OFF
A11E8
G3/
PTIE 1
EX.2

gazette officielle du QUÉBEC

Quebec official gazette

109e ANNÉE
18 JUIN 1977
N° 24

AVIS JURIDIQUES

PARTIE 1

PARTIE I

AVIS AUX ANNONCEURS

1. La *Gazette officielle du Québec* est composée de deux parties conformément aux dispositions du règlement régissant sa publication.

2. La Partie I contient des avis généraux et est publiée au moins tous les samedis en langue française sauf pour les exceptions prévues au règlement (A.C. 2517-75). L'ultime délai pour la réception des avis, documents ou annonces, expire le lundi à midi. Les avis, documents ou annonces reçus en retard sont publiés dans une édition subséquente. De plus l'Éditeur officiel du Québec a le droit de retarder la publication de certains documents, à cause de leur longueur ou pour des raisons d'ordre administratif.

3. Prière d'adresser aux bons soins de l'Éditeur officiel du Québec, Québec, toute communication d'avis destinée à la Partie I de la *Gazette officielle du Québec*.

4. Indiquer le nombre d'insertions.

5. Payer comptant et avant publication le coût des annonces, suivant le tarif ci-dessous, excepté lorsque ces annonces doivent être publiées plusieurs fois. En ce cas, l'intéressé doit acquitter la facture sur réception et avant la deuxième insertion: sinon, cette dernière insertion est suspendue, sans autre avis et sans préjudice des droits de l'Éditeur officiel du Québec, qui rembourse chaque fois, s'il y a lieu, toute somme versée en plus.

6. L'abonnement et l'achat de documents, entre autres des tirés-à-part, sont strictement payables à l'avance.

7. Tout paiement doit être fait par chèque ou mandat à l'ordre du ministre des Finances du Québec.

8. Toute demande d'annulation ou tout paiement sont soumis aux dispositions de l'article 7.

9. Si une erreur typographique se glisse dans une première insertion, les intéressés sont priés d'en aviser l'Éditeur officiel du Québec avant la seconde insertion et ce, afin d'éviter de part et d'autre des frais onéreux de reprise.

TARIF DES ANNONCES, ABONNEMENTS, etc.

Première insertion: 40 cents la ligne agate, pour chaque version, (14 lignes au pouce, soit 220 lignes par page, pour les deux versions).

Insertions subséquentes: 20 cents la ligne agate pour chaque version.
La matière tabulaire (liste de noms, de chiffres, etc.) est comptée double.
Traduction: $5 les 100 mots.
Exemplaire séparé: $1 chacun.
Feuilles volantes: $3 la douzaine.

Le prix de l'abonnement annuel à la *Gazette officielle du Québec* Partie I est de $20 et le prix d'un exemplaire de $1.00. Prière d'adresser les commandes à l'Éditeur officiel du Québec, Québec.

N.B. — Les chiffres placés au bas des avis ont la signification suivante:

Le premier nombre réfère à notre numéro de facture; le deuxième à celui de l'édition de la *Gazette* pour la première insertion; le troisième à celui du nombre d'insertions, et la lettre « o » signifie que la matière n'est ni de notre composition ni de notre traduction. Les avis publiés une seule fois ne sont suivis que de notre numéro de facture.

L'Éditeur officiel du Québec,
CHARLES-HENRI DUBÉ.

Cité Parlementaire.
Québec, 9 juillet 1975.

Pour toute demande de renseignements concernant la publication d'avis, veuillez communiquer avec:

GEORGES LAPIERRE
Gazette officielle du Québec
Tél.: (418) 643-5195

Tirés-à-part ou abonnements:

Tél.: (418) 643-5150

Adresser toute correspondance au bureau de

l'Éditeur officiel du Québec,
1283 ouest, boul. Charest,
Québec G1N 2C9, Qué.

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe (permis no 167).

L'Éditeur officiel du Québec, CHARLES-HENRI DUBÉ

AVIS JURIDIQUES

Commission des transports du Québec

Aux fins de faciliter la recherche, la Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi des transports (L.Q. 1972, c. 55 et ses amendements) et au Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne (A.C. 2619-73 et ses amendements). Ces rubriques sont identifiées de la façon suivante:

I — Avis de la Commission « proprio motu » (Règlement 2, a. 2.24):

II — Avis d'introduction de requêtes (Règlement 2, a. 2.3):

III — Avis d'opposition à une modification de certains tarifs (a. 2.64).

IV — Avis de désistement.

V — Avis de décisions rendues:

1 — Audiences publiques
2 — Séances
3 — Divisions de pratique

VI — Formules en usage à la Commission des transports du Québec prescrites par le président, en vertu de l'article 22 de la Loi des transports.

VII — Demandes relatives à des changements de contrôle ou de maintien de permis.

Catégories	Sous-catégories	Codes		Couleurs	Numéros de dossiers
Transport public	Voyageur	MPV	QPV	Rose	M 000001 à M 002000 Q 000001 à Q 001000
	Écolier	MPE	QPE	Rouge foncé	M 100001 à M 103000 Q 100001 à Q 102000
	Taxi	MPT	QPT	Jaune orange	M 200001 à M 210000 Q 200001 à Q 205000
Transport général	Camionnage régulier	MCR	QCR	Orange brûlé	M 300001 à M 303000 Q 300001 à Q 302000
	Camionnage spécialisé	MCS	QCS	Vert pâle	M 400001 à M 402000 Q 400001 à Q 401000
	Transport en vrac	MCV	QCV	Vert foncé	M 500001 à M 504000 Q 500001 à Q 503000
Location	Location	MI	QL	Bleu pâle	M 600001 à M 601000 Q 600001 à Q 600500
Transport spécialisé	Maritime	MSM	QSM	Bleu foncé	M 700001 à M 700500 Q 700001 à Q 700500
	Aérien	MSA	QSA	Mauve	M 800001 à M 800500 Q 800001 à Q 800500
	Ferroviaire	MSF	QSF	Brun	M 900001 à M 900500 Q 900001 à Q 900500

MPV — Montréal transport public — voyageurs
MPE — Montréal transport public — écoliers
QPV — Québec transport public — voyageurs
QPE — Québec transport public — écoliers

MPT — Montréal transport public — taxi
MCR — Montréal transport régulier — camionnage
MCS — Montréal transport spécialisé — camionnage
MCV — Montréal transport en vrac — camionnage
ML — Montréal location
MSM — Montréal transport spécialisé — maritime
MSA — Montréal transport spécialisé aérien
MSF — Montréal transport spécialisé — ferroviaire

PQT — Québec transport public — taxi
QCR — Québec transport régulier — camionnage
QCS — Québec transport spécialisé — camionnage
QCV — Québec transport en vrac — camionnage
QL — Québec location
QSM — Québec transport spécialisé — maritime
QSA — Québec transport spécialisé — aérien
QSF — Québec transport spécialisé — ferroviaire

II — Avis d'introduction de requêtes:

La Commission donne avis de la nature des requêtes suivantes conformément aux dispositions de l'article 2.13 du Règlement 2. Quiconque désire s'opposer ou intervenir doit le faire, suivant les règles prévues à l'article 2.14 dudit règlement, dans les 21 jours francs de la date de la présente publication.

Rôle M-14175
22380-V D-1
RENE NERON TRANSPORT ENRG.
(Néron, René)
Chemin Galt Ouest, Rock Forest,
(Sherbrooke) (Qué.)
J0B 2J0
Adresse postale:
R.R. 1, Sherbrooke,
(Sherbrooke) (Qué.)
J1H 5G9

La présente requête remplace la requête publiée dans la *Gazette officielle du Québec* numéro 10 du 6 mars 1976, à la page 1619, sous le numéro de rôle M-14175:

Requête amendée:

Le requérant désire ajouter à son permis les services additionnels suivants:

1. Transport restreint – longue distance – route restreinte – régulier –

1. De Sherbrooke à Montréal et retour via routes 112 et 10, pour le transport de marchandises généralement vendues en épicerie pour le public en général.

2. Transport restreint – longue distance – route restreinte – permis spécialisé – régulier –

2. De Sherbrooke à Montréal et retour via routes 112 et 10, pour le transport de denrées alimentaires par camions isothermes pour le public en général.

Rôle M-20385
19573-V D-2
GERALD ARMSTRONG TRANSPORT LIMITED
P.O. Box 291
Gorham Street
Newmarket, (Ontario).
Au Québec:
2255 boulevard Cavendish
Montréal, (Qué.)
H4B 2L7

Publication amendée:

La présente est une publication amendée d'une requête qui a paru dans la *Gazette officielle du Québec* no 15 du 16 avril 1977, page 3593, sous le numéro de rôle M-20385.

La publication amendée se décrit comme suit:

1. Quant à la clause *A*) de son permis qui se lit ainsi:

a) Transport restreint – longue distance – route restreinte – contrat –

a) Depuis la frontière Québec-Ontario (points d'entrée: Hull, Rivière Beaudette et Pointe-Fortune) jusqu'aux entrepôts de la compagnie Office Specialty Ltd, situés dans la ville de Montréal et dans la ville de Québec, pour le transport de meubles, matériel et accessoires de bureau, neufs et non-emballés, propriété de la compagnie Office Specialties Ltd, pour le compte de ladite compagnie (Office Specialty Ltd) à Holland Landing et New Market, en Ontario, et retour avec les marchandises refusées seulement.

Restriction se rattachant à la clause *a*):

Le service prévu à la clause *A* ne devra être exploité qu'avec le permis d'exploitation extraprovinciale X-1323, tel qu'il a été transféré par l'attestation de l'*Ontario Highway Transport Board*, en date du 2 février 1968.

qu'elle soit modifiée de façon à changer les mots « Office Specialty Ltd. » par les mots « Willson Office Specialty Ltd. » et à changer dans la restriction les mots « as transferred by the certificate of O.H.T.B. dated February 2nd, 1968 » par les mots « as modified on September 10th, 1976 » de façon à ce que la clause *A*) se lise maintenant ainsi:

a) Transport restreint – longue distance – route restreinte – contrat –

a) Depuis la frontière Québec-Ontario (points d'entrée: Hull, Rivière-Beaudette et Pointe-Fortune) jusqu'aux entrepôts de la Willson Office Specialty Ltd, dans la ville de Montréal et dans la ville de Québec, pour le transport de meubles, matériel et accessoires de bureau, neufs et non-emballés, propriété de la compagnie Willson Office Specialty Ltd, pour le compte de ladite compagnie (Willson Office Specialty Ltd.), à Holland Landing et New Market, en Ontario, et retour avec les marchandises refusées seulement.

Restriction se rattachant à la clause *A*:

Le service prévu à la clause *A* ne devra être exploité qu'avec le permis d'exploitation extraprovinciale X-1323, tel qu'il a été modifié le 10 septembre 1976.

2. Quant à la clause *b*) de son permis qui se lit ainsi:

b) Transport restreint – longue distance – route restreinte – contrat –

b) Depuis tous points situés dans la province de Québec jusqu'à la frontière Québec-Ontario (points d'entrée: Hull, Rivière-Beaudette et Pointe-Fortune), pour le transport de meubles de bureau non-emballés, à destination de points situés dans la municipalité régionale de York, pour le compte de l'Office Specialty Ltd, de Holland Landing (Ontario).

Restriction se rattachant à la clause *B*:

Le service prévu à la clause ci-dessus sera offert conformément au permis temporaire délivré par l'*Ontario Highway Transport Board* et daté du 25 janvier 1972. de changer les mots « Office Specialty Ltd. » par Willson Office Specialty Ltd. » et quant à la restriction, changer les mots « interim permit issued by the Ontario Highway Transport Board and dated January 25th, 1972 » par « the extra-provincial operating licence no X-1323 issued by the Ontario Highway Transport Board on September 10th, 1976 », de façon à ce que la clause *B*) se lise maintenant ainsi:

b) Transport restreint – longue distance – route restreinte – contrat –

b) Depuis tous points situés dans la province de Québec jusqu'à la frontière Québec-Ontario (points d'entrée: Hull, Rivière-Beaudette et Pointe-Fortune) pour le transport de meubles de bureau non-emballés, destinés à des points situés dans la municipalité régionale de York, pour le compte de Willson Office Specialty Ltd, de Holland Landing (Ontario).

Restriction se rattachant à la clause *B*:

Le service prévu à la clause *B* sera offert conformément au permis d'exploitation extraprovinciale X-1323, délivré par l'*Ontario Highway Transport Board* le 10 septembre 1976.

3. Quant à la clause *c*) de son permis qui se lit ainsi:

c) Transport restreint – longue distance – route restreinte – contrat –

c) Depuis la frontière Québec-Ontario (points d'entrée: Hull, Pointe-Fortune et Rivière-Beaudette) jusqu'à Montréal et Québec, pour le transport de marchandises fabriquées par Office Specialty Ltd et Moyer Vico Ltd, depuis leurs installations situées à Newmarket (Ontario), pour le compte de ces compagnies.

de la modifier afin qu'elle se lise dorénavant de la façon suivante:

c) Transport restreint – longue distance – route restreinte – contrat –

c) Depuis la frontière Québec-Ontario (points d'entrée: Hull, Pointe-Fortune et Rivière-Beaudette) jusqu'à Montréal et Québec, pour le transport de marchandises pour le compte de Willson Office Specialty Ltd et de Anthes Imperioa Ltd, faisant des affaires sous les raisons sociales de Moyer Vico Corporation et O.E.L. Manufacturing Corp.

a) Restricted trucking – long distance – restricted route – contract –

a) From the Québec-Ontario border (ports of entry: Hull, Rivière-Beaudette and Pointe-Fortune) to the warehouses of Office Specialty Ltd., in the City of Montreal and in the City of Québec, for the carriage of new uncrated office furniture, office equipment and office supplies being the property of Office Specialties Ltd., for and on behalf of the said Company (Office Specialty Ltd.) at Holland Landing and New Market, in the Province of Ontario, and return with rejected merchandise only.

Restriction re/clause a):

Clause A) shall be operated solely in conjunction with the extra-provincial operating licence X-1323, as transferred by the certificate of O.H.T.B., dated February 2nd, 1968.

a) Restricted trucking – long distance – restricted route – contract –

a) From the Québec-Ontario border (ports of entry: Hull, Rivière-Beaudette and Pointe-Fortune) to the warehouses of Willson Office Specialty Ltd., in the City of Montreal and in the City of Quebec, for the carriage of new uncrated office furniture, office equipment and office supplies being the property of Willson Office Specialty Ltd., for and on behalf of the said company (Willson Office Specialty Ltd.) at Holland Landing and New Market, in the Province of Ontario, and return with rejected merchandise only.

Restriction re/clause a):

Clause a) shall be operated solely in conjunction with the extra-provincial operating licence X-1323, as modified on September 10th, 1976.

b) Restricted trucking – long distance – restricted route – contract –

b) From all points in the Province of Quebec, to the Quebec-Ontario border (ports of entry: Hull, Rivière Beaudette and Pointe Fortune), for the transportation of uncrated office furniture destined to points in the Regional Municipality of York, for the account of Office Specialty Ltd., of Holland Landing, Ontario.

Restriction re/clause B):

The service will be given in conjunction with interim permit issued by the Ontario Highway Transport Board and dated January 25th, 1972.

b) Restricted trucking - long distance - restricted route - contract -

b) From all points in the Province of Quebec, to the Quebec-Ontario border (ports of entry: Hull, Rivière-Beaudette and Pointe-Fortune) for the transportation of uncrated office furniture destined to points in the Regional Municipality of York, for the account of Willson Office Specialty Ltd., of Holland Landing, Ontario.

Restriction re/clause b):

The service will be given in conjunction with the extra-provincial operated licence no. X-1323 issued by the Ontario Highway Transport Board on September 10th, 1976.

c) Restricted trucking - long distance - restricted route - contract -

c) From the Quebec-Ontario border (ports of entry: Hull, Pointe-Fortune and Rivière-Beaudette) to Montreal and Quebec City, for the transportation of the goods manufactured by Office Specialty Ltd. and Moyer Vico Ltd. for their account, from their installations at Newmarket, Ontario.

c) Restricted trucking - long distance - restricted route - contract -

c) From the Quebec-Ontario border (ports of entry: Hull, Pointe-Fortune and Rivière-Beaudette) to Montreal and Quebec City, for the transportation of goods for and on behalf of Willson Office Specialty Ltd. and Anthes Imperial Ltd., carrying on business under the firm name and style of Moyer Vico Corporation and O.E.L. Manufacturing Corp.

Rôle M-21649
40003 D-199 TF
CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS TARIFF BUREAU ASS'N
4180 Dundas St. W.
Toronto, (Ontario).

T. Landry Ltd, Ottawa (Ontario), demande l'autorisation d'appliquer le tarif no 18 au lieu du tarif no 16 de la Canadian Household Goods Carriers Tariff Bureau Association, ce changement devant prendre effet le 22 juillet 1977, conformément à l'article 2.58.1.

T. Landry Ltd., Ottawa, Ontario, applies for Canadian Household Goods Carriers Tariff Bureau Association Tariff No. 18, in Lieu of No. 16 to be effective July 22, 1977 in accordance with Article 2.58.1

Rôle M-21650
17373-V D-6 TF
IMPERIAL ROADWAYS LTD.
10145 Côte de Liesse
Dorval, (Qué.)

Modification tarifaire:
Augmentation des taux de 7.5 pour cent.

7.5 percent increase in rates.

Rôle M-21651
87-V D-1
THIBODEAU-FINCH EXPRESS LIMITED
3049 Devon Drive,
C.P. 2430
Windsor, (Ontario)
N8X 4L3
Au Québec:
2025 Chemin St-François
Dorval
Montréal, (Qué.) H9P 1K3

Modification de permis:
La requérante qui détient un permis à la Commission dont l'unique clause et la restriction numéro 1 se lisent comme suit:
Transport général — longue distance — route — régulier
Depuis Montréal jusqu'à la frontière Québec-Ontario (par les routes nos 2, 20, 540 Nord, 40 Sud et 401), et retour.
Restrictions:
1. Ce permis ne sera exploité qu'avec le permis d'exploitation extraprovinciale no X-375, tel qu'il a été modifié par le certificat délivré par l'*Ontario Highway Transport Board*, à Toronto, et daté du 17 octobre 1961 (15-10-64).
demande respectueusement à la Commission des transports du Québec de modifier la restriction no 1 afin qu'elle se lise dorénavant comme suit:
Restrictions:
Ce permis sera utilisé concurremment avec le permis no X-1010 émis par l'Ontario Highway Transport Board.
Note: La présente demande est pour changer la référence ou numéro de permis de l'Ontario lequel a été changé par l'Ontario Highway Transport Board suite à la fusion de Thibodeau Express Ltd. et Finch & Sons Transport Ltd.

General trucking — long distance — route — regular —
From Montreal to the Québec-Ontario border (via routes Nos. 2, 20, 540 North, 40 South and 401) and return.
Restrictions:
1. This permit will be utilized solely in conjunction with the Extra-Provincial Operating Licence No. X-375 as amended by the certificate issued by the Ontario Highway Transport Board dated at Toronto the 17th day of October 1961 (15-10-64).

Rôle M-21652
14397-V D-3
MAC KINNON TRANSPORT LIMITED
915 Gordon Street,
R.R. No. 3
Guelph, (Ontario)
Au Québec:
2020 rue Université,
suite 1738
Montréal, (Qué.)
H3A 2A5

Modification de clauses:
La requérante qui détient présentement le permis dont les clauses sont les suivantes:
d) Transport restreint — longue distance — route restreinte —
d) Depuis la frontière Québec-Ontario (points d'entrée: Iles-aux-Allumettes, Hull, Grenville, Rivière-Beaudette, Pointe-Fortune) jusqu'à tous points situés dans un rayon de 200 milles de Montréal (provenance ou destination: tous points situés en Ontario, à l'exception des comtés de Montmagny et L'Islet), pour le transport de bois brut et de bois préparé, pour le grand public.
e) Transport restreint — longue distance — route restreinte —
e) Depuis tous points situés dans les comtés d'Abitibi-Est et Abitibi-Ouest, jusqu'à la frontière Québec-Ontario (tous points d'entrée) et jusqu'à tous points situés en Ontario, pour le transport de bois brut et de bois préparé, pour le grand public.
d) Restricted trucking — long distance — restricted route —
d) From the Québec-Ontario border (ports of entry: Iles-aux-Allumettes, Hull, Grenville, Rivière-Beaudette, Pointe-Fortune) to all points within a radius of 200 miles from Montreal (origin or destination: all points of Ontario, except the provincial counties of Montmagny and L'Islet) for the transportation of rough and dressed lumber for the public in general.
e) Registricted trucking — long distance — restricted route —
e) From all points in the counties of Abitibi-East and West to the Quebec-Ontario border (all ports of entry) to all points of Ontario for the transportation of rough and dressed lumber for the public in general.

désire les modifier afin qu'elles se lisent dorénavant de la façon suivante:
d) Transport restreint — longue distance — route restreinte —
d) De la frontière Québec-Ontario (ports d'entrée: Ile-aux-Allumettes, Hull, Grenville, Rivière-Beaudette, Pointe-Fortune) à tous les points situés dans un rayon de 400 milles de Montréal et retour. Origine ou destination: tous les points de l'Ontario et du Québec, pour le transport de bois ayant subi des opérations additionnelles à la coupe transversale, l'ébranchage et l'écorçage.
e) Transport restreint — longue distance — route restreinte —
e) De tous les points situés dans les comtés d'Abitibi-Est et Ouest à la frontière Québec-Ontario (tous les ports d'entrée) à tous les points d'Ontario, pour le transport de bois ayant subi des opérations additionnelles à la coupe transversale, l'ébranchage et l'écorçage.

Rôle M-21674
M-600037
542-DY & 218-DYV D-1
BELMONT AUTO LEASING LIMITED
1945 Lawrence Ave, West
Weston, (Ont.)
Au Québec:
a/s Mrs. Ella Cohen
8475 boulevard Décarie
Montréal, (Qué.)

La requérante qui est autorisée à donner les services de location suivants:
542-DY: Location à long terme (une année ou plus) de véhicules de promenade (automobiles conventionnelles et familiales) pour usage dans la province de Québec, la location se faisant au 1945 Lawrence Avenue West, Weston, Ontario.
218-DYV: Location à long terme (une année ou plus) de véhicules commerciaux (camions et voitures familiales) pour usage dans la province de Québec, la location se faisant au 1945, Lawrence Avenue Weston, Ontario.
542-DY: Leasing of pleasure motor vehicles (automobiles and station-wagons) to be used in the Province of Quebec, on a long term basis (one year or over) at 1945 Lawrence Ave. West, Weston, Ontario.
218-DYV: Leasing of commercial vehicles (trucks and station-wagons) to be used in the Province of Quebec, on a long jterm basis (one year or over) at 1945 Lawrence Ave. West, Weston, Ontario.

Demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de changer sa place d'affaires au Québec comme suit:
de: a/s Mrs. Ella Cohen
8475 boulevard Décarie
Montréal, (Qué.)
à: a/s Mr. George Cairncross
1365 boulevard Pitfield,
St-Laurent, (Qué.)
H4S 1G3

Rôle M-21686
30005 D-40 TF
MIDDLE ATLANTIC CONFERENCE
P.O. BOX 10213
Washington, DC 20018

Modification tarifaire:
Demande de fixation de tarif:
1) Suppléments 2 et 3 au tarif 333-A (taux de classe et d'espèce applicables entre la province de Québec (Canada) et les Etats suivants: Delaware, Maryland, New Jersey, New York, Pennsylvanie, Tennessee, Virginie et Virginie Occidentale, et le district de Columbia).

2) Supplément 2 au tarif 334-A (taux de classe et d'espèce applicables entre la province de Québec (Canada) et les Etats suivants: Connecticut, Maine, Massachusetts, New Hampshire, Rhode Island et Vermont).

3) Tarif 625 (tarif de livraison applicable aux marchandises tous-genres livrées depuis des points de regroupement des expéditions à Montréal (Québec).

4) Supplément 10 au tarif S-293-F (taux d'espèce applicables entre la province de Québec (Canada) et les Etats suivants: Maryland, Massachusetts, New Jersey, New York et Pennsylvanie).

5) Tarif 768-B (taux d'espèce applicables entre les quais de Montréal (Québec) et ceux de Boston (Mass.) et de New York (N.Y.).

Réduction, augmentation ou maintien des taux et des frais, applicables par les transporteurs adhérant aux taux international déposé par la *Middle Atlantic Conference*. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter les suppléments déposés aux bureaux de la Commission des transports du Québec.

Application for fixation of tariff:

(1) Supplements 2 and 3 to Tariff 333-A (Class and Commodity Rates between Province of Québec, Canada and Delaware, District of Columbia, Maryland, New Jersey, New York, Pennsylvania, Tennessee Virginia and West Virginia).

(2) Supplement 2 to Tariff 334-A (Class and Commodity Rates between Province of Québec, Canada and Connecticut, Maine, Massachusetts, New Hampshire, Rhode Island and Vermont).

(3) Tariff 625 (Distribution Rates on Freight, All Kinds, distributed from Pool Truckloads at Montreal, Quebec).

(4) Supplement 10 to Tariff S-293-F (Commodity Rates between Province of Québec, Canada and Maryland, Massachusetts, New Jersey, New York and Pennsylvania).

(5) Tariff 768-B (Commodity Rates between Piers or Wharves in Montreal Québec and Boston MASS. and New York N.Y.).

Reduction, increase and no change in rates and charges. Applicable for account of motor carriers party to international rate filed by Middle Atlantic Conference. For any additional information please refer to the supplements filed with the Québec Transport Commission.

Rôle M-21688
5706-V D-1
FINNEMORE, RODNEY J.
50- 52e Avenue,
Lachine, (Qué.) H8T 2W9

Transfert complet:
Le requérant-vendeur:
Finnemore, Rodney J.
50- 52e Avenue,
Lachine, (Qué.) H8T 2W9
s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'approbation de cette dernière relativement au transfert complet de son permis 5706-V en faveur du requérant-acquéreur:
Rail, Herbert
2259 Des Abeilles, Vimont,
Ville de Laval, (Qué.) H7K 2C8
Le tout conformément aux dispositions de l'article 36 de la Loi des transports.
Teneur du permis 5706-V:
Transport général
Montréal et banlieue

General Trucking
Montreal and vicinity

Rôle M-21695
22654-V D-2 TF
C.I. WHITTEN TRANSFER (QUEBEC) INC.
4417 Earl Court P.O.
Box 1833
Huntington, West
Virginia, 25719

Nous demandons à la Commission des transports du Québec l'adjonction de deux numéros à notre Tarif no 4. Ces deux numéros sont les suivants:

Numéro 21	
Marchandise:	Explosifs
De:	Châteauguay (New York)
A:	Ormstown (Québec), Canada
Taux:	92 cents le 100 livres
Poids minimum:	10,000 livres par véhicule
Numéro 22	
Marchandise:	Nitro-carbo-nitrate
De:	Châteauguay (New York)
A:	Ormstown (Québec), Canada
Taux:	87 cents le 100 livres
Poids minimum:	30,000 livres par véhicule

Nous demandons également l'autorisation d'augmenter nos taux actuels de 10 pour cent.

We are asking the Quebec Transport Commission to add two new items to our Tariff No. 4 The new items are as follows:

Item 21

Commodity:	*Explosives*
From:	*Châteauguay, New York*
to:	*Ormstown, Québec, Canada*
Rate:	*92 cents per 100 Pounds*
Minimum Weight:	*10,000 Pounds per vehicle used*

Item 22

Commodity:	*Nitro-Carbo-Nitrate*
From:	*Châteauguay, New York*
to:	*Ormstown, Québec, Canada*
Rate:	*87 cents per 100 pounds*
Minimum Weight:	*30,000 pounds per vehicle used*

We are also asking for a 10% rate increase over our actual rates.

Rôle M-21712
4307-V D-1

CLAYTON HESSE TRANSPORT REG'G

(Hesse, Clayton James
682 avenue Richard, Verdun,
Montréal, (Qué.) H4H 2A6

Transfert complet – article 36:
Le requérant-vendeur:
Clayton Hesse Transport Reg'd
(Hesse, Clayton James)
682 avenue Richard, Verdun,
Montréal, (Qué.) H4H 2A6
s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'approbation de cette dernière relativement au transfert de son permis 4307-V en faveur;
Des requérants-acquéreurs: Transport Clayton Hesse et Fils Enr.
Hesse, Clayton James (220-173-298): Clayton Hesse & Sons Transport Reg'd.
Hesse, Robert James (216-299-289): (En société) 682 avenue Richard, Verdun, Montréal (Qué.) H4H 2A6
Le tout conformément aux dispositions de l'article 36 de la Loi des transports.
Teneur du permis 4307-V
Transport général
Verdun et les environs

General trucking
Verdun and vicinity.

Rôle M-21832
M-20007 D-1
M-20007-001

LA LIGUE DE TAXIS DE LACHUTE INC.

494 Principale
Lachute, (Qué.)
J8H 1Y3

La requérante demande à la Commission des transports du Québec qu'elle soit reconnue comme le seul et unique groupe représentatif des détenteurs de permis de transport par véhicule-taxi dans l'agglomération A-7 Lachute.

Rôle M-21833
M-207405 D-1
M-207405-001

YVES GOYETTE & MICHEL ROBERT ENRG.

(En société)
465 ave. Larivière
Iberville, (Iberville) (Qué.)
J2X 4N8
M-207875-001

GODIN, PIERRE

773, 3e Rue
Iberbille, (Iberville) (Qué.)
J2X 3L5

Demande de transfert:
Yves Goyette & Michel Robert Enrg. (en société) demandent à la Commission de transférer à:
Godin, Pierre
le permis no M-207405-001 qu'ils détiennent pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-41 St-Jean.

Rôle M-21834
M-202548 D-2
M-202548-001
MORACHE, GEORGE
163 De Bruxelles
Châteauguay, (Qué.)
J6K 1L6
M-207741-002
BOUCHER, LEO
122 rue Chapais
Châteauguay, (Qué.)
J6K 1K4

Demande de transfert:
Morache, George, demande à la Commission de transférer à:
Boucher, Léo
le permis no M-202548-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-26 Châteauguay.

Rôle M-21835
M-207887 D-1
M-207887-001
REAL DECARIE ENR.
(DECARIE Réal)
3535 rue Charron
St-Louis-de-Terrebonne
J0N 1N0

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-17 Terrebonne.

Rôle M-21836
M-207763 D3
M-207763-003
LEVESQUE, PHILIPPE
1660 rue Paquin
St-Louis-de-Terrebonne
(Terrebonne) (Qué.)
J0N 1N0

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans la région de Mascouche 06 6208 VT comprenant Mascouche.

Rôle M-21837
M-207763 D4
M-207763-004
LEVESQUE, PHILIPPE
1660 rue Paquin
St-Louis-de-Terrebonne
(Terrebonne) (Qué.)
J0N 1N0

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans la région de Mascouche 06 6208 VT comprenant Mascouche.

Rôle M-21838
M-201169 D-2
M-201169-001
WECHSLER, VICTOR
3242 Lacombe
Montréal, (Qué.)
H3T 1L7
M-207879-001
ROUSSEL, ROGER
1820 Letourneux
Montréal, (Qué.)
H1V 2N1

Demande de transfert:
Wechsler, Victor, demande à la Commission de transférer à:
Roussel, Roger,
le permis no M-201169-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-21839
M-201112 D-2
M-201112-001
RATTELADE, ARMAND
3280 De Beaurivage
Montréal, (Qué.)
H1L 5W7
M-207895-001
BELANGER, LUCIEN
10410 boulevard St-Michel
Montréal (Qué.)
H1H 5H4

Demande de transfert:
Rattelade, Armand, demande à la Commission de transférer à:
Bélanger, Lucien,
le permis no M-201112-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-21841
M-201947 D-14
M-201947-003
ADRIAN, MAURICE
235 Van Horne
Montréal, (Qué.)
H2T 2J2
M-207891-001
AIKENS, DAVID R.
5799 Chabot
Montréal, (Qué.)
H2G 2S8

Demande de transfert:
Adrian, Maurice, demande à la Commission de transférer à:
Aikens, David R.,
le permis no M-201947-008 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-21842
M-206059 D-1
M-206059-001
MERCIER, GILLES
7437 Lombardie
St-Léonard, (Qué.)
H1S 2X8
M-200374-002
VILLENEUVE, RENE
5520 Baldwin
Montréal, (Qué.)
H1K 3B6

Demande de transfert:
Mercier, Gilles, demande à la Commission de transférer à:
Villeneuve, René,
le permis no M-206059-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-21843
M-203584 D-3
M-203584-001
MALKA, AMRANI
1107 Guertin
Ville St-Laurent, (Qué.)
H4L 4B7
M-207864-001
BRUYERE, DENYSE, T. MME
4800 ouest,
boulevard Maisonneuve app. 107
Montréal, (Qué.)
H3Z 1M2

Demande de transfert:
Malka, Amrani, demande à la Commission de transférer à:
Bruyere, Denyse, T. Mme,
le permis no M-203584-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-21844
M-202681 D-3
M-202681-002
WINKLER, EVA
1000 Pratt app. 707
Montréal, (Qué.)
H2V 2V3
M-207864-002
BRUYERE, DENYSE, T. MME
4800 ouest, Maisonneuve app. 107
Montréal, (Qué.)
H3Z 1M2

Demande de transfert:
Winkler, Eva, demande à la Commission de transférer à:
Bruyère, Denyse T. Mme,
le permis no M-202681-002 qu'elle détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-21845
M-200108 D-2
M-200108-001
DUPRAS, LUCIENNE, MME
1329 Beatty
Verdun, (Qué.)
H4H 1Y3
M-207889-001
LAUZIER, GERALD
3891 boulevard Lasalle
Verdun, (Qué.)
H4G 1Z7

Demande de transfert:
Dupras, Lucienne, Mme, demande à la Commission de transférer à:
Lauzier, Gérald
le permis no M-200108-001 qu'elle détient pour effectuer du transport de taxi dans A-11 Montréal.

Rôle M-21847
M-203923 D-29
M-203923-002
BOISVERT TAXIS INC.
6415 Chabot
Montréal, (Qué.)
H2G 2T3
M-207890-001
BOUVRETTE, JEAN-CLAUDE
11640 Claude-Legault, app. 5
Montréal-Nord, (Qué.)
H1G 4P8

Demande de transfert:
Boisvert Taxis Inc. demande à la Commission de transférer à:
Bouvrette, Jean-Claude,
le permis no M-203923-002 qu'elle détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-21848
M-203923 D-30
M-203923-017
BOISVERT TAXIS INC.
6415 Chabot
Montréal, (Qué.)
H2G 2T3
M-207893-001
TRAVERSE, STANLEY
3040 Springland app. 1
Montréal, (Qué.)
H4E 2H5

Demande de transfert:
Boisvert Taxis Inc. demande à la Commission de transférer à:
Traverse, Stanley,
le permis no M-203923-017 qu'elle détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-21849
M-203923 D-31
M-203923-012
BOISVERT TAXIS INC.
6415 Chabot
Montréal, (Qué.)
H2G 2T3
M-207898-001
DESCHAMPS, LEOPOLD
7355 Mousseau
Anjou, (Qué.)
H1K 2W2

Demande de transfert:
Boisvert Taxis Inc. demande à la Commission de transférer à:
Deschamps, Léopold,
le permis no M-203923-012 qu'elle détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-21850
M-206186 D-2
M-206186-003
LAPIERRE, VINCENT
1204 Cadieux
St-Bruno, (Qué.)
J3V 2Z7

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-24 St-Bruno.

Rôle M-21851
M-207817 D-1
M-207817-001
VEZINA, JULIENNE, MME
556 Principale
St-Roch-de-l'Achigan, (Qué.)
J0K 3H0

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans la région de St-Roch-de-l'Achigan 06 6221 P comprenant St-Roch-de-l'Achigan.

Rôle M-21852
M-207800 D-1
M-207800-001
BLAIN, MICHEL
41 Parent
St-Basile-le-Grand, (Chambly)
(Qué.) J0L 1S0

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-24 St-Bruno.

Rôle M-21853
M-205909 D-1
M-205909-001
ROY, GUY
11952 Notre-Dame app. 10
Pointe-aux-Trembles (Qué.)
H1B 4G2

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-5 Est de Montréal.

Rôle M-21854
M-207511 D-1
M-207511-002
ALIX, JEAN-CLAUDE
61 Antoinette
Blainville, (Terrebonne) (Qué.)
J7E 4E5

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans la région de Blainville 06 6308 V comprenant Blainville.

Rôle M-21855
M-506366 D-001
CLIFFORD, WADGE
Box 332
Campbell's Bay
(Pontiac) (Qué.)

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec, de lui émettre un permis de camionnage en vrac, catégorie Artisan, pour la région 7.

Rôle M-21864
26033-V D-1
BOUSQUET, YVES
5332 rue Desmarteau
Montréal, (Qué.)
H1K 2N9
Voiturier-remorqueur
KINGSWAY FREIGHT LINES LTD. (17376-V)
212-24th Street N.E.
Calgary, Alberta
Au Québec:
10525 côte de Liesse
Dorval
Montréal, (Qué.)
H9P 1A7
Voiturier-roulier

Le voiturier-remorqueur s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service suivant:
Transport restreint - remorquage seulement -
Transport par remorquage, pour tirer les remorques vides ou chargées du requérant conjoint: Kingsway Freight Lines Ltd. (permis no 17376-V) qui agira comme voiturier-roulier. Ce service sera effectué en vertu de toutes les clauses du roulier précité.

Rôle M-21895
M-204347 D-2
M-204347-001
CORBEIL, LEO
St-Adolphe-d'Howard
(Argenteuil) (Qué.)
J0T 2B0
M-207831-001
CORBEIL, MICHEL
St-Adolphe-d'Howard
(Argenteuil) (Qué.)
J0T 2B0

Demande de transfert:
Corbeil, Léo, demande à la Commission de transférer à:
Corbeil, Michel
le permis no M-204347-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans la région de St-Adolphe-d'Howard 06 7429 SD comprenant St-Adolphe-d'Howard.

Rôle M-21896
M-203714 D-2
M-203714-001
ANTONAKOPOULOS, PERICLES
5130 West Hill app. 2
Montréal, (Qué.)
H4V 2W7
M-206627-006
MATTE, ARMANDINE, MME
4950 boulevard Léber app. 306
Montréal-Nord, (Qué.)
H1G 1J6

Demande de transfer: Antonakopoulos, Pericles, demande à la Commission de transférer à:
Matte, Armandine, Mme,
le permis no M-203714-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-21897
M-20004 D-1
M-20004
LA LIGUE DE TAXIS DE CONWANSVILLE INC.
117 rue Mercier
Cowansville, (Qué.)
J2K 3G3

La requérante demande qu'elle soit reconnue par la Commission des transports du Québec comme le seul et unique groupe représentatif des détenteurs de permis de transport par véhicules-taxis dans l'agglomération A-4 Cowansville.

Rôle M-21898
M-206921 D-1
M-206921-002
KLIMIS, ANNA
8120 Querbes app. 2
Montréal, (Qué.)
H3N 2C4
M-207901-001
SITARAS, ANNA
11767 Alfred-Laliberté
Montréal, (Qué.)
H3M 1Y5

Demande de transfert: Klimis, Anna, demande à la Commission de transférer à:
Sitaras, Anna,
le permis no. M-206921-002 qu'elle détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-21899
M-207755 D-1
M-207755-001
LOYER, GABRIELLE, MME
6537, St-Dominique
Montréal, (Qué.)
H2S 3A8
M 207900-001
BERNIER, LUCIEN
12345 boulevard Rolland app. 7
Montréal-Nord, (Qué.)
H1G 6A6

Demande de transfert: Loyer, Gabrielle, Mme, demande à la Commission de transférer à:
Bernier, Lucien,
le permis no M-207755-001 qu'elle détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-21900
M-202676 D-3
M 202676-001
FLEISHER, ROBERT,
5000 St-Kevin
Montréal, (Qué.)
H3W 1P4
M 207872-001
VOUVOUSSIRAS, CONSTANTIN,
8379 Querbes app. 3
Montréal, (Qué.)
H3N 2C6

Demande de transfert: Fleisher, Robert, demande à la Commission de transférer à:
Vouvoussiras, Constantin,
le permis no M-202676-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-21901
M-205780-D-1
M-205780-001
SEGUIN, ROBERT
227 Ste-Anne
Ste-Anne-de-Bellevue (Qué.)
H9X 1N6
M-200645-002
LEVY, JACQUES
1251, 100e Avenue
Chomedey, (Laval), (Qué.)
H7W 4A4

Demande de transfert: Séguin, Robert, demande à la Commission de transférer à:
Levy, Jacques,
le permis no M-205780-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-12 ouest de Montréal.

Rôle M-21902
M-201033 D-2
M-201033
BELANGER, ARTHUR
290 Scott
Châteauguay. (Qué.)
J6J 4H8
M-207886-001
JABOURIAN, NICHAN
7705 De l'Acadie
Montréal, (Qué.)
H3N 2V9

Demande de transfert: Bélanger, Arthur, demande à la Commission de transférer à:
Jabourian, Nichan,
le permis no M-201033-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-12 ouest de Montréal.

Rôle M-21903
M-203923 D-28
M-203923-006
BOISVERT TAXIS INC.
6415 Chabot
Montréal, (Qué.)
H2G 2T3
M-207334-002
DORANTE,
CHARLES GERARD
4240 Pierre-de-Coubertin
app. 11
Montréal, (Qué.)
H1V 1A4

Demande de transfert: Boisvert Taxis Inc., demande à la Commission de transférer à:
Dorante, Charles-Gérard,
le permis no M-203923-006 qu'elle détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-21904
M-203923 D-33
M-203923-010
BOISVERT TAXIS INC.
6415 Chabot
Montréal, (Qué.)
H2G 2T3
M-207911-001
HIGGINS, JEANNINE, MME,
57 Place Fabre
Dollard-des-Ormeaux, (Qué.)

Demande de transfert: Boisvert Taxis Inc., demande à la Commission de transférer à:
Higgins, Jeannine, Mme,
le permis no M-203923-010 qu'elle détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-21905
M-203013 D-26
M-203013-008-011-012
LALIBERTE, LEO
7604 St-Denis
Montréal, (Qué.)
H2R 2E6
M-200140-013-014-015
CERAT, GILLES
9 Guilbault
Laval-des-Rapides,
Laval, (Qué.)
H7N 4N2

Demande de transfert: Laliberté, Léo, demande à la Commission de transférer à:
Cerat, Gilles,
les permis no M-203013-008-011-012 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-21906
M-202251 D-2
M-202251-001
DUROCHER, FERNAND
6755 l'Assomption
Montréal, (Qué.)
H1T 2N4
M-207907-001
ROBILLARD, JULIEN
8715 Marjolaine
St-Léonard, (Qué.)
H1R 2H4

Demande de transfert:
Durocher, Fernand, demande à la Commission de transférer à:
Robillard, Julien,
le permis no M-202251-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-21907
M-201997 D-16
M-201997-016
GARAI, SANDOR
5761 Honoré-de-Balzac app. 1202
Montréal, (Qué.)
H4W 1T3
M-207912-001
KERI, BELA
3774 Addington
Montréal, (Qué.)
H4A 3G7

Demande de transfert:
Garai, Sandor, demande à la Commission de transférer à:
Keri, Bela,
le permis no M-201997-016 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-21908
M-202879 D-11
M-202879-003-005-006
TAXI MOREAU INC.
1742 Leprohon
Montréal, (Qué.)
H4E 1P2

Moreau Taxi Inc., introduite à la Commission une requête pour autorisation de changement de contrôle conformément à l'article 39 de la Loi des transports.

Les actionnaires actuels sont:

Laplante, Guy	149 actions ordinaires
Decoste, Elzéar	149 actions ordinaires
Decoste, Micheline	1 action ordinaire
Decoste, Pierrette	1 action ordinaire

Les actionnaires éventuels sont:

Plante, Réjean	75 actions ordinaires
Robert, André	75 actions ordinaires
Chabot, Paul	75 actions ordinaires
Gosselin-Leblanc, Raymonde, Mme	75 actions ordinaires

Rôle M-21909
M-207582 D-1
M-207582-001
GODON, GERALD
28 Courbe Voie
C.P. 276
Angers, (Papineau) (Qué.)
J0X 1B0

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans la région d'Angers 07 7522 VL comprenant Angers.

Rôle M-21910
M-207659 D-1
M-207659-001
LAPLANTE, REJEAN
203 Pierre-Laporte
Buckingham, (Papineau) (Qué.)
J8L 1W5

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans la région de Buckingham 07 7518 V comprenant Buckingham.

Rôle M-21947
25941-V D-1
(Tremblay, Yvan)
TRANSPORT YVAN TREMBLAY ENRG.
7421. 2e Avenue, ville St-Michel,
Montréal, (Qué.) H2A 3H1
Voiturier-remorqueur
DAY & ROSS LIMITED
Saint-John, New Brunswick
Voiturier-roulier

Voiturier-remorqueur:
Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:
Transport restreint — remorquage seulement — contrat —
Transport par remorquage, pour tirer les remorques vides ou chargées de la requérante conjointe, Day & Ross Limited, détentrice du permis 14556-V, qui agira comme voiturier-roulier.
Ce service sera effectué en vertu de toutes les clauses du permis 14556-V du roulier précité.

Rôle M-21949
25962-V D-1
TRANSPORT ANDRE BOUCHER ENRG.
(Boucher, André)
C.P. 159, Côteau-du-Lac,
(Soulanges) (Qué.) J0P 1B0
Voiturier-remorqueur
DAY & ROSS LIMITED
Saint-John, New Brunswick
Voiturier-roulier

Voiturier-remorqueur:
Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:
Transport restreint — remorquage seulement — contrat —
Transport par remorquage, pour tirer les remorques vides ou chargées de la requérante-conjointe, Day & Ross Limited, détentrice du permis 14556-V, qui agira comme voiturier-roulier.
Ce service sera effectué en vertu de toutes les clauses du permis 14556-V du roulier précité.

Rôle M-21950
25960-V D-1
TRANSPORT SERGE VANASSE ENRG.
295 rue de l'Eglise, Ste-Rosalie,
(St-Hyacinthe) (Qué.) J0H 1X0
Voiturier-remorqueur
DAY & ROSS LIMITED
Saint-John, New Brunswick
Voiturier-roulier

Voiturier-remorqueur:
Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:
Transport restreint — remorquage seulement — contrat —
Transport par remorquage, pour tirer les remorques vides ou chargées de la requérante-conjointe, Day & Ross Limited, détentrice du permis 14556-V, qui agira comme voiturier-roulier.
Ce service sera effectué en vertu de toutes les clauses du permis 14556-V du roulier précité.

Rôle M-21951
25959-V D-1
TRANSPORT JERRY DZINDZIO ENRG.
(Dzindzio, Jerry)
6678 rue Jeanne-Mance, Montréal,
(Qué.) H2V 4L2
Voiturier-remorqueur
DAY & ROSS LIMITED
Saint-John, New Brunswick
Voiturier-roulier.

Voiturier-remorqueur:
Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:
Transport restreint — remorquage seulement — contrat —
Transport par remorquage, pour tirer les remorques vides ou chargées de la requérante-conjointe, Day & Ross Limited, détentrice du permis 14556-V, qui agira comme voiturier-roulier.
Ce service sera effectué en vertu de toutes les clauses du permis 14556-V du roulier précité.

Rôle M-21952
25958-V D-1
TRANSPORT GUY REMY ENRG.
(Remy, Guy)
3515 rue Petit, St-Hubert,
(Taillon) (Qué.) J3Y 3J2
Voiturier-remorqueur
DAY & ROSS LIMITED
Saint-John, New Brunswick
Voiturier-roulier

Voiturier-remorqueur:
Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:
Transport restreint — remorquage seulement — contrat —
Transport par remorquage, pour tirer les remorques vides ou chargées de la requérante-conjointe, Day & Ross Limited, détentrice du permis 14556-V, qui agira comme voiturier-roulier.
Ce service sera effectué en vertu de toutes les clauses du permis 14556-V du roulier précité.

Rôle M-21953
25957-V D-1
TRANSPORT RICHARD POULIN ENRG.
(Poulin, Richard)
1070 rue Montarville, app. 107,
Boucherville,
(Chambly) (Qué.) J4B 5V9
Voiturier-remorqueur
DAY & ROSS LIMITED
Saint-John, New-Brunswick
Voiturier-roulier

Voiturier-remorqueur:
Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:
Transport restreint — remorquage seulement — contrat —
Transport par remorquage, pour tirer les remorques vides ou chargées de la requérante-conjointe, Day & Ross Limited, détentrice du permis 14556-V, qui agira comme voiturier-roulier.
Ce service sera effectué en vertu de toutes les clauses du permis 14556-V du roulier précité.

Rôle M-21956
25956-V D-1
TRANSPORT RENALD SIMONEAU ENRG.
(Simoneau, Renald)
168 rue Heneker, Sherbrooke,
(Sherbrooke) (Qué.)
J1J 3G4
Voiturier-remorqueur
DAY & ROSS LIMITED
Saint-John, New Brunswick
Voiturier-roulier

Voiturier-remorqueur:
Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:
Transport restreint — remorquage seulement — contrat —
Transport par remorquage, pour tirer les remorques vides ou chargées de la requérante-conjointe, Day & Ross Limited, détentrice du permis 14556-V, qui agira comme voiturier-roulier.
Ce service sera effectué en vertu de toutes les clauses du permis 14556-V du roulier précité.

Rôle M-21957
25955-V D-1
TRANSPORT PIERRE DURAND ENR.
(Durand, Pierre)
21 rue Longpré, Joliette,
(Joliette) (Qué.)
J6E 4V1
Voiturier-remorqueur
DAY & ROSS LIMITED
Saint-John, New Brunswick
Voiturier-roulier

Voiturier-remorqueur:
Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:
Transport restreint — remorquage seulement — contrat —
Transport par remorquage, pour tirer les remorques vides ou chargées de la requérante-conjointe, Day & Ross Limited, détentrice du permis 14556-V, qui agira comme voiturier-roulier.
Ce service sera effectué en vertu de toutes les clauses du permis 14556-V du roulier précité.

Rôle M-21958
25954-V D-1
TRANSPORT CLEMENT GRONDIN ENRG.
(Grondin, Clément)
832 rue Decelles,
Montréal, (Qué.)
Voiturier-remorqueur
DAY & ROSS LIMITED
Saint-John, New Brunswick
Voiturier-roulier

Voiturier-remorqueur:
Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:
Transport restreint — remorquage seulement — contrat —
Transport par remorquage, pour tirer les remorques vides ou chargées de la requérante-conjointe, Day & Ross Limited, détentrice du permis 14556-V, qui agira comme voiturier-roulier.
Ce service sera effectué en vertu de toutes les clauses du permis 14556-V du roulier précité.

Rôle M-21959
25953-V D-1
TRANSPORT NORMAND BORDAGE ENRG.
(Bordage, Normand)
2200 rue Daniel,
app. 4, Longueuil,
(Chambly) (Qué.)
J4J 3N6
Voiturier-remorqueur
DAY & ROSS LIMITED
Saint-John, New Brunswick
Voiturier-roulier

Voiturier-remorqueur:
Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:
Transport restreint — remorquage seulement — contrat —
Transport par remorquage, pour tirer les remorques vides ou chargées de la requérante-conjointe, Day & Ross Limited, détentrice du permis 14556-V, qui agira comme voiturier-roulier.
Ce service sera effectué en vertu de toutes les clauses du permis 14556-V du roulier précité.

Rôle M-21960
25952-V D-1
TRANSPORT FLORENT LEPAGE ENRG.
(Lepage, Florent)
2900 rue Truteau,
app. 410 Longueuil,
(Chambly) (Qué.)
J4L 1H5
Voiturier-remorqueur
DAY & ROSS LIMITED
Saint-John, New Brunswick
Voiturier-roulier

Voiturier-remorqueur:
Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:
Transport restreint — remorquage seulement — contrat —
Transport par remorquage, pour tirer les remorques vides ou chargées de la requérante-conjointe, Day & Ross Limited, détentrice du permis 14556-V, qui agira comme voiturier-roulier.
Ce service sera effectué en vertu de toutes les clauses du permis 14556-V du roulier précité.

Rôle M-21981
25951-V D-1
TRANSPORT JEAN-PAUL GRONDIN ENRG.
(Grondin, Jean-Paul)
2805 rue St-Pierre,
St-Hyacinthe,
(St-Hyacinthe) (Qué.)
J2S 2X4
Voiturier-remorqueur
DAY & ROSS LIMITED
Saint-John, New Brunswick
Voiturier-roulier

Voiturier-remorqueur:
Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:
Transport restreint — remorquage seulement — contrat —
Transport par remorquage, pour tirer les remorques vides ou chargées de la requérante-conjointe, Day & Ross Limited, détentrice du permis 14556-V, qui agira comme voiturier-roulier.
Ce service sera effectué en vertu de toutes les clauses du permis 14556-V du roulier précité.

Rôle M-21983
25950-V D-1
TRANSPORT ROLLAND DESHAIES ENRG.
(Deshaies, Rolland)
328, De Jumonville,
Boucherville,
(Chambly) (Qué.)
J4B 1K2
Voiturier-remorqueur
DAY & ROSS LIMITED
Saint-John, New Brunswick
Voiturier-roulier

Voiturier-remorqueur:
Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:
Transport restreint — remorquage seulement — contrat —
Transport par remorquage, pour tirer les remorques vides ou chargées de la requérante-conjointe, Day & Ross Limited, détentrice du permis 14556-V, qui agira comme voiturier-roulier.
Ce service sera effectué en vertu de toutes les clauses du permis 14556-V du roulier précité.

Rôle M-21984
25949-V D-1
TRANSPORT JEAN-GUY PERREAULT ENRG.
(Perreault, Jean-Guy)
124, 5e Avenue,
Ville St-Pierre,
Montréal, (Qué.)
H8R 1P2
Voiturier-remorqueur
DAY & ROSS LIMITED
Saint-John, New Brunswick
Voiturier-roulier

Voiturier-remorqueur:
Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:
Transport restreint — remorquage seulement — contrat —
Transport par remorquage, pour tirer les remorques vides ou chargées de la requérante-conjointe, Day & Ross Limited, détentrice du permis 14556-V, qui agira comme voiturier-roulier.
Ce service sera effectué en vertu de toutes les clauses du permis 14556-V du roulier précité.

Rôle M-21985
25948-V D-1
TRANSPORT ANDRE VALLIERES ENRG.
(Vallières, André)
5708 rue Faribault, Rock Forest,
(Sherbrooke) (Qué.)
J0B 2J0
Voiturier-remorqueur
DAY & ROSS LIMITED
Saint-John, New Brunswick
Voiturier-roulier

Voiturier-remorqueur:
Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:
Transport restreint — remorquage seulement — contrat —
Transport par remorquage, pour tirer les remorques vides ou chargées de la requérante-conjointe, Day & Ross Limited, détentrice du permis 14556-V, qui agira comme voiturier-roulier.
Ce service sera effectué en vertu de toutes les clauses du permis 14556-V du roulier précité.

Rôle M-21986
25947-V D-1
TRANSPORT JEAN-GUY GIGUERE ENRG.
(Giguère, Jean-Guy)
3320 rue Evelyn, Verdun,
(Qué.) H4G 1N9
Voiturier-remorqueur
DAY & ROSS LIMITED
Saint-John, New Brunswick
Voiturier-roulier

Voiturier-remorqueur:
Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:
Transport restreint — remorquage seulement — contrat —
Transport par remorquage, pour tirer les remorques vides ou chargées de la requérante-conjointe, Day & Ross Limited, détentrice du permis 14556-V, qui agira comme voiturier-roulier.
Ce service sera effectué en vertu de toutes les clauses du permis 14556-V du roulier précité.

Rôle M-21987
25946-V D-1
TRANSPORT ALAIN BELLEHUMEUR ENR.
(Bellehumeur, Alain)
1548 rue Lépine, Joliette,
(Joliette) (Qué.)
J6E 4B6
Voiturier-remorqueur
DAY & ROSS LIMITED
Saint-John, New Brunswick
Voiturier-roulier

Voiturier-remorqueur:
Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:
Transport restreint — remorquage seulement — contrat —
Transport par remorquage, pour tirer les remorques vides ou chargées de la requérante-conjointe, Day & Ross Limited, détentrice du permis 14556-V, qui agira comme voiturier-roulier.
Ce service sera effectué en vertu de toutes les clauses du permis 14556-V du roulier précité.

Rôle M-21988
25945-V D-1
TRANSPORT CLAUDE DAGENAIS ENRG.
(Dagenais, Claude)
77, rue Laplante, St-Constant,
(Laprairie) (Qué.)
J0L 1X0
Voiturier-remorqueur
DAY & ROSS LIMITED
Saint-John, New Brunswick
Voiturier-roulier

Voiturier-remorqueur:
Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:
Transport restreint — remorquage seulement — contrat —
Transport par remorquage, pour tirer les remorques vides ou chargées de la requérante-conjointe, Day & Ross Limited, détentrice du permis 14556-V, qui agira comme voiturier-roulier.
Ce service sera effectué en vertu de toutes les clauses du permis 14556-V du roulier précité.

Rôle M-21989
25944-V D-1
TRANSPORT CLAUDE BEAUDOIN ENR.
(Beaudoin, Claude)
774 rue Papineau, Joliette,
(Joliette) (Qué.)
J6E 2L5
Voiturier-remorqueur
DAY & ROSS LIMITED
Saint-John, New Brunswick
Voiturier-roulier

Voiturier-remorqueur:
Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:
Transport restreint — remorquage seulement — contrat —
Transport par remorquage, pour tirer les remorques vides ou chargées de la requérante-conjointe, Day & Ross Limited, détentrice du permis 14556-V, qui agira comme voiturier-roulier.
Ce service sera effectué en vertu de toutes les clauses du permis 14556-V du roulier précité.

Rôle M-21990
25943-V D-1
TRANSPORT ROGER GUILLEMETTE ENRG.
(Guillemette, Roger)
227 rue St-Joseph, Asbestos,
(Richmond) (Qué.)
J1T 2G5
Voiturier-remorqueur
DAY & ROSS LIMITED
Saint-John, New Brunswick
Voiturier-roulier

Voiturier-remorqueur:
Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:
Transport restreint — remorquage seulement — contrat —
Transport par remorquage, pour tirer les remorques vides ou chargées de la requérante-conjointe, Day & Ross Limited, détentrice du permis 14556-V, qui agira comme voiturier-roulier.
Ce service sera effectué en vertu de toutes les clauses du permis 14556-V du roulier précité.

Rôle M-21991
25942-V D-1
TRANSPORT JEAN LAPLANTE ENRG.
(Laplante, Jean)
388 rue Bois-Brillant,
McMasterville,
(Verchères) (Qué.)
J3G 5A6
Voiturier-remorqueur
DAY & ROSS LIMITED
Saint-John, New Brunswick
Voiturier-roulier

Voiturier-remorqueur:
Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:
Transport restreint — remorquage seulement — contrat —
Transport par remorquage, pour tirer les remorques vides ou chargées de la requérante conjointe, Day & Ross Limited, détentrice du permis 14556-V, qui agira comme voiturier-roulier.
Ce service sera effectué en vertu de toutes les clauses du permis 14556-V du roulier précité.

Rôle Q-3590
Q-700,078
277-N D.1
LA SOCIETE DE GESTION M.B.M. DE PERCE INC.
Case postale 169
Percé (Gaspé-Sud)
(Qué.)
G0C 2L0

Nouvelle publication remplaçant celle publiée dans le no 21 en date du 24-5-1975:
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'émission d'un permis pour transport de passagers par eau, se lisant comme suit:
Service de bateau-taxi:
Service de location de bateaux rapides (Speed-boats) avec opérateur, sur une base de tarif horaire
1. Type de bateau: « speed-boat » —
2. Secteur: secteur de l'arrondissement naturel de Percé avec départ du quai de Percé —
3. Tarif: $25 l'heure pour la location de l'embarcation et les services de l'opérateur —
Service traversier & croisière:
1. Service horaire toutes les deux (2) heures de Percé à Coin du Banc, distance 6 milles:
Percé: 8.00 a.m. à 8.00 p.m.
Coin du Banc: 9.00 a.m. à 9.00 p.m.
2. Service régulier de Percé à L'Anse-à-Beaufils
Tarif: $3 par passager.
La requérante dépose à titre de cautionnement avec la présente requête un chèque certifié en conformité des règles de pratique de la Commission des transports du Québec.
Pourquoi, la requérante prie respectueusement la Commission des transports du Québec d'autoriser l'émission du permis ci-haut décrit, dont l'émission est justifiée par l'intérêt public en considération du développement touristique de la région de Percé.

Rôle Q-10388
5454-V-1-D
(Q-503,708)
ADRIEN LACHANCE TRANSPORT ENRG.
(LACHANCE, ADRIEN)
10,953, boulevard Ste-Anne
Beaupré
(Montmorency), (Qué.)
G0A 1E0

Amendement à la requête Q-10388:
1. Requête originale: Q-10388, G.O.Q. no 6 du 12-02-77, page 1510, dossier 5454-V-1-D (Q-503,708-D-002)
requête suivant l'article 12.77 1) *b*) du Règlement 12
2. Requête amendée (25-05-77):
Le requérant déclare se prévaloir des dispositions de l'article 12.77 1) *a*) du Règlement 12 au lieu de l'article 12.77 1) *b*) du Règlement 12.

Rôle Q-12321
Q-500633-3-D
CASTONGUAY, LOUIS GEORGES
St-Alexandre
(Kamouraska) (Qué.)
G0L 2G0
Q-506101-1-D
GAGNE, MARC
406, route du Fleuve
Notre-Dame-du-Portage
(Kamouraska) (Qué.)
G0L 1T0

Demande de transfert:
Castonguay, Louis-Georges, demande à la Commission de transférer à:
Gagné, Marc
406, route du Fleuve
Notre-Dame-du-Portage
(Kamouraska) (Qué.)
G0L 1T0
le permis Q-500633-D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 3, catégorie Artisan.

Rôle Q-12322
26061-V-2-D
MAILHOT, ARMAND
Rang 5,
C.P. 382,
Normandin,
(Lac St-Jean-Ouest), (Qué.)
G0W 2E0
et
8077-V
TRANSPORT BRAZEAU INC.
BRAZEAU TRANSPORT INC.
2725, Dalton,
Ste-Foy (Qué.)
G1T 3T1

Nouvelle demande:
Le requérant, Armand Mailhot, s'adresse à la Commission des transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de tirer les remorques vides ou chargées sur les clauses *lll*), *mmm*), *nnn*), *vvv*), *yyy*), *jjjj*), *xxxx*), *ooooo*), *ppppp*), et *qqqqq*) du permis 8077-V de Transport Brazeau Inc./Brazeau Transport Inc., laquelle fait une demande de permis de courtier réciproque.

Rôle Q-12323
7737-V-36-D
BELLECHASSE TRANSPORT INC.
3600 boulevard Hamel,
Québec, (Qué.)
G2E 2G7
Requérant tiré
et
24845-V
GUILLOT, CLAUDE
Requérant tireur

Suppression totale de service:
Conformément aux dispositions de l'Article 2.72.8 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, le tiré ci-dessus mentionné demande l'annulation de son permis de tiré connexe au permis de tireur ci-après mentionné:

24845-V
Guillot, Claude,
15, rue Verdun,
Lévis,
(Lévis), (Qué.)

Rôle Q-12324
Q-501102-4-D
ROUSSEAU, CAMILLE
2097, boulevard Père-Lelièvre
Duberger (Qué.)
G1P 2X2
Q-506104-1-D
BENOIT, ROSAIRE
295, 25e Rue
Québec, (Qué.)
G1L 1V8

Demande de transfert:
Rousseau, Camille, demande à la Commission de transférer à:

Benoit, Rosaire,
295, 25e Rue
Québec (Qué.)
G1L 1V8

le permis Q-501102-D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 3, catégorie Artisan.

Rôle Q-12326
Q-503715-2-D
MATHIEU, VALMONT
B.P.Langevin
Ste-Justine
(Dorchester) (Qué.)

Demande de permis:
Le requérant demande à la Commission un permis de camionnage en vrac, dans la région 3, catégorie Entrepreneur, pour le transport de toutes les matiètres en vrac.

Rôle Q-12327
Q-506107-1-D
LANDRY, NORMAND
Pointe Parent
(Saguenay) (Qué.)

Nouvelle demande:
Le requérant qui se prévaut de l'article 12.14, demande à la Commission, un permis de camionnage en vrac, dans la région 9, catégorie Entrepreneur, pour le transport de toutes les matières en vrac.

Rôle Q-12328
Q-506108-1-D
TREMBLAY, EUGENE
390, St-Alphonse
St-Bruno
(Lac St-Jean) (Qué.)
G0W 2L0

Nouvelle demande:
Le requérant qui possédait un camion immatriculé au 14 avril 1972, demande à la Commission un permis de camionnage en vrac, dans la région 2, catégorie Entrepreneur, pour le transport de toutes les matières en vrac.

Rôle Q-12329
Q-505277-2-D
ROBERT CYR ENR.
(Cyr Robert)
586 des Erables
St-Elzéar
(Beauce) (Qué.)
G0S 2J0

Nouvelle demande:
Le requérant demande à la Commission, un permis de camionnage en vrac, dans la région 3, catégorie Entrepreneur, pour le transport de toutes les matières en vrac.

Rôle Q-12330
Q-505634-2-D
COUTU, RENE
27, Durand
Loretteville (Qué.)
G2B 2A2

Nouvelle demande:
Le requérant demande à la Commission un permis de camionnage en vrac, dans la région 3, catégorie Entrepreneur, pour le transport de toutes les matières en vrac.

Rôle Q-12331
Q-503942-2-D
TANGUAY, GUY
Gérardville
(Roberval) (Qué.)
G0W 1R0
Q-506103-1-D
TREMBLAY, MARCEL
173, de l'Eglise
Normandin
(Roberval) (Qué.)
G0W 2E0

Demande de transfert:
Tanguay, Guy, demande à la Commission de transférer à:
Tremblay, Marcel
173, de l'Eglise
Normandin
(Roberval) (Qué.)
G0W 2E0
le permis Q-503942-D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 2, catégorie Artisan.

Rôle Q-12334
Q-503464-4-D
LESSARD, LIONEL
2940, Côte Richelieu
Trois-Rivières Ouest
(St-Maurice) (Qué.)
G8Z 3Y8
Q-505853-2-D
JANVIER, JEAN-GUY
910, des Erables
Pointe-du-Lac
(Trois-Rivières) (Qué.)
G0X 1Z0

Demande de transfert:
Lessard, Lionel, demande à la commission de transférer à:
Janvier, Jean-Guy
910, des Erables
Pointe-du-Lac
(Trois-Rivières) (Qué.)
G0X 1Z0
le permis Q-503464-D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 4, catégorie Entrepreneur.

Rôle Q-12335
Q-502198-4-D
C.U.O.Q. CONSTRUCTION LTEE
C.P. 603, Matane
(Matane) (Qué.)
G4M 1V6
Q-500334-7-D
D'ASTOUS YVON
St-Damasse
(Matane) (Qué.)
J0H 1J0

Demande de transfert:
C.U.O.Q. Construction Ltée. demande à la Commission de transférer à:
D'Astous, Yvon
St-Damasse
(Matane) (Qué.)
J0H 1J0
le permis Q-502198-D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 1, catégorie Entrepreneur.

Rôle Q-12336
Q-502403-2-D
FORTIER, RAYNALD
St-Malachie
(Dorchester) (Qué.)
G0R 3N0
Q-506083-1-D
FORTIER, REAL
669, avenue Principale
St-Malachie
(Dorchester) (Qué.)
G0R 3P0

Demande de transfert:
Fortier, Raynald, demande à la Commission de transférer à:
Fortier, Réal,
669, avenue Principale
St-Malachie
(Dorchester) (Qué.)
G0R 3P0
le permis Q-502403-D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 3, catégorie Entrepreneur.

Rôle Q-12337
Q-501086-2-D
DESAULNIERS, JEAN-MARIE
1410, Principale
St-Roch-de-Mékinac
(Laviolette) (Qué.)
G0X 2E0

Demande de suppression selon l'article 2.72.8:
Le requérant demande à la Commission la suppression totale de son permis Q-501086-D-001.

Rôle Q-12338
Q-506110-1-D
ARTHUR SIMARD ENTREPRENEUR
230 boulevard Thibault
Grandes-Bergeronnes
(Saguenay) (Qué.)
G0T 1G0

Demande de permis:
Le requérant qui possédait un camion au 14 avril 1972, demande à la Commission un permis de camionnage en vrac dans la région 9, catégorie Entrepreneur, pour le transport de toutes les matières en vrac.

Rôle Q-12342
Q-506118-1-D
AUBERT, ALONZO
1675, Principale
St-Gilles
(Lotbinière) (Qué.)
G0S 2P0

Nouvelle demande:
Le requérant qui possédait camion immatriculé au 14 avril 1972, demande à la Commission un permis de camionnage en vrac, dans la région 3, catégorie Entrepreneur, pour le transport de toutes les matières en vrac énumérées à l'article 12.1 par. *b*) sauf les item vii) ix) et xii).

Rôle Q-12343
Q-505511-7-D
KEE CO. INC.
245 St-Jean-Baptiste
Villeneuve
(Montmorency) (Qué.)
G1C 3K7

Nouvelle demande:
La requérante demande à la Commission un permis de camionnage en vrac, dans la région 3, catégorie Entrepreneur, pour le transport de neige et de glace.

Rôle Q-12344
Q-505511-8-D
KEE CO. INC.
245 St-Jean-Baptiste
Villeneuve
(Montmorency) (Qué.)
G1C 3K7

Nouvelle demande:
La requérante demande à la Commission un permis de camionnage en vrac, dans la région 3, catégorie Entrepreneur, pour le transport de neige et de glace.

Rôle Q-12345
Q-505511-9-D
KEE CO. INC.
245 St-Jean-Baptiste
Villeneuve
(Montmorency) (Qué.)
G1C 3K7

Nouvelle demande:
La requérante demande à la Commission un permis de camionnage en vrac, dans la région 3, catégorie Entrepreneur, pour le transport de neige et de glace.

Rôle Q-12346
Q-505511-10-D
KEE CO. INC.
245 St-Jean-Baptiste
Villeneuve
(Montmorency) (Qué.)
G1C 3K7

Nouvelle demande:
La requérante demande à la Commission un permis de camionnage en vrac, dans la région 3, catégorie Entrepreneur, pour le transport de neige et de glace.

Rôle Q-12347
Q-505511-11-D
KEE CO. INC.
245 St-Jean-Baptiste
Villeneuve
(Montmorency) (Qué.)
G1C 3K7

Nouvelle demande:
La requérante demande à la Commission un permis de camionnage en vrac, dans la région 3, catégorie Entrepreneur, pour le transport de neige et de glace.

Rôle Q-12348
Q-505511-12-D
KEE CO. INC.
245 St-Jean-Baptiste
Villeneuve
(Montmorency) (Qué.)
G1C 3K7

Nouvelle demande:
La requérante demande à la Commission un permis de camionnage en vrac, dans la région 3, catégorie Entrepreneur, pour le transport de neige et de glace.

Rôle Q-12349
Q-200064-2-D
JEAN, GASTON
1, Des Becs Scies
Parc Ferland Sept-Iles
G4S 1J7
BERTRAND DESROSIERS
(Desrosiers, Bertrand)
3, Michaud
Sept-Iles (Qué.)
G4R 1G9

Demande de transfert:
Jean, Gaston, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à:

Bertrand Desrosiers
(Desrosiers, Bertrand)
3, Michaud
Sept-Iles
G4R 1G9

le permis no Q-200064-001 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Sept-Iles A-53.

Rôle Q-12350
Q-700, 011-2-D TF
TRAVERSE LOTBINIERE DESCHAMBAULT
B.P. Vieille Eglise
Lotbinière, (Lotbinière) (Qué.)

La requérante demande l'autorisation de modifier ses tarifs actuels pour qu'ils se lisent à l'avenir comme suit:

Passagers	$ 1.00
Automobile	$ 5.00 passagers inclus
Camion 6 roues	$ 8.00
Camion 10 roues	$10.00
Semi-trailer	$15.00
Autobus	$15.00 passagers inclus
Camionnette	$ 6.00
Moto	$ 2.50

N.B.: Nonobstant les tarifs ci-haut mentionés, la charge minimum pour la traverse d'un seul véhicule sera de $10.00

Rôle Q-12351
2290-V 6-D TF
LAPLANTE, CLAUDE
Rang Ste-Anne
Ste-Perpétue
(Nicolet) (Qué.)

Le requérant demande l'autorisation d'augmenter ses tarifs pour le transport général, permis 2290-V.
Les tarifs sont les suivants:

	Taux actuel	Taux proposé
a) Service local		
Par heure, camion et chauffeur	$17.00	$25.00
Par heure pour aides	$ 3.50	$ 5.00
b) Rayon de 30 milles		
Chargement et déchargement		
Camion et chauffeur par heure	$17.00	$25.00
Aides additionnelles chacun par heure	$ 3.50	$ 5.00
Du point de départ à destination et retour par mille	$ 0.50	$ 0.75
c) La Visitation, Ste-Monique, La Baie St-Elphège à Montréal et retour.		

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec, l'autorisation d'augmenter ses taux de 12% pour le transport des marchandises en vertu de son permis ee90-V, les quantités A à E incluses.

Rôle Q-12354
13963-V-29-D
SPEEDWAY EXPRESS LTD.
3600, boulevard Wilfrid-Hamel,
Québec.
G2E 2G7
Requérant-tiré
24235-V
YVON TRANSPORT ENRG.,
24845-V
GUILLOT, CLAUDE,
24994-V
VOUTOR, H. JOSEPH,
Requérants-tireurs

Suppression totale de services:
Conformément aux dispositions de l'article 2.72.8 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, le tiré ci-dessus mentionné demande l'annulation de ses permis de tiré connexes aux permis des tireurs ci-après mentionnés:

Yvon Transport Enrg., 24235-V
(Yvon de Grand'Maison),
6845, 26e Avenue, app. 15,
Rosemont, Montréal.

Guillot, Claude, 24845-V
15, rue Verdun,
Lévis,
(Lévis), (Qué.)

Voutor, H. Joseph, 24994-V
3600, boulevard Hamel,
Québec.
G2E 2G7
Adresse du domicile:
Jacksonville,
R.R. 6,
Woodstock, N.B.

Rôle Q-12355
24831-V-1-D
FILIATREAULT, MAURICÉ
253, rue Rhéaume
Rouyn, (Qué.)

Demande de correction.
Requête en correction de la décision MCR-2787 du 3 juin 1976, dossier 6793-V-DS-1

Rôle Q-12356
5427-V-26-D
RIMOUSKI TRANSPORT LIMITEE,
377, 2ième Rue est,
Rimouski,
(Rimouski), (Qué.)
G5L 7B9
Requérant-tiré
24845-V
GUILLOT, CLAUDE,
Requérant-tireur

Suppression totale de service:
Conformément aux dispositions de l'article 2.72.8 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, le tiré ci-dessus mentionné demande l'annulation de son permis de tiré connexe au permis de tireur ci-après mentionné:

24845-V
Guillot, Claude,
15, rue Verdun,
Lévis,
(Lévis), (Qué.)

Rôle Q-12357
8077-V-17-D
TRANSPORT BRAZEAU INC./ BRAZEAU TRANSPORT INC.
380, rue Burke
Rouyn, (Qué.)
J9X 3V3
Siège social:
2725, Dalton
Ste-Foy, (Qué.)
G1T 3T1

Demande de correction:
Requête en correction de la codification administrative des décisions en vigueur le 26 janvier 1977.

Rôle Q-12358
6632-V-1-D
ROBERGE, ROLAND,
(décédé),
849, avenue Murray,
Québec, (Qué.)
G1S 3B2

Suppression totale de service:
Conformément aux dispositions de l'article 2.72.8 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, l'héritière légal de feu Roland Roberge, demande l'annulation du permis de transport no 6632-V que détenait ce dernier, savoir:
Transport restreint — service local — contrat —
Québec et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas 5 milles des limites de ladite ville, pour le transport de marchandises pour le compte de: Pharmacie Guay, Pharmacie Lachance et Pharmacie Grande-Allée Enr.

Rôle Q-12359
23654-V-9-D
ARCAND & ARCAND INC.,
351 est, 1re Avenue,
Amos,
(Abitibi), (Qué.)
J9T 1H6

Modification de permis:
La requérante, détentrice du permis 23654-V, demande à la Commission des transports du Québec d'annuler la condition numéro 1 rattachée à son permis, laquelle condition se lit comme suit:
1. Ce permis est valide en autant que les actionnaires majoritaires de Arcand & Arcand Inc. et Harricana Métal Inc. seront les mêmes.

Rôle Q-12377
Q-505080-3-D
BELANGER, MARCEL
C.P. 75, St-Marcel
(L'Islet) (Qué.)
G0R 3R0
Q-506112-1-D
MICHEL PICARD ENR.
(Picard Michel)
St-Philémon
(Bellechasse) (Qué.)
G0R 4A0

Demande de transfert:
Bélanger, Marcel, demande à la Commission de transférer à:
Michel Picard Enr.
(Picard, Michel)
St-Philémon
(Bellechasse) (Qué.)
G0R 4A0
le permis Q-505080-D-002 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 3, catégorie Entrepreneur.

Rôle Q-12378
Q-504473-2-D
AUPIN, ELZEAR
Cap-d'Espoir
(Gaspé) (Qué.)
G0C 1G0
Q-506119-1-D
RAIL NEIL
Cap-d'Espoir
(Gaspé) (Qué.)
G0C 1G0

Demande de transfert:
Aupin, Elzéar, demande à la Commission de transférer à:
Rail, Neil
Cap-d'Espoir
(Gaspé) (Qué.)
G0C 1G0
le permis Q-504473-D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 1, catégorie Artisan.

Rôle Q-12379
Q-503293-2-D
LEVESQUE, RICHARD
1204, Poirier, app. 308
C.P. 1412, Mont-Joli
(Rimouski) (Qué.)
G5H 3E8
Changement de région
1 à 9
Nouvelle adresse:
12, 1re rue, Port-Cartier
(Saguenay) (Qué.)
G5B 1E5

Demande de changement de région:
Le requérant qui possède le permis Q-503293-D-001 pour opérer dans la région 1, demande à la Commission de changer de région afin d'effectuer du camionnage en vrac, dans la région 9 catégorie Artisan.
Si le permis lui est délivré le requérant s'établiera à l'adresse suivante:
12, 1re rue
Port-Cartier
(Saguenay) (Qué.)
G5B 1E5

Rôle Q-12380
Q-503219-2-D
GAGNON, PAUL
256, 15e Avenue
Desbiens
(Lac St-Jean) (Qué.)
G0W 1N0
Q-506120-1-D
EXCAVATION G.V. LTD.
614, boulevard du Centenaire
Jonquière (Qué.)
G7X 3B3

Demande de transfert:
Gagnon, Paul, demande à la Commission de transférer à:
Excavation G.V. Ltd.
614, boulevard Centenaire
Jonquière (Qué.)
G7X 3B3
le permis Q-503219-D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 2, catégorie Entrepreneur.

Rôle Q-12381
Q-502899-4-D
PEPIN J.A.
106, Gauvin
Vanier (Qué.)
G1M 1Y2
Q-505856-2-D et 3-D
LES ENTREPRISES J.A. PEPIN & FILS INC.
106, Gauvin
Vanier (Qué.)
G1M 1Y2

Demande de transfert:
Pépin, J.A., demande à la Commission de transférer à:
Les Entreprises J.A. Pépin & Fils Inc.
106, Gauvin
Vanier (Qué.)
G1M 1Y2
le permis Q-502800-D-001 et D-002 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 3, catégorie Entrepreneur.

Rôle Q-12382
Q-506121-1-D
RUSSEL TAYLOR & FILS INC.
870, boulevard du Lac
Lac-Beauport (Qué.)
G0A 2C0

Nouvelle demande:
La requérante se prévalant de l'article 12.14 demande à la Commission un permis de camionnage en vrac, dans la région 3, catégorie Entrepreneur, pour le transport des matières énumérées à l'article 12.1 par. *b*) groupes 1 et 5.

Rôle Q-12383
Q-506121-2-D
RUSSEL TAYLOR & FILS INC.
870, boulevard du Lac
Lac-Beauport (Qué.)
G0A 2C0

Nouvelle demande:
La requérante se prévalant de l'article 12.14 demande à la Commission un permis de camionnage en vrac, dans la région 3, catégorie Entrepreneur, pour le transport des matières énumérées à l'article 12.1 par. *b*) groupes 1 et 5.

Rôle Q-12384
Q-506121-3-D
RUSSEL TAYLOR & FILS INC.
870, boulevard du Lac
Lac-Beauport (Qué.)
G0A 2C0

Nouvelle demande:
La requérante se prévalant de l'article 12.14 demande à la Commission un permis de camionnage en vrac, dans la région 3, catégorie Entrepreneur, pour le transport des matières énumérées à l'article 12.1 par. *b*) groupes 1 et 5.

Rôle Q-12385
Q-506121-4-D
RUSSEL TAYLOR & FILS INC.
870, boulevard du Lac
Lac-Beauport (Qué.)
G0A 2C0

Nouvelle demande:
La requérante se prévalant de l'article 12.14 demande à la Commission un permis de camionnage vrac, dans la région 3, catégorie Entrepreneur, pour le transport des matières énumérées à l'article 12.1 par. *b*) groupes 1 et 5.

Rôle Q-12387
Q-202564-3-D
MAURICE GRENIER ENR.
(Grenier, Maurice)
1145, Lambert
Shawinigan (Qué.)
G9N 4G1

Nouvelle demande:
Le requérant demande à la Commission des transports du Québec un permis de propriétaire de taxi pour l'agglomération de Shawinigan A-42.

Rôle Q-12388
Q-202563-3-D
PIERRE GARCEAU ENRG.
(Garceau, Pierre)
1100, chemin des Erables
St-Gérard-des-Laurentides
G9N 1B2

Nouvelle demande:
Le requérant demande à la Commission des transports du Québec un permis de propriétaire de taxi pour l'agglomération de Shawinigan A-42.

Rôle Q-12389
Q-201084-2-D
L'HEREAULT, CLAUDE
530, boulevard Ste-Anne
Local 125
Beauport (Qué.)
G1E 3L7
et
LUCIEN BELANGER
(Bélanger, Lucien)
181, Hamilton
Québec (Qué.)
G1L 2A7

Demande de transfert:
L'Hereault, Claude, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à:

Lucien Bélanger
(Bélanger, Lucien)
181, Hamilton
Québec (Qué.)
G1L 2A7

le permis no Q-201084-001 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Québec A-36.

Rôle Q-12390
4545-V 11-D TF
TRANSPORT LAVOIE LTEE
659, 118e Rue
Montmorency
(Qué.)
G1C 3J3

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec, pour obtenir l'autorisation d'augmenter ses tarifs de 6% pour le transport de marchandises effectué selon son permis 4545-V.

Rôle Q-12391
7711-V-4-D
MUNGER, YVON
295, rue Paquin,
Duberger, (Qué.)
G1M 2N1
Requérant-tireur
11437-V
L'ISLET EXPRESS INC.
St-Eugène,
(L'Islet), (Qué.)
G0R 1X0
Requérant-tiré

Modification de permis:
Le requérant, Yvon Munger, demande à la Commission des transports du Québec, l'autorisation pour tirer avec son tracteur dûment enregistré les remorques et fardiers du requérant conjoint l'Islet Express Inc., selon les clauses *c*), *e*), *f*), *g*), *i*), *l*), *n*), *o*), et *q*) et le droit additionnel re/clauses *e*), *f*), *g*) et *i*) du permis no 11437-V de cette dernière. L'Islet Express Inc. demande l'autorisation de faire tirer ses remorques et fardiers par le tireur Yvon Munger.

Rôle Q-12392
Q-100,199-1-D
COUVENT NOTRE-DAME DE TOUTES-GRACES
51, rue Déziel
Lévis
(Lévis) (Qué.)
G6V 3T7
Adjudicateur
Q-100,504-3-D
AUTOBUS LEVIS INC.
139, rue Commerciale
Lévis
(Lévis) (Qué.)
G6V 3P4
Adjudicataire

Transport exclusif négocié:
Le requérant demande à la Commission des transports du Québec d'approuver les taux du contrat de transport exclusif négocié avec le transporteur ci-haut mentionné pour les années scolaires 1976-77, 77-78, 78-79.

Circuit	Minimum	Maximum	Moyenne	Contrat
1	11,260	16,732	13,996	16,000

Rôle Q-12397
Q-20,049-1-D
LA LIGUE DE TAXIS DE VAL D'OR INC.
A/S M. Yvon Pellerin, sec.-trés.
1200, 6e Rue
Val-d'Or (Qué.)
G8Y 2X7

Demande de reconnaissance de ligue:
La requérante demande à la Commission des transports du Québec d'être reconnue comme le groupe représentatif des détenteurs de permis de propriétaires de taxi de l'agglomération de Val-d'Or.

Rôle Q-12398
Q-202727-1-D
GEORGES HENRI SYLVESTRE
(Sylvestre, Georges-Henri)
Rivière-au-Renard
(Gaspé) (Qué.)
G0E 2A0

Nouvelle demande:
Le requérant demande à la Commission des transports du Québec un permis de propriétaire de taxi pour l'agglomération de Gaspé A-31.

Rôle Q-12399
Q-202728-1-D
JEAN-YVES SYLVESTRE
(Sylvestre, Jean-Yves)
Rivière-au-Renard
(Gaspé) (Qué.)
G0E 2A0

Nouvelle demande:
Le requérant demande à la Commission des transports du Québec un permis de propriétaire de taxi pour l'agglomération de Gaspé A-31.

Rôle Q-12405
Q-600,362-1-D
58-DYA
AUTOBUS GERMAIN INC.
350, boulevard Lanaudière
Ste-Anne-de-la-Pérade
(Champlain) (Qué.)
G0X 2J0

Nouvelle demande:
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir l'autorisation d'exercer les services suivants:
Service 1:
Location à long terme, de véhicules autres que des véhicules privés pouvant être utilisés comme autobus, par un locataire ayant droit de faire du transport de personnes et dûment autorisé par la loi ou expressément autorisé par la Commission, à prendre à louage de tels véhicules automobiles et à les utiliser dans l'exploitation de son permis;
Service 2:
Location à court terme, de véhicules automobiles de type « autobus d'écoliers » à des transporteurs scolaires liés par contrat au sens du Règlement numéro 11.
Conditions:
Ces services sont sujets aux dispositions de l'Ordonnance générale numéro 2 sur la location des véhicules automobiles.

Rôle Q-12406
Q-1539-A-5-D
AUTOBUS CHEVRETTE INC.
621 rue St-Louis
La Tuque
(Champlain) (Qué.)
G9X 2X8

Demande de modification de permis:
La requérante qui opère divers services en vertu de son permis, demande l'autorisation de donner le service suivant:
Classe:
Service d'autobus.
Service:
Transport des élèves de La Tuque, à destination du C.E.G.E.P. et des écoles privées de Trois-Rivières.
Parcours:
Via route provinciale 155 et 55.
Conditions et restrictions:
1. Ce service est restreint au transport des élèves de La Tuque;
2. Le coût du transport est défrayé par le Comité des parents;
3. Ces voyages auront lieu le dimanche et retour le vendredi;
4. Aucun arrêt en cours de route, sauf par nécessité;
5. Ce permis ne confère aucun des privilèges conférés par l'Ordonnance générale no 17.

Rôle Q-12407
Q-600,131-1-D
(1555-DY & 2276-DYV)
FERLAND & PAQUET INC.
455 avenue Rehel
C.P. 1058
Chandler
(Gaspé) (Qué.)
G0C 1K0

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de donner les services de location de véhicules suivants:
Service 1.
Location à court terme (moins d'un an) de véhicules de promenade au public en général;
Service 2.
Location à long terme (un an et plus) de véhicules de promenade au public en général;
Service 3.
Location à court terme (moins d'un an) de véhicules de commerce et livraison (camions de 1/2 et 3/4 de tonne) au public en général;
Service 4.
Location à long terme (plus d'un an) de véhicules de commerce et livraison (camions de 1/2 et 3/4 de tonne) au public en général.

Rôle Q-12409
1824-V-11-D
LE DEMENAGEUR QUEBECOIS LTEE
1785, route de l'Aéroport
Ste-Foy, (Qué.)
G2E 3L9

Modification de permis:
La partie requérante demande d'ajouter à son permis 1824-V, Transport de Ménages et Ameublements usagés, le service suivant:
Pour le transport de meubles neufs, de fournitures de magasins, bureaux, musées, hôpitaux, institutions et autres établissements ainsi que pour le transport de tous tabulateurs y inclus tous appareils électroniques, tous accessoires, ou équipement faisant partie intégrante ou qui son nécessaires au fonctionnement d'un système complet de traitement de données tels que classeurs, ordinateurs, multiplicateurs, panneaux de contrôle, reproductrices, multiplicateurs et interprétateurs, le tout non emballé.

Rôle Q-12410
3653-V-25-D
THETFORD TRANSPORT LIMITEE
1829 nord, boulevard Smith
C.P. 305
Thetford Mines
(Mégantic), (Qué.)

Modification de permis (clause *w*)
La requérante qui détient le permis suivant, clause *w*):
Transport restreint — longue distance — route restreinte —
De la frontière Québec-Etats-Unis (port d'entrée: Beebe) à Thetford Mines, Black Lake, Coleraine, Vimy Ridge, East Broughton, Robertsonville et Asbestos, avec des remorques vides devant être chargées d'amiante et qui, au retour, seront transportées via ladite frontière au port de Boston « en transit », « en franchise », sur les routes des Etats-Unis, pour exportation outre-mer (service exempté du contrôle de l'Interstate Commerce Commission).
Restrictions:
1. Pour donner le service précité, la détentrice devra utiliser les remorques appartenant à/et louées de Sea Land Service Inc., permis no 107-DYL, South Boston, Mass., lesdites remorques devant être enregistrées à la Commission par Sea Land Service Inc. et par Thetford Transport Ltée.
2. Ce permis sera valide à condition que Sea Land Service Inc. ait demandé et obtenu de la Commission le droit de louer ses remorques à Thetford Transport Ltée pour donner le service précité.
demande à ce que cette clause soit changée pour se lire à l'avenir comme suit:
Transport restreint — longue distance — route restreinte —
De la frontière Québec-Etats-Unis (port d'entrée: Beebe) à Thetford Mines, Black Lake, Coleraine, Vimy Ridge, East Broughton, Robertsonville et Asbestos, avec des remorques vides devant être chargées d'amiante et qui, au retour, seront transportées via ladite frontière au port de Boston « en transit », « en franchise », sur les routes des Etats-Unis, pour exportation outre-mer (service exempté du contrôle de l'Interstate Commerce Commission), et aux Etats-Unis.
Droit additionnel:
Pour donner le service précité, la détentrice pourra utiliser les remorques appartenant à/et louées de Sea Land Service Inc., permis no 107-DYL, South Boston, Mass., lesdites remorques devant être enregistrées à la Commission par Sea Land Service Inc. et par Thetford Transport Ltée.

Rôle Q-12411
8642-V-16-D
GOSSELIN EXPRESS LTEE/ GOSSELIN EXPRESS LTD.
141, boul. Smith Sud
Thetford Mines
(Mégantic) (Qué.)
G6G 5T4

Modification de permis (droit additionnel à la clause *h*)
La requérante demande d'ajouter à son permis 8642-V le droit additionnel suivant:
Droit additionnel re/clause *h*):
En donnant le service autorisé par la clause *h*) de son permis, le détenteur est autorisé à utiliser les remorques et semi-remorques en la possession légale ou propriété de Les Produits Bellevue 1977 Inc.
Demande faite en vertu de l'article 13*b*) de l'Ordonnance générale sur le camionnage numéro 4995.
La clause *h*) du permis 8642-V se lit présentement comme suit:
h) Transport restreint — longue distance — rayon —
h) De Thetford Mines et Black Lake à tous les endroits situés dans la province de Québec, pour le transport de tentes roulottes et roulottes originant des usines d'Apalache Industries Ltd. et Tentes Mobiles Inc., de Thetford Mines, avec remorques surbaissées, et retour avec roulottes avariées ou refusées.
Remarque:
Dans la requête 8642-V-15-D, la requérante demande de remplacer l'expéditrice « Tentes Mobiles Inc. » par l'expéditrice « Les Produits Bellevue 1977 Inc. ».

Rôle Q-12413
8642-V-15-D
GOSSELIN EXPRESS LTEE/ GOSSELIN EXPRESS LTD.
141, boulevard Smith Sud
Thetford Mines
(Mégantic) (Qué.)
G6G 5T4

Modification de permis (clause *h*)
La requérante demande à la Commission des transports du Québec de modifier la clause *h*) de son permis en remplaçant le nom de l'expéditrice « Tentes Mobiles Inc. » par celui de « Les Produits Bellevue 1977 Inc.
Cette demande est faite suite au changement de nom de l'expéditrice de Tentes Mobiles Inc. pour celui de Les Produits Bellevue 1977 Inc.
La clause *h*) du permis 8642-V se lit présentement comme suit:
h) Transport restreint — longue distance — rayon —
h) De Thetford Mines et Black Lake à tous les endroits situés dans la province de Québec, pour le transport de tentes roulottes et roulottes originant des usines d'Apalache Industries Ltd et Tentes Mobiles Inc., de Thetford Mines, avec remorques surbaissées, et retour avec roulottes avariées ou refusées.

Rôle Q-12414
14077-V-1-D
LEFEBVRE, PAUL EMILE,
348, Principale,
St-Alban,
(Portneuf), (Qué.)
G0A 3B0

Modification de clause:
Paul Emile Lefebvre dont la clause *a*) de son permis 14077-V, qui se lit présentement comme suit:
a) Transport restreint — longue distance — route restreinte —
a) De Ste-Anne-de-la-Pérade à Montréal pour le transport de lait en poudre et de beurre, et retour avec contenants pour le compte Coop. Agricole de Granby.
demande à la Commission des transports du Québec que ladite clause *a*) soit modifiée pour qu'elle se lise à l'avenir comme suit:
a) Transport restreint — longue distance — route restreinte —
a) De Ste-Anne-de-la-Pérade à Montréal, Louiseville, Joliette, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Granby et Plessisville pour le transport de lait, lait en poudre, lait condensé et de beurre pour le compte de Coop. Agricole de Granby et retour avec contenants vides ou pleins pour le compte de la Coop. Agricole de Granby.

Rôle Q-12415
21794-V-7-D
TRANSPORT M.G.R. LTEE,
2073, boulevard St-Paul,
C.P. 1478,
Chicoutimi,
(Chicoutimi), (Qué.)
G7H 5K9

Droit additionnel:
La requérante, Transport M.G.R. Ltée, soumet respectueusement à la Commission, en vertu de son permis no 21794-V, clause *e*) qui se lit comme suit:
Transport général — longue distance — route restreinte —
De Chicoutimi à Baie-Comeau par la route Chicoutimi-Nord Tadoussac avec points intermédiaires et retour.
Demande respectueusement à la Commission d'être autorisée à ajouter à la clause *e*) de son permis:
Transport général — longue distance — route restreinte —
De Baie-Comeau à Gagnon Ville et retour et entre les endroits prénommés.

Rôle Q-12416
22733-V-8-D
GAGNON, JEANNOT,
90, rue Prévost,
Rivière-du-Loup,
(Rivière-du-Loup), (Qué.)
G5R 2T1

Modification de permis:
Le requérant, actuellement détenteur du permis 22733-V qui se lit comme suit:
Service:
De Rivière-du-Loup à tous les points situés dans un rayon de 15 milles de cette localité, pour le transport de mousse de tourbe originant des installations de Premier Peat Moss Corp. (Masterway Inc.), et destinée aux frontières Québec-U.S.A. pour desservir les Etats du: Maine, Vermont, New Hampshire, Connecticut, Rhode Island, New York, New Jersey, Delaware, Maryland, Virginie, Pennsylvanie; (Ports d'entrée: Champlain, Blackpool), ainsi que les état du Massachusetts et district de Columbia.
Transport par remorquage — contrat —
Jeannot Gagnon est autorisé à tirer avec ses tracteurs dûment enregistrés les remorques de Transports d'Anjou Inc., selon les clauses *a*) et *b*) du permis numéro 15-V de cette dernière.
Transport d'Anjou Inc. est autorisée à faire tirer ses remorques par Jeannot Gagnon, selon les clauses ci-haut mentionnées de son permis.
Conditions:
1. Ce permis est sujet à l'Ordonnance générale sur le camionnage et aux règles de pratique et de régie interne de la Commission.
2. Ce permis est sujet au contrat intervenu entre les deux parties.
s'adresse à la Commission des transports du Québec afin que ledit permis soit modifié de la façon suivante:
a) Transport restreint — longue distance — route restreinte —
De Rivière-du-Loup et tous les points situés dans un rayon de 15 milles de cette localité, pour le transport de mousse en tourbe originant des installations de Premier Peat Moss Corp. (Masterway Inc.), et destinée aux frontières Québec-U.S.A. pour desservir les Etats du: Maine, Vermont, New Hampshire, Connecticut, Rhode Island, New York, New Jersey, Delaware, Maryland, Virginie, Pennsylvanie; (ports d'entrée: Champlain Blackpool), ainsi que les Etat du Massachusetts et District de Columbia, et retour avec matières premières ou ingrédients entrant dans la fabrication du Peat Moss (Perlite Vermiculite etc.).

b) Transport par remorquage — contrat —

Jeannot Gagnon est autorisé à tirer avec ses tracteurs dûment enregistrés les remorques de Transport d'Anjou Inc., selon les clauses *a*) et *b*) du permis numéro 15-V de cette dernière.

Transport d'Anjou Inc. est autorisée à faire tirer ses remorques par Jeannot Gagnon, selon les clauses ci haut mentionnées de son permis.

Conditions:

1. Ce permis est sujet à l'Ordonnance générale sur le camionnage et aux règles de pratique et de régie interne de la Commission.

2. Ce permis est sujet au contrat intervenu entre les deux parties.

c) Transport restreint — longue distance — route restreinte —

De Montréal et Québec à Rivière-du-Loup pour le transport d'ingrédients entrant dans la fabrication du Peat Moss.

d) Transport restreint — longue distance — route restreinte — contrat —

Des frontières U.S.A.-Québec (Ports d'entrée: Champlain, Jackman) à St. Pascal-de-Kamouraska, pour le transport de peaux de boeuf non tannées pour le compte de P.E. Boucher Ltée de St. Pascal-de-Kamouraska.

Rôle Q-12417
22796-V-1-D
LOUIS MASSE AUTO PARTS INC.
C.P. 69
St-Apollinaire
(Lotbinière), (Qué.)
G0S 2E0

Modification de permis:

La requérante, dont l'actionnaire majoritaire Louis Masse détient 50% des actions de la compagnie Masse et Bergeron Inc., s'adresse à la Commission des transports du Québec pour que son permis 22796-V soit modifié pour y ajouter la clause suivante:

Transport restreint — longue distance — rayon — contrat —

De St-Apollinaire à tous points situés dans la province de Québec et retour, pour le transport de tout matériel acheté, vendu, réparé ou devant être réparé par Masse et Bergeron Inc.

Rôle Q-12418
22890-V-3-D
ROY, CHARLES HENRI,
3185, rue des Grives,
Orsainville,
(Québec), (Qué.)
G1G 4L9
et
TRANSPORT CHARLES HENRI ROY INC.,
3185, rue des Grives,
Orsainville,
(Québec), (Qué.)
G1G 4L9

Transfert de permis:

Charles Henri Roy demande à la Commission des transports du Québec de transférer son permis à Transport Charles Henri Roy Inc., ledit permis se lit comme suit:

Transport général — service local —

Québec et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas cinq (5) milles des limites de ladite ville.

Transport général — longue distance — rayon —

De Québec à tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas trente (30) milles des limites de ladite ville, et retour.

La distribution des actions de la requérante sont comme suit:

Charles Henri Roy 3185 des Grives;	98 actions ordinaires;
Robert Tremblay 2, Fiset;	1 action ordinaire;
Louise Arseneault Roy 3185, des Grives.	1 action ordinaire.

Rôle Q-12419
25158-V-2-D
SANTERRE, DANIEL
St-Clément,
(Rivière-du-Loup), (Qué.)
G0L 2N0

Modification de permis:

Le requérant, M. Daniel Santerre de St-Clément, (Rivière-du-Loup), s'adresse à la Commission des transports du Québec afin de modifier le permis no 25158-V qui se lit:

a) Transport restreint — longue distance — route restreinte — contrat —

a) De tous les endroits situés dans les districts électoraux-provinciaux de Rivière-du-Loup, Témiscouata et Rimouski, pour le transport d'animaux vivants destinés à la Société Coopérative Agricole des Basques de Trois-Pistoles et de St-Eloi, pour le compte de la Société Coopérative Agricole des Basques de Trois-Pistoles, (Rivière-du-Loup) (Qué.).

b) Transport restreint — longue distance — route restreinte — contrat —

b) Transport de grains pour le compte de la Société Coopérative Agricole des Basques, (Rivière-du-Loup) (Qué.) dans tous les endroits situés dans les districts électoraux-provinciaux de Rivière-du-Loup, Témiscouata et Rimouski et destiné aux clients de cette dernière, et retour.

pour se lire:

a) Transport restreint — longue distance — route restreinte — contrat —

a) De tous les endroits situés dans les districts électoraux-provinciaux de Rivière-du-Loup, Témiscouata et Rimouski, pour le transport d'animaux vivants destinés à la Société Coopérative Agricole Régionale de Rivière-du-Loup de Bic, Trois-Pistoles, St-Arsène et St-Eloi, pour le compte de la Société Coopérative Agricole Régionale de Rivière-du-Loup.

b) Transport restreint — longue distance — route restreinte — contrat —

b) Transport de grains pour le compte de la Société Coopérative Agricole Régionale de Rivière-du-Loup, dans tous les endroits situés dans les districts électoraux-provinciaux de Rivière-du-Loup, Témiscouata et Rimouski et destiné aux clients de cette dernière, et retour.

demande d'ajouter les services suivants:

Transport restreint — longue distance — route restreinte — contrat —

Transport de porcelets pour le compte de la Société Coopérative Agricole Régionale de Rivière-du-Loup d'un cultivateur à un autre cultivateur ayant un parc d'engraissement, et ce de tous les endroits situés dans les districts électoraux-provinciaux de Rivière-du-Loup, Témiscouata et Rimouski.

Transport restreint — longue distance — route restreinte — contrat —

Transport d'engrais chimique pour le compte de la Société Coopérative Agricole Régionale de Rivière-du-Loup de Bic à St-Arsène pour être transformé.

Transport restreint — longue distance — route restreinte — contrat —

Transport d'engrais chimique pour le compte de la Société Coopérative Agricole Régionale de Rivière-du-Loup, de St-Arsène destinés aux clients de la coopérative de tous les endroits situés dans les districts électoraux-provinciaux de Rivière-du-Loup, Témiscouata et Rimouski.

Rôle Q-12423
25499-V-3-D

MICHEL COTNOIR INC.
C.P. 158
9 ouest, rue Côté
Evain
(Témiscamingue), (Qué.)
J0Z 1Y0

Modification de permis:

La requérante demande d'être autorisée à donner les services suivants:

1. Transport restreint — longue distance — route restreinte —

De Val-d'Or à Rouyn-Noranda, LaSarre et toutes les municipalités sises dans le district électoral de Témiscamingue, et retour, pour le transport de journaux et d'imprimés.

2. Transport restreint — longue distance — route restreinte —

De Val-d'Or à Montréal et Hull, et retour, ainsi que tous les points intermédiaires situés sur les 2 routes, pour le transport de journaux et d'imprimés.

Rôle Q-12424
25766-V-2-D

VACHON, CLERMONT,
25, Lamartine,
Lévis,
(Lévis), (Qué.)
G6V 6L4
Requérant-tireur
11978-V

BOILY, GHISLAIN
24, rue Godbout,
St-Romuald-d'Etchemin,
(Lévis), (Qué.)
G6W 3K9
Requérant-tiré

Droit additionnel:

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisé à donner le service additionnel suivant:

Transport par remorquage — contrat —

Demande est faite d'autoriser M. Clermont Vachon, domicilié et résident au 25, La Martine, Lévis, à tirer avec son tracteur dûment enregistré les remorques et semi-remorques de Ghislain Boily, selon toutes les clauses de son permis 11978-V; et le voiturier roulier Ghislain Boily, demande d'être autorisé à faire tirer ses remorques et semi-remorques en vertu desdites clauses du permis 11978-V.

Rôle Q-12425
25804-V-2D

TRANSPORT DE MACHINERIE INDUSTRIELLE R.G.R. INC.
200, rue St-Rock
Drummondville
(Drummond) (Qué.)
J2B 6V4

Nouvelle demande:

La requérante Transport de Machinerie Industrielle R.G.R. Inc., 200 rue St-Rock, Drummondville, (Qué.), détentrice du permis 25804-V-S-1 demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de donner les services de transport suivants:

(1) Transport restreint — longue distance — territoire — transport spécialisé —

(1) De tous points à tous points dans un rayon de soixante (60) milles de Drummondville, pour le transport de machinerie industrielle lourde dont le poids varie de 1 tonne à 20 tonnes, transportées avec des camions spécialement aménagés pour ce genre de transport dont le chargement et le déchargement sont assurés par un mécanisme hydraulique ou mécanique.

Restriction:

La présente demande exclut expressément tout transport par fardier nécessitant l'utilisation d'une remorque surbaissée.

(2) Transport restreint — longue distance — rayon — transport spécialisé — contrat —

(2) De Drummondville à ailleurs dans la province de Québec et retour, pour le transport de machinerie industrielle lourde dont le poids varie de 1 tonne à 20 tonnes, transportées avec des camions spécialement aménagés pour ce genre de transport dont le chargement et le déchargement sont assurés par un mécanisme hydraulique ou mécanique, pour le compte de Lupien Machinerie Inc., de Drummondville.

Restriction:

La présente demande exclut expressément tout transport par fardier nécessitant l'utilisation d'une remorque surbaissée.

Rôle Q-12426
25937-V-2-D
DUMONT, GUY,
9, Route Trans-Canada ouest,
Lévis,
(Lévis), (Qué.)
G6V 4Y5

Nouvelle demande:

Le requérant Guy Dumont, 9 route Trans-Canada, Lévis, s'adresse à la Commission des transports pour obtenir l'autorisation suivante:

Transport restreint — longue distance — route restreinte —

Des frontières Québec–Etats-Unis (tout port d'entrée) Québec pour le transport de bananes.

Rôle Q-12427
26023-V-1-D
SPECHT, HENRICH,
373, Témiscouata,
Rivière-du-Loup,
(Rivière-du-Loup), (Qué.)
G5R 3Z1
Adresse du domicile:
Mealey Rd.,
Pennfield,
Nouveau-Brunswick.
Requérant-tireur
15-V
TRANSPORT D'ANJOU INC.,
373, Témiscouata,
C.P. 430,
Rivière-du-Loup,
(Rivière-du-Loup), (Qué.)
G5R 3Z1
Requérant-tiré

Nouvelle demande:

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'émission d'un permis visant à l'autoriser à tirer avec son tracteur dûment enregistré les remorques de Transport d'Anjou Inc., suivant la clause *b)* du permis de cette dernière portant le numéro 15-V et ladite Transport d'Anjou Inc. demande le permis correspondant.

Rôle Q-12429
26025-V-1-D
FENETRES BEAUCEVILLE LTEE/ BEAUCEVILLE WINDOWS LTD.
C.P. 190
Beauceville-Ouest
(Beauce) (Qué.)
G0M 1A0

Nouvelle demande:

La compagnie Fenêtres Beauceville Ltée, demande un permis à la Commission des transports du Québec, se décrivant comme suit:

De Beauceville à tous points situés dans un rayon de 300 milles de cette municipalité, et retour, pour le transport de bois ayant subi d'autres opérations que la coupe transversale, l'écorçage et l'ébranchage, destiné à être séché à l'usine de séchage de Lau-Ghis Inc. et de là, après y avoir été traité, à être livré à son destinataire, pour le compte de ladite Séchoir Lau-Ghis Inc.

Restriction:

Ce permis ne demeurera valide qu'aussi longtemps que la compagnie détentrice et la compagnie expéditrice demeureront sous le contrôle de la même personne.

Les actions de la requérante sont distribuées comme suit:

Placements Ray-Lau Inc.,	Beauceville,	353 ordinaires
Raymond Rodrigue,	Beauceville, prés.	1 ordinaire
Ghislaine Rodrigue,	Beauceville, v.-prés.	1 ordinaire
Laurence Rodrigue,	Beauceville, sec.	1 ordinaire

Rôle Q-12431
26026-V-1-D
R.A. WAITE TRANSPORT LTD.
373, Témiscouata,
Rivière-du-Loup,
(Rivière-du-Loup), (Qué.)
G5R 3Z1
Siège social:
Village Quispamsis,
(Kings), Nouveau-Brunswick,
Requérant-tireur
15-V
TRANSPORT D'ANJOU INC.,
373, Témiscouata,
C.P. 430,
Rivière-du-Loup,
(Rivière-du-Loup), (Qué.)
G5R 3Z1
Requérant-tiré

Nouvelle demande:
La requérante, R.A. Waite Transport Ltd., s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'émission d'un permis visant à l'autoriser à tirer avec ses tracteurs dûment enregistrés les remorques de Transport d'Anjou Inc. suivant la clause *b)* du permis de cette dernière portant le numéro 15-V et ladite Transport d'Anjou Inc. demande le permis correspondant.

Rôle Q-12432
26060-V-1-D
WARD'S TRANSFER LTD.
373, Témiscouata
Rivière-du-Loup
(Rivière-du-Loup), (Qué.)
G5R 3Z1
Siège social:
Moncton,
Nouveau-Brunswick
15-V (Q-300,003)
TRANSPORT D'ANJOU INC.
373, Témiscouata
Rivière-du-Loup
(Rivière-du-Loup), (Qué.)

Transport par remorquage — contrat —
Demande est faite d'autoriser Ward's Transfer Ltd. à tirer avec ses tracteurs dûment enregistrés les remorques de Transport d'Anjou Inc. (15-V) selon la (les) clause (s) *b)* dudit permis no 15-V.

Rôle Q-12433
26065-V-1-D
LES ENTREPRISES SECTONEL INC.
145, rue Melançon
St-Bruno
(Lac St-Jean-Est), (Qué.)
G0W 2L0

Nouvelle demande:
La requérante désire être autorisée à donner le service suivant:
Transport restreint — longue distance — rayon —
De Notre-Dame-d'Hébertville, St-Bruno (Lac St-Jean), Alma et Jonquière à tous les points situés dans un rayon de 400 milles des limites desdites villes, pour le transport par véhicules spécialement agencés et le remorquage de maisons sectionnelles, modules, maisons préfabriquées, sections de maisons préfabriquées, roulottes et maisons mobiles, originant de Les Chaumières du Lac Inc., Les Maisons Sectionnelles Perron Inc., Habitations Usitec Inc. et Domicilex Inc.
Les actions de la requérante sont distribuées comme suit:

Marcel Maltais	St-Bruno	président	6 ordinaires
Antoine Tremblay	St-Bruno	vice-président	5 ordinaires
Fleurette Fortin-Maltais	St-Bruno	secrétaire	1 ordinaire
Monique McNicoll Tremblay	St-Bruno	directeur	1 ordinaire
René Fortin	St-Bruno		2 ordinaires

Rôle Q-12434
26085-V-1-D
PLACEMENTS 2-1 LTEE
179, Carter
Noranda
(Témiscamingue), (Qué.)
J9X 1S5

Nouvelle demande:
La requérante demande à la Commission des transports du Québec la permission de donner les services suivants:
Transport restreint — route restreinte —
Service local de Rouyn et Noranda à tous les endroits situés dans un rayon de 12 milles desdites villes pour le transport de commandes de mets à domicile, de commandes de pharmacie et de commandes de fleurs.

Rôle Q-12439
Q-503309-6-D
TOUZIN, ERNEST
860, Principale
Lac-au-Sable
(Portneuf) (Qué.)
G0X 1M0
Q-506114-1-D
ERNEST TOUZIN INC.
1800, rue des Fonds
Shawinigan
(St-Maurice) (Qué.)
G9N 2T1

Demande de transfert:
Le requérant, Ernest Touzin, demande à la Commission de transférer son permis portant le numéro Q-503309-D-1 de la région 3 à la région 4, le tout conformément à l'article 12.21 du Règlement 12.
De plus, une fois que le transfert ci-haut mentionné sera autorisé par la commission, le requérant demande de plus à la commission de transférer le permis Q-503309-D-001 à la Cie Ernest Touzin Inc. corporation dont le requérant détient 98% du capital-actions, le tout conformément à l'article 12.34 du Règlement 12.

Rôle Q-12440
Q-503309-7-D
TOUZIN ERNEST
860, Principale
Lac-au-Sable
(Portneuf) (Qué.)
G0X 1M0
Q-506114-2-D
ERNEST TOUZIN INC.
1800, rue des Fonds
Shawinigan
(St-Maurice) (Qué.)
G9N 2T1

Demande de transfert:
Le requérant, Ernest Touzin demande à la Commission de transférer son permis portant le numéro Q-503309-D-2 de la région 3 à la région 4, le tout conformément à l'article 12.21 du Règlement 12.
De plus, une fois que le transfert ci-haut mentionné sera autorisé par la commission, le requérant demande de plus à la commission de transférer le permis Q-503309-D-002 à la Cie Ernest Touzin Inc. corporation dont le requérant détient 98% du capital-actions, le tout conformément à l'article 12.34 du Règlement 12.

Rôle Q-12442
Q-503309-8-D
TOUZIN ERNEST
860, Principale
Lac-au-Sable
(Portneuf) (Qué.)
G0X 1M0
Q-506114-3-D
ERNEST TOUZIN INC.
1800, rue des Fonds
Shawinigan
(St-Maurice) (Qué.)
G9N 2T1

Demande de transfert:
Le requérant, Ernest Touzin, demande à la Commission de transférer son permis portant le numéro Q-503309-D-3 de la région 3 à la région 4, le tout conformément à l'article 12.21 du Règlement 12.
De plus, une fois que le transfert ci-haut mentionné sera autorisé par la commission, le requérant demande de plus à la commission de transférer le permis Q-503309-D-003 à la Cie Ernest Touzin Inc. corporation dont le requérant détient 98% du capital-actions, le tout conformément à l'article 12.34 du Règlement 12.

Rôle Q-12443
Q-503309-9-D
TOUZIN ERNEST
860, Principale
Lac-au-Sable
(Portneuf) (Qué.)
G0X 1M0
Q-506114-4-D
ERNEST TOUZIN INC.
1800, rue des Fonds
Shawinigan
(St-Maurice) (Qué.)
G9N 2T1

Demande de transfert:
Le requérant, Ernest Touzin demande à la Commission de transférer son permis portant le numéro Q-503309-D-4 de la région 3 à la région 4, le tout conformément à l'article 12.21 du Règlement 12.
De plus, une fois que le transfert ci haut mentionné sera autorisé par la commission, le requérant demande de plus à la commission de transférer le permis Q-503309-D-004 à la Cie Ernest Touzin Inc. corporation dont le requérant détient 98% du capital-actions, le tout conformément à l'article 12.34 du Règlement 12.

Rôle Q-12444
Q-503309-10-D
TOUZIN ERNEST
860, Principale
Lac-au-Sable
(Portneuf) (Qué.)
G0X 1M0
Q-506114-5-D
ERNEST TOUZIN INC.
1800, rue des Fonds
Shawinigam
(St-Maurice) (Qué.)
G9N 2T1

Demande de transfert:
Le requérant, Ernest Touzin demande à la Commission de transférer son permis portant le numéro Q-503309-D-5 de la région 3 à la région 4, le tout conformément à l'article 12.21 du Règlement 12.

De plus, une fois que le transfert ci-haut mentionné sera autorisé par la commission, le requérant demande de plus à la commission de transférer le permis Q-503309-D-005 à la Cie Ernest Touzin Inc. corporation dont le requérant détient 98% du capital-actions, le tout conformément à l'article 12.34 du Règlement 12.

Rôle Q-12445
Q-201567-2-D
FORTIN, DONAT
Gaspé C.P. 141
(Gaspé) (Qué.)
G0G 1R0
FORTIN, FLORENT
Gaspé C.P. 452
(Gaspé) (Qué.)
G0G 1R0

Demande de transfert:
Fortin, Donat, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à:

Fortin, Florent,
Gaspé C.P. 452
(Gaspé) (Qué.)
G0G 1R0

le permis no Q-201567-001 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Gaspé A-31.

68478-0

REGLEMENT NO 12 ARTICLE 12.77 ET SUIVANTS
CAMIONNAGE EN VRAC

Les détenteurs de permis délivrés en vertu de L'Ordonnance générale sur le camionnage dont les noms, adresses et numéros de permis sont énumérés ci-dessous, ont fait un ou des choix dans le cadre de l'article 12.77 et suivants du Règlement no 12 sur le camionnage en vrac.

Les dossiers pertinents sont accessibles au public aux bureaux de la Commission à Montréal à 505 est, rue Sherbrooke et à Québec à 585 est, boulevard Charest et donnant les détails de ces choix.

DEMANDES DE PERMIS EN VERTU DE 12.L.
CAMIONNAGE EN VRAC

Rôle 11305
LUCIEN & GAGNON & FILS INC.
24 sud, rue Labarre
Alma,
(Lac St-Jean),
(Qué.) G8B 2S9
6368-V
(Q-506041
D-005)

Rôle 11306
LUCIEN & GAGNON & FILS INC.
24 sud, rue Labarre
Alma,
(Lac St-Jean),
(Qué.) G8B 2S9
6368-V
(Q-506041
D-006)

Rôle 11307
LUCIEN & GAGNON & FILS INC.
24 sud, rue Labarre
Alma,
(Lac St-Jean),
(Qué.) G8B 2S9
6368-V
(Q-506041
D-007)

Rôle 11308
LUCIEN & GAGNON & FILS INC.
24 sud, rue Labarre
Alma,
(Lac St-Jean),
(Qué.) G8B 2S9
6368-V
(Q-506041
D-008)

Rôle 11427
LEVESQUE, ERNEST A.
122, avenue de La Gare
La Pocatière,
(Kamouraska) (Qué.)
G0R 1Z0
18452-V
(Q-500045
D-002)

Rôle 11535
LAVOIE GILBERT
73, Saint-Jean-Baptiste
Anse St-Jean,
(Dubuc) (Qué.)
20612-V
(Q-504391
D-004)

Rôle Q-11762
TRANSPORT MONTMINY INC.
128, rue Legendre
Sainte-Croix,
(Lotbinière) (Qué.)
G0S 2H0
19236-V
(Q-506032
D-002)

Rôle Q-12032
PEPIN, JOSEPH
2121, boulevard des Prairies
Sainte-Marthe,
(Champlain) (Qué.)
J0P 1W0
11203-V
(Q-505049
D-002)

Rôle 12478
LAPLANTE CLAUDE
Sainte-Perpétue
(Nicolet) (Qué.)
2290-V
(Q-504424
D-002)

Rôle 12479
O. BELANGER TRANSPORT INC.
Saint-Côme,
(Beauce) (Qué.)
1846-V
(Q-503646
D-13)

Rôle Q-12462
L. BEAUMIER TRANSPORT LTEE.
1961, boulevard Sacré-Coeur
Dolbeau,
(Lac St-Jean-Ouest), (Qué.)
G8L 2A5
763-V-2-D
(Q-504-235)

Rôle Q-12463
LE TRANSPORT FRENETTE INCORPOREE,
Notre-Dame-de-Portneuf,
(Portneuf), (Qué.)
G0A 2Z0
1467-V-10-D
(Q-503-622)

Rôle Q-12464
GOSSELIN, LUCIEN,
70, boulevard Smith Nord,
C.P. 548,
Thetford Mines,
(Mégantic), (Qué.)
G6G 1N4
2247-V-1-D

Rôle Q-12465
TRANSPORT JEAN COTE LTEE,
233, St-Louis,
Lac-à-la-Croix,
(Lac St-Jean-Est), (Qué.)
G0W 1W0
2951-V-8-D
(Q-505-860)

Rôle Q-12466
PAQUET, RENE,
232 nord, St-Jacques,
Causapscal,
(Matapédia), (Qué.)
G0J 1J0
3385-V-D-1
(Q-501-763)

Rôle Q-12467
TRANSPORT L. RODRIGUE INC.,
C.P. 6,
St-Méthode-de-Frontenac,
(Frontenac), (Qué.)
G0N 1S0
5256-V-D-2

Rôle Q-12468
TRANSPORT C. GAGNON LTEE,
153, rue Napoléon,
St-Bruno,
(Lac St-Jean-Est), (Qué.)
G0W 2L0
6898-V-2-D
(Q-500-038)

Rôle Q-12469
NAPOLEON GIROUX INC.,
610, rue Godbout est,
Québec,
G1J 1M9
8058-V-D-1
(Q-502-049)

Rôle Q-12470
BOILY, GHISLAIN,
24, rue Godbout,
St-Romuald-d'Etchemin,
(Lévis), (Qué.)
G6W 3K9
11978-V-5-D
(Q-502-218)

Rôle Q-12471
BOILY TRANSPORT ENRG.,
(BOILY, GAETAN),
St-Edouard-de-Frampton,
(Dorchester), (Qué.)
G0R 1M0
13024-V-5-D
(Q-502-219)

Rôle Q-12472
SAVARD & DION TRANSPORT INC.,
2440, boulevard Hamel,
Duberger,
Québec,
G1P 2J1
17471-V-1-D
(Q-502-321)

Rôle Q-12473
COTE, CLERMONT,
45, St-Basile,
St-Jérôme, (Métabetchouan),
(Lac St-Jean-Est), (Qué.)
G0W 2A0
24603-V-2-D
(Q-503-711)

Rôle Q-12474
TRANSPORT PAUL MARCHAND INC.,
67, Bernier,
Victoriaville,
(Arthabaska), (Qué.)
G6P 1P3
26036-V-1-D
(Q-505-967)

Rôle M-22501
BEAUSEJOUR, WILLIAM
1992 Route 125
Ste-Julienne
(Montcalm), Qué.
J0K 2T0
6990-V
M-501358 D-02

Rôle M-22502
NESZVECSKO, KAROLY
4905 rue Nanterre
Pierrefonds, Qué.
H9J 1W2
23076-V
M-503210 D-07

Rôle M-22503
NESZVECSKO, KAROLY
4905 rue Nanterre
Pierrefonds, Qué.
H9J 1W2
23076-V
M-503210 D-08

Rôle M-22504
NESZVECSKO, KAROLY
4905 rue Nanterre
Pierrefonds, Qué.
H9J 1W2
23076-V
M-503210 D-09

Rôle M-22505
NESZVECSKO, KAROLY
4905 rue Nanterre
Pierrefonds, Qué.
H9J 1W2
23076-V
M-503210 D-10

Rôle M-22506
REGIL TRANSPORT INC.
225 rue Tupper
Magog
(Stanstead), Qué.
J1X 1J8
17499-V
M-504379 D-03

Rôle M-22507
GAUDET, LUCIEN
580 rue St-Jean
Ste-Marie Salomé
(Montcalm), Qué.
J0K 2Z0

22015-V
M-500205 D-03

Rôle M-22508
LABERGE, ALCIDE
38 rue Victoria
Ste-Julienne
(Montcalm), Qué.
J0K 2T0

14437-V
M-500703 D-02

Rôle M-22509
CINQUINO BROTHERS
TRANSPORT INC.
2401 Lapierre
Lasalle, Qué.
H8N 1B7

20995-V
M-507413 D-07

Rôle M-22510
CINQUINO BROTHERS
TRANSPORT INC.
2401 Lapierre
Lasalle, Qué.
H8N 1B7

20995-V
M-507413 D-08

Rôle M-22511
CINQUINO BROTHERS
TRANSPORT INC.
2401 Lapierre
Lasalle, Qué.
H8N 1B7

20995-V
M-507413 D-09

Rôle M-22512
CINQUINO BROTHERS
TRANSPORT INC.
2401 Lapierre
Lasalle, Qué.
H8N 1B7

20995-V
M-507413 D-10

Rôle M-22513
CINQUINO BROTHERS
TRANSPORT INC.
2401 Lapierre
Lasalle, Qué.
H8N 1B7

20995-V
M-507413 D-11

Rôle M-22514
CINQUINO BROTHERS
TRANSPORT INC.
2401 Lapierre
Lasalle, Qué.
H8N 1B7

20995-V
M-507413 D-12

Rôle M-22515
LANCTOT, MAURICE
801 St-Pierre sud
St-Constant
(Laprairie), Qué.

15854-V
M-504499 D-09

Rôle M-22516
FERRON, MARTIAL
368 Montée St-Aimé
Ste-Victoire
(Richelieu), Qué.
J0G 1T0

20596-V
M-501130 D-02

Rôle M-22517
MONDOR, RAYMOND
749 Notre-Dame ouest
Lanoraie
(Berthier), Qué.
J0K 1E0

24414-V
M-507487 D-02

Rôle M-22518
ROY, ROGER
69 Grand Rang
St-Jacques
(Montcalm), Qué.
J0K 2R0

7413-V
M-505267 D-02

Rôle M-22519
MALO, GERARD
1069 rue St-Antoine
Joliette, Qué.
G6E 3T3

10875-V
M-500084 D-06

Rôle M-22520
MORIN, ROMAS
1610 rue Principale
St-Côme
(Berthier), Qué.
J0K 2B0

10978-V
M-506961 D-03

M-22521
MELANÇON, MAURICE
301 St-Jean
Ste-Marie Salomé
(Montcalm), Qué.
J0K 2Z0

22073-V
M-501160 D-03

Rôle M-22522
GAUDET, LAURENT
810 rue St-Jean
Ste-Marie Salomé
(Montcalm), Qué.
J0K 2Z0

22070-V
M-501159 D-03

Rôle M-22523
ALIX, ANDRE
261 rue France
St-Luc
(St-Jean), Qué.
J0J 2A0

23436-V
M-504657 D-04

Rôle M-22524
TRANSPORT LEO ST-PIERRE
LIMITEE
Lac-des-Iles
(Labelle), Qué.
J0W 1J0

22537-V
M-506612 D-16

Rôle M-22525
TRANSPORT LEO ST-PIERRE
LIMITEE
Lac-des-Iles
(Labelle), Qué.
J0W 1J0

22537-V
M-506612 D-17

Rôle M-22526
TRANSPORT LEO ST-PIERRE
LIMITEE
Lac-des-Iles
(Labelle), Qué.
J0W 1J0

22537-V
M-506612 D-18

Rôle M-22527
TRANSPORT LEO ST-PIERRE LIMITEE
Lac-des-Iles
(Labelle), Qué.
J0W 1J0
22537-V
M-506612 D-19

Rôle M-22528
TRANSPORT LEO ST-PIERRE LIMITEE
Lac-des-Iles
(Labelle), Qué.
J0W 1J0
22537-V
M-506612 D-20

Rôle M-22529
TRANSPORT LEO ST-PIERRE LIMITEE
Lac-des-Iles
(Labelle), Qué.
J0W 1J0
22537-V
M-506612 D-21

Rôle M-22530
TRANSPORT LEO ST-PIERRE LIMITEE
Lac-des-Iles
(Labelle), Qué.
J0W 1J0
22537-V
M-506612 D-22

Rôle M-22531
TRANSPORT LEO ST-PIERRE LIMITEE
Lac-des-Iles
(Labelle), Qué.
J0W 1J0
22537-V
M-506612 D-23

Rôle M-22532
TRANSPORT LEO ST-PIERRE LIMITEE
Lac-des-Iles
(Labelle), Qué.
J0W 1J0
22537-V
M-506612 D-24

Rôle M-22533
TRANSPORT LEO ST-PIERRE LIMITEE
Lac-des-Iles
(Labelle), Qué.
J0W 1J0
22537-V
M-506612 D-25

Rôle M-22534
TRANSPORT LEO ST-PIERRE LIMITEE
Lac-des-Iles
(Labelle), Qué.
J0W 1J0
22537-V
M-506612 D-26

Rôle M-22535
TRANSPORT LEO ST-PIERRE LIMITEE
Lac-des-Iles
(Labelle), Qué.
J0W 1J0
22537-V
M-506612 D-27

Rôle M-22536
TRANSPORT LEO ST-PIERRE LIMITEE
Lac-des-Iles
(Labelle), Qué.
J0W 1J0
22537-V
M-506612 D-28

Rôle M-22537
TRANSPORT LEO ST-PIERRE LIMITEE
Lac-des-Iles
(Labelle), Qué.
J0W 1J0
22537-V
M-506612 D-29

Rôle M-22538
J. E. FORTIN TRANSPORT INC.
116 boul. Fortin
St-Bernard de Lacolle
(St-Jean), Qué.
J0J 1V0
232-V D-12

Rôle M-22539
FORTIN EXPRESS INC.
241 rue St-Jacques
Napierville, Qué.
J0J 1L0
4856-V D-03

Rôle M-22540
PRATTE, Pierre
261 rue Taschereau ouest
Rouyn, Qué.
J9X 2V6
11247-V D-01
M-502678

Rôle M-22541
HOULE EXPRESS LIMITEE
HOULE EXPRESS LIMITED
116 rue Maisonneuve
St-Rémi
(Napierville), Qué.
J0L 2L0
196-V D-06

Rôle M-22542
J. P. BLANCHETTE TRANSPORT LTEE.
303 Monseigneur Tessier ouest
Rouyn,Qué.
J0X 2T1
10694-V D-09
M-502962

Rôle M-22543
PROVOST, René
1318 Bouthiller
Marieville
(Rouville), Qué.
J0L 1J0
1428-V D-01

Rôle M-22544
HAMEL, Gérard
4469 boul. Lévesque
(St-Vincent de Paul)
Ville Laval, Qué.
H7C 1M7
3090-V D-01
M-504578

Rôle M-22545
BEAUCHAMP TRANSPORT INC.
52, rue Rioux
Varennes
(Verchères), Qué.
J0L 2P0
1443-V
M-500078

V — Avis de décisions rendues:

La Commission donne avis de la nature des décisions suivantes, prises par elle, conformément aux dispositions de l'article 2.58 du Règlement no 2. Dans le cas d'une décision rendue par un membre siégeant seul conformément à l'article 14 de la Loi des transports, la révision peut en être demandée dans les 15 jours de la présente publication.

AUDIENCES PUBLIQUES — PERMIS REGULIERS

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
MPV-1055-T	31-05-77	Cause: M-15681 2645-A D-16 PAQUETTE AUTOBUS INC.	G.O.Q. 5888	17-07-76	Nouvelle demande Accorde partiellement la requête amendée.
MPV-1058 MPV-1060-S	30-05-77	Cause: M-11942 et M-15748 3635-A D-2, D-3 GERMAIN GOULET	G.O.Q. 8276	01-11-75	Nouvelles demandes La Commission: décrète M-11942 sans objet; accorde M-15748 telle qu'amendée
MPE-590 MPV-1046-TF	09-05-77	Cause: M-13220 M-100252 D-3 COMMISSION DE TRANSPORT DE LA VILLE DE LAVAL Requérante COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE BLAINVILLE-DEUX-MONTAGNES COLLEGE ST-SACREMENT Intimées	G.O.Q. 9305	20-12-75	Nouvelle demande Accordée
MPT-8644-C	31-05-77	L'ADMINISTRATEUR de la Commission des transports du Québec Requérant Cause: M-5165 M-206026 GEORGE KALLIGIANAKIS Intimé			Correction de décision Accordée
MCR-3556	17-03-77	Cause: M-16371 19846-V D-1 DONALD LANOUE Requérant-cédant ECHO TRANSPORTATION SERVICES LTD Requérante-acquéreur	G.O.Q. 5477	26-06-76	Transfert de permis Accordée
MCR-3634	26-04-77	Cause: M-16516 7720-V D-1 GERARD BEAUCHEMIN Requérant-cédant VAL GO LTEE Requérante-acquéreur	G.O.Q. 5630	03-07-76	Transfert de permis Accordée
MCR-3672	10-05-77	Causes: M-15914, M-15915, M-15916, M-15917 127-V D-3, 5235-V D-2, 5235-V D-1, 12480-V D-2 LETARTE TRANSPORT INC. CHAMBLY EXPRESS INC. CHAMBLY EXPRESS INC. ST-HYACINTHE EXPRESS INC.	G.O.Q. 4951 4953 4954	12-06-76	Nouvelles demandes Rejetées
MCR-3704	30-05-77	Cause: M-17360 25348-V D-1 TRANSPORT WILSON ENR.	G.O.Q. 7242 G.O.Q. 9146	11-09-76 04-12-76	Nouvelle demande Rejetée

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
MCR-3705	27-05-77	Cause: M-14145 1716-V D-1 LES DEMENAGEURS PILON INC.	G.O.Q. 1368	21-02-76	Droit additionnel Accordée
MCR-3711	30-05-77	Cause: M-17735 25455-V D-1 NEW BRUNSWICK QUEBEC TRANSPORT LTD.	G.O.Q. 7628	02-10-76	Nouvelle demande Accorde la requête amendée
MCR-3714	30-05-77	Cause: M-13970 1392-V D-3 FOURNIER TRANSPORT LTEE	G.O.Q. 1347	21-02-76	Modification de clause Rejetée
MCR-3716	31-05-77	Cause: M-14170 3876-V D-8 R.P.R. TRANSPORT LTEE	G.O.Q. 1371	21-02-76	Nouvelle demande Désistement
MCR-3718	31-05-77	Cause: M-14144 3718-V D-5 PAUL LAFRANCE TRANSPORT INC.	G.O.Q. 1368	21-02-76	Nouvelle demande Désistement
MCR-3720 MCS-2402	30-05-77	Cause: M-18032 17724-V D-3 GERALD TRANSPORT CHAMBLY INC.	G.O.Q. 8146	23-10-76	Droit additionnel Désistement
MCR-3722	31-05-77	Cause: M-17804 11355-V D-11 MAISLIN TRANSPORT LIMITED	G.O.Q. 7929	16-10-76	Nouvelle demande Désistement
MCR-3724	30-05-77	Cause: M-18012 25431-V D-1 THOMAS GAUTREAU	G.O.Q. 8143	23-10-76	Nouvelle demande Désistement
MCR-3726	01-06-77	Cause: M-17940 25494-V D-1 TRANSPORT L & B ENRG.	G.O.Q. 7943	16-10-76	Nouvelle demande Rejetée
MCR-3734	02-06-77	Cause: M-15274 10456-V DS-001 DENIS DESNOYERS Requérant-vendeur TRANSPORT TOUCHETTE INC. Requérante-acquéreur	Le Devoir	22, 23, 24 mars 1976	Transfert de permis Rejetée
MCS-2398	30-05-77	Cause: M-17736 21045-V D-1 BEAUVAIS LTEE	G.O.Q. 7629	02-10-76	Droit additionnel Accordée
MCS-2410	30-05-77	Cause: M-18027 25504-V D-1 GEORGES GUAY	G.O.Q. 8145	23-10-76	Nouvelle demande Rejetée
MCS-2426	03-06-77	Cause: M-18070 25491-VM D-1 BESTWAY HOUSEHOLD MOVERS LTD.	G.O.Q. 8450	06-11-76	Nouvelle demande Accorde la requête amendée
MCV-10819-CSE (1977)-C	31-05-77	Cause: M-20195 L'ADMINISTRATEUR de la Commission des transports du Québec Requérant M-504759 CSE-4 PAUL-YVES LABRECQUE Intimé			Correction de décision Accordée
MCV-11354	30-05-77	Cause: M-10210 M-505558 D-001 JEAN MILLER	G.O.Q. 6691	30-08-75	Demande de permis E-6 Accordée
MCV-11360	01-06-77	Cause: M-17957 M-501782 P-1 DENIS BOYER Intimé-cédant TRANSPORT BOYER & FILS LTEE Intimée-cessionnaire	G.O.Q. 7927	16-10-76	*Proprio Motu* Désistement

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
MCV-11383	27-05-77	Cause: 14517 M-505786 D-002 TRANSPORT DODIER INC.	G.O.Q. 1783	13-03-76	Demande de permis E-10 Accordée
MCV-11385	27-05-77	Cause: M-14135 M-504095 D-001 ARMAND TREMBLAY	G.O.Q. 1367	21-02-76	Demande de permis A no 10 Accordée
ML-1169	30-05-77	Cause: M-20011 1544-DY D-1 (M-600915) DESROSIERS AUTOMOBILES INC.	G.O.Q. 3047	26-03-77	Nouvelle demande Accordée
QCR-1905	02-06-77	Cause: Q-6412 524-V-D-2 PARIS, EMILIEN Requérant-cédant 7181-V LAPOINTE & FILS LTEE Requérant-cessionnaire	G.O.Q.	22-11-76	Transfert de permis La Commission: prend acte du retrait de la demande par les parties requérantes.
QCR-1911	30-05-77	Cause: Q-8195 7138-V-D-4 BEGIN TRANSPORT LIMITEE	G.O.Q. 5454	26-06-76	

Modification de Permis
La Commission:
rejette la demande dans sa totalité, soit les modifications aux clauses *d*) et *f*) ainsi que la nouvelle clause *g*) qui était:
Transport général — longue distance — route restreinte — De tout point dans la municipalité de la Baie James à Rouyn et retour.

QCR-1912	07-06-77	Cause: Q-8965 25511-V-D-1 ROLAND THERRIEN ENRG. (Therrien Roland)	G.O.Q.	23-10-76	

Demande de permis
La Commission:
1. accueille la demande de la partie requérante telle qu'amendée;
2. autorise la délivrance du permis suivant:
Transport restreint — longue distance — route restreinte — contrat —
De Macamic, Taschereau et Béarn aux frontières Québec - Ontario (port d'entrée Notre-Dame-du-Nord et Ottawa) pour le transport de bois ouvré pour le compte de la Scierie Taschereau Inc., par chargements minimum de 32,000 pieds, et retour avec marchandises refusées.

QCR-1913	02-06-77	Cause: Q-8499 12145-V-D-2 RUSSELL & FILS ENRG. (en société)	G.O.Q. 7107	04-09-76	

Modification de permis
La Commission:
1. accorde ladite requête telle qu'amendée;
2. autorise Russell & Fils Enrg. (en société) à donner le service de transport suivant:
Transport restreint — Territoire —
De tout point à tout point situé dans les districts électoraux-provinciaux d'Abitibi-Est, Abitibi-Ouest, Rouyn-Noranda, Témiscamingue - Pontiac pour le transport de machinerie forestière dont se servent les opérateurs forestiers pour la coupe et la manutention du bois de sciage et retour pour le public en général;
3. décrète que la clause *e*) du permis 12145-V du requérant est restreinte à toute expédition en partance de Malartic pour être livrée dans un rayon de 250 milles et retour pour le transport de débusqueuses pour le public en général à l'exclusion des districts électoraux-provinciaux d'Abitibi-Est, Abitibi-Ouest, Rouyn-Noranda, Témiscamingue-Pontiac.
4. fixe et décrète en vigueur un taux de $0.75¢ du mille parcouru.

QCR-1915	07-06-77	Cause: Q-8966 25510-V-D-1 RAYMOND LANDRY ENRG.	G.O.Q.	23-10-76	

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q. / Journal page / nom	G.O.Q. / Journal date	Nature de la demande et décision
Demande de permis La Commission: 1. accueille la demande de la partie requérante telle qu'amendée; 2. autorise la délivrance du permis suivant: Transport restreint — longue distance — route restreinte — contrat — De Macamic, Taschereau et Béarn aux frontières Québec - Ontario (port d'entrée Notre-Dame-du-Nord et Ottawa) pour le transport de bois ouvré pour le compte de la Scierie Taschereau Inc. par chargements minimum de 32,000 pieds et retour avec marchandise refusée.					
QCR-1916		Cause: Q-8974 1824-V-D-8 LE DEMENAGEUR QUEBECOIS LTEE	G.O.Q.	23-10-76	Modification de permis La Commission: prend acte du retrait de la demande par la partie requérante.
QCR-1917	07-06-77	Cause: Q-8978 1824-V-D-9 LE DEMENAGEUR QUEBECOIS LTEE	G.O.Q.	23-10-76	
Modification de permis La Commission: 1. Accueille la demande de la partie requérante telle qu'amendée; 2. décrète que les permis de la partie requérante, connus comme les clauses *d*) et *e*) du permis numéro 1824-V se lisent désormais comme suit: Transport restreint - longue distance - route restreinte - De toutes les localités situées dans la province de Québec aux frontières du Nouveau-Brunswick, et retour (via toutes les routes et tous les ports d'entrées) destination : les provinces du Canada à l'est de la province de Québec. Transport restreint - longue distance - route restreinte - De toutes localités situées dans la province de Québec aux frontières de l'Ontario, et retour, (via toutes les routes et tous les ports d'entrées) destination: les provinces du Canada à l'ouest de la province du Québec. Conditions: Les clauses *d*) et *e*) sont sujettes à des permis complémentaires à être émis par les autorités compétentes des provinces concernées et déposés à la Commission des transports du Québec; 3. autorise, sous le titre de « transport de ménages et d'ameublements usagés » la délivrance des permis qui suivent: Transport restreint - longue distance - route restreinte - De Québec et de tout point situé dans un rayon de 500 milles de Québec aux frontières des Etats-Unis et retour (via toutes les routes et tous les ports d'entrée destination: les localités des Etats-Unis; La clause *f*) sera sujette à l'obtention d'un permis émis par l'Interstate Commerce Commission. Transport restreint - longue distance - route restreinte - En transit, d'une frontière de la province de Québec à une autre (via toutes les routes et tous ports d'entrées) destination: entre les provinces du Canada autres que la province de Québec et entre lesdites autres provinces et les Etats-Unis. Ce permis devra être opéré en conjonction avec les certificats ou permis émis par les autorités ayant juridiction dans la province de Québec et les Etats-Unis.					
QCR-1918	03-06-77	Cause: Q-8532 22950-V-D-3 MESSAGERIE D'ALMA ENRG. (Simard, Jacques)	G.O.Q. 7110	04-09-76	
Modification de clause. La Commission: 1. accorde la requête; 2. modifie la clause *b*) du permis 22950-V détenu par Messagerie d'Alma Enrg. (Simars, Jacques) pour qu'elle se lise à l'avenir: *b*) Transport restreint - longue distance - rayon - d'Alma à tous endroits situés dans un rayon de 150 milles des limites de ladite ville à l'intérieur des comtés électoraux de Roberval et Lac-St-Jean, pour le transport de colis de 75 livres et moins à l'exclusion de Larouche et à l'exclusion des Magasins Eatons à Alma. Restriction: En donnant le service autorisé par la clause *b*) ci-dessus, le détenteur n'est pas autorisé à faire le transport de ménages et ameublements usagés tel que défini par l'article 51 de l'Ordonnance générale sur le camionnage.					

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
QCR-1919	03-06-77	Cause: Q-8502 22960-V-D-2 JULIEN, OMER	G.O.Q. 7104	04-09-76	

Modification de droits.
La Commission:
1. accorde la requête en partie;
2. modifie la clause *a*) du permis no 22960-V pour qu'elle se lise comme suit:
Transport restreint – longue distance – route restreinte – contrat –
De Barraute à Montréal et à tous les endroits situés dans un rayon de 50 milles de cette dernière localité, pour le transport de bois plané ou non, pour le compte de Gilbert Gonthier;
3. autorise en faveur de Omer Julien, détenteur du permis no 22960-V, la délivrance du permis suivant:
Transport restreint – longue distance – route restreinte – contrat –
De Barraute à Montréal et à tous les endroits situés dans un rayon de 125 milles de cette localité, pour le transport de bois plané, pour le compte d'Alex Julien;
4. fixe les taux tels que présentés avec la requête.

QCS-1279	02-06-77	Cause: Q-8160 19296-V-D-11 BEL-MONT TRANSIT INC. Requérante	G.O.Q.	19-06-76	Modification de permis Rejetée
QCS-1283	30-05-77	Cause: Q-8448 Q-25345-V D-1 TRANSPORT DUBE, QUEVILLON INC.	G.O.Q. 6925	28-08-76	

Demande de permis
La Commission:
1. fait droit à la présente requête;
2. autorise Transport Dubé, Quévillon Inc. à donner le service suivant:
Transport restreint – longue distance – territoire – fardier –
De tout point à tout point situé dans un rayon de trente (30) milles de Lebel-sur-Quévillon, pour le transport de machinerie lourde nécessitant l'usage de fardier pour le public en général;
3. fixe les taux de la façon suivante:
Taux au mille: $1.60 du mille parcouru
Taux horaire: $40 l'heure.

QCS-1284	30-05-77	Cause: Q-8598 17007-V-D-4 ROMEO SIGOUIN	G.O.Q. 7263	11-09-76	

Modification de permis
La Commission:
1. accorde la présente requête;
2. autorise le requérant Roméo Sigouin à utiliser des fardiers en donnant le service autorisé à la clause *b*) de son permis 17007-V dans un rayon de 250 milles seulement des limites de ladite ville d'Amos sujet à la restriction suivante:
Restriction:
Le requérant ne pourra pas transporter des roulottes neuves et usagées de toutes catégories y compris les maisons mobiles, bureaux mobiles, remises et/ou hangars mobiles des maisons (système fold-a-way) et ses composantes, sections de maisons préfabriquées) sur châssis mobiles et toutes constructions ou produits originant de l'industrie de la maison préfabriquée ou mobile lors de l'utilisation de fardiers;
3. fixe et décrète que le taux sera de $28 l'heure.

QCS-1285	03-06-77	Cause: Q-8464 22960-V-D-1 JULIEN, OMER	G.O.Q. 7102	04-09-76	

Modification de permis
La Commission:
1. accorde la requête;
2. autorise en faveur de Omer Julien, détenteur du permis 22960-V, la délivrance du permis suivant:
Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat
De Val-d'Or à Senneterre et tous points dans la province de Québec, pour le transport de maisons préfabriquées et retour avec marchandises refusée ou avariée, pour le compte de Les Maisons Québco Inc.
Droit additionnel:
A l'occasion du service précité, le détenteur peut utiliser les remorques de l'expéditrice;
3. fixe les taux tels que présentés avec la requête.

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
QCV-8893-TF	29-04-77	Cause: Q-7441 Q-54001-D-5-TF L'ASSOCIATION NATIONALE DES CAMIONNEURS ARTISANS INC. Partie requérante LE PROCUREUR GENERAL DE LA PROVINCE DE QUEBEC, AU NOM DU MINISTRE DES TRANSPORTS, LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION DES CONSTRUCTEURS DE ROUTES ET GRANDS TRAVAUX DU QUEBEC; Intervenants	G.O.Q. 2913	03-04-76	

Modification de tarif
La Commission:
1. accueille pour partie la requête;
2. fixe comme tarifs pour le transport des matières mentionnées à la demande de la requérante, les tarifs pertinents fixés dans la décision rendue ce jour dans le dossier numéro M-16674 de la Commission des transports du Québec, agissant *proprio motu*;
3. statue que la présente décision devient exécutoire le 9 mai 1977 et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.

QCV-9053	01-06-77	Cause: Q-8727 Q-505794-D-2 NAVIGATION ILES AUX COUDRES INC. Requérante L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA REGION 01 Intervenant	G.O.Q.	02-10-76	

Demande de permis
La Commission:
1. accueille en partie la demande de la partie requérante;
2. autorise la délivrance d'un permis de camionnage en vrac dans la région numéro 1, catégorie Entrepreneur, pour le transport du bois n'ayant subi aucune autre opération que la coupe transversale, l'ébranchage et l'écorçage.

QCV-9059	01-06-77	Cause: Q-8726 Q-505794-D-1 NAVIGATION ILES AUX COUDRES INC. Requérante L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA REGION 01 Intervenant	G.O.Q.	02-10-76	

Demande de permis
La Commission:
1. accueille en partie la demande de la partie requérante;
2. autorise la délivrance d'un permis de camionnage en vrac dans la région numéro 1, catégorie Entrepreneur, pour le transport du bois n'ayant subi aucune autre opération que la coupe transversale, l'ébranchage et l'écorçage.

QCV-9061	01-06-77	Cause: Q-8728 Q-505794-D-003 NAVIGATION ILES AUX COUDRES INC. Requérante L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA REGION 01 Intervenant	G.O.Q.	02-10-76	

Demande de permis
La Commission:
1. accueille en partie la demande de la partie requérante;
2. autorise la délivrance d'un permis de camionnage en vrac dans la région numéro 1, catégorie Entrepreneur, pour le transport du bois n'ayant subi aucune autre opération que la coupe transversale, l'ébranchage et l'écorçage.

AUDIENCE PUBLIQUE — PERMIS SPECIAL

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
MS-3238	01-06-77	Cause: MRS-3640 25706-V S-2 K.F. MARSHALL LIMITED	Le Devoir	14, 15, 16 février 1977	Permis spécial Rejetée

AUDIENCES PUBLIQUES — PERMIS SAISONNIERS

MPV-1057-S	31-05-77	Cause: M-18021 3650-A D-6 LES TOURS LAVAL ENRG:	G.O.Q. 8144	23-10-76	Nouvelle demande Rejetée
QPV-840-S	07-06-77	Cause: Q-9015 3410-A-D-1 LAURIER, LAPLANTE	G.O.Q.	30-10-76	Demande de transport Saisonnier. Rejetée

AUDIENCES PUBLIQUES — FIXATIONS DE TAUX ET TARIFS

MCR-3712-TF	30-05-77	Cause: M-18064 30004 D-218 TF CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS.	G.O.Q. 8448	06-11-76	Modification de tarif Accordée
MCS-2400-TF	30-05-77	Cause: M-13636 4-V D-3 TF INTER CITE TRANSPORT LIMITEE	G.O.Q. 463	24-01-76	Modification de tarif Rejetée
QPV-837-TF	01-06-77	Cause: Q-12256-S 1309-A-3-MTF VISITES TOURISTIQUES FEUILLE D'ERABLE INC.	Journal de Québec	9, 10, 11, du 05-77	

Modification de tarif.
La Commission:
1. accueille la requête;
2. fixe les taux suivants:
   Parcours:
   1-A $8 par personne
   1-B $8 par personne
   1-C $6 par personne
   1-D $8 par personne
   Parcours:
   2-A $9 par personne
   2-B $8 par personne
   Parcours:
   3-A $9 par personne
   Parcours:
   4 $9 par personne
   Enfants de moins de 12 ans: ½ prix.
3. cette décision devient exécutoire le 1er juin 1977.

AUDIENCE PUBLIQUE — AUTRE

QCR-1914	07-06-77	Cause: Q-8864 8448-V-D-10 GLENGARRY TRANSPORT (QUEBEC) LTEE	G.O.Q.	09-10-76	

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
		GLENGARRY TRANSPORT (QUEBEC) LTD Partie requérante URGEL CHARETTE TRANSPORT LTEE Partie intervenante			

Modification de permis.
La Commission:
1. accueille la demande de la partie requérante telle qu'amendée;
2. autorise la délivrance du permis qui suit:
Transport restreint – longue distance – rayon – contrat –
De La Tuque à tous les endroits situés dans un rayon de 300 milles, pour le transport de marchandises à contrat pour le compte de Canadian International Paper.

SEANCES — PERMIS REGULIERS

MPV-1059	01-06-77	Cause: M-20339 3361-A D-3 LES AUTOBUS ANDRE RENAUD ENRG.	G.O.Q. 3457	09-04-77	Nouvelle demande Accordée
MPV-1059-H	01-06-77	Cause: M-20791 2079-A MH-2 (M-000071) VOYAGEUR INC.			Changement d'horaire Accordée
MPV-1064-H	01-06-77	Cause: M-20792 2594-A MH-2 METROPOLITAIN SUD (1967) INC.			Changement d'horaire Accordée
MPV-1066	01-06-77	Cause: M-20444 3641-A D-4 EUGENE DOLBEC & FILS INC.	G.O.Q. 3600	16-04-77	Nouvelle demande Accordée
MPE-592	31-05-77	Cause: M-19952-1026 CM-10000 P-4 (M-101024) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LANAUDIERE Partie contractante et MARIO BEAULIEU Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Proprio motu
La Commission:
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.

MPE-591	31-05-77	Cause: M-19952-1019 CM-10000 P-4 (M-101017) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'ESTRIE Partie contractante et FERNAND RUEL Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
		Proprio motu La Commission: approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.			
MPE-593	31-05-77	Cause: M-19952-1027 CM-10000 P-4 (M-101025) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LANAUDIERE Partie contractante et GASTON NADEAU Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	
		Proprio motu La Commission: approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.			
MPE-594	31-05-77	Cause: M-19952-1020 CM-10000 P-4 (M-101018) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'ESTRIE Partie contractante et ROSAIRE GRENIER Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	
		Proprio motu La Commission: approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.			
MPE-595	31-05-77	Cause: M-19952-1025 CM-10000 P-4 (M-101023) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LANAUDIERE Partie contractante et ETIENNE ROBITAILLE Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	
		Proprio motu La Commission: approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.			
MPE-596	31-05-77	Cause: M-19952-1021 CM-10000 P-4 (M-101019) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
		COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'ESTRIE Partie contractante et J. THOMAS CARRIER Partie entrepreneur			

Proprio motu
La Commission:
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.

MPE-597	31-05-77	Cause: M-19952-1024 CM-10000 P-4 (M-101022) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LANAUDIERE Partie contractante et MARCEL RONDEAU & ALDEO ROBILLARD Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Proprio motu
La Commission:
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.

MPE-598	31-05-77	Cause: M-19952-1022 CM-10000 P-4 (M-101020) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'ESTRIE Partie contractante et LEOPOLD POITRAS Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Proprio motu
La Commission:
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.

MPE-599	31-05-77	Cause: M-19952-1023 CM-10000 P-4 (M-101021) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LANAUDIERE Partie contractante et JEAN-BAPTISTE LONGPRE Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
		Proprio motu La Commission: approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.			
MPE-600	31-05-77	Cause: M-19952-1012 CM-10000 P-4 (M-101011) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'ESTRIE Partie contractante et JOSEPH ROY Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	
		Proprio motu La Commission: approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.			
MPE-601	31-05-77	Cause: M-19952-1013 CM-10000 P-4 (M-101012) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'ESTRIE Partie contractante et JOSEPH ROY Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	
		Proprio motu La Commission: approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.			
MPE-602	31-05-77	Cause: M-19952-1014 CM-10000 P-4 (M-100458) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'ESTRIE Partie contractante et JOSEPH ROY Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	
		Proprio motu La Commission: approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.			
MPE-603	31-05-77	Cause: M-19952-1015 CM-10000 P-4 (M-101013) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
		COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'ESTRIE Partie contractante et MARCEL LAFONTAINE Partie entrepreneur			

Proprio motu
La Commission:
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.

MPE-604	31-05-77	Cause: M-19952-1016 CM-10000 P-4 (M-101014) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'ESTRIE Partie contractante et LAURENT BRAULT Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Proprio motu
La Commission:
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.

MPE-605	31-05-77	Cause: M-19952-1017 CM-10000 P-4 (M-101015) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'ESTRIE Partie contractante et IRENEE GAGNON Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Proprio motu
La Commission:
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.

MPE-606	31-05-77	Cause: M-19952-1018 CM-10000 P-4 (M-101016) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'ESTRIE Partie contractante et ROLAND BILODEAU Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
		Proprio motu La Commission: approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.			
MPE-607	31-05-77	Cause: M-19952-1001 CM-10000 P-4 (M-101000) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DOLLARD-DES-ORMEAUX Partie contractante et RAYMOND GIROUX Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	
		Proprio motu La Commission: approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.			
MPE-608	31-05-77	Cause: M-19952-1002 CM-10000 P-4 (M-101006) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE CHAMBLY Partie contractante et LES AUTOBUS H. ROY LTEE Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	
		Proprio motu La Commission: approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.			
MPE-609	31-05-77	Cause: M-19952-1003 CM-10000 P-4 (M-101001) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* LAURENTIAN SCHOOL BOARD Partie contractante et WILLIAM OWEN Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	
		Proprio motu La Commission: approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.			
MPE-610	31-05-77	Cause: M-19952-1004 CM-10000 P-4 (M-100278) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
		LAURENTIEN SCHOOL BOARD Partie contractante et MICHEL LABELLE Partie entrepreneur			

Proprio motu
La Commission:
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.

MPE-611	31-05-77	Cause: M-19952-1052 CM-10000 P-4 (M-101050) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE YOUVILLE Partie contractante et GERARD AMYOT Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Proprio motu
La Commission:
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.

MPE-612	31-05-77	Cause: M-19952-1005 CM-10000 P-4 (M-100276) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* LAURENTIAN SCHOOL BOARD Partie contractante et NEIL GRIMES Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Proprio motu
La Commission:
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.

MPE-613	31-05-77	Cause: M-19952-1006 CM-10000 P-4 (M-101004) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* LAURENTIEN SCHOOL BOARD Partie contractante et LAURIER LABELLE Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Proprio motu
La Commission:
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.

MPE-614	31-05-77	Cause: M-19952-1053 CM-10000 P-4 (M-101051) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
		COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE YOUVILLE Partie contractante et MME FRANÇOISE P. BOURDON Partie entrepreneur			

Proprio motu
La Commission:
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.

MPE-615	31-05-77	Cause: M-19952-1054 CM-10000 P-4 (M-101052) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE YOUVILLE Partie contractante et CONRAD COTE Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Proprio motu
La Commission:
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.

MPE-616	31-05-77	Cause: M-19952-1055 CM-10000 P-4 (M-101053) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE YOUVILLE Partie contractante et LUCIENNE DUFRESNE Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Proprio motu
La Commission:
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.

MPE-617	31-05-77	Cause: M-19952-1056 CM-10000 P-4 (M-101054) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE YOUVILLE Partie contractante et PIERRE JOHNSON Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Proprio motu
La Commission:
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
MPE-618	31-05-77	Cause: M-19952-1007 CM-10000 P-4 (M-101005) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* LAURENTIAN SCHOOL BOARD Partie contractante et YVES MAJOR Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Proprio motu
La Commission:
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.

MPE-619	31-05-77	Cause: M-19952-1008 CM-10000 P-4 (M-101007) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* LAURENTIAN SCHOOL BOARD Partie contractante et PAUL DE REPENTIGNY partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Proprio motu
La Commission:
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.

MPE-620	31-05-77	Cause: M-19952-1057 CM-10000 P-4 (M-101055) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE YOUVILLE Partie contractante et LEOPOLD LAPLANTE Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Proprio motu
La Commission:
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.

MPE-621	31-05-77	Cause: M-19952-1058 CM-10000 P-4 (M-101056) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE YOUVILLE Partie contractante et LUCIEN ROBIDOUX Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Proprio motu
La Commission:
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
MPE-622	31-05-77	Cause: M-19952-1059 CM-10000 P-4 (M-101057) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE YOUVILLE Partie contractante et L.A. SLEVAN Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Proprio motu
La Commission:
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.

MPE-623	31-05-77	Cause: M-19952-1009 CM-10000 P-4 (M-101008) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* LAURENTIAN SCHOOL BOARD Partie contractante et ANDRE PAGE Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Proprio motu
La Commission:
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.

MPE-624	31-05-77	Cause: M-19952-1010 CM-10000 P-4 (M-101009) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* LAURENTIAN SCHOOL BOARD Partie contractante et ATHANASE CHALUT Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Proprio motu
La Commission:
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.

MPE-625	31-05-77	Cause: M-19952-1011 CM-10000 P-4 (M-101010) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* LAURENTIAN SCHOOL BOARD Partie contractante et LES AUTOBUS CARON & FILS INC. Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
		Proprio motu La Commission: approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.			
MPE-626	31-05-77	Cause: M-19952-1028 CM-10000 P-4 (M-101026) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* THE EASTERN TOWNSHIPS REGIONAL SCHOOL BOARD Partie contractante et JEAN MARTINEAU Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	
		Proprio motu La Commission: approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.			
MPE-627	31-05-77	Cause: M-19952-1029 CM-10000 P-4 (M-101027) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* THE EASTERN TOWNSHIPS REGIONAL SCHOOL BOARD Partie contractante et THOMAS BEAUCAGE Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	
		Proprio motu La Commission: approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.			
MPE-628	31-05-77	Cause: M-19952-1030 CM-10000 P-4 (M-101028) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* THE EASTERN TOWNSHIPS REGIONAL SCHOOL BOARD Partie contractante et CLINTON RAND Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	
		Proprio motu La Commission: approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.			
MPE-629	31-05-77	Cause: M-19952-1031 CM-10000 P-4 (M-101029) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
		THE EASTERN TOWNSHIPS REGIONAL SCHOOL BOARD Partie contractante et LAWRENCE DEWEY Partie entrepreneur			

Proprio motu
La Commission:
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.

MPE-630	31-05-77	Cause: M-19952-1032 CM-10000 P-4 (M-101030) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE CARIGNAN Partie contractante et JEAN-GUY DUFAULT Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Proprio motu
La Commission:
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.

MPE-631	31-05-77	Cause: M-19952-1033 CM-10000 P-4 (M-101031) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE CARIGNAN Partie contractante et ROBERT BARDIER Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Proprio motu
La Commission:
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.

MPE-632	31-05-77	Cause: M-19952-1034 CM-10000 P-4 (M-101032) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE CARIGNAN Partie contractante et LEO BIBEAU Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
		Proprio motu La Commission: approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.			
MPE-633	31-05-77	Cause: M-19952-1035 CM-10000 P-4 (M-101033) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE CARIGNAN Partie contractante et SYLVIO BLAIN Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	
		Proprio motu La Commission: approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.			
MPE-634	31-05-77	Cause: M-19952-1036 CM-10000 P-4 (M-101034) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE CARIGNAN Partie contractante et REJEAN MONDOU Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	
		Proprio motu La Commission: approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.			
MPE-635	31-05-77	Cause: M-19952-1037 CM-10000 P-4 (M-101035) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE CARIGNAN Partie contractante et LUCIEN GENDRON Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	
		Proprio motu La Commission: approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.			
MPE-636	31-05-77	Cause: M-19952-1038 CM-10000 P-4 (M-101036) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
		COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE CARIGNAN Partie contractante et ANATOLE LETENDRE Partie entrepreneur			

Proprio motu
La Commission:
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.

MPE-637	31-05-77	Cause: M-19952-1039 CM-10000 P-4 (M-101037) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE CARIGNAN Partie contractante et GERARD JOYAL Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Proprio motu
La Commission:
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.

MPE-638	31-05-77	Cause: M-19952-1040 CM-10000 P-4 (M-101038) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE CARIGNAN Partie contractante et ALBERT GAUDETTE Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Proprio motu
La Commission:
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.

MPE-639	31-05-77	Cause: M-19952-1041 CM-10000 P-4 (M-101040) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE SALABERRY Partie contractante et REAL QUENNEVILLE INC. Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Proprio motu
La Commission:
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
MPE-640	31-05-77	Cause: M-19952-1042 CM-10000 P-4 (M-101041) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE SALABERRY Partie contractante et MAURICE MASSE Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Proprio motu
La Commission:
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.

MPE-641	31-05-77	Cause: M-19952-1043 CM-10000 P-4 (M-101042) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE SALABERRY Partie contractante et MAURICE MOISE Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Proprio motu
La Commission:
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.

MPE-642	31-05-77	Cause: M-19952-1044 CM-10000 P-4 (M-101043) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE SALABERRY Partie contractante et MME IDA LEDUC Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Proprio motu
La Commission:
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.

MPE-643	31-05-77	Cause: M-19952-1045 CM-10000 P-4 (M-101044) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE SALABERRY Partie contractante et ROCK VERNER Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
		Proprio motu La Commission: approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.			
MPE-644	31-05-77	Cause: M-19952-1046 CM-10000 P-4 (M-101045) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE SALABERRY Partie contractante et ERNEST GUILBAULT Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	
		Proprio motu La Commission: approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.			
MPE-645	31-05-77	Cause: M-19952-1047 CM-10000 P-4 (M-101046) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE SALABERRY Partie contractante et EDMOND MENDOZA Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	
		Proprio motu La Commission: approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.			
MPE-646	31-05-77	Cause: M-19952-1048 CM-10000 P-4 (M-101047) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE SALABERRY Partie contractante et GEORGES DEMERS Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	
		Proprio motu La Commission: approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.			
MPE-647	31-05-77	Cause: M-19952-1049 CM-10000 P-4 (M-101048) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
		COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE SALABERRY Partie contractante et ANTONIO DANDURAND Partie entrepreneur			

Proprio motu
La Commission:
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.

MPE-648	31-05-77	Cause: M-19952-1050 CM-10000 P-4 (M-101049) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE SALABERRY Partie contractante et A. LEDUC & FRERE LTEE Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Proprio motu
La Commission:
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.

MPE-649	31-05-77	Cause: M-19952-1051 CM-10000 P-4 (M-101063) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE SALABERRY Partie contractante et AUTOBUS E. TAILLEFER INC. Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Proprio motu
La Commission:
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.

MPE-650	31-05-77	Cause: M-19952-1060 CM-10000 P-4 (M-101058) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* PROTESTANT REGIONAL SCHOOL BOARD OF CHATEAUGUAY VALLEY Partie contractante et MILNE AUTOBUS REG'D Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Proprio motu
La Commission:
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
MPE-651	31-05-77	Cause: M-19952-1061 CM-10000 P-4 (M-101059) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* PROTESTANT REGIONAL SCHOOL BOARD OF CHATEAUGUAY VALLEY Partie contractante et R.A. DONNELLY Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Proprio motu
La Commission:
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.

MPE-652	31-05-77	Cause: M-19952-1062 CM-10000 P-4 (M-100414) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* PROTESTANT REGIONAL SCHOOL BOARD OF CHATEAUGUAY VALLEY Partie contractante et REID & BOURCIER TRANSPORT INC. Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Proprio motu
La Commission:
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.

MPE-653	31-05-77	Cause: M-19952-1063 CM-10000 P-4 (M-101061) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* PROTESTANT REGIONAL SCHOOL BOARD OF CHATEAUGUAY VALLEY Partie contractante et GOURLEY ROY Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Proprio motu
La Commission:
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.

MPE-654	31-05-77	Cause: M-19952-1064 CM-10000 P-4 (M-101062) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* PROTESTANT REGIONAL SCHOOL BOARD OF CHATEAUGUAY VALLEY Partie contractante et CAMERON STEWART INC. Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
		Proprio motu La Commission: approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.			
MPE-655	31-05-77	Cause: M-19952-1065 CM-10000 P-4 (M-101064) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* PROTESTANT REGIONAL SCHOOL BOARD OF CHATEAUGUAY VALLEY Partie contractante et GERALD ELLERTON Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	
		Proprio motu La Commission: approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.			
MPE-656	31-05-77	Cause: M-19952-1066 CM-10000 P-4 (M-101065) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* PROTESTANT REGIONAL SCHOOL BOARD OF CHATEAUGUAY VALLEY Partie contractante et EARL ORR Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	
		Proprio motu La Commission: approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.			
MPE-657	31-05-77	Cause: M-19952-1067 CM-10000 P-4 (M-101066) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* PROTESTANT REGIONAL SCHOOL BOARD OF CHATEAUGUAY VALLEY Partie contractante et HILL MELVILLE Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	
		Proprio motu La Commission: approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.			
MPE-658	31-05-77	Cause: M-19952-1068 CM-10000 P-4 (M-101067) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
		PROTESTANT REGIONAL SCHOOL BOARD OF CHATEAUGUAY VALLEY Partie contractante et H. REDDICK BURTON Partie entrepreneur			

Proprio motu
La Commission:
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.

MPE-659	31-05-77	Cause: M-19952-1069 CM-10000 P-4 (M-101069) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* PROTESTANT REGIONAL SCHOOL BOARD OF CHATEAUGUAY VALLEY Partie contractante et ROBERT B. NESS Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Proprio motu
La Commission:
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.

MPE-660	31-05-77	Cause: M-19952-1070 CM-10000 P-4 (M-101070) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE HENRI-BOURASSA Partie contractante et BERNARD LACROIX Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Proprio motu
La Commission:
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.

MPE-661	31-05-77	Cause: M-19952-1071 CM-10000 P-4 (M-101071) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE HENRI-BOURASSA Partie contractante et LORENZO BEAUREGARD Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Proprio motu
La Commission:
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
MPE-662	31-05-77	Cause: M-19952-1072 CM-10000 P-4 (M-101072) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE HENRI-BOURASSA Partie contractante et FLORIBERT BASTIEN Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Proprio motu
La Commission:
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.

MPE-663	31-05-77	Cause: M-19952-1073 CM-10000 P-4 (M-101073) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE HENRI-BOURASSA Partie contractante et ANTOINE MARTINEZ Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Proprio motu
La Commission:
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.

MPE-664	31-05-77	Cause: M-19952-1074 CM-10000 P-4 (M-101074) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE HENRI-BOURASSA Partie contractante et ROSARIO BRUNET Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Proprio motu
La Commission:
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.

MPE-665	31-05-77	Cause: M-19952-1075 CM-10000 P-4 (M-101075) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE HENRI-BOURASSA Partie contractante et FRANÇOIS THERRIEN Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
		Proprio motu La Commission: approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.			
MPE-666	31-05-77	Cause: M-19952-1076 CM-10000 P-4 (M-101076) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE HENRI-BOURASSA Partie contractante et TELESPHORE PORTELANCE Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	
		Proprio motu La Commission: approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.			
MPE-667	31-05-77	Cause: M-19952-1077 CM-10000 P-4 (M-101077) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE HENRI-BOURASSA Partie contractante et ADRIEN BOISMENU Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	
		Proprio motu La Commission: approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.			
MPE-668	31-05-77	Cause: M-19952-1078 CM-10000 P-4 (M-101078) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE HENRI-BOURASSA Partie contractante et MME ROSE CLEMENT Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	
		Proprio motu La Commission: approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.			
MPE-669	31-05-77	Cause: M-19952-1079 CM-10000 P-4 (M-101079) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
		COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE HENRI-BOURASSA Partie contractante et RAYMOND DESLAURIERS Partie entrepreneur			

Proprio motu
La Commission:
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.

MPE-670	31-05-77	Cause: M-19952-1080 CM-10000 P-4 (M-101080) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE HENRI-BOURASSA Partie contractante et LEOPOLD CHALIFOUX Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Proprio motu
La Commission:
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.

MPE-671	31-05-77	Cause: M-19952-1081 CM-10000 P-4 (M-100323) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE HENRI-BOURASSA Partie contractante et MARCEL BEAUDOIN Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Proprio motu
La Commission:
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.

MPE-672	31-05-77	Cause: M-19952-1082 CM-10000 P-4 (M-101088) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE HENRI-BOURASSA Partie contractante et LEOPOLD BOUTHILLIER Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Proprio motu
La Commission:
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
MPE-673	31-05-77	Cause: M-19952-1083 CM-10000 P-4 (M-101081) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE HENRI-BOURASSA Partie contractante et YVAN QUEVILLON Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Proprio motu
La Commission:
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.

MPE-674	31-05-77	Cause: M-19952-1084 CM-10000 P-4 (M-101082) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE HENRI-BOURASSA Partie contractante et LEONARD PERRON Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Proprio motu
La Commission:
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.

MPE-675	31-05-77	Cause: M-19952-1085 CM-10000 P-4 (M-101083) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE HENRI-BOURASSA Partie contractante et LIONEL QUEVILLON Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Proprio motu
La Commission:
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.

MPE-676	31-05-77	Cause: M-19952-1086 CM-10000 P-4 (M-101084) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE HENRI-BOURASSA Partie contractante et GERARD LAGACE Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
		Proprio motu La Commission: approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.			
MPE-677	31-05-77	Cause: M-19952-1087 CM-10000 P-4 (M-101085) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE HENRI-BOURASSA Partie contractante et ARISTIDE ST-LOUIS Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	
		Proprio motu La Commission: approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.			
MPE-678	31-05-77	Cause: M-19952-1088 CM-10000 P-4 (M-101086) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE HENRI-BOURASSA Partie contractante et GILLES CONSTANTINEAU Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	
		Proprio motu La Commission: approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.			
MPE-679	31-05-77	Cause: M-19952-1089 CM-10000 P-4 (M-101087) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE HENRI-BOURASSA Partie contractante et GEORGES GAGNE Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	
		Proprio motu La Commission: approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.			
MPE-680	31-05-77	Cause: M-19952-1090 CM-10000 P-4 (M-101039) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
		COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'YAMASKA Partie contractante et BISSONNETTE & FILS Partie entrepreneur			

Proprio motu
La Commission:
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.

MPE-681	31-05-77	Cause: M-19952-1091 CM-10000 P-4 (M-101002) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* DISTRICT OF BEDFORD PROTESTANT REGIONAL SCHOOL BOARD Partie contractante et HERBERT ZITZKE Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Proprio motu
La Commission:
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.

MPE-682	31-05-77	Cause: M-19952-1092 CM-10000 P-4 (M-101003) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE PAPINEAU Partie contractante et JEANNOT SERVANT Partie entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Proprio motu
La Commission:
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre la partie contractante et la partie entrepreneur.

MPT-11269	04-05-77	Cause: M-20181 M-204473 D-2 IVANHOE LEGAULT Requérant-cédant M-207798-001 GUY DESLONGCHAMPS Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 3316	02-04-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11299	13-05-77	Cause: M-20441 M-206948 D-1 KONSTANTINOS PANTELAKOS Requérant-cédant M-207774-001 CONSTANTINE TSAMIS Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 3600	16-04-77	Transfert de permis Accordée

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
MPT-11312	18-05-77	Cause: M-20772 M-205834 DS-1 MARIO VENAFRO Requérant-cédant M-207749-001 GERARD BERNARD Requérant-cessionnaire	Le Dimanche	18, 19, 20 février 1977	Transfert de permis Accordée
MPT-11319	17-05-77	Cause: M-20393 M-206876 D-1 MARCEL BEAUDRY Requérant-cédant M-201984-002 BRUNO GIRARD Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 3464	09-04-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11324	19-05-77	Cause: M-20422 M-202834 D-11 ERNEST VIEZEL Requérant-cédant M-207793-001 FERDINANDO DE DONA Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 3596	16-04-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11330	26-05-77	Cause: M-20494 M-207154 D-1 JULES CARIGNAN Requérant-cédant M-207823-001 BRUNO AMABILI LUCIANA MARIA AMABILI Requérants-cessionnaires	G.O.Q. 3604	16-04-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11332	26-05-77	Cause: M-20474 M-201008 D-2 NAPOLEON PROVOST Requérant-cédant M-207824-001 MARCEL ST-HILAIRE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 3603	16-04-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11336	26-05-77	Cause: M-20538 M-207280 D-1 MAURICE ABITBOL Requérant-cédant M-207836-001 PIERRE DAOUST Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 3713	23-04-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11340	26-05-77	Cause: M-20546 M-201315 D-4 CLAUDE DUMOULIN Requérant-cédant M-207820-001 FRANKLIN LOPES Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 3714	23-04-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11343	25-05-77	Cause: M-20203 M-203340 D-2 LUCIEN DEMUY Requérant-cédant M-207768-001 KOUFOUDAKIS AGRYRIOS Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 3317	02-04-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11347	26-05-77	Cause: M-20539 M-203623 D-2 ANTONIOS CHRONAS Requérant-cédant M-207838-001 CONSTANTIN MICHAELIDIS Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 3713	23-04-77	Transfert de permis Accordée

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
MPT-11350	26-05-77	Cause: M-20504 M-200829 D-2 ALBERT CHETRIT Requérant-cédant M-207835-001 MEYER TORDJMAN Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 3605	16-04-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11351	26-05-77	Cause: M-20545 M-203557 D-3 GUY BOUTHILLETTE Requérant-cédant M-204252-004 LUIGI ANTONIO PARENTE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 3714	23-04-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11355	26-05-77	Cause: M-20471 M-201739 D-2 ANDRE LABROSSE Requérant-cédant M-207822-001 CLAUDE BOILEAU Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 3603	16-04-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11357	26-05-77	Cause: M-20459 M-205539 D-1 FLORIAN CHAGNON Requérant-cédant M-206179-003 ROMEO GUILBEAULT Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 3602	16-04-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11367	27-05-77	Cause: M-20461 M-201947 D-12 MAURICE ADRIEN Requérant-cédant M-207709-001 ASMAR MAHMUD Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 3602	16-04-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11376	01-06-77	Cause: M-20593 M-20003 D-1 LA LIGUE DE TAXIS CANDIAC-LAPRAIRIE INC.	G.O.Q. 3961	30-04-77	Nouvelle demande Accordée
MPT-11384	01-06-77	Cause: M-20495 M-204629 D-001 GERARD SMITH	G.O.Q. 3605	16-04-77	Nouvelle demande La Commission: annule le permis no M-204629, émis le 19 juin 1974.
MPT-11387	01-06-77	Cause: M-21420 M-204077 DS-1 NORMAN MAYBURY Requérant-cédant M-207840 D-1 à D-6 SUCCESSION NORMAN MAYBURY Requérante-cessionnaire	Montréal-Matin	4, 5, 6 avril 1977	Transfert de permis Accordée
MCR-3694	26-05-77	Cause: M-20168 19587-V D-1 CLIFF LUCHSINGER Requérant-vendeur LUCHSINGER TRUCKING LTD Requérante-acquéreur	G.O.Q. 3313	02-04-77	Transfert de permis Accordée
MCR-3696	26-05-77	Cause: M-20432 21243-V D-1, 21243-V SERES & INGBER REG'D (en société) Requérante-venderesse ENTREPOSAGE ET TRANSPORT J. & T. INC. Requérante-acquéreur	G.O.Q. 3598	16-04-77	Transfert de permis Accordée

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
MCR-3706	27-05-77	Cause: M-20384 14092-V D-1 SERVICE DE TRANSPORT VIC INC.	G.O.Q. 3462	09-04-77	Droit additionnel Accordée
MCR-3708	30-05-77	Cause: M-20222 25811-V D-1 TRANSPORT REJEAN BOISSELLE	G.O.Q. 3320	02-04-77	Nouvelle demande Désistement
MCR-3709 MCS-2403	27-05-77	Cause: M-20335 675-V D-6 ROGERS TRANSPORT INC.	G.O.Q. 3457	09-04-77	Nouvelle demande Accordée
MCR-3710	31-05-77	Cause: M-21798 15682-V DS-1 C.P. CARTAGE CORP.	Journal de Montréal	20, 21, 22 avril 1977	Nouvelle demande Accordée
MCR-3713	31-05-77	Cause: M-19851 25779-V D-1 WILLIAM EGLIN LIMITED	G.O.Q. 2630	12-03-77	Nouvelle demande Accordée
MCR-3719	01-06-77	Cause: M-19565 20162-V D-2 LEDUC TRANSPORT ENRG. Requérante-venderesse TRANSPORT LEDUC ENR. Requérante-acquéreur	G.O.Q. 1336	05-02-77	Transfert de permis Accordée
MCR-3730	01-06-77	Cause: M-20530 24123-V D-2 MIRAGE ST-HYACINTHE INC.	G.O.Q. 3712	23-04-77	Nouvelle demande Accordée
MCR-3732	03-06-77	Cause: M-19868 25472-V D-1 LES ENTREPRISES JEAN-PAUL FISET ENR.	G.O.Q. 2634	12-03-77	Nouvelle demande Accordée
MCS-2278	30-03-77	Cause: M-19979 21231-VM DS-1 HUMPHREY'S TRANSFER LTD Requérante-venderesse TERRIO'S TRANSFER LTD Requérante-acquéreur	Le Devoir	2, 3, 4 février 1977	Transfert de permis Accordée
MCS-2370	26-05-77	Cause: M-20446 5241-V D-10 E.J. PERSONS TRANSPORT LTD Voiturier-remorqueur 331-V MCCRUM TRANSPORT LIMITED Voiturier-roulier	G.O.Q. 3600	16-04-77	Nouvelle demande Accordée
MCS-2386	30-05-77	Cause: M-18708 25596-VM D-1 ARNONE TRANSPORT LIMITED	G.O.Q.	08-01-77	Nouvelle demande Accorde la requête amendée
MCS-2395	30-05-77	Cause: M-19863 25781-V D-1 GRAHAM CLINTON Voiturier-remorqueur 471-V GLENGARRY TRANSPORT LIMITED Voirurier-roulier	G.O.Q. 2633	12-03-77	Nouvelle demande Accordée
MCS-2397	30-05-77	Cause: M-20166 25808-V D-1 THE MOOSE JAW CARTAGE COMPANY LTD	G.O.Q. 3313	02-04-77	Nouvelle demande Accordée
MCS-2411	31-05-77	Cause: M-21919 25961-V D-1 TRANSPORT YVES MAYER ENR. Voiturier-remorqueur 14556-V DAY & ROSS LIMITED Voiturier-roulier			Nouvelle demande Désistement

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
MCS-2412	31-05-77	Cause: M-20285 25422-VM D-1 FOREST HILL TRANSFER & STORAGE INC.	G.O.Q. 3566	16-04-77	Nouvelle demande Accordée
MCS-2425	01-06-77	Cause: M-20529 4246-V D-1 RAOUL SENECAL TRANSPORT LIMITEE	G.O.Q. 3717	23-04-77	Nouvelle demande Accordée
MCV-3754	30-05-77	Cause: M-18992 - 385 M-502348 D-001 LOUIS-GEORGES TOUGAS			
Nouvelle demande La Commission: révoque la décision MCV-3754 rendue le 21 octobre 1974, cause M-3856.					
MCV-3763	30-05-77	Cause: M-18992 - 386 M-501384 D-002 EDDY BLAIR			
Nouvelle demande La Commission: révoque la décision MCV-3763 rendue le 21 octobre 1974, cause: M-3847.					
MCV-10731-CSE(1977) MCV-10732	08-03-77	Cause: M-19744 M-501568 DS-001 SERGE CROTEAU Requérant-cédant M-507600-001 MME LORRAINE BERTHIAUME Requérante-cessionnaire	Le Devoir	1, 2, 3 décembre 1976	Transfert de permis Accordée
MCV-11049	19-04-77	Cause: M-20213 M-500198 DS-001 EMILE SOULIERES Requérant-cédant M-507701-001 PIERRE SOULIERES Requérant-cessionnaire	Journal de Montréal	3, 4, 5 1977	Transfert de permis Accordée
MCV-11156	28-04-77	Cause: M-20262 M-504924 D-008 GEORGES H. HEBERT INC. Requérante-cédante M-507597-001 ERNEST ROBERT Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 3325	02-04-77	Transfert de permis Accordée
MCV-11222	11-05-77	Cause: M-10988 M-506168 D-1 SERGE AUBIN	G.O.Q. 7463	27-09-75	Demande de permis A-10 Accordée
MCV-11252	17-05-77	Cause: M-20788 M-501720 DS-001 ROBERT SEGUIN Requérant-cédant M-507753-001 JEAN CASTONGUAY Requérant-cessionnaire	Montréal-Matin	2, 3, 4 mars 1977	Transfert de permis Accordée
MCV-11280	19-05-77	Cause: M-20680 M-507300 DS-001 ANDRE CLOUTIER Requérant-cédant M-507669-001 ANDREE LAPLANTE Requérant-cessionnaire	La Presse	17, 18, 19 janvier 1977	Transfert de permis Accordée

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
MCV-11290	20-05-77	Cause: M-20666 M-504962 DS-002 BEAUREGARD & LAREAU INC. Requérante-cédante M-507744-001 YVON LAREAU Requérant-cessionnaire	Montréal-Matin	4, 5, 6 mars 1977	Transfert de permis Accordée
MCV-11292	20-05-77	Cause: M-20402 M-505102 DS-001 OVILA BERNIER Requérant-cédant M-507656-001 FRANCOIS BLANCHETTE Requérant-cessionnaire	Montréal-Matin	6, 7, 8 janvier 1977	Transfert de permis Accordée
MCV-11294	20-05-77	Cause: M-20372 M-505395 DS-001 JEAN-PIERRE GIASSON Requérant-cédant M-507677-001 ROGER BRISSON Requérant-cessionnaire	Le Dimanche	28, 29, 30 janvier 1977	Transfert de permis Accordée
MCV-11338	31-05-77	Cause: M-20594 M-507715 D-001 JOSEPH RICHARD	G.O.Q. 3961	30-04-77	Demande de permis A-7 Accordée
MCV-11342	31-05-77	Cause: M-20590 M-507730 D-001 R. LANGLOIS CONSTRUCTION INC.	G.O.Q. 3961	30-04-77	Demande de permis E-6 Accordée
MCV-11344	30-05-77	Cause: M-21748 M-507787 D-004 M.J. ROBINSON TRUCKING LTD			Demande de permis Extra-provinciale, Entrepreneur Accordée
MCV-11346	30-05-77	Cause: M-21746 M-507787 D-002 M.J. ROBINSON TRUCKING LTD			Demande de permis Extra-provinciale Entrepreneur Accordée
MCV-11348	30-05-77	Cause: M-21744 M-507786 D-002 B.J. MAHERAL TRUCKING			Demande de permis Extra-provinciale Entrepreneur Accordée
MCV-11349	18-05-77	Cause: M-20847 M-502808-DS-001 ROGER DESROCHES Requérant-cédant M-507791-001 PIERRE BOURGEOIS Requérant-cessionnaire	Montréal-Matin	6, 7, 8, avril 1977	Transfert de permis Accordée
MCV-11350	30-05-77	Cause: M-21742 M-507768 D-001 MARTIN BOWEN			Demande de permis Extra-provinciale Entrepreneur Accordée
MCV-11351	18-05-77	Cause: M-20785 M-502307 DS-001 PIERRE-ANDRE DUMOUCHEL Requérant-cédant M-507742-001 LOUIS HEBERT DUMOUCHEL Requérant-cessionnaire	Le Droit	28 février 1, 2 mars 1977	Transfert de permis Accordée
MCV-11352	31-05-77	Cause: M-19626 M-506895 002 VITAL RICHARD ENR.	G.O.Q. 1503	12-02-77	Demande de permis E-5 Accordée

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
MCV-11353	19-05-77	Cause: M-20729 M-500912 DS-001 FOREST FORTIER Requérant-cédant M-507783-001 GERARD GAGNE Requérant-cessionnaire	La Tribune	30, 31 mars 1er avril 1977	Transfert de permis Accordée
MCV-11357	20-05-77	Cause: M-20665 M-502020 DS-001 ANDRE COMTOIS Requérant-cédant M-507680-001 JEAN-PIERRE LAFORTUNE Requérant-cessionnaire	Montréal-Matin	24, 25, 26 janvier 1977	Transfert de permis Accordée
MCV-11359	20-05-77	Cause: M-20049 M-500721 DS-001 EVARISTE MORIN Requérant-cédant M-507589-001 ANDRE BOISVERT Requérant-cessionnaire	Le Devoir	21, 22, 23 février 1977	Transfert de permis Accordée
MCV-11362	30-05-77	Cause: M-18992 - 367 M-504236 D-001 RAYMOND LEBEL			

Nouvelle demande
La Commission révoque la décision MCV-3624 rendue le 28 août 1974, cause: MV-3524.

MCV-11364	30-05-77	Cause: M-18992 - 368 M-504235 D-001 JEAN LEBEL			

Nouvelle demande
La Commission révoque la décision MCV-3625 rendue le 28 août 1974, cause: MV-3525.

MCV-11366	30-05-77	Cause: M-18992 - 369 M-504278 D-001 REMI SARRAZIN			

Nouvelle demande
La Commission révoque la décision MCV-3627 rendue le 28 août 1974, cause: MV-3527.

MCV-11368	30-05-77	Cause: M-18992 - 370 M-504278 D-003 REMI SARRAZIN			

Nouvelle demande
La Commission révoque la décision MCV-3628 rendue le 28 août 1974, cause: MV-3528.

MCV-11370	30-05-77	Cause: M-18992 - 371 M-505350 D-001 JOSEPH DI LALLA			

Nouvelle demande
La Commission révoque la décision MCV-3636 rendue le 29 août 1974, cause: MV-3536.

MCV-11372	30-05-77	Cause: M-18992 - 372 M-501625 D-001 MARCEL LEVEILLE			

Nouvelle demande
La Commission révoque la décision MCV-3650 rendue le 5 septembre 1974, cause: MV-3550.

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
MCV-11374	30-05-77	Cause: M-18992 - 373 M-505157 D-001 GERALD THEORET			
		Nouvelle demande La Commission révoque la décision MCV-3654 rendue le 6 septembre 1974, cause: MV-3554.			
MCV-11376	30-05-77	Cause: M-18992 - 374 M-504773 D-001 EUGENE STATTON			
		Nouvelle demande La Commission révoque la décision MCV-3657 rendue le 6 septembre 1974, cause: MV-3557.			
MCV-11378	30-05-77	Cause: M-18992 - 375 M-502182 D-001 FERNAND EMERY			
		Nouvelle demande La Commission révoque la décision MCV-3668 rendue le 9 septembre 1974, cause: MV-3568.			
MCV-11380	30-05-77	Cause: M-18992 - 376 M-501369 D-004 JOS. STE-CROIX & FILS LTEE			
		Nouvelle demande La Commission révoque la décision MCV-3671 rendue le 9 septembre 1974, cause: MV-3571.			
MCV-11382	30-05-77	Cause: M-18992 - 377 M-503792 D-001 JACQUES LAPOINTE			
		Nouvelle demande La Commission révoque la décision MCV-3686 rendue le 18 octobre 1974, cause: MV-3656.			
MCV-11384	30-05-77	Cause: M-18992 - 378 M-503225 D-005 ARTHUR VALADE			
		Nouvelle demande La Commission révoque la décision MCV-3689 rendue le 18 octobre 1974, cause: MV-3653.			
MCV-11386	30-05-77	Cause: M-18992 - 379 M-505348 D-002 LES ENTREPRISES L.G.A. INC.			
		Nouvelle demande La Commission révoque la décision MCV-3717 rendue le 21 octobre 1974, cause: M-3750.			
MCV-11387	30-05-77	Cause: M-21265 M-500900 DS-001 JEAN-GUY HARDY Requérant-cédant M-500755 GIL TRANSPORT INC. Requérante-cessionnaire	Le Devoir	24, 25, 26 mars 1977	Transfert de permis Accordée
MCV-11388	30-05-77	Cause: M-18992 - 380 M-505122 D-001 CASCADE CONSTRUCTION INC.			
		Nouvelle demande La Commission révoque la décision MCV-3725 rendue le 21 octobre 1974, cause: M-3768.			
MCV-11390	30-05-77	Cause: M-18992 - 381 M-503203 D-001 JEAN-GUY CHATILLON			
		Nouvelle demande La Commission révoque la décision MCV-3729 rendue le 21 octobre 1974, cause: M-3764.			

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
MCV-11392	30-05-77	Cause: M-18992 - 382 M-503163 D-001 GILLES LEONARD			
Nouvelle demande La Commission révoque la décision MCV-3735 rendue le 21 octobre 1974, cause: M-3758.					
MCV-11394	30-05-77	Cause: M-18992 - 383 M-504678 D-001 RENE OUELETTE			
Nouvelle demande La Commission révoque la décision MCV-3740 rendue le 17 octobre 1974, cause: M-3667.					
MCV-11396	30-05-77	Cause: M-18992 - 384 M-501400 D-001 J. ALEXANDRE BEAUCHEMIN			
Nouvelle demande La Commission révoque la décision MCV-3748 rendue le 16 octobre 1974, cause: M-3659.					
MCV-11399	31-05-77	Cause: M-20595 M-507743 D-001 CLEMENT GODI	G.O.Q. 3961	30-04-77	Demande de permis A-10 Accordée
MCV-11401	31-05-77	Cause: M-20591 M-507737 D-001 LEVIS PARENT	G.O.Q. 3961	30-04-77	Demande de permis E-6 Accordée
MCV-11405	30-05-77	Cause: M-21749 M-507787 D-5 M.J. ROBINSON TRUCKING LTD			Demande de permis Extra-provinciale, Entrepreneur Accordée
MCV-11407	30-05-77	Cause: M-21747 M-507787 D-003 M.J. ROBINSON TRUCKING LTD			Demande de permis Extra-provinciale, Entrepreneur Accordée
MCV-11409	30-05-77	Cause: M-21745 M-507787 D-001 M.J. ROBINSON TRUCKING LTD			Demande de permis Extra-provinciale, Entrepreneur Accordée
MCV-11411	30-05-77	Cause: M-21743 M-507786 D-1 B.J. MAHERAL TRUCKING			Demande de permis Extra-provinciale, Entrepreneur Accordée
MCV-11413	31-05-77	Cause: M-20589 M-507729 D-1 RAYMOND ROULEAU	G.O.Q. 3961	30-04-77	Demande de permis E-5 Accordée
ML-1112	10-03-77	Cause: M-19628 27-DY, 6-DYV D-2 DONAT J. DERY JEANNETTE DERY MARCEL DERY ANDRE DERY Requérants-cédants DONAT J. DERY MARCEL DERY ANDRE DERY Requérants-cessionnaires MONKLAND DRIVE YOURSELF LIMITED Mise-en-cause	G.O.Q. 1503	12-02-77	Transfert d'actions Accordée
ML-1171	31-05-77	Cause: M-20277 2254-DYV D-1 (M-600914) L.S. SPORT ENRG.	G.O.Q. 3454	09-04-77	Nouvelle demande Accordée
ML-1179	31-05-77	Cause: M-20340 1546-DY, 2262-DYV D-2 (M-600918) 80026 CANADA LTD	G.O.Q. 3458	09-04-77	Nouvelle demande Accordée

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
ML-1180	31-05-77	Cause: M-20492 541-DYV & 970-DY D-1 (M-600185) NOMA AUTO LEASING INC.	G.O.Q. 2604	16-04-77	Nouvelle demande Accordée
ML-1182	26-05-77	Cause: M-19519 2237-DYV D-1 (600898) CECIL G. GREEN	G.O.Q. 1331	05-02-77	Nouvelle demande Désistement
ML-1184	01-06-77	Cause: M-19648 2248-DYV D-1 LOCATION BEL OEIL ENR.	G.O.Q. 1506	12-02-77	Nouvelle demande Accorde la requête amendée
ML-1185	01-06-77	Cause: M-13687 1175-DY, 2136-DYV D-1 ENTECO INC.	G.O.Q. 467	24-01-76	Nouvelle demande Accordée
MS-3217	31-05-77	Cause: M-21993-S 5477-V S-2 BULK CARRIERS (QUEBEC) LIMITED	Montréal-Matin	12, 13, 14 avril 1977	Permis spécial Rejetée
MS-3232	26-05-77	Cause: M-21862-S 26016-V S-1 SAM MC INTOSH Voiturier-remorqueur 471-V GLENGARRY TRANSPORT LIMITED Voiturier-roulier	Le Devoir	25, 26, 27 avril 1977	Permis spécial Accordée
MS-3242	31-05-77	Cause: M-21994-S 26040-V S-1 PAUL PAQUETTE	Journal de Montréal	2, 3, 4 mai 1977	Permis spécial Rejetée
QPE-916	02-06-77	Cause: Q-1860 Q-100062-D-1 FLUET, WIFFRID et LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DU CUIVRE.			Approbation de contrat La Commission: décrète que le présent dossier est clos à toutes fins.
QPE-917	02-06-77	Cause: Q-1868 Q-100063-D-1 POULIN, ROGER et LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DU CUIVRE.			Approbation de contrat La Commission: décrète que le présent dossier est clos à toutes fins.
QPE-918	02-06-77	Cause: Q-1870 Q-100061-D-1 AUMOND, MME MARGUERITE et LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DU CUIVRE.			Approbation de contrat La Commission: décrète que le présent dossier est clos à toutes fins.
QPE-919	02-06-77	Cause: Q-1871 Q-100060-D-1 GAGNON, PIERRE et LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DU CUIVRE			Approbation de contrat La Commission: décrète que le présent dossier est clos à toutes fins.
QPT-3607	24-05-77	Cause: Q-11361 Q-200166-2-D NADEAU, HORACE Requérant-cédant Q-202698-1-A MME DANIELLE GENEST ENR. (Genest, Danielle Mme) Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 3720	23-04-77	Transfert de permis Accordée

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
QPT-3611	24-05-77	Cause: Q-11401 Q-202519-2-D HAMEL, GILBERTE MME Requérante-cédante Q-202705-1-A HAMEL, GAETAN Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 3721	23-04-77	Transfert de permis Accordée
QPT-3613	24-05-77	Cause: Q-11360 Q-201759-2-D MILLER, WILFRID Requérant-cédant Q-202697-1-A DRAPEAU, GILLES Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 3720	23-04-77	Transfert de permis Accordée
QPT-3614	24-05-77	Cause: Q-11398 Q-202005-2-D LAMBERT, ROGER Requérant-cédant Q-202680-1-A RICHARD, JEAN-CLAUDE (Richard, Jean-Claude) Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 3720	24-04-77	Transfert de permis Accordée
QPT-3617-C	01-06-77	Cause: Q-11352 Q-11353 Q-202681-1-D Q-202681-2-D GILLES DUMAS ENRG. (Dumas, Gilles)			

Demande de correction conformément à l'article 2.59.11.
La Commission:
déclare que le paragraphe 3, de la page 3, de la décision précitée devrait se lire:
« 3- déclare la requête Q-202681-1-D pendante jusqu'à ce que les normes imposées par l'article 6.70 du Règlement 6 permettent que celle-ci puisse être considérée par la Commission pour les municipalités de St-Félicien et St-Prime.

QPT-3622	02-06-77	Cause: Q-11481 Q-202687-1-D MERCIER, MARIUS	G.O.Q. 3972	30-04-77	Demande de permis Accordée
QPT-3623	02-06-77	Cause: Q-11426 Q-202173-3-D PARENT, SERGE	G.O.Q. 3966	30-04-77	

Suppression totale de permis
La Commission:
1. révoque à toutes fins les décisions autorisant la délivrance des permis de transport par véhicule-taxi, catégorie Région, Bic-01-0750-VL;
2. annule à toutes fins que de droit les permis Q-202173-D-1 et Q-202173-D-2.

QPT-3626	06-06-77	Cause: Q-11293 Q-201838-2-D PAQUET, LUCIEN Requérant-cessionnaire Q-202664-1-A RODRIGUE, GILBERT Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 3614	16-04-77	Transfert de permis Rejetée
QPT-3628	07-06-77	Cause: Q-8827 Q-202572-D-1 GUILLEMETTE, GUY	G.O.Q.	09-10-76	

Demande de permis
La Commission:
1. autorise en faveur de M. Guy Guillemette l'émission de permis suivant:
« transport par véhicule-taxi dans les municipalités de:
St-Agapitville 03-2822-VL et St-Gilles 03-2812-P
Catégorie Région et Ordinaire.

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
QPT-3629	07-06-77	Cause: Q-11603 Q-202152-5-D DERY, MARTIAL	G.O.Q. 4190	07-05-77	

Suppression totale de permis
La Commission:
1. révoque à toutes fins les décisions autorisant l'émission des permis Q-202152-D-001, D-002, et D-003;
2. annule lesdits permis à toutes fins que de droit.

QPT-3633	07-06-77	Cause: Q-11604 Q-200632-2-D RICHARD, EMOND (Emond, Richard)	G.O.Q. 4191	07-05-77	

Demande de permis
La Commission:
prend acte de la requête et la déclare pendante jusqu'à ce que les normes imposées par l'article 6.70-1 du Règlement 6 permettent que celle-ci puisse être considérée par la Commission et maintient le cautionnement au dossier.

QCR-1874 QCS-1251	03-05-77	Cause: Q-11162 10339-V-DS-1 ST-JEROME EXPRESS LTEE Requérante-venderesse 8077-V TRANSPORT BRAZEAU INC. BRAZEAU TRANSPORT INC. Requérante-acquéreur	Le Devoir	24, 25, 26 du 03/77 7, 8, 9 du 03/77	Transfert de La Commission: 1. Fait droit à la requête; 2. Cette décision devient en vigueur le 3 mai 1977 et continue de l'être jusqu'à décision contraire en révision ou en appel dans les délais légaux.
QCR-1908	01-06-77	Cause: Q-11447 25885-V-D-1 PLANTE, ANDRE	G.O.Q. 3968	30-04-77	Demande de permis Accordée
QCR-1909	01-06-77	Cause: Q-11521 15332-V-D-2 YAMACHICHE TRANSPORT ENRG. (Lucien Bellemarre)	G.O.Q. 3976	30-04-77	Modification de clause Accordée
QCR-1910	06-06-77	Cause: Q-12363 4093-V-DS-1 TESSIER, ROGER Requérant-cédant TRANSPORT R. TESSIER INC. Requérant-cessionnaire	Le Soleil	30/09/1, 2, du 10/76	Transfert de permis La Commission: prend et donne acte du désistement produit le 17 mai 1977.
QCR-1920	07-06-77	Cause: Q-11578 7737-V-D-19 BELLECHASSE TRANSPORT INC.	G.O.Q. 4187	07-05-77	Modification de permis Accordée
QCR-1921	07-06-77	Cause: Q-11582 13963-V-D-19 SPEEDWAY EXPRESS LTD.	G.O.Q. 4189	07-05-77	Modification de permis Accordée
QCS-1275	24-05-77	Cause: Q-11327 255467-V-D-2 MARINEAU ET LEPAGE ENR. (Paul Marineau et Réal Lepage opérant sous le nom de) Voiturier-remorqueur 1930-V PROVOST CARTAGE INC. Courtier en transport	G.O.Q. 3715	23-04-77	Modification de permis La Commission: 1. accueille la requête; 2. annule le permis spécial no 25546-V-S-2 émis en date du 1er avril 1977, en faveur des requérants conjoints.
QCS-1281	01-06-77	Cause: Q-11422 2936-V-D-2 TRANSPORT Y THEBERGE INC.	G.O.Q. 3965	30-04-77	Modification de permis Accordée
QCS-1288	07-06-77	Cause: Q-11577 21097-V-D-1 RIMOUSKI TRANSPORT (N.B.) LIMITED	G.O.Q. 4187	07-05-77	Modification de clause Accordée

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
QCV-8889	07-05-77	Cause: Q-11156 Q-503714-D-002 MIGNEAULT, ONIL Requérant-cédant Q-506029-D-001 SAINDON, RAYNALD Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 3472	09-04-77	Transfert de permis Accordée
QCV-8974	18-05-77	Cause: Q-11242 Q-503280-D-005 MORISSETTE CHARLES Requérant-cédant Q-506026-D-001 MORISSETTE, ANDRE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 3608	16-04-77	Demande de transfert de permis Accordée
QCV-9056	01-06-77	Cause: Q-11434 Q-502931-D-003 MALTAIS, FERNAND Requérant-cédant Q-505954-D-002 LES ENTREPRISES LARGIL INC. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. 3966	30-04-77	Transfert de permis La Commission: prend et donne acte du désistement produit le 11 mai 1977.
QCV-9058	01-06-77	Cause: Q-11479 Q-504983-D-002 BELANGER, LAURIAN	G.O.Q. 3971	30-04-77	Changement de Région Accordée
QCV-9060	02-06-77	Cause: Q-11929 Q-505817-4-DS LANGEVIN, RENE Requérant-cédant Q-506084-1-DS LES ENTREPRISES G.C.T.INC. Requérant-cessionnaire	Journal de Québec	21, 22, 23 du 04-77	Transfert de permis La Commission: 1. prend et donne acte du désistement.
QCV-9063	01-06-77	Cause: Q-11478 Q-506059-D-001 FERLAND, SIMEON	G.O.Q. 3971	30-04-77	Demande de permis Accordée
QCV-9082-CSA (1977)	02-06-77	Cause: Q-12374 Q-502756-CS-001 NOEL, LEANDRE			

Demande de changement de statut
La Commission:
1. prend acte de la déclaration du déclarant;
2. annule le permis délivré en cette affaire, le 16 juin 1975;
3. autorise, en faveur du déclarant, la délivrance d'un permis de camionnage en vrac de catégorie Région et Artisan pour la région 4, conformément au Règlement no 12.

QCV-9083-CSA-(1977)	02-06-77	Cause: Q-12375 Q-502974-CS-001 GOBEIL, JEAN-CHARLES			

Demande de changement de statut
La Commission:
1. prend acte de la déclaration du déclarant;
2. annule le permis délivré en cette affaire, le 19 juin 1974;
3. autorise, en faveur du déclarant, la délivrance d'un permis de camionnage en vrac de catégorie Région et Artisan pour la région 2, conformément au Règlement no 12.

QCV-9099	31-05-77	Cause: Q-11669 Q-503205-D-005 GAGNON, LUCIEN Requérant-cédant Q-506041-D-1 à D-4 LUCIEN GAGNON & FILS INC. Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 4196	07-06-77	Transfert de permis La Commission: 1. accueille la requête; 2. cette décision prend effet le 31 mai 1977.

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
QCV-9100-CSE-(1977)	07-06-77	Cause: Q-12477 Q-504772-CS-001 MOURANT, PHILIPPE			

Changement de statut
La Commission:
1. prend acte de la déclaration du déclarant;
2. annule le permis délivré en cette affaire, le 26 janvier 1976;
3. autorise, en faveur du déclarant, la délivrance d'un permis de camionnage en vrac de catégorie Région et Entrepreneur pour la région 1, conformément au Règlement no 12.

QL-513	29-04-77	Cause: Q-11408 Q-600137-DS-1 (1272-DY & 1054-DYV) LES LOCATIONS CHALEURS INC.	Le Soleil	25, 26, 28 du 03-77	

Changement de contrôle.
La Commission:
fait droit à la présente requête conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du Règlement 2 (1976) ainsi que des dispositions de l'article 39 de la Loi des transports.

QL-531	25-05-77	Cause: Q-11844 Q-600271-5-DS (1339-DY & 1149-DYV) LOCATION RICARD INC.	Le Devoir	21, 22, 23 du 04-77	Changement d'actions Accordée
QL-533	01-06-77	Cause: Q-11496 7466-V-D-4 TRANSPORT NATIONAL ENR. (Garneau-Denis, Danielle)	G.O.Q. 3973	30-04-77	Modification de permis Accordée
QL-534	06-06-77	Cause: Q-11277 Q-600355-D-1 LOCATION VAL ALAIN ENR. (Pierre Grant)	G.O.Q. 3612	16-04-77	Demande de permis Accordée

SEANCES-PERMIS SPECIAUX

MS-3130	24-03-77	Cause: MRS-78 25812-V S-1 TRANSPORT G. RACINE ENRG. Voiturier-remorqueur 18510-V NORMAND CLOUTIER TRANSPORT INC. Voiturier-roulier	Le Devoir	14, 15, 16 février 1977	Nouvelle demande Accordée
MS-3157	29-03-77	Cause: MRS-3590 3425-A S-1 (MV-00006) COMMISSION DE TRANSPORT DE LA RIVE SUD DE MONTREAL	Journal de Montréal	25, 26, 27 février 1977	Permis spécial Accordée partiellement
MS-3183	06-05-77	Cause: 21381-S 25954-V S-1 TRANSPORT CLEMENT GRONDIN ENRG. Voiturier-remorqueur 14556-V DAY & ROSS LIMITED Voiturier-roulier	Le Devoir	15, 16, 18 avril 1977	Permis spécial Accordée

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
MS-3185	06-05-77	Cause: 21379-S 25956-V S-1 TRANSPORT RENALD SIMONEAU ENRG. Voiturier-remorqueur 14556-V DAY & ROSS LIMITED Voiturier-roulier	Le Devoir	15, 16, 18 avril 1977	Permis spécial Accordée
MS-3187	06-05-77	Cause: 21377-S 25958-V S-1 TRANSPORT GUY REMY ENRG. Voiturier-remorqueur 14556-V DAY & ROSS LIMITED Voiturier-roulier	Le Devoir	15, 16, 18 avril 1977	Permis spécial Accordée
MS-3189	06-05-77	Cause: 21375-S 25960-V S-1 TRANSPORT SERGE VANASSE ENRG. Voiturier-remorqueur 14556-V DAY & ROSS LIMITED Voiturier-roulier	Le Devoir	15, 16, 18 avril 1977	Permis spécial Accordée
MS-3191	06-05-77	Cause: 21373-S 25962-V S-1 TRANSPORT ANDRE BOUCHER Voiturier-remorqueur ENRG. 14556-V DAY & ROSS LIMITED Voiturier-roulier	Le Devoir	15, 16, 18 avril 1977	Permis spécial Accordée
MS-3193	06-05-77	Cause: 21383-S 25952-V S-1 TRANSPORT FLORENT LEPAGE ENRG. Voiturier-remorqueur 14556-V DAY & ROSS LIMITED Voiturier-roulier	Le Devoir	15, 16, 18 avril 1977	Permis spécial Accordée
MS-3196	06-05-77	Cause: 21380-S 25955-V S-1 TRANSPORT PIERRE DURAND ENRG. Voiturier-remorqueur 14556-V DAY & ROSS LIMITED Voiturier-roulier	Le Devoir	15, 16, 18 avril 1977	Permis spécial Accordée
MS-3198	06-05-77	Cause: 21378-S 25957-V S-1 TRANSPORT RICHARD POULIN ENRG. Voiturier-remorqueur 14556-V DAY & ROSS LIMITED Voiturier-roulier	Le Devoir	15, 16, 18 avril 1977	Permis spécial Accordée
MS-3199	13-05-77	Cause: 21387-S 25948-V S-1 TRANSPORT ANDRE VALLIERE ENR. Voiturier-remorqueur 14556-V DAY & ROSS LIMITED Voiturier-roulier	Le Devoir	15, 16, 18 avril 1977	Permis spécial Accordée

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
MS-3200	13-05-77	Cause: 21376-S 25959-V S-1 TRANSPORT JERRY DZINDZIO ENR. Voiturier-remorqueur 14556-V DAY & ROSS LIMITED Voiturier-roulier	Le Devoir	15, 16, 18 avril 1977	Permis spécial Accordée
MS-3201	13-05-77	Cause: 21385-S 25950-V S-1 TRANSPORT ROLLAND DESHAIES ENRG. Voiturier-remorqueur 14556-V DAY & ROSS LIMITED Voiturier-roulier	Le Devoir	15, 16, 18 avril 1977	Permis spécial Accordée
MS-3203	06-05-77	Cause: 21389-S 25946-V S-1 TRANSPORT ALAIN BELLEHUMEUR Voiturier-remorqueur 14556-V DAY & ROSS LIMITED Voiturier-roulier	Le Devoir	15, 16, 18 avril 1977	Permis spécial Accordée
MS-3204	06-05-77	Cause: 21382-S 25953-V S-1 TRANSPORT NORMAND BORDAGE ENRG. Voiturier-remorqueur 14556-V DAY & ROSS LIMITED Voiturier-roulier	Le Devoir	15, 16, 18 avril 1977	Permis spécial Accordée
MS-3205	13-05-77	Cause: 21391-S 25944-V S-1 TRANSPORT CLAUDE BEAUDOIN ENR. Voiturier-remorqueur 14556-V DAY & ROSS LIMITED Voiturier-roulier	Le Devoir	15, 16, 18 avril 1977	Permis spécial Accordée
MS-3207	13-05-77	Cause: 21393-S 25942-V S-1 TRANSPORT JEAN LAPLANTE ENR. Voiturier-remorqueur 14556-V DAY & ROSS LIMITED Voiturier-roulier	Le Devoir	15, 16, 18 avril 1977	Permis spécial Accordée
MS-3208	13-05-77	Cause: M-21388-S 25947-V S-1 TRANSPORT JEAN-GUY GIGUERE ENR. Voiturier-remorqueur 14556-V DAY & ROSS LIMITED Voiturier-roulier	Le Devoir	15, 16, 18 avril 1977	Permis spécial Accordée
MS-3210	13-05-77	Cause: M-21390-S 25945-V S-1 TRANSPORT CLAUDE DAGENAIS ENR. Voiturier-remorqueur 14556-V DAY & ROSS LIMITED Voiturier-roulier	Le Devoir	15, 16, 18 avril 1977	Permis spécial Accordée

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
MS-3212	13-05-77	Cause: M-21392-S 25943-V S-1 TRANSPORT ROGER GUILLEMETTE ENR. Voiturier-remorqueur 14556-V DAY & ROSS LIMITED Voiturier-roulier	Le Devoir	15, 16, 18 avril 1977	Permis spécial Accordée
MS-3214	13-05-77	Cause: M-21384-S 25951-V S-1 TRANSPORT JEAN-PAUL GRONDIN ENR. Voiturier-remorqueur 14556-V DAY & ROSS LIMITED Voiturier-roulier	Le Devoir	15, 16, 18 avril 1977	Permis spécial Accordée
MS-3216	13-05-77	Cause: M-21394-S 25941-V S-1 TRANSPORT YVAN TREMBLAY ENR. Voiturier-remorqueur 14556-V DAY & ROSS LIMITED Voiturier-roulier	Le Devoir	15, 16, 18 avril 1977	Permis spécial Accordée
MS-3230	25-05-77	Cause: MRS-21792-S 22211-V S-2 CLAUDE BELLEMARRE Voiturier-remorqueur 12797-V BELLEMARRE EXPRESS INC. Voiturier-roulier	Montréal-Matin	26, 27, 28 avril 1977	Permis spécial Accordée
QS-2073	31-05-77	Cause: Q-12205-S 8077-V-14-S TRANSPORT BRAZEAU INC. BRAZEAU TRANSPORT INC. Voiturier-remorqueur TREMBLAY EXPRESS LIMITEE 257-V TREMBLAY EXPRESS LIMITED Courtier en transport	Le Devoir	2, 3, 4-05 1977	Demande de permis spécial La Commission: Ce permis est valide à compter du 31-05-77 au 30-04-1978.
QS-2074	31-05-77	Cause: Q-12206-S 257-V-20-S TREMBLAY EXPRESS LIMITEE TREMBLAY EXPRESS LIMITED Voiturier-remorqueur TRANSPORT BRAZEAU INC. BRAZEAU TRANSPORT INC. Requérants-conjoints	Le Devoir	2, 3, 4 du 05-77	Demande de permis spécial Ce permis est valide du 31-05-77 au 30-04-78.
QS-2075	31-05-77	Cause: Q-12314-S 26061-V-1-S MAILHOT, ARMAND Voiturier-remorqueur 8077-V TRANSPORT BRAZEAU INC. BRAZEAU TRANSPORT INC. Courtier en transport	Le Devoir	5, 6, 7, du 05-77	Demande de permis spécial Accordée Ce permis sera valide à partir du 16e jour de cette parution jusqu'au 30 avril 1978.
QS-2082	02-06-77	Cause: Q-12403-S Q-600364-1-S DUCHESNE AUTO LOCATION LTEE			Demande de permis spécial Rejetée

SEANCES — PERMIS TEMPORAIRES

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
MT-69	24-03-77	Cause: M-3620 11355-V SI-1 MAISLIN TRANSPORT LTEE			Permis temporaire Accordée
MT-70	24-03-77	Cause: M-3619 16295-V SI-1 TRANSPORT GALION INC.			Permis temporaire Accordée
MT-72	25-03-77	Cause: MRS-3624 25889-V SI-1 BERNIE JURS			Permis temporaire Accordée
MT-76	29-03-77	Cause: MRS-3637 18713-V SI-1 PIERRE CHABOT			Permis temporaire Accordée
MT-77	30-03-77	Cause: MRS-3639 14043-V SI-1 RAPID TRANSPORT TERMINAL LTD.			Permis temporaire Accordée
MT-94	30-05-77	Cause: M2-1954 SI 1930-V SI-4 PROVOST CARTAGE INC.			Permis temporaire Accordée
QT-77	29-04-77	Cause: Q-11781-I 3653-V-23-SI THETFORD TRANSPORT LTEE			
		Demande de permis temporaire *instanter*. Accordée Ce permis est valide du 29 avril 1977 au 3 mai 1977 inclusivement.			
QT-77-C	02-05-77	Cause: Q-11781-I 3653-V-22-SI THETFORD TRANSPORT LTEE			
		Demande de correction conformément à l'article 2.59.11. La Commission: corrige le numéro de dossier dans la décision QT-77 pour qu'il se lise: 3653-V-22-SI.			
QT-92	26-05-77	Cause: Q-12291-I 26086-V-2-SI PAUL-EUGENE LEVESQUE			
		Demande de permis temporaire *instanter*. Accordée Ce permis sera valide du 26 au 31 mai 1977 inclusivement.			
QT-95	03-06-77	Cause: Q-12448-I 24961-V-3-SI ANDRE GENEAT HALLEWAYS (Genest, André) Voiturier-remorqueur GERARD NOLIN (1975) LTEE Courtier en transport			Demande de permis temporaire *instanter* Accordée Ce permis sera valide du 6 juin au 20 juin 1977 inclusivement.
QT-96	03-06-77	Cause: Q-12475-I 3681-A-2-SI RICHARD, JOHN-FRED			Demande de permis temporaire *instanter* Rejetée

SEANCES — PERMIS SAISONNIERS

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
MPV-1062-S	01-06-77	Cause: M-21728 3786-A DS-1 CLAUDE PALOMBO	Journal de Montréal	24, 25, 26 mars 1977	Permis saisonnier Accordée
MS-3215-S	31-05-77	Cause: M-21911-S 3656-A S-4 TRANSPORT Y. MAJOR INC.	Le Devoir	25, 26, 27 avril 1977	Permis saisonnier Rejetée
QPV-841-S	06-06-77	Cause: Q-12396 1888-A-DS-6 AUTOBUS TREMBLAY & PARADIS INC.	Le Soleil	23, 24, 25 mars 1977	
Demande de transport saisonnier La Commission: prend et donne acte du désistement daté du 5 mai 1977.					
QPV-838-S	02-06-77	Cause: Q-12404 3791-A-1-DS BLAIS, JEAN-CLAUDE	Journal de Québec	9, 10, 11, 19, 20, 21 du 05-77	
Demande de permis saisonnier. Accordée Ce permis sera valide à partir du 16e jour de cette parution jusqu'au 31 mai 1978.					
QPV-839-S	06-06-77	Cause: Q-12393 3793-A-1-DS PERREAULT, ROSARIO	La Tribune	17, 18, 19 du 05-77	
Demande de permis saisonnier Accordée Ce permis est valide à partir du 16e jour de cette parution jusqu'au 31 mai 1978.					
QS-2059-S	10-05-77	Cause: Q-11911-S 3766-A-2S CENTRE D'ACCUEIL LES HABITATION PLUS	Journal de Québec	7, 8, 11 du 04-77	
Demande de permis saisonnier La Commission: 1. accueille la demande de la partie requérante; 2. statue que la présente décision devient exécutoire le 10 mai 1977 jusqu'à décision contraire en appel.					

SEANCES — PERMIS IDENTIQUES

MCR-3721-I	03-06-77	Cause: M-22471 10639-V JOHN WALKER			Permis identique Accordée, émis *instanter*.
MCS-2310-I	25-04-77	Cause: M-20970 1463-V MALO TRANSPORT (1971) INC.			Permis identique Accordée, émis *instanter*.
MCS-2424-I	01-06-77	Cause: M-22431 22542-VM MOHAWK MOVING & STORAGE LTD.			Permis identique Accordée, émis *instanter*.
MCV-10851-I-A	05-04-77	Cause: M-20583 M-501348-001 SYLVIO CARDINAL			Permis identique Accordée, émis *instanter*.

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
MCV-11340-I	31-05-77	Cause: M-22346 M-506718-012 BAU VAL INC.			Permis identique Accordée, émis *instanter*.
MCV-11341-I	17-05-77	Cause: M-21729 M-507607-001 J. MILLER EXPRESS INC.			Permis identique Accordée, émis *instanter*.
MCV-11403-I	31-05-77	Cause: M-22345 M-506718-009 BAU VAL INC.			Permis identique Accordée, émis *instanter*.
MCV-11431-I	03-06-77	Cause: M-22452 M-501405-001 GEORGES ALLARD			Permis identique Accordée, émis *instanter*.
MCV-11434-I	03-06-77	Cause: M-22451 M-507517-001 JACQUES RICHER			Permis identique Accordée, émis *instanter*.
MCV-11536-I	03-06-77	Cause: M-22470 M-505771-001 JACQUES ARCHAMBAULT			Permis identique Accordée, émis *instanter*.
MCV-11540-I	06-06-77	Cause: M-22448 M-503233-D-004 RENE LEVAC			Permis identique Rejetée
MCV-11559-I	06-06-77	Cause: M-22473 M-505120-001 LEOPOLD PAQUETTE			Permis identique Accordée, émis *instanter*.
ML-1181-I	01-06-77	Cause: M-22350 1227-DY (M-600349) AUTOCAR ENRG.			Permis identique Accordée, émis *instanter*.
QCV-9080-I	03-06-77	Cause: Q-12456-I Q-504321-D-001 BOUCHARD, LEVIS			Renouvellement de permis Accordée
QCV-9081-I	03-06-77	Cause: Q-12457-I Q-505065-D-001 CHAREST, NORMAND			Renouvellement de permis Accordée
QCV-9084-I	06-06-77	Cause: Q-12485-I Q-502372-D-001 BOSSE, GILLES			Renouvellement de permis Accordée
QCV-9085-I	06-06-77	Cause: Q-12486-I Q-502372-D-002 BOSSE, GILLES			Renouvellement de permis Accordée
QCV-9087-I	07-06-77	Cause: Q-12490-I Q-501812-D-001 BARBEAU, LUCIEN ANDRE			Renouvellement de permis Accordée
QCV-9088-I	07-06-77	Cause: Q-12370-I Q-502573-D-001 ARVISAIS, GERARD			Renouvellement de permis Accordée
QCV-9090-I	06-06-77	Cause: Q-12484-I Q-503924-D-001 POIRIER, RODRIGUE			Renouvellement de permis Accordée
QCV-9091-I	07-06-77	Cause: Q-12517-I Q-504176-D-002 ST-MARC READY MIX LTEE			Renouvellement de permis Accordée
QCV-9092-I	07-06-77	Cause: Q-12243-I Q-504493-D-001 B & R GAUTHIER INC.			Renouvellement de permis Accordée
QCV-9093-I	07-06-77	Cause: Q-12491-I Q-503286-D-004 ROSS, HERVE			Renouvellement de permis Accordée
QCV-9094-I	07-06-77	Cause: Q-12519-I Q-501051-D-001 DESCHESNE, JEAN-ROCH			Renouvellement de permis Accordée
QCV-9095-I QCV-9096-I QCV-9097-I	31-05-77	Cause: Q-12535-I Q-12536-I Q-12537-I Q-503987-D-1 D-2 D-3 PROVOST, SYLVIO			Renouvellement de permis Rejetée

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
QCV-9102-I	08-06-77	Cause: Q-12543-I Q-503277-D-001 BOURDAGES, AMEDEE			Renouvellement de permis Accordée
QCV-9108-I	08-06-77	Cause: Q-12546-I Q-504508-D-001 COUTURE, GEDEON			Renouvellement de permis Accordée

SEANCES — PERMIS EXTRAPROVINCIAUX

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
QCV-8805	29-04-77	Cause: Q-10967 Q-502024-D-009 BELANGER, CONRAD & EDOUARD Requérants-cédants Q-505995-E-001 BELANGER, CONRAD Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 2798	19-03-77	Transfert de permis Accordée
QCV-9068	01-06-77	Cause: Q-12340 Q-506117-1-E WEEKS, HARRY Place d'affaires: LES INDUSTRIES RANCOURT INC.			

Demande de permis extraprovincial
La Commission:
1. acceuille la requête;
2. autorise en faveur de Harry Weeks la délivrance d'un permis de camionnage en vrac de catégories Extraprovincial et Entrepreneur, pour le transport de toutes les matières en vrac.

QCV-9069	01-06-77	Cause: Q-12339 Q-506116-1-E POMERLEAU, HERMAN Place d'affaires: LES INDUSTRIES RANCOURT INC.			

Demande de permis extraprovincial
La Commission:
1. accueille la requête;
2. autorise en faveur de Herman Pomerleau la délivrance d'un permis de camionnage en vrac de catégories Extraprovincial et Entrepreneur, pour le transport de toutes matières en vrac.

QCV-9070	01-06-77	Cause: Q-12341 Q-506115-1-E CHARLES H. JENNESS Place d'affaires: JOHN BREAKEY LTD. a/s M. Paul Bélanger			

Demande de permis extraprovincial
La Commission:
1. accueille la requête;
2. autorise en faveur de Charles H. Jenness la délivrance d'un permis de camionnage en vrac, de catégories Extraprovincial et Artisan, pour le transport des matières en vrac énumérés au groupe 4, de l'article 12.1, paragraphe *b*), du Règlement 12.

SEANCES — PERMIS DE PRODUITS NOMMES

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
MPN-2276	17-05-77	Cause: M-21624 25605-V PN-2 WILLIS BROTHERS INC.			Permis de produits nommés Accordée
QPN-507	31-05-77	Cause: Q-12058 Q-400140-PN-2 R & D TRUCKING (MANNING, ROBERT)			Demande de permis Rejetée
QPN-508	31-05-77	Cause: Q-12059 24469-V-PN-3 GEORGE D. MUDGETT			Demande de permis Accordée Ce permis est valide du 31 mai 1977 au 31 mars 1978.
QPN-509	02-06-77	Cause: Q-12060 25986-V-PN-1 Q-400166 PN-1 L S C INC.			Demande de permis Rejetée
QPN-510	02-06-77	Cause: Q-12061 25987-V-PN-1 (Q-400167) THOMAS EDWARD BOWERS			Demande de permis Rejetée
QPN-511	02-06-77	Cause: Q-12062 24308-V-PN-1 (1977-78) Q-400025-PN-1 WILLIAM D WELLS & WELLINGTON H. WELLS			Renouvellement de permis Rejetée
QPN-512	02-06-77	Cause: Q-12063 25077-V-PN-1 (1977-1978) (Q400121) MARGO INC.			Renouvellement de permis Rejetée
QPN-513	02-06-77	Cause: Q-12064 25985-V-PN-1 (Q-400165-PN) WALTER F. COVELL			Renouvellement de permis Rejetée
QPN-514	02-06-77	Cause: Q-12065 24431-PN-1 (Q-400044-PN-1) AL SELLERS FOOD DIST. (WA. Sellers)			Renouvellement de permis Rejetée
QPN-515	02-06-77	Cause: Q-12066 24677-V-PN-1 (1977-1978) Q-400176 HALL'S PRODUCE (FRED HALL, d.b.a.)			Renouvellement de permis Rejetée
QPN-516	03-06-77	Cause: Q-12067 Q-400185-PN-1 R. DROUIN & FRERES			Demande de permis Ce permis sera valide du 03-06-77 jusqu'au 31-03-78.

SEANCES — SUITE A LA PROCEDURE B

MPT-11356	27-05-77	Cause: M-17854 M-203960 P-1 MICHEL A. MICHAUD	G.O.Q. 7925	16-10-76	*Proprio motu* Accordée
MPT-11369	27-05-77	Cause: M-17843 M-202233 P-1 CARDINAL RADIO TAXI ENRG.	G.O.Q. 7924 G.O.Q. 1824	16-10-76 26-02-77	Nouvelle demande Accordée

SEANCES — FIXATIONS DE TAUX ET TARIFS

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
MPV-936-TF-C	31-05-77	L'ADMINISTRATEUR de la Commission des transports du Québec Requérant Cause: MRS-2999 551-A S-3 TF (000012) BONIN AUTOBUS LIMITEE Intimée			Correction de décision La Commission: annule le deuxième paragraphe du dispositif de la décision; MPV-936-TF.
MCR-3668-TF	11-05-77	Cause: M-19726 12316-V D-4 TF DENIS TRANSPORT ENRG.	G.O.Q. 2406	05-03-77	Modification de tarif Accordée
MCS-2256-TF	17-03-77	Cause: M-19635 16152-V D-2 TF HENDRIE & COMPANY LTD	G.O.Q. 1690	19-02-77	Modification de tarif Accordée
ML-1186-TF	26-05-77	Cause: M-19072 6-DYV D-2 TF M-600007 MONKLAND DRIVE YOURSELF LIMITED	G.O.Q. 1329	05-02-77	Modification de tarif Accordée
MSM-27-TF	03-05-77	Cause: M-19965 27-N D-3 TF TRAVERSE OKA INC.	G.O.Q. 2786	19-03-77	Modification de tarif Accorde la requête amendée.
QCR-1876-TF	04-05-77	Cause: Q-11099 18349-V-D-5-TF MAURICE GUILLEMETTE INC.	G.O.Q. 3301	02-04-77	Modification de permis Accordée
QCR-1901-TF	24-05-77	Cause: Q-11334 10794-V-D-1-TF G. COURCHESNE TRANSPORT INC.	G.O.Q. 3716	23-04-77	Modification de tarifs Accordée

DIVISION DE PRATIQUE — PERMIS REGULIER

MCS-2325-A MDI-699	28-04-77	Cause: M-19601 12764-VM DS-1 WESTMOUNT MOVING & WAREHOUSING Requérante-cédante JOHN CLIFFORD Requérant-cessionnaire	Le Devoir	29, 30, 31 décembre 1976	Transfert d'actions La Commission: accorde un délai de 30 jours pour paiement des droits, à défaut la décision sera considérée comme nulle.
QPT-3627 QDI-436	06-06-77	Cause: Q-10984 Q-201937-2-D BARIBEAU, RICHARD Requérant-cédant Q-202668-1-A HEBERT, MARIO Requérant-cessionnaire			Transfert de permis La Commission: annule la décision QPT-3554.
QCV-9086 QDI-437	06-06-77	Cause: Q-10994 Q-502676-D-003 BOUDREAULT, WALTER Requérant-cédant Q-506001-D-001 BOUDREAULT & BOUDREAULT ENR (Jean-Guy Boudreault et Walter Boudreault opérant sous le nom de) Requérante-cessionnaire	G.O.Q. 2801	19-03-77	Transfert de permis Accordée

DIVISION DE PRATIQUE — FIXATION DE TAUX ET TARIFS

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
QCS-1282-TF QDI-435	06-06-77	Cause: Q-10885 795-V-D-3-TF MARCEL MOREL ENR (Marcel Morel)	G.O.Q. 2640	12-03-77	

Modification de tarifs
La Commission:
1. accorde la requête;
2. la présente décision prend effet à compter du 19 avril 1977.

Errata

Veuillez prendre note que dans la *Gazette officielle du Québec* du 4 juin 1977, partie 1, numéro 22, page 5137, lors de la publication de la décision QCV-8919, on devrait lire: « 14, 15, 17 mai 76 » au lieu de « 14, 15 et 17, 77 ».

Veuillez prendre note que dans la *Gazette officielle du Québec* du 4 juin 1977, partie 1, numéro 22, page 5162, lors de la publication de la décision QCR-1820, le nom du requérant-vendeur devrait se lire: « GASTON DUMAS ET JEAN-PIERRE MORIN INC. » au lieu de « GASTON DUMAS ET JEAN-PIERRE INC. ».

Veuillez prendre note que dans la *Gazette officielle du Québec* du 4 juin 1977, partie 1, numéro 22, page 5155, lors de la publication de la décision QCV-8999-I, le numéro de dossier devrait se lire: « Q-504699-D-002 » au lieu de « Q-504689-D-002 ».

Veuillez prendre note que dans la *Gazette officielle du Québec* du 4 juin 1977, partie 1, numéro 22, page 5155, lors de la publication de la décision QCV-8999-I, le numéro de dossier devrait se lire: « Q-504699-D-002 » au lieu de « Q-504689-D-002 ».

Veuillez prendre note que dans la *Gazette officielle du Québec* du 4 juin 1977, partie 1, numéro 22, page 5161, lors de la publication de la décision QCS-1227- TF, le numéro de la cause devrait se lire: « 11393 S » au lieu de « 11383 S »

Veuillez prendre note que dans la *Gazette officielle du Québec* du 4 juin 1977, partie 1, numéro 22, page 5137, lors de la publication de la décision QCS-1274, le numéro de rôle devrait se lire: « Q-7958 » au lieu de « 7950 ».

Veuillez prendre note que dans la *Gazette officielle du Québec* du 4 juin 1977, partie 1, numéro 22, page 5151, lors de la publication de la décision QCV-8963, le nom du « Journal du Québec ainsi que les dates 1er, 2 et 4 avril 1977 » avaient été omis.

Veuillez prendre note que dans la *Gazette officielle du Québec* du 4 juin 1977, partie 1, numéro 22, page 5155, numéro 22, lors de la publication de la décision QCV-8992-I, le nom du requérant devrait se lire: « THIBAULT RAYMOND » au lieu de « THIVEAULT, RAYMOND. »

Veuillez prendre note que dans la *Gazette officielle du Québec* du 28 mai 1977, partie 1, numéro 21, lors de la publication de la décision QCV-8771-TF, au Recueil des tarifs du camionnage en vrac, Tarif 12, il s'est glissé certaines erreurs que nous corrigeons et republions aujourd'hui:

Au groupe No: 4 Bois scié ou écorcé à l'item *b*) des pages 4864, 4871, 4878, 4892, 4899, 4906 et 4913 les mots « autre que le bois » ne doivent pas apparaître.

Au groupe No: 5 de la page 4871 à I) *a*) 2) dans la colonne Tarif Zone 1, le montant de $0.095 devrait se lire $0.10.

Au groupe No: 5 en tenant compte de la correction di-dessus, aux pages 4871, 4872, 4920, 4921, 4933 et 4934, tous les montants apparaissant dans la colonne Tarif Zone 1, devraient être inscrits dans la colonne Tarif Zone 2.

Au groupe No: 1 à l'item *b*) I) à 2), aux pages 4874, 4881 et 4888, dans la colonne Tarif Zone 1, le montant de $0.105 devrait se lire $0.10.

Au groupe No: 3 à *b*) après l'item comportant le montant de $15.00, dans la colonne Tarif ZCPT, aux deux derniers item il devrait être ajouté des montants respectifs de $19.50 et $27.00.

Veuillez prendre note que dans la *Gazette officielle du Québec* du 28 mai 1977, partie 1, numéro 21, page 4851, lors de la publication de la décision QCR-1895-TF, la date dans la G.O.Q. devrait se lire: « 12-07-75 » au lieu de « 12-06-75 ».

Veuillez prendre note que dans la *Gazette officielle du Québec* du 28 mai 1977, partie 1, numéro 21, page 4851, lors de la publication de la décision QCS-1260, la date dans la G.O.Q. devrait se lire: « 04-09-76 » au lieu de « 04-11-76 ».

Veuillez prendre note que dans la *Gazette officielle du Québec* du 28 mai 1977, partie 1, numéro 21, page 4947, lors de la publication des décisions « QS-2052 » et « QS-2049 » le nom du journal « Le Devoir » ainsi que les dates de parution « 15, 16 et 18 » ont été omis.

Veuillez prendre note que dans la *Gazette officielle du Québec* du 28 mai 1977, partie 1, numéro 21, page 4948, lors de la publication des décisions « QS-2056 » et « QS-2055 », le nom du journal « Le Devoir » ainsi que les dates de parution « 15, 16 et 18-04-77 », ont été omis.

Veuillez prendre note que dans la *Gazette officielle du Québec* du 28 mai 1977, partie 1, numéro 21, page 4948, lors de la publication de la décision QT-84, le nom du détenteur devrait se lire: « Rheault & Frères Limitée » au lieu de « Theault & Frères Limitée ».

Veuillez prendre note que dans la *Gazette officielle du Québec* du 28 mai 1977, partie 1, numéro 21, page 4944, lors de la publication de la décision QPT-3544, le nom de la requérante-cessionnaire devrait se lire: « Placements 2 ± 1 Ltée » au lieu de « Placements 2 ± Ltée ».

Veuillez prendre note que dans la *Gazette officielle du Québec* du 28 mai 1977, partie 1, numéro 21, page 4944, lors de la publication de la décision QPT-3572, le motif « Transfert de Permis » a été omis.

Veuillez prendre note que dans la *Gazette officielle du Québec* du 28 mai 1977, partie 1, numéro 21, page 4949, lors de la publication de la décision QCV-8930, le numéro de rôle devrait se lire: « 12009-I » au lieu de « 112009-I ».

Veuillez prendre note que dans la *Gazette officielle du Québec* du 28 mai 1977, partie 1, numéro 21, page 4946, lors de la publication de la décision QCV-8900, le numéro de dossier devrait se lire: « Q-503950-D-002 » au lieu de « Q-502950-D-002 ».

Veuillez prendre note que dans la *Gazette officielle du Québec* du 28 mai 1977, partie 1, numéro 21, page 4855, lors de la publication de la décision QCV-8771-TF, la date dans la G.O.Q. devrait se lire: « 10-07-76 » au lieu de « 10-06-76 ».

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision

Veuillez prendre note que dans la *Gazette officielle du Québec* du 28 mai 1977, page 4948, lors de la publication de la décision QS-2063-S, il s'est glissé une erreur et c'est pour cette raison que cette décision est republiée aujourd'hui.

QS-2063-S	10-05-77	Cause: Q-11912-S 3463-A-5-S TRANSPORT DES MONTS LTEE	Le Soleil	4, 5, 6, du 04-77	

Demande de permis saisonnier
Accordée
Ce permis est valide à partir du 10 mai 1977 au 1er mai 1978, et continue de l'être jusqu'à décision contraire en révision ou en appel dans les délais légaux.

Veuillez prendre note que dans la *Gazette officielle du Québec* du 28 mai 1977, numéro 21, page 4854, lors de la publication de la décision QCV-8957, il s'est glissé une erreur et c'est pour cette raison que cette décision est republiée aujourd'hui.

QCV-8957	16-05-77	Cause: Q-9338 Q-505871-D-1 REJEAN LAMONTAGNE	G.O.Q.	27-11-77	

Demande de permis
La Commission:
1. accueille la demande de la partie requérante;
2. autorise la délivrance d'un permis de camionnage en vrac, dans la région numéro 03, catégorie Artisan, pour le transport des matières suivantes:
Sable, terre, gravier, pierre, neige et glace.

Compagnies — Loi des

Abandon de charte

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a accepté l'abandon de charte de:

Nom	Date de constitution	Date de dissolution
LES ENTREPRISES QUEMONT LTEE *QUEMONT ENTERPRISES LTD.* 1281-3408	07 03 61	12 05 77
ST. LUC VETS TAXI INC. 1273-0099	21 08 58	04 07 77
SNAG PROOF LIMITED 1125-4570	15 12 13	23 06 77

68477-o

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Administrateurs (Article 84)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont modifié le nombre de leurs administrateurs tel qu'indiqué ci-après:

Nom de la compagnie	Date de constitution	Nombre d'administrateurs	
		Ancien nombre	Nouveau nombre
ASSURANCE AIME DUCLOS INC. *AIME DUCLOS ASSURANCE INC.* 1254-9366	21 12 70	3	6
AUBERGE DU POULET INC. 1280-6006	07 04 72	3	10
HENRI BOULAY ET FILS INC. *HENRI BOULAY AND SON INC.* 1367-9824	29 04 74	3	4
BOVIMPORT INC. 1240-4927	06 05 65	5	7
CENTRE MEDICAL ROULEAU INC. 1356-1865	03 05 74	4	5
CLUB SOCIAL TERRASSE CADIEUX INC. 1471-2368	01 11 76	5	9
LA CORPORATION DE PLACEMENTS TRANSBEC LTEE *TRANSBEC INVESTMENTS CORPORATION LTD.* 1366-4677	06 10 75	5	7
CORPORATION DE VENTES ELECTRONIQUES ACTIVE *ACTIVE ELECTRONIC SALES CORPORATION* 1469-5597	26 08 76	4	3

Nom de la compagnie	Date de constitution	Nombre d'administrateurs	
		Ancien nombre	Nouveau nombre
MAURICE COTE AUTOMOBILES INC. 1167-3134	01 10 69	3	4
LES ENTREPRISES LAMONTAGNE ET FILS INC. 1474-0203	07 02 77	4	5
LE FONDS LAURENTIEN INC. *THE LAURENTIAN FUND INC.* 1260-3148	15 07 69	7	8
C.J. HODGSON & CIE. INC. *C.J. HODGSON & CO. INC.* 1289-6288	07 04 64	9	20
LES IMMEUBLES LA CREMIERE LTEE 1368-5276	04 06 74	3	5
LES IMPORTATIONS BEAUMONT INC. *BEAUMONT IMPORTS INC.* 1111-8296	03 06 69	6	3
A. & R. LANGLOIS INC. 1161-9301	01 04 64	3	8
MARCHE D'ANIMAUX TALBOT INC. 1181-4241	21 03 66	3	4
G.K. MARSHALL & PARTNERS LIMITED 1206-2659	31 12 70	4	3
MEN-DES INC. 1156-1438	14 04 58	3	4
MICENE INVESTMENT CORP. 1313-8169	02 05 72	6	3
MARC POIRIER INC. 1208-8779	05 01 71	3	4
PRATTE-MORRISSETTE INC. 1317-4339	23 02 62	8	7
RESTAURANT LE PALAIS ORIENTAL DE TERREBONNE INC. *TERREBONNE ORIENTAL PALACE RESTAURANT INC.* 1472-1575	09 12 76	5	4
ROY & LESSARD INC. 1480-3845	14 10 75	4	3
SPACE ELECTRONIC SALES CORP. 1284-8610	13 08 71	4	3
STRATTON INC. 1120-4765	19 08 68	4	3
SURVEYER, NENNIGER & CHENEVERT INC. 1245-8790	02 06 64	10	4
VISIONIC INC. 1167-7457	19 11 59	3	4

68477-o

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Changement de nom

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a approuvé les règlements de changement de noms suivants:

Nouveau nom	Ancien nom	Date de constitution
AMENAGEMENT B.O.F. LIMITEE ..... *B.O.F. DEVELOPMENT LIMITED* 1178-1945	BEDFORD ORGANIC FERTILIZER COMPANY LIMITED	09 03 59
BOUTIQUE UNI-DEUX (ST-HUBERT) LTEE 1366-0626	BOUTIQUE LES JUMELLES (TROIS) INC. *TWIN (THREE) BOUTIQUE INC.*	04 07 75
LA COMPAGNIE D'IMPORTATION DE COSMETIQUES LIMITEE *COSMETIC IMPORT COMPANY LIMITED* 1125-7037	COSMETIC IMPORT COMPANY LIMITED	20 04 56
LA CORPORATION D'INVESTISSEMENTS M.G.S. *M.G.S. INVESTMENT CORP.* 1347-9910	M.G.S. INVESTMENT CORP.	04 07 72
EAU DE SOURCE DE LAURENTIENNE LIMITEE *LAURENTIAN SPRING WATER LIMITED* 1367-1367	EAU DE SOURCE LAURENTIENNE (1974) LIMITEE *LAURENTIAN SPRING WATER (1974) LIMITED*	15 03 74
GESTIONS J. & W. INC. ..... *J. & W. HOLDINGS INC.* 1480-9289	IMMEUBLES LOT CENT-QUATRE-VINGT-DIX SEPT INC. *LOT ONE HUNDRED NINETY-SEVEN REALTIES INC.*	17 11 75
LES INDUSTRIES NORI INC. 1218-9767	F. NIQUET INC.	11 01 72
PAVAGE DE LA RIVE SUD INC. 1306-0447	MODERN PAVING & CONSTRUCTION (LEVIS) LTD.	01 05 61
SERVICES P.D.S. LTEE 1139-3766	GRAVURE PRESTIGE ENGRAVING INC. .	30 12 64
LES SYSTEMES MICHAEL STURMAN LTEE .... *MICHAEL STURMAN SYSTEMS LTD.* 1366-8264	LES SYSTEMES A-PLUS LTEE ..... *A-PLUS SYSTEMS LTD.*	05 09 75
LES TOITURES DESORMEAUX & FILS LTEE ... 1116-5883	METALLIC INDUSTRIES LTD.	27 11 56
ZINC ELECTROLYTIQUE DU CANADA LIMITEE *CANADIAN ELECTROLYTIC ZINC LIMITED* 1130-7774	CANADIAN ELECTROLYTIC ZINC LIMITED	14 12 61

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

68477-o

Domicile légal (Article 30)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont établi leur bureau principal ou l'ont changé tel qu'indiqué ci-après:

Nom de la compagnie	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
AMEUBLEMENT ROGER ALLAIN INC. 1505-7458	24 11 76	Boucherville	3, de Grandpré, Boucherville.
LES APPARTEMENTS REGNEAU LTEE 1281-9306	08 11 71	350, rue Smith, edifice Le Concorde, Sept-Iles.	514, rue Québec, Sept-Iles.
ARTIGESCO INC. 1369-7289	20 09 74	20, rue Elgin, place Bonaventure, Montréal.	1010 ouest, rue Sherbrooke, suite 1206, Montréal
ASSOCIATION DES ARTISTES ET ARTISANS DE LA REGION DE COWANSVILLE INC. 1466-2894	12 04 76	Cowansville	817, rue Principale, Cowansville
ASSOCIATION DES CAMIONNEURS DE THETFORD MINES INC. 1252-5697	25 03 71	Thetford Mines	330 ouest, St-Alphonse, Thetford Mines.
ASSOCIATION DES COUREURS AUTOMOBILE DE MONTREAL (A.C.A.M.) 1227-9071	07 10 65	Montréal	5231, de Lanaudière, Montréal.
ASSOCIATION DES REEDUCATEURS DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN-COTE-NORD INC. 1330-5537	04 05 73	Alma	400, boulevard Champlain Alma.
ASSOCIATION GENERALE DES ETUDIANTS DE MONTMORENCY INC. A.G.E.M. 1369-8279	27 09 74	Laval	475, boulevard de l'Avenir, bureau 1032A, Laval.
ASSOCIATION TECHNIQUE DU TOURISME A.T.T. INC. 1362-6304	26 03 75	Montréal	1151, Alexandre-de-Sève, Montréal.
ASSURANCES MICHEL BROSSEAU LTEE *MICHEL BROSSEAU ASSURANCES LTD.* 1241-3498	13 06 57	Montréal	225 ouest, rue St-Jacques, Montréal.
ASTOR REALTIES CORP. 1234-6151	14 04 59	Montréal	2200, Barclay, Montréal.
ASTRALIB INC. 1481-1194	27 11 75	Longueuil	2045, rue St-Alexandre, Longueuil.
ATCO EST LTEE ..... *ATCO EASTERN LTD.* 1127-4297	12 07 67	LaSalle	555, rue Dollard, LaSalle.
ATELIER DE MUSIQUE ARVIDA INC. 1417-5228	10 09 75	Jonquière	444, St-Patrick, Jonquière.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
ATELIER DES MEDIA POPULAIRES DE SHAWINIGAN 1359-7786	18 10 74	Shawinigan	213, 3e Rue, Shawinigan.
AUBERQUINZE INC. 1470-8689	18 10 76	Notre-Dame-du-Nord	Rue Ontario, Notre-Dame-du-Nord.
AUTO KIROUAC INC. *KIROUAC AUTO INC.* 1464-0379	07 01 76	Dégelis	Rue Principale, Dégelis.
AUTOS ADRIEN PELLETIER INC. *ADRIEN PELLETIER AUTOS INC.* 1472-8109	30 12 76	Charlesbourg	7790, Paul-Comtois, Charlesbourg.
AUTOS ST-DAMASE (1977) INC. 1474-8487	04 03 77	Saint-Damase	160, rue St-Etienne, Saint-Damase.
BACHAND ELECTRIQUE LTEE *BACHAND ELECTRIC LTD.* 1160-2760	15 01 63	Granby	6, rue Chapleau, Granby.
BASE DE PLEIN-AIR LE PETIT BONHEUR INC. 1503-9878	23 06 76	Montréal	4265, rue Papineau, Montréal.
LES BATEAUX ALOUETTE INC. 1221-7584	28 05 62	Sainte-Agathe-des-Monts	26, Nantel, Sainte-Agathe-des-Monts.
BAZOOKA MINES LIMITED (No personal Liability) 1236-6100	23 11 45	360 ouest, rue St-Jacques, bureau 1710, Montréal.	800, place Victoria, bureau 4111, Montréal.
LES BLOCS LA SONDE INC. 1472-3795	15 12 76	Boucherville	90, Père-Marquette, Boucherville.
BOUTIQUE DE CUIR ROLANDE INC. *ROLANDE LEATHER BOUTIQUE INC.* 1505-7474	25 11 76	Saint-Isidore	60, rue Boyer, Saint-Isidore.
BRASSERIE VINCENT DE LAVAL INC. 1502-1462	16 02 76	8180, 18e Avenue, Laval	8175, 13e Avenue, Laval.
BROSPEC LIMITEE *BROSPEC LIMITED* 1208-0511	13 07 70	Howick	10, rue du Pont, Howick.
C P ASSOCIATES LIMITED 1289-2808	30 04 71	300, place d'Youville, Montréal.	5757, boulevard Cavendish, Montréal.
CALADRO INC. 1348-4571	11 09 72	Ancienne-Lorette	1368, rue St-Jacques, Ancienne-Lorette.
CARIGNAN & GRAVEL, ASSURANCES, INC. 1243-2191	26 06 64	Lachine	1615, rue Notre-Dame, bureau 1, Lachine.
CENTRE DE LOISIRS ST-ANTOINE 1233-0577	21 03 60	Longueuil	540 est, rue Bord-de-l'Eau, Longueuil.
CENTRE D'ETUDE ET DE COOPERATION INTERNATIONALE 1291-8587	18 10 68	1172 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.	4824, côte des Neiges, Montréal.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
CENTRE DU GOLF U. F. O. INC. 1347-6528	17 07 72	636, 4e avenue, Laval.	4690, boulevard Dagenais, Laval.
CENTRE H.E.T. INC. 1505-2285	05 10 76	Montréal	5253, avenue du Parc, Montréal.
CHODOS INVESTMENTS LTD. 1246-2719	10 01 61	440, rue St-Nicolas, suite 419, Montréal.	200, rue St-Jacques, suite 700, Montréal.
LA CHORALE DE REPENTIGNY INC. 1367-7745	22 10 74	Repentigny	263, Iberville, Repentigny.
CLUB CANOT D'ECORCE INC. 1242-7654	30 11 59	Saint-Gabriel	186, rue Morin, Saint-Gabriel.
CLUB CYCLISTE HAUT-RICHELIEU INC. 1470-4621	27 09 76	Saint-Jean	185, rue Mercier, Saint-Jean.
CLUB DE GOLF MONT ST-HILAIRE INC. 1367-7034	08 04 74	280, Radisson, Mont-Saint-Hilaire.	375, Pineault, Mont-Saint-Hilaire.
CLUB DE L'AGE D'OR ST-URBAIN DE LAVAL 1480-2243	06 10 75	Laval	1831, Le Corbusier, app. 4, Laval.
CLUB DE NATATION LAVAL *LAVAL SWIMMING CLUB* 1271-6320	16 12 70	1929, rue Laplante, Laval	1540, rue d'Auteuil, Laval.
CLUB DE SACS DE SABLE DE LA PRAIRIE 1473-2226	17 01 77	La Prairie	833, rue Gouin, La Prairie.
CLUB RADIO AMATEUR DE THETFORD MINES 1231-8846	28 04 70	Thetford Mines	89 sud, Turcotte, Thetford Mines.
CLUB SURPRENANT 1285-5086	30 06 65	445, rue Ste-Catherine, Jonquière.	580, rue St-Dominique, Jonquière.
COMMUNAUTE SEPHARADE DU QUEBEC 1365-8083	13 06 75	Montréal	4735, chemin de la Côte-Ste-Catherine, Montréal
LA COMPAGNIE DE GESTION LOUIS LAFRANCE INC. 1358-6409	19 08 74	22, rue Lessard, Hull	840, boulevard St-Joseph, Hull.
LE CONSEIL BEAUCEVILLE NO 2910 DES CHEVALIERS DE COLOMB DE BEAUCEVILLE INC. 1353-7808	22 04 53	Beauceville	624, 4e Avenue, Beauceville.
LE CONSEIL CHIBOUGAMAU NO 5198 DES CHEVALIERS DE COLOMB DE CHIBOUGAMAU INC. 1319-1218	29 08 68	Chibougamau	90, avenue du Parc, Chibougamau.
CONSEIL MANSEAU, NO 3317 DES CHEVALIERS DE COLOMB 1304-4532	22 04 53	Manseau	440 nord, St-Albert, Manseau.
CONSEIL NO. 4252 DES CHEVALIERS DE COLOMB DE THURSO 1291-4594	16 03 66	Thurso	123, Bourget, Thurso.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
CONSEIL QUEBECOIS DE LA MOTONEIGE INC. 1504-1387	06 07 76	Montréal	1415 est, rue Jarry, Montréal.
CONSEIL ST-GABRIEL NO 3045 DES CHEVALIERS COLOMB DE ST-GABRIEL DE BRANDON INC. 1472-6038	07 11 67	Saint-Gabriel-de-Brandon	83, rue Alfred, Saint-Gabriel-de-Brandon.
CONSEIL YOUVILLE NO 3715, DES CHEVALIERS DE COLOMB 1473-1319	22 04 53	135 ouest, rue Fleury, Montréal.	9400, rue Lajeunesse, Montréal.
CONSTRUCTION WINDSOR LTEE *WINDSOR CONSTRUCTION LTD.* 1331-9231	21 12 72	17055, rue Ste-Marie, Kirkland.	2880, rue St-Charles, Kirkland.
CORPORATION DU MOULIN LEGARE INC. 1468-1720	02 07 76	Saint-Eustache	149, rue St-Eustache, Saint-Eustache.
CRAWFORD CONTRACTORS INC. 1133-4877	28 07 67	129, rue Principale, Hull	199, rue Deveault, Hull.
H. D'AOUST LTD. — LTEE 1149-2717	26 03 59	Buckingham	746, rue Principale, Buckingham.
DEBOSSELAGE F. & F. LEVESQUE INC. 1466-8396	05 05 76	Dégelis	550, rue Principale, Dégelis
DECELLES SUPER MARKET LTD. 1101-5666	30 08 63	5772, rue Decelles, Montréal.	6289, Mountain Sights, Montréal.
H.J. DELISLE INC. 1160-5805	15 06 62	Sherbrooke	663, Québec, Sherbrooke.
DELTRO INC. 1472-1195	09 12 76	Saint-Lambert	48, rue Fort, Saint-Lambert.
DEMOLITION POINTE-AUX-TREMBLES INC. *POINTE-AUX-TREMBLES DEMOLITION INC.* 1369-9814	08 10 74	Pointe-aux-Trembles	755, 7e Avenue, Pointe-aux-Trembles.
ARMAND DES ROSIERS, INC. 1288-3336	14 11 51	1259, rue Berri, Montréal	85 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal.
DEVELOPPEMENT STE-AGATHE-SUR LE-LAC INC. 1229-9616	28 11 58	Sainte-Agathe-des-Monts	26, Nantel, Sainte-Agathe-des-Monts.
DISTRIBUTION INTERNATIONALE SIGMA INC. *SIGMA INTERNATIONAL DISTRIBUTION INC.* 1503-9910	23 06 76	Montréal	60, rue St-Jacques, bureau 901, Montréal.
DISTRIBUTIONS GERAND INC. 1364-6443	15 07 75	Saint-Jean	320, boulevard du Séminaire, Saint-Jean.
LES DISTRIBUTIONS ROUVILLE LTEE 1461-8235	08 09 75	Marieville	397, rue Rouville, Marieville.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
L. DUCHARME & FILS LTEE 1107-8151	24 10 58	6795, St-Laurent, Montréal.	3726 est, Henri-Bourassa, Montréal.
G. DUMAIS AUTOMOBILE LTEE 1191-9040	19 09 69	398, St-Benoit, La Tuque	1700, boulevard Ducharme, La Tuque.
EASY TAXIS LIMITED 1255-4739	06 04 61	3240, Goyer, app. 21, Montréal.	11931, Suzor-Côté, Montréal.
ENTREPRENEUR ELECTRICIEN L. POTVIN INC. 1504-8309	01 09 76	Longueuil	260, avenue Guillerm, Longueuil.
ENTREPRISES B.S.L. INC. *B.S.L. ENTERPRISES INC.* 1289-0836	02 07 68	585, boulevard Hamel, Québec.	7, rue St-Vallier, Québec.
LES ENTREPRISES D'ELECTRICITE ANDRE FILLION INC. 1367-5434	14 05 74	Saint-Jean	340, rue St-Charles, Saint-Jean.
ENTREPRISES D'ELECTRICITE J.M.N. INC. *J.M.N. ELECTRIC INC.* 1472-3860	16 12 76	Matane	7, des Epinettes, Matane.
LES ENTREPRISES D'ELECTRICITE LAURIER SABOURIN LIMITEE *LAURIER SABOURIN ELECTRIC LIMITED* 1467-3859	27 05 76	Hull	6, rue Davies, Hull.
ENTREPRISES J.P. & A. GAUTHIER LTEE 1470-2112	16 09 76	Saint-François-du-Lac	27, rue Camiré, Saint-François-du-Lac.
LES ENTREPRISES LOUIS & MICHEL INC. 1471-6252	19 11 76	4949, boulevard, Métropolitain, Montréal.	1962, rue Lavigerie, Montréal.
LES ENTREPRISES M.V.M. INC. 1364-4588	07 08 75	3351, Montpetit, Sainte-Foy	3358, Montpetit, Sainte-Foy.
ENTREPRISES Q.G. INC. 1473-8033	02 02 77	Montréal	7035, rue Drolet, Montréal.
LES ENTREPRISES RHEAL DESJARDINS INC. 1504-9042	09 09 76	Saint-Eustache	104, rue Yves, Saint-Eustache.
LES ENTREPRISES VICOFOR INC. 1337-1125	27 07 73	Magog	151, rue Brossard, Magog.
ENTREPRISES WILHELMY LTEE 1287-8443	16 06 65	306, Barton, Mont-Royal.	1335, rue Scarboro, Mont-Royal.
ESSAT INC. 1316-3670	02 07 59	Montréal	360, rue St-Jacques bureau 500, Montréal.
FEMMES, CHEFS DE FAMILLE 1418-2752	03 04 74	2700, boulevard des Forges, Trois-Rivières.	347, rue Laviolette, Trois-Rivières.
R. FERLAND INC. 1155-7105	27 12 62	Québec	2493, boulevard Ste-Anne, Québec.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
FERRAILLE ET DEMOLITION RAICEK INC. *RAICEK'S SCRAP AND DEMOLITION INC.* 1370-8151	03 12 74	Montréal	11395, 60e Avenue, Montréal.
LE FESTIVAL DES ARTISANS DE STE-ROSE-DU-NORD 1330-0074	24 05 73	Sainte-Rose-du-Nord	197, rue de la Montagne, Sainte-Rose-du-Nord.
FLEMAR INC. 1362-6189	24 03 75	Dorion	59, rue Brodeur, Dorion.
LA FONDATION DE L'ATHLETE QUEBECOIS *THE QUEBEC ATHLETES' FOUNDATION* 1322-6600	16 09 71	881 est, boulevard de Maisonneuve, Montréal.	630 ouest, Dorchester, Montréal.
PIERRE E. FONTAINE INC. 1142-7978	14 01 66	820, boulevard Taschereau, Greenfield Park.	910, boulevard Taschereau, Greenfield Park.
FOURNITURES SCOLAIRES ETCO LIMITEE 1126-1358	08 06 55	4519, rue Wellington, Verdun.	270, rue Willibrod, Verdun.
FRANKLIN ASSOCIATES LTD. 1261-1364	29 05 59	Montréal	901, rue Bleury, suite 312, Montréal.
THE GANT CONSTRUCTION COMPANY LIMITED 1261-8773	26 05 54	437 ouest, rue St-Jacques, Montréal.	1432, de la Montagne, bureau 201, Montréal.
GESTIONS SYMETRIE INC. *SYMMETRY HOLDINGS INC.* 1365-3316	07 05 75	Montréal	3637 est, boulevard Métropolitain, bureau 1600, Montréal.
GOUTTIERES CARON LTEE *CARON EAVESTROUGHS LTD.* 1336-0300	23 07 73	8889, 12e Avenue, Montréal.	10700, rue St-Denis, Montréal.
LE GUIDE DE SECURITE INC. *THE SECURITY GUIDE INC.* 1264-5867	18 01 67	Québec	1010 ouest, boulevard St-Cyrille, Québec.
HABITAT MOBILE TERREBONNE INC. *TERREBONNE MOBILE HOMES COURT INC.* 1365-1211	24 04 75	Saint-Louis-de-Terrebonne	180, côte Terrebonne, Saint-Louis-de-Terrebonne.
HABITATIONS ICOMAC LIMITEE *ICOMAC HABITATIONS LIMITED* 1371-4555	24 02 75	3500, parc Lafontaine, Montréal.	3, place Ville-Marie, bureau 3, Montréal.
HAVRE CHAMPLAIN INC. *CHAMPLAIN SUPERPORT INC.* 1335-7652	21 06 72	630 ouest, boulevard Dorchester, bureau 2000, Montréal.	1010 ouest, rue Sherbrooke, bureau 2414, Montréal.
HELLENIC LADIES BENEVOLENT SOCIETY 1299-5742	31 10 50	Montréal	2116, boulevard St-Laurent, Montréal.
HUISSON, SERVICE D'HELICOPTERES LTEE 1469-2610	18 08 76	La Sarre	Route rurale numéro 1, La Sarre.
LES IMMEUBLES PARJO INC. 1356-4414	10 05 74	Québec	1350, Bouvier, Québec.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
LES IMMEUBLES QUATRE-T INC. 1472-5675	24 12 76	Québec	128, avenue St-Sacrement, Québec.
LES IMPORTATIONS PERREAULT INC. 1364-3564	20 06 75	Sainte-Foy	2452, boulevard Laurier, Sainte-Foy.
INDUSTRIES BO-MAR INC. 1176-4776	29 03 66	Drummondville	1545, boulevard Lemire, Drumondville.
INVESTISSEMENTS BLEUER & REZNIK INC. 1370-7062	13 12 74	4630, rue Bourret, app. 159, Montréal.	5177, de la Savane, Montréal.
LES INVESTISSEMENTS MATADOR LTEE. *MATADOR INVESTMENTS LTD.* 1368-1093	06 05 74	Montréal	5795, rue Sir Walter-Scott, bureau 106, Montréal.
LES INVESTISSEMENTS RIVCO LTEE — .. *RIVCO INVESTMENTS LTD.* 1480-9743	19 11 75	Montréal	5350, rue MacDonald, app. 707, Montréal.
ISOLATION C.L. INC. ..... *C.L. INSULATION INC.* 1467-0590	13 05 76	Laval	270, 70e Avenue, Laval.
JARDAM HOLDINGS INC. 1268-0237	16 10 64	1255, rue Université, suite 508, Montréal.	2001, rue Université, suite 1400, Montréal.
LES JEUNES ENTREPRISES DE SAINT-JEAN-IBERVILLE-ST-LUC 1359-0336	09 09 74	Saint-Jean	931, boulevard du Séminaire, Saint-Jean.
JONAH RESTAURANT LTD. 1269-0160	29 03 72	Montréal	7685, rue St-Denis, Montréal.
JO-RI TEXTILE ASSOCIATES CORPORATION 1125-7110	05 05 65	Montréal	5455, rue de Gaspé, suite 905, Montréal.
MICHEL KARDOUCHE INC. 1269-5797	11 02 72	4839 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.	5488, Royalmount, Montréal.
KILOCONTROL INC. 1465-6763	22 03 76	2160, de la Montagne, Montréal.	1600, rue Berri, bureau 301, Montréal.
KIRKLAND PLAZA INC. 1269-9781	08 10 68	125 ouest, rue Chabanel, Montréal.	353 ouest, rue Chabanel, Montréal.
KRIBCO INC. 1468-5457	19 07 76	Sainte-Foy	858, Lauzon, Sainte-Foy.
GERALD LAVERGNE INC. 1467-2224	18 05 76	Shawinigan	623, 5e Rue, Shawinigan.
LE TOURVILLE INC. 1286-3965	25 04 58	Montréal	395, Mayor, Montréal.
LENNOX RESTAURANT INC. 1102-3959	31 03 64	Montréal	5750, Palmer, Montréal.
LIGUE D'ACTION NATIONALE 1350-1259	17 11 34	Montréal	82 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.
LOGGING DEVELOPMENT CORPORATION 1191-2342	14 12 62	1415, rue Mazurette, Montréal.	5858, côte des Neiges, bureau 215, Montréal.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
LOISIRS STE-ANGELE DE MONNOIR INC. 1232-6807	25 10 63	Sainte-Angèle-de-Monnoir ..	35, rue Girard, Sainte-Angèle-de-Monnoir.
LOISIRS ST-THOMAS INC. 1286-1357	01 02 68	Montmagny	111, 7e Rue, Montmagny.
MAGNETO, ELECTRICITE D'AUTO (1976) LIMITEE *MAGNETO AUTO ELECTRIC (1976) LIMITED* 1465-8199	26 03 76	Anjou	8500, 4e Avenue, Anjou.
LA MAISON DES CUIRS C.D.M. INC. 1472-8810	05 01 77	Ange-Gardien	38, avenue des Erables, Ange-Gardien.
MANUFACTURE BEN INC. 1370-9787	15 01 75	750, boul. Curé-Labelle, Laval.	1174, boulevard, Curé-Labelle, Laval.
MARCHE PAU-LI INC. 1466-6788	28 04 76	Laval	175, rue Provence, Laval.
MARKEL DEVELOPMENT CORP. 1306-2096	04 10 62	901, Bleury, bureau 352, Montréal.	4900, côte-St-Luc, Montréal.
GEORGES H. MARTIN INC. 1473-7639	01 02 77	Acton Vale	1221, 2e Avenue, Acton Vale.
MARTIN SCREW PRODUCTS INC. 1347-5892	30 05 72	Drummondville	970 A, 106e Rue, Drummondville.
MOTEL DU GALET INC. 1505-3580	19 10 76	Saint-Jovite	Lac-Duhamel, Saint-Jovite.
MOUVEMENT COMMUNICATION-CULTURE DE MONTREAL INC. 1363-4290	09 05 75	Montréal	4828, St-Denis, Montréal.
MUDLAC GOLD MINES LIMITED 1263-5868 (No Personal Liability)	29 03 44	360 ouest, rue St-Jacques, bureau 1710, Montréal.	800, place Victoria, bureau 4111, Tour de la Bourse, Montréal.
MULTIPRIX B.M. INC. 1321-9100	17 11 72	1015, rue Emile-Nelligan, Boucherville.	450, Mortagne, Boucherville.
MAURICE MUNROE & ED. LTEE *MAURICE MUNROE & ED. LTD.* 1346-0134	05 11 73	Hull	Place du Portage, phase II, Hull.
NEW COLLEGE RESTAURANT & SNACK BAR INC. 1119-4792	10 08 62	Montréal	4000, rue St-Ambroise, Montréal.
O.T.J. DE L'ASSOMPTION DE NOTRE-DAME INC. 1234-5757	22 01 62	5375, rue Richer, Saint-Hyacinthe.	8300, Bernard, Saint-Hyacinthe.
PALETTES IBERVILLE INC. 1362-3657	14 03 75	447 A, 15e Avenue, Iberville.	388 nord, boulevard Croisetière, Iberville.
ROLAND PAUZE & FILS INC. 1279-2578	19 08 69	359, boulevard des Laurentides, Saint-Antoine.	665, boulevard des Laurentides, Saint-Antoine.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
LE PAVILLON VILLE-MARIE INC. 1328-6349	01 05 58	Montréal	10710, rue Péloquin, Montréal.
MARCEL PELLETIER INC. 1356-4109	09 05 74	Laval	3542, de la Concorde, bureau B-5, Laval.
LES PIECES D'AUTO CARPENTIER INC. .. 1473-1103	13 01 77	Saint-Léonard	6915, Bombardier, Saint-Léonard.
PIECES D'AUTO G.M.B. INC. 1363-4605	09 05 75	Lévis	15 ouest, route Trans-Canadienne, Lévis.
LES PIECES ET ACCESSOIRES D'AVION ROGER LEBLANC INC. *ROGER LEBLANC AIRCRAFT PARTS AND SUPPLIES INC.* 1471-7714	25 11 76	Saint-Hubert	5800, chemin de l'Aéroport, Saint-Hubert.
LES PLACEMENTS AGAPA LTEE ..... *AGAPA INVESTMENTS LTD.* 1349-5429	28 12 73	3637 est, boulevard Métropolitain, Montréal.	800, place Victoria, suite 2104, Montréal.
LES PLACEMENTS LAURIER INC. 1289-3566	10 05 63	Longueuil	376, boulevard Quinn, Longueuil.
LES PLACEMENTS WINDSOR LTEE ..... *WINDSOR INVESTMENTS LTD.* 1331-9280	20 12 72	17055, rue Ste-Marie, Kirkland.	2880, rue St-Charles, Kirkland.
LEON PLANTE INC. 1365-9974	27 06 75	Sainte-Rosalie	25, rue Guy, Sainte-Rosalie.
PLANTROPICA INC. 1475-1374	11 03 77	Repentigny	100, Brien, Repentigny.
PROCOMAD INC. 1280-8721	28 02 69	630 ouest, rue Dorchester, bureau 2475, Montréal.	1115 ouest, rue Sherbrooke, suite 2302, Montréal.
LES PRODUCTIONS MONTREALAISES LA FUSION INC. 1333-2234	02 11 72	43, Estérel, Montréal	2300 est, Sherbrooke, Montréal.
LES PRODUITS DE LA BOULANGERIE VAN HORNE INC. *VAN HORNE BAKERY PRODUCTS INC.* 1351-6182	16 01 74	Montréal	4661, rue Van Horne, Montréal.
LES PROMOTIONS SOLEIL DE NOS HIVERS LTEE 1504-1403	06 07 76	Montréal	1415 est, rue Jarry, Montréal.
PUBLIBEC INC. 1215-7228	19 09 66	178 nord, rue Wellington, Sherbrooke.	111 ouest, rue King, suite 301, Sherbrooke.
RADIATEURS LEPINE INC. 1369-3841	19 08 74	56 sud, rue Gauthier, Joliette.	66 sud, rue Gauthier, Joliette.
RADIO AMATEUR LES COPAINS 1480-9164	09 01 76	11524, rue Allard, Montréal-Nord.	11601, rue Lacordaire, app. 3, Montréal-Nord.
RELIURE JEAN-MARC INC. ..... *JEAN-MARC BINDERY INC.* 1365-6020	30 05 75	Montréal	352, de l'Inspecteur, Montréal.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
J.B. RENAUD & CIE INCORPOREE 1168-7761	27 11 17	Québec	82, rue St-Paul, Québec.
RESIDENCES TERRE NOUVELLE INC. .... *NEW EARTH RESIDENCES INC.* 1476-4260	12 04 77	Montréal	3260, rue Lorne Crescent, Montréal.
RESSORTS D'AUTO THETFORD INC. ..... *THETFORD AUTO SPRING INC.* 1467-0673	13 05 76	Thetford Mines	473 ouest, Cyr, Thetford Mines.
RESTAURANT G.A.L. LTEE ..... *G.A.L. RESTAURANT LTD.* 1119-6011	10 10 62	1446, rue Peel, Montréal	5720, rue Cavendish, bureau 809, Montréal.
ROLLAIR INC. 1282-7580	26 01 70	Mont-Joli	192, chemin du Sanatorium, Mont-Joli.
RON RUBIN INC. 1368-1259	06 05 74	76, rue Watford, Beaconsfield.	70, chemin White Pine, Beaconsfield.
LE SALON MATIGNON LTD. 1274-7663	27 01 53	1255, rue Université, suite 900, Montréal.	300, Léo-Pariseau, suite 1800, Montréal.
CLAUDE SASSEVILLE & FILS LTEE 1331-0933	28 05 73	Roberval	1047, rue Lalancette, Roberval.
SERIGRAPHIE G.M. INC. ..... *G.M. SCREEN PROCESS INC.* 1198-8938	17 06 70	4434 ouest, rue Notre-Dame, Montréal.	4734 ouest, rue Notre-Dame, Montréal.
SERVICE BENEVOLE DE MONTREAL INC. *VOLUNTEER BUREAU OF MONTREAL INC.* 1287-5548	19 03 47	Montréal	1224 ouest, rue Ste-Catherine, suite 800, Montréal.
SERVICE DE PERSONNEL DE SHERBROOKE INC. 1463-4588	03 12 75	108 nord, rue Wellington, Sherbrooke.	2615 ouest, rue King, Sherbrooke.
SERVICE DES LOISIRS D'ACTON VALE INCORPOREE 1229-0946	10 07 67	Acton Vale	1451, 3e Avenue, Acton Vale.
SERVICE SHELL PIE X INC. 1462-8085	30 10 75	Rimouski	344, rue Cathédrale, Rimouski.
LES SERVICES HOTELLIERS HOBEC INC. 1358-1202	26 07 74	Beaupré	300, rue Dupont, Beaupré.
SISCA LTEE 1469-6603	15 10 76	Sherbrooke	217, Cate, Sherbrooke.
SOCIETE DE LOCATION DE RAWDON INC. 1329-9870	02 04 73	250, rue Queen, Rawdon	209, rue Queen, Rawdon.
LA SOCIETE D'EXPANSION DE L'EST 1252-5051	29 12 61	Montréal	2, complexe Desjardins, bureau 2600, Montréal.
LA SOCIETE D'INFORMATIQUE BRENTWOOD LTEE 1474-2878	16 02 77	Montréal	9027, avenue du Parc, Montréal.
SOCIETE POWERTRON (1965) LTEE ..... *POWERTRON CORPORATION (1965) LTD.* 1302-5465	30 04 65	Montréal	465, rue St-Jean, Montréal.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
SPORTS INTERNATIONAUX DE QUEBEC *SPORTS INTERNATIONAL OF QUEBEC* 1284-9444	11 01 72	Québec	15, rue St-Nicolas, Québec.
STELTEK INC. 1351-4260	27 12 73	333 est, rue Craig, suite 208, Montréal.	1010 ouest, rue Ste-Catherine, suite 707, Montréal.
STIRLING INVESTMENT CORP. 1285-2364	27 02 56	Montréal	4770, rue Kent, bureau 206, Montréal.
SYSTEME D'ASSAINISSEMENT COLE & JADE LTEE *COLE & JADE SANITATION SYSTEM LTD.* 1471-5031	12 11 76	276 ouest, rue St-Jacques, bureau 525, Montréal.	2095, rue L.O. David, Montréal.
TAXCORP INC. 1285-7694	24 02 71	240, rue St-Jacques, suite 601, Montréal.	360, rue St-Jacques, suite 507, Montréal.
TECNOBEC INC. 1480-3878	14 10 75	1351, rue Newton, Boucherville.	1351 C, rue Newton, Boucherville.
TOURBE MOUSSEUSE REAL INC. *REAL PEAT MOSS INC.* 1471-4398	01 01 77	Rivière-du-Loup	Témiscouata Highway, Rivière-du-Loup.
TOURNOI ATOME ST-VICTOR INC. 1355-3102	27 03 74	9440, Hochelaga, app. 4, Montréal.	2010, Lepailleur, Montréal.
TRANSPORT B.A. LIMITEE *B.A. TRANSPORT LIMITED* 1365-9883	30 06 75	91, Legrand, Laval	2007, Francis-Hughes, Laval.
TRANSPORT J.G. MARTIN INC. *J.G. MARTIN TRANSPORT INC.* 1501-7825	16 01 76	Laval	134, du Crochet, Laval.
LES TRANSPORTS SAGUER INC. 1355-0892	18 12 73	Saint-Marc-des-Carrières	270, rue Légaré, Saint-Marc-des-Carrières.
TRIUMPH AGENCY LIMITED 1286-7099	26 04 45	1155 ouest, Dorchester, Montréal.	5000, rue Decelles, Montréal.
URBAN INVESTMENT CORP. 1286-9582	31 10 52	Montréal	5871, avenue Victoria, suite 111, Montréal.
VALORINVEST (CANADA) LTD. 1349-4521	27 09 72	800, place Victoria, 4111, Tour de la Bourse, Montréal.	1550 ouest, boulevard Maisonneuve, Montréal.
LES VOLAILLES CHAMPLAIN LTEE *CHAMPLAIN POULTRY LTD.* 1461-9175	11 09 75	Montréal	365 ouest, Beaubien, Montréal.
VOYAGES SYD STARR INC. *SYD STARR TRAVEL INC.* 1200-7274	27 08 69	Montréal	1425, rue Mountain, Montréal.
YORK TAXI LTD. 1328-0243	10 10 61	4869, rue St-Denis, Montréal.	5442, rue St-Hubert, Montréal.

68477-o

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Lettres patentes (1re partie)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la première partie de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Nom	Siège social	Date de constitution
ACOUSTIQUE A. MARCOTTE INC. 1474-8438	2774, Contrecoeur, Montréal	04 03 77
LES AMENAGEMENTS MURIELLE INC. 1475-9278	Lacadie	25 03 77
ANIMALERIE DAUPHIN INC. 1477-0341	157 est, rue St-Elzéard, Laval	27 04 77
LES ARBRES DE L'EST INC. 1474-2795	Notre-Dame-du-Lac	16 02 77
ADELARD ARSENEAULT INC. 1476-9889	885, Greenwich, Mascouche	26 04 77
ASSOCIATION DES PECHEURS COTIERS DE PABOS-MILLS ET NEWPORT INC. 1476-2553	Newport	04 04 77
ASSURANCES J.A. TREMBLAY INC. 1476-9970	785, de Salaberry, Québec	26 04 77
LES AUTOBUS BEAUREGARD INC. 1476-6208	Mont-Saint-Hilaire	15 04 77
LES AUTOMOBILES MARCEL DESLANDES INC. 1477-1646	Notre-Dame-du-Bon-Conseil	02 05 77
LE BAR DEN INC. 1476-8337	8149, Juliette, LaSalle	21 04 77
BARDEAUX & CEDRES ST-HONORE INC. *ST-HONORE CEDAR & SCHINGLE INC.* 1475-9146	Saint-Honoré	25 03 77
LORENZO BEAUREGARD ET FILS INC. 1475-0780	Bouchette	10 03 77
JEAN PAUL BELIVEAU INC. 1476-4294	Route 122, Saint-Germain-de-Grantham	12 04 77
BLUTEAU & FRERES INC. 1477-0036	Wickham	26 04 77
LA BOITE CULTURELLE LE VENT DU NORD INC. 1477-1653	Port-Cartier	02 05 77
LE BOTTIER DE VILLE-MARIE INC. 1354-7906	Ville-Marie	23 03 77
BOUTIQUE DE SPORT S.S. INC. 1474-3587	453, rue Principale, Saint-Sauveur-des-Monts	18 02 77
BOUTIQUE LATINO-QUEBECOISE INC. 1477-0838	1849, rue Amherst, Montréal	28 04 77
BOUTIQUE LES TRUMUCHES INC. 1475-5391	41, Sous-le-Fort, Québec	23 03 77

Nom	Siège social	Date de constitution
BOUTIQUE MODE ET SPORT DU SAGUENAY INC. 1475-0178	1, place du Royaume, Chicoutimi	08 03 77
BOUTIQUE SPHINX LTEE 1476-6927	3575, avenue du Parc, bureau 5607, Montréal	18 04 77
GILLES BRUNET, GRAPHISTE INC. 1476-1704	405, Lévis, Boucherville	31 03 77
CAGEMENT INC. 1475-4824	Notre-Dame-de-Portneuf	22 03 77
CARRIERES NATALIE INC. 1477-0796	Saint-Bernard	29 04 77
LE CENTRE SOCIAL ET SPORTIF LA CAVEE INC: 1477-0812	La Pocatière	28 04 77
LES CERAMIQUES O.J.S. INC. 1475-2679	15706, boulevard Pierrefonds, Pierrefonds	15 03 77
CHICOINE & ST-ONGE INC. 1476-4179	Saint-Dominique	07 04 77
COIFFURE JEAN-GUY INC. 1476-6091	Montréal	15 04 77
COMITE RECREATIF CHRIST-ROI DE CHATEAUGUAY 1474-0989	250, rue Christ-Roi, Châteauguay	10 02 77
CONSTRUCTION EUGENE TURCOT LTEE 1476-4906	18 est, rue Blainville, Sainte-Thérèse	13 04 77
CONSTRUCTION GILLES BOUCHER INC. 1472-0130	1605, Grant, Trois-Rivières	06 12 76
CONSTRUCTION LUCIEN FRECHETTE INC. 1473-9783	2094, boulevard Mercure, Drummondville-Sud	05 04 77
CONSTRUCTION M.R.B. INC. *M.R.B. CONSTRUCTION INC.* 1474-7935	44, rue Bord-de-l'Eau, Sainte-Dorothée	02 03 77
LES CONSTRUCTIONS GERARD HEBERT INC. 1476-2108	Saint-Cyrille	04 04 77
LES CONSTRUCTIONS JEAN-LOUIS THIFFAULT INC. 1477-1828	Saint-Nicéphore	03 05 77
CORPORATION D'INVESTISSEMENT DE L'ILE LONGUE 1477-1950	Québec	04 05 77
COUTURE B.G.B. ST-PIE INC. 1476-2157	Saint-Pie	04 04 77
DECOR CITADELLE INC. 1475-5482	6855, avenue Clanranald, Côte-Saint-Luc	23 03 77
DECOR ST-SAUVEUR INC. 1477-2388	Saint-Sauveur	02 05 77
DECORATION J. LYMAN ET M. BELANGER INC. 1476-6661	5561, rang Ste-Rose, Notre-Dame-de-Lourdes	18 04 77

Nom	Siège social	Date de constitution
D. ET M. DEMERS INC. 1475-5805	Thetford Mines	24 03 77
DEPANNEUR DOMAINE DELAND INC. 1473-6862	156, Deland, Lacadie	28 01 77
DOMAINE DU CHARME INC. 1476-9756	69, rang Montcalm, Saint-Esprit	25 04 77
DOMAINE L'ERMITAGE DU PARC INC. 1476-7453	Saint-Romain	20 04 77
ARTHUR P. DROLET INC. 1475-2547	Lac-Bouchette	15 03 77
ECOCENTRES LTEE *ECOCENTRES LTD.* 1473-2242	184, de Bourgogne, Saint-Lambert	17 01 77
LES EDITIONS MILLE ROCHES INC. 1475-1713	Saint-Jean	14 03 77
LES ELEVAGES G. PELLETIER INC. 1476-9608	Ange-Gardien	25 04 77
LES ELEVATEURS NORMAND INC. 1476-9707	Saint-Hubert	25 04 77
LES ENTREPRISES ANDRE BERTHIAUME INC. 1477-4145	Sorel	09 05 77
LES ENTREPRISES BAGADE INC. 1477-2156	Témiscamingue	03 05 77
LES ENTREPRISES BANEL INC: 1473-6789	1280, rue Roussel, Chicoutimi-Nord	28 01 77
LES ENTREPRISES C.T.G.T. INC. 1474-3090	1019 est, Mont-Royal, Montréal	17 02 77
LES ENTREPRISES CHIASSON ET RICHARD INC. 1474-3850	Fatima, Iles-de-la-Madeleine	24 02 77
LES ENTREPRISES CRYSTALMETH LTEE 1476-8527	539, rue Nancie, Montréal	21 04 77
LES ENTREPRISES D.N.V. INC. 1477-0093	305, rue Marie-Josée, Saint-Louis-de-Terrebonne	27 04 77
LES ENTREPRISES DAYER INC. 1475-3719	Saint-Rémi	18 03 77
LES ENTREPRISES GYNCO INC. 1476-7909	643 sud, 7e Avenue, app. 1, Sherbrooke	21 04 77
LES ENTREPRISES J. & N. GAGNON INC. 1473-7548	1756, boulevard Hamel, Québec	01 02 77
LES ENTREPRISES J.P. COMPAGNAT INC. 1475-4881	Lawrenceville	22 03 77
ENTREPRISES PAHSIEN INC. 1475-0160	301, boulevard Deguire, app. 634, Saint-Laurent	08 03 77

Nom	Siège social	Date de constitution
LES ENTREPRISES PIRANA (QUEBEC) LTEE 1474-9360	Montréal	07 03 77
LES ENTREPRISES RAY. LAPORTE INC. 1477-1547	4350, rue Principale, Notre-Dame-de-Lourdes	02 05 77
LES ENTREPRISES RAYMOND CHAINEY ET FILS INC. 1476-1316	Québec	31 03 77
LES ENTREPRISES ROGER AUDET INC. *ROGER AUDET ENTERPRISES INC.* 1474-4320	3820 est, boulevard Henri-Bourassa, Montréal-Nord	21 02 77
EPICERIE BRILLANT INC. 1477-3246	Sainte-Cécile-du-Bic	06 05 77
EQUIPEMENTS R. D. INC. 1476-1811	Longueuil	01 04 77
ESCADO INC. 1476-5556	958, Bernard-Pilon, McMasterville	14 04 77
EXCAVATION L. PERRAS INC. 1476-4120	189, rue Brunelle, Dorion	12 04 77
FERME JOLY-BOCAGE INC. 1476-4351	Saint-Janvier-de-Joly	12 04 77
FILOTEX LTEE 1474-3470	Granby	06 05 77
JEAN-CLAUDE FLEURY INC. 1476-1530	Sainte-Claire	31 03 77
LES FONDATIONS WICKHAM INC. 1477-0291	Wickham	27 04 77
FORTIN, MORENCY & ASSOCIES INC. 1475-0988	Lac-Etchemin	11 03 77
FRAGEMAG INC. 1475-9625	Outremont	28 03 77
GARAGE P. ET J. INC. 1477-1000	2385, de Blois, Laval	29 04 77
MICHELLE GAREAU, FLEURISTE INC. 1476-6570	5293 est, rue Bélanger, Saint-Léonard	18 04 77
GEBCO INC. 1474-8537	5460, Panneton, Brossard	04 03 77
LES GESTIONS MARJEX INC. 1476-2835	Cap-aux-Meules	05 04 77
GESTIONS MIPALIP INC. *MIPALIP HOLDINGS INC.* 1476-5457	3637 est, boulevard Métropolitain, bureau 1600, Montréal	13 04 77
GESTIONS VIDROS INC. *VIDROS HOLDINGS INC.* 1476-5119	3637 est, boulevard Métropolitain, bureau 1600, Montréal	12 04 77

Nom	Siège social	Date de constitution
GICLAIRE INC. 1476-8410	230, rue Cate, Sherbrooke	21 04 77
PIERRETTE GODMER INC. 1476-7529	1400 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal	21 04 77
LES GRANITS APPALACHES INC. *APPALACHES GRANITE INC.* 1476-1365	148, rue Principale, Lac-Drolet	31 03 77
IRENEE GRONDIN & FILS LTEE 1475-9153	Saint-René	25 03 77
LE GROUPE N.A.V.I.A. INC. 1475-4923	Bromont	22 03 77
JOS E. HARVEY & FILS INC. 1475-0343	Montréal	09 03 77
HOTELLERIE BON ACCUEIL INC. 1473-7068	1601, rue St-Hubert, Montréal	31 01 77
MICHEL HOULE INC. 1476-0805	147, rue Lindsay, Drummondville	30 03 77
LES HUILES B. & D. LIMITEE 1476-4617	1251, rue Trudel, La Plaine	12 04 77
IMMEUBLES REJEAN LAVOIE INC. 1474-7042	472, rue Principale, Saint-Donat	01 03 77
LES IMMEUBLES S. GAUTHIER INC. 1476-4237	11900 est, Notre-Dame, Pointe-aux-Trembles	12 04 77
IMMOBOURG INC. 1477-1802	3070, chemin des Quatre-Bourgeois, Sainte-Foy	04 05 77
IMPRIMERIE BELLE FEUILLE INC. 1476-2397	Saint-Pascal	04 04 77
IMPRIMERIE STE-HELENE INC. 1474-2951	859, rue Ste-Hélène, Longueuil	15 02 77
LES INDUSTRIES DE CIMENT LA GUADELOUPE INC. 1476-3122	La Guadeloupe	06 04 77
LES INDUSTRIES DUJOLE INC. 1474-9444	6215, rue Poitras, Brossard	07 03 77
LES INDUSTRIES LECO (QUEBEC) LIMITEE *LECO INDUSTRIES (QUEBEC) LIMITED* 1477-2495	3235, rue Sartelon, Saint-Laurent	04 05 55
INSPECTION PERISCOPE INC. 1471-7904	133, rue Biron, Drummondville	18 02 77
LES INVESTISSEMENTS DU NORD-OUEST LTEE *NORTH WEST INVESTMENTS LTD.* 1474-6796	1231, 7eRue, Val-d'Or	01 03 77
ISOLATION OMEGA INC. *OMEGA INSULATION INC.* 1476-8733	Montréal	22 04 77

Nom	Siège social	Date de constitution
ISOLATIONS R.G.C. INC. 1475-0954	6870, 17e Avenue, Laval-Ouest	10 03 77
JENALURE INC. 1476-2629	Salaberry-de-Valleyfield	04 04 77
JIBECH INC. 1476-7917	810, rue St-Roch, Montréal	21 04 77
GERMAIN JUTRAS INC. 1476-2504	147, rue Lindsay, Drummondville	04 04 77
LE LABO DES ESPACES VERTS INC. 1477-2180	5360, boulevard Lévesque, Saint-Vincent-de-Paul, Laval	03 05 77
ELPHEGE LAHAIE INC. 1477-0325	Route Matagami, Amos	27 04 77
MICHEL LALIBERTE ET ASSOCIES INC. 1476-4930	425,boulevard St-Joseph, Hull	13 04 77
LARIVIERE & FRERES 1977 LTEE 1475-2505	34, rue Principale, Rouyn	15 03 77
DOLLARD LEBEAU INC. 1477-0788	161, 114e Avenue, Village Lafontaine	29 04 77
LIBRE ENTRETIEN RIGAUD INC. 1476-4062	15, rue Agathe, Rigaud	07 04 77
LOCATION MASKA INC. 1476-3734	444, rue Hôtel-Dieu, Saint-Hyacinthe	07 04 77
MAGASINS D'ESCOMPTES ET D'OBJETS VARIES DE SOMERLED LIMITEE *SOMERLED DISCOUNT AND VARIETY STORE LIMITED* 1475-3768	Montréal	18 03 77
MAISONS MOBILES ANGE-AIME BOUFFARD INC. 1477-3493	786, avenue du Phare-Est,Matane	06 05 77
MANUFACTURE YARA INC. 1475-1200	3630 est, Ontario, Montréal	11 03 77
MARINA BEAUDRY INC. 1476-9582	Sorel	26 04 77
MARINA ST-PAUL LTEE 1475-5474	Saint-Paul-de-l'Ile-aux-Noix	23 03 77
MECANIQUE PERGA INC. *PERGA MECHANIC INC.* 1475-9898	Chicoutimi	28 03 77
MERCERIE QUATRE AS INC. 1476-4732	219, rue Adélaïde, Sorel	12 04 77
METAUX FRAVIC INC. 1476-5401	8607 est, rue Notre-Dame, Montréal	12 04 77
MEUBLES B.G. INC. *B.G. FURNITURE INC.* 1476-5093	Montréal	12 04 77

Nom	Siège social	Date de constitution
MODE VALET INC. *VALET FASHION INC.* 1476-1407	7729, Valdombre, Saint-Léonard	09 05 77
MORBEK INC. 1476-1324	Saint-Georges	31 03 77
NETTOYEUR REAL INC. 1477-0184	1598, Centre, Montréal	26 04 77
ORFIN INC. 1476-8113	271, boulevard Sauvé, Saint-Eustache	21 04 77
PIECES D'AUTOS L.T.P. INC. 1476-1308	Saint-Marc-des-Carrières	31 03 77
LES PISCINES DE L'EST INC. 1476-5499	Route 139, Roxton Falls	27 04 77
PISCINES DES HAUTEURS INC. 1476-4146	612, boulevard Les Hauteurs, Saint-Hippolyte	07 04 77
PLACAGES NICOLET-SUD INC. 1476-8287	615, route Maire-Victorin, Nicolet-Sud	21 04 77
LES PLACEMENTS JACPAR INC. 1476-8956	700 ouest, boulevard Curé-Poirier, Longueuil	25 04 77
PLURIBEC INC. 1475-4261	15, rue Brosseau, Saint-Basile-le-Grand	21 03 77
LE POTAGER DE FARNHAM INC. 1477-3832	Farnham	09 05 77
PRODUCTIONS ADCO LTEE *ADCO PRODUCTIONS LTD.* 1474-7109	388 ouest, St-Jacques, suite 703, Montréal	01 03 77
LES PRODUCTIONS FANTEL (1977) INC. 1476-4161	1010 ouest, rue Sherbrooke, suite 1212, Montréal	07 04 77
LES PRODUCTIONS M.A.N. INC. 1475-3347	2332 est, rue Sherbrooke, Montréal	20 03 77
LES PRODUITS ALIMENTAIRES GALAXIE INC. 1477-1273	850, boulevard de l'Industrie, Saint-Jérôme	29 04 77
QUINCAILLERIE NOEL INC. 1476-5960	Saint-Romuald-d'Etchemin	15 04 77
RADIO ET COMMUNICATIONS MONT-BRUNO INC. 1474-7133	99, boulevard des Hauts-Bois, Sainte-Julie	01 03 77
RENOVATIONS J.M.D. LTEE 1477-4723	265, Edouard VII; Saint-Jacques-le-Mineur	10 05 77
LES RENOVATIONS ST-FELICIEN INC. 1476-4468	Saint-Félicien	12 04 77
RESTAURANT & BAR-SALON L'EPINETTE ROUGE INC. 1476-2827	40, boulevard Bégin, Saint-Anselme	05 04 77
RESTAURANT L.T.S. INC. 1476-5671	(Birchton) Eaton	14 04 77

Nom	Siège social	Date de constitution
RESTAURANT PIZZERIA NICOLETTE LIMITEE 1477-4269	3715 est, Ste-Catherine, Montréal	09 05 77
DONALD RICHARD INC. 1472-9156	Bromptonville	06 01 77
ROBERVAL LITHO INC. 1474-9139	696, avenue Otis, Roberval	07 03 77
SALON DE LA CHASSE DE MONTREAL INC. 1477-3519	3580, rue Masson, Montréal	06 05 77
SALON EDITH GAUTHIER INC. 1476-4229	11900 est, Notre-Dame, Pointe-aux-Trembles	12 04 77
SANIPCO LIMITEE *SANIPCO LIMITED* 1475-9658	7609, boulevard Provencher, Saint-Léonard	28 03 77
SECURITE ELECTRONIQUE PLANTE INC. 1476-4724	6, Curé-Vanasse, Sainte-Anne-de-Sorel	12 04 77
SERVICE D'IMPRIMERIE AVANT-GARDE INC. *AVANT-GARDE PRINTING SERVICES INC.* 1476-1936	Montréal	01 04 77
SOCIETE DE GESTION ROTTANGER LTEE 1476-7834	615 ouest, boulevard Dorchester, suite 1010, Montréal	20 04 77
LES SYSTEMES INTERIEURS ATLAS INC. *ATLAS INTERIOR SYSTEM INC.* 1473-9296	331, rue Principale, Granby	07 02 77
TAILLEUR CONTI INC. *CONTI TAILORING INC.* 1474-2639	5426, rue Henri-Bourassa, Montréal ..	15 02 77
TECHNODIESEL INC. 1476-2322	Joliette	04 04 77
TELECHEQUE INC. 1475-9047	1650 est, boulevard St-Joseph, bureau 1, Montréal	24 03 77
TELEVISION LEONARD INC. 1477-1315	38 est, Beaubien, Montréal	28 04 77
TERRASSE LAPALME & FRERES INC. 1477-0564	516, rue Notre-Dame, Laurentides ...	28 04 77
TRADUCTION MONTAGNAISE SEPT-ILES INC. 1472-4322	1, rue Grégoire, Sept-Iles	17 12 76
TRANSPORT B.M. & R. POTVIN INC. 1476-3676	287, boulevard Edouard VII, Saint-Jacques-le-Mineur	07 04 77
TRANSPORT EMILE BELLEHUMEUR INC. 1475-9054	205, Salaberry, Joliette	24 03 77
TRANSPORT FUGEREVILLE INC. 1476-2306	Fugèreville	04 04 77
TRANSPORT HEROUX INC. 1475-9989	1392, Petit-Bois, Louiseville, ...	28 03 77

Nom	Siège social	Date de constitution
TRANSPORT IMBEAULT & FILS INC. 1477-5225	Les Bergeronnes	11 05 77
TRANSPORT JOSEPH GAGNON INC. 1476-6554	Macamic (Authier-Nord)	18 04 77
UNIMBEC INC. 1476-6448	1198, rue Colbert, Sainte-Foy	18 04 77
VEITEC INC. 1477-2933	3772, rue Martial, Montréal-Nord	05 05 77
VINYLE DENIS FOURNIER LTEE 1475-5789	1384, rue Cardinal, Saint-Laurent	24 03 77

68477-o

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Lettres patentes (3e partie)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Nom	Siège social	Date de constitution
L'ASSOCIATION CHASSE & PECHE DE ST-CHARLES-DE-MANDEVILLE INC. 1476-8352	38 nord, Pontbriand, Saint-Charles-de-Mandeville	21 04 77
ASSOCIATION DE SOCCER-FOOTBALL DE LAVAL SUD 1477-3691	Laval	06 05 77
ASSOCIATION DES GOLFEURS THERESIENS INC. 1477-3964	165 est, Blainville, Sainte-Thérèse	10 05 77
ASSOCIATION DES MARCHANDS DE PIECES D'AUTOMOBILES DES CANTONS DE L'EST INC. 1477-7106	Sherbrooke	19 05 77
L'ASSOCIATION DES PARENTS ET ANIMATEURS I.M.P.A.C. 1474-1938	35, rue de Gaspé, Québec	14 02 77
ASSOCIATION DES PAYEURS DE TAXES D'OUTREMONT 1477-5852	14, avenue Pagnuelo, Outremont	13 05 77
L'ASSOCIATION DES POMPIERS DE VILLE D'ANJOU INC. 1473-0964	Anjou	04 05 77
L'ASSOCIATION PANNESE DE MONTREAL INC. 1476-6901	6300, Val-Marie, Saint-Léonard	18 04 77
ASSOCIATION PLEIN AIR 106 INC. 1477-3956	Rimouski	10 05 77
ASSOCIATION TOURISTIQUE BEAUCE-APPALACHES INC. 1474-0120	Saint-Edouard-de-Frampton	08 02 77

Nom	Siège social	Date de constitution
LES ATELIERS ALTERNATIFS INC. 1474-9816	1589, rue St-Denis, Montréal	08 03 77
LES AUXILIAIRES DU CENTRE HOSPITALIER ST-FRANCOIS D'ASSISE DE LA SARRE INC. 1473-5799	Chemin Macamic, La Sarre	06 05 77
CENTRE DE PLEIN-AIR KENNEBEC 1475-0301	3431, Laval, Montréal	09 03 77
CENTRE SOCIAL ET CULTUREL ST-ALEXANDRE INC. 1505-6708	1095, rue St-Alexandre, Montréal	17 11 76
LE CERCLE SOCIAL LE RENDEZ-VOUS DES MILITANTS INC. 1474-7950	Montréal	02 03 77
LE CHOEUR DES GONDOLIERS INC. 1476-9590	Salaberry-de-Valleyfield	26 04 77
CLUB DE BASEBALL JUNIOR D'ALMA 1477-3527	Alma	06 05 77
CLUB DE CURLING JOLIETTE INC. 1476-9020	Joliette	25 04 77
LE CLUB DE L'AGE D'OR AU COEUR DE L'AMITIE, INC. 1475-3883	202, rue St-Laurent, Salaberry-de-Valleyfield	12 05 77
CLUB DE L'AGE D'OR DE SAINTE-CLAIRE 1475-3891	Colombourg	18 03 77
LE CLUB DE L'AGE D'OR ST-LOUIS-DE-GONZAGUE INC. 1474-9105	128, rue Principale, Saint-Louis-de-Gonzague	11 05 77
CLUB DE MOTO PATRIOTES LOUSTICS INC. 1474-4866	112, Témiscouata, Rivière-du-Loup	23 02 77
CLUB DE RADIO ORSAINVILLE INC. 1475-4600	Charlesbourg	21 03 77
CLUB DE RADIO-COMMUNICATIONS LES MESSAGERS DE BEDFORD INC. 1473-9593	Bedford	09 05 77
CLUB DE SKI DE FOND DE CHANDLER INC. 1477-3857	Chandler	09 05 77
CLUB DE SKI DE FOND DE COWANSVILLE INC. 1475-9815	120, Jacques-Cartier, Cowansville	28 03 77
CLUB DE SKI NAUTIQUE LES ESPADONS DU LAC HENEAULT 1474-2043	11864 est, Ste-Catherine, Pointe-aux-Trembles	14 02 77
CLUB D'EQUITATION DE PASCALIS 1474-9170	Pascalis (Val-Senneville)	07 03 77
LE CLUB DES SPORTIFS DE LADYSMITH INC. *THE LADYSMITH SPORTSMEN'S CLUB INC.* 1471-8894	Shawville	01 12 76

Nom	Siège social	Date de constitution
CLUB EQUESTRE DE LEBEL-SUR-QUEVILLON INC. 1476-6513	Lebel-sur-Quévillon	18 04 77
CLUB LIAISON ET INFORMATION DE VILLE D'ANJOU INC. 1476-4021	7501, Goncourt, app. 5, Anjou	10 05 77
CLUB MOTOSPORT QUEBEC METROPOLITAIN INC. 1477-6918	3780, boulevard Hamel, (Les Saules), Québec	17 05 77
CLUB OPTIMISTE D'ANGERS 1476-7636	Angers	20 04 77
CLUB RADIO FAUCON INC. 1474-6622	Senneterre	01 03 77
CLUB RADIO PIONNIER INC. 1476-8691	308A, rue St-Pierre, Saint-Constant	22 04 77
CLUB SOCIAL LOISIRS F.X. DROLET 1476-7719	245, rue du Pont, Québec	20 04 77
COMITE DE LOISIRS CULTURELS DE CHAMBORD 1476-1357	104, Principale, Chambord	31 03 77
ECOLE PREPARATOIRE DE MUSIQUE DE RIMOUSKI INC. 1471-7086	Rimouski	24 11 76
FONDATION DE LA RECHERCHE MEDICALE DU JEWISH GENERAL HOSPITAL (QUEBEC) *JEWISH GENERAL HOSPITAL MEDICAL RESEARCH FOUNDATION (QUEBEC)* 1464-1468	Montréal	29 12 75
FONDATION SEPHARADE DE LA TORAH *SEPHARDIC TORAH FOUNDATION* 1471-2050	2617, avenue Soisson, Montréal	24 02 77
GARDERIE L'OASIS DES PETITS 1471-7839	5450, 4e Avenue, Rosemont	11 05 77
GROUPE COMPOSITE DE PHOTOGRAPHES D'ART 1476-4476	616, St-Rédempteur, Matane	12 04 77
GROUPE DE THEATRE ESPAGNOL VALLE INCLAN (G.T.E.V.I.) 1477-1380	4602, boulevard St-Laurent, Montréal	02 05 77
LIGUE DE BALLE LENTE DE CHIBOUGAMAU INC. 1477-6207	624, 3e Rue, Chibougamau	16 05 77
LIGUE DE HOCKEY DU LUNDI SOIR 1474-9626	2316, Armel, LaSalle	09 05 77
LIGUE DE SOCCER MINEUR DE ST-JEAN INC. 1476-7560	Saint-Jean	20 04 77
LOISIRS DE BAIE-JOHAN-BEETZ 1476-3908	Baie-Johan-Beetz	07 04 77
MOUVEMENT DE L'AMITIE DE VICTORIAVILLE INC. 1473-3836	Victoriaville	21 01 77
LE RALLIEMENT DES CITOYENS DU GRAND MISTASSINI 1476-8170	39, rue Dequen, Mistassini	21 04 77

Nom	Siège social	Date de constitution
RESOI LTEE 1474-5954	3666, rue Joseph, Verdun	22 02 77
VIe CONGRES INTERNATIONAL SUR LA STIMULATION CARDIAQUE *VIth WORLD SYMPOSIUM ON CARDIAC PACING* 1475-3909	5000 est, rue Bélanger, Montréal	18 03 77
SOCIETE JE VEUX GRANDIR 1474-7612	4632, Harvard, Montréal	28 02 77
TRANSPORT LIBERTE INC. 1478-0191	Sherbrooke	25 05 77

68477-o

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Lettres patentes supplémentaires

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes supplémentaires à:

Nom	Date de constitution	L.P.S. Date	Modifications
ACOUSTICS & PARTITIONS INC. 1199-8473	08 01 69	12 05 77	Augmentant le capital.
HIPPOLYTE AYOTTE INC. 1463-1279	18 11 75	09 05 77	Modifiant le capital.
BARRETTE-CHAPAIS LTEE *BARRETTE-CHAPAIS LTD.* 1334-5582	31 01 73	19 05 77	1) Augmentant le capital; 2) Modifiant le taux de dividende.
CANCO CONCRETERS CO. LIMITED 1136-8230	15 09 65	23 03 77	Modifiant les privilèges et restrictions.
CENTRE DU ROUTIER DE LA CAPITALE INC. 1469-5191	24 08 76	28 03 77	1) Modifiant le capital; 2) modifiant les dispositions des lettres patentes.
CENTRE JOUR INC. 1275-1004	06 04 71	11 05 77	Modifiant les objets.
LE CLUB PAROISSIAL DE NAPIERVILLE INC. 1302-3536	04 12 68	16 05 77	Augmentant la valeur des biens immobiliers.
CLUB RICHELIEU RIMOUSKI 1282-2987	28 01 53	25 04 77	Modifiant les objets.
CLUB RICHELIEU VAL D'OR INC. 1307-8985	28 01 53	23 03 77	1) Changeant le nom-ancien nom: « CLUB RICHELIEU VAL D'OR-BOURLAMARQUE »; 2) modifiant les lettres patentes.

Nom	Date de constitution	L.P.S. Date	Modifications
COMPACTEURS D. & L. INC. ..... *D. & L. COMPACTORS INC.* 1211-2181	18 05 71	15 03 77	Augmentant le capital.
LA COMPAGNIE DE DISTRIBUTION DE TABAC DU GRAND MONTREAL INC. 1274-8497	16 09 71	13 01 77	Changeant le nom-ancien nom: EPICERIE MAURICE THERRIEN INC.
COMPTOIR AGRICOLE DE ST-LAMBERT INC. 1186-0251	25 11 63	20 05 77	Modifiant les objets.
CONSTRUCTION WALLCRETE LTEE ..... *WALLCRETE CONSTRUCTION LTD.* 1369-8766	01 10 74	03 05 77	Changeant le nom-ancien nom: CONSTRUCTION WALLCRETE LTEE
COUSINEAU, LACROIX & ASSOCIES INC. 1367-4569	28 02 74	16 05 77	Changeant le nom-ancien nom: J.P. COUSINEAU & FILS LIMITEE
CREDIT DU LAC INC. 1179-3353	18 07 62	16 05 77	Modifiant les privilèges et restrictions.
DAVES RADIO & ELECTRICAL SERVICE CO. LTD. 1251-2331	13 05 66	31 01 77	Modifiant le capital-actions.
ECLAIRAGE STYLE TIFFANY INC. ..... *TIFFANY STYLE LIGHTING INC.* 1367-4957	22 01 74	22 03 77	Changeant le nom-ancien nom: ECLAIRAGE TIFFANY INC.
ECOLE DE CONDUITE LAUZON (LIMOILOU) INC. 1473-5690	26 01 77	25 05 77	Changeant le nom-ancien nom: LES ENTREPRISES PARENT & LECLERC INC.
ECOLE DE CONDUITE LAUZON (ST-PASCAL) INC. 1359-7075	16 10 74	25 05 77	Changeant le nom-ancien nom: ECOLE DE CONDUITE ST-PASCAL INC.
ELECTRO SAGUENAY LTEE 1172-3418	13 07 61	03 05 77	Augmentant le capital.
LES ENTREPRISES L.P. BROSSEAU LTEE . 1241-3514	08 10 69	14 03 77	Modifiant les objets.
EPICERIE MAURICE THERRIEN INC. 1274-8497	16 09 71	13 01 77	Etendant les pouvoirs.
LES FERMES LOUISBOURG INC. ..... *LOUISBOURG FARMS INC.* 1274-2623	22 07 66	05 05 77	Etendant les pouvoirs.
GARAGE LUC VAILLANCOURT INC. 1367-2332	12 03 74	07 02 77	Changeant le nom-ancien nom: GARAGE R. & L. LIMITEE — *L. GARAGE LIMITED*
ISIDORE GARON LTEE 1158-1907	12 04 57	02 05 77	Augmentant le capital.
GESTION C.J.D.L. INC. ..... *C.J.D.L. HOLDING INC.* 1354-7096	25 02 74	18 05 77	Augmentant le capital.

Nom	Date de constitution	L.P.S. Date	Modifications
LA GUILDE DES MANUFACTURIERS DE LA ROBE ET DU VETEMENT SPORT DE MONTREAL *MONTREAL DRESS AND SPORTSWEAR MANUFACTURER'S GUILD* 1264-6097	18 06 38	30 12 76	1) Modifiant les objets; 2) augmentant la valeur des biens immobiliers.
IMMEUBLES GULF, LAPRAIRIE INC. ..... *GULF REALTIES, LAPRAIRIE INC.* 1363-1270	30 04 75	25 04 77	Modifiant les objets.
INDUSTRIES P.H.L. INC. 1358-2051	31 07 74	27 05 77	1) Augmentant le capital; 2) modifiant les privilèges et restrictions; 3) modifiant les dispositions des lettres patentes.
CLAUDE LARAMEE INC. 1217-6533	14 10 71	29 04 77	Changent le nom-ancien nom: LARAMEE ELECTRIC INC.
LIBRAIRIE MONTREALAISE LIMITEE ..... *MONTREAL BOOK ROOM LIMITED* 1107-8912	22 04 15	04 04 77	Augmentant le capital.
LIBRAIRIE P.L. LTEE 1212-2644	02 07 71	15 04 77	Changeant son nom-ancien nom: LIBRAIRIE DEUX RIVES LTEE
LE MOBILIER JEANNOIS INC. 1359-7554	13 11 74	22 03 77	Modifiant le capital.
B. MORNEAU & FILS INC. 1469-6660	30 08 76	18 04 77	Augmentant le capital-actions.
MUSIQUE CHAMPLAIN LTEE ..... *CHAMPLAIN MUSIC LTD.* 1196-6710	06 05 70	16 03 77	1) Changeant le nom-ancien nom: PRETS CHAMPLAIN LTEE — *CHAMPLAIN LOANS LTD.*
PLACEMENTS C.G.R.D. LTEE 1222-9647	26 04 72	13 05 77	Changeant le nom-ancien nom: ROBERT PEPIN (1972) LTEE
PLACEMENTS EUROBEC INC. ..... *EUROBEC INVESTMENTS INC.* 1505-5866	09 11 76	03 06 77	1) Changeant le nom-ancien nom: LES PLACEMENTS OTTO HORNER LTEE — *OTTO HORNER INVESTMENTS LTD.* 2) Augmentant le capital.
LES PRODUITS DE LA MER HARBOUR BRETON LIMITEE *FISHERY PRODUCTS HARBOUR BRETON LIMITED* 1173-3524	18 01 65	27 05 77	1) Changeant le nom-ancien nom: PECHEPROD LIMITED; 2) modifiant les dispositions des lettres patentes.
RAYMOR PEINTURES CIE LTEE ..... *RAYMOR PAINTING CO. LTD.* 1279-4038	14 08 67	29 04 77	Augmentant le capital-actions.
FERNAND ST-AMANT INC. 1226-2424	16 02 72	21 02 77	Changeant le nom-ancien nom: ST-AMANT & CHAMBERLAND INC.
SOCIETE IMMOBILIERE GESINVEST LTEE . 1501-6736	08 01 76	16 12 76	Augementant le capital-actions.
TELEDISTRIBUTION CABLOUIS INC. 1467-2562	19 05 76	05 04 77	Augmentant le capital-actions.

68477-o

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Siège social (Article 84)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont changé leur siège social tel qu'indiqué ci-après:

Nom de la compagnie	Date de constitution	Siège social	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
A.B. CONTROLS INC. 1210-2273	30 03 71	Laval	1441, Bégin, Saint-Laurent
ALLIED FASHIONS LTD. 1352-1760	04 10 56	1410, rue Clark, Montréal	450, rue St-Jean, Longueuil
L'ASSOCIATION QUEBECOISE DE TELEDETECTION 1470-8630	18 10 76	Québec	600, avenue de Norvège, bureau 206, Sainte-Foy
LES ATELIERS GRAPHIQUES G.B. INC. 1369-4245	22 08 74	Montréal	11, rue Linden cr., Kirkland
AUBERGE DU POULET INC. 1280-6006	07 04 72	860, Contrecoeur, Sainte-Foy	90, rue Aberdeen, Québec
AUTOBUS GAUTHIER INC. 1235-1557	07 10 46	Deschambault	229 est, boulevard Charest, Québec
FRANÇOIS BADEAU LTEE 1464-8380	02 03 76	21, rue du Collège, Beauport	100, rue de Gaspé, bureau 1502, (Iles-des-Soeurs), Verdun
BEAUDIN PUBLICITE INC. 1237-0490	22 01 68	74, plage St-Laurent, Saint-Augustin-de-Desmaures	2860, des Quatre-Bourgeois, Sainte-Foy
BIJOUTERIE M. LAVIGNE LTEE 1331-0503	28 05 73	Montrréal-Est	3555 est, rue Ontario, Montréal
CAFE BEAUCOUP LTEE 1357-3548	25 06 74	473, rue Dalhousie, Laval	2170, Ward, Saint-Laurent
LES CARAVANES APRIL INC. *APRIL CARAVANS INC.* 1233-3654	11 02 72	5385, rue Robert, Saint-Léonard	1061,du Perché, Boucherville
CASSAL SUPPLY CORP. 1199-8960	27 04 70	6300 est, rue Notre-Dame, Montréal	290, de Touraine, Boucherville
CLUB ANJOU 1232-0107	16 02 56	7987, 22e Avenue, Montréal	1630, Maisonneuve, Laval
CONSTRUCTION & RENOVATION LACHUTE INC. *LACHUTE CONSTRUCTION & RENOVATION INC.* 1356-3168 maintenant connu sous le nom de: LA COMPAGNIE DE BOIS EAGLE (LACHUTE) LIMITED *THE EAGLE LUMBER COMPANY (LACHUTE) LIMITED*	06 05 74	Lachute	200, rue Stinson, Saint-Laurent
CONSTRUCTION JUNIK LTEE 1332-2664	23 10 72	Manseau	22, rue Potvin, Victoriaville
CONSULTANTS GILLES DESORMEAUX, INC. *GILLES DESORMEAUX CONSULTANTS, INC.* 1370-8276	27 12 74	1361, Adélard, Blainville	472, carré Dugué, Sainte-Thérèse

Nom de la compagnie	Date de constitution	Siège social	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
DANIA HOLDINGS LTD. 1251-0061	02 11 71	Montréal	24, chemin Applewood, Hampstead
LES DISTRIBUTIONS TECNOFAB LTEE 1504-1452	06 07 76	Longueuil	3730 est, boulevard Crémazie, suite 402, Montréal
ECONOPAC INC. 1370-8573	30 12 74	rue Cormier, Drummondville	3050, boulevard Choquette, Saint-Hyacinthe
ELESTMA INC. 1256-1270	29 11 66	Montréal	1705, rue Berlier, Laval
LES ENTREPRISES N. DUBOIS LTEE 1254-8459	27 04 62	Saint-Lambert	101, place Charles-Lemoyne, bureau A 916, Longueuil
FEDERATION PROVINCIALE DE JUDO ET DISCIPLINES ASSIMILEES 1234-5393	18 06 71	9335, rue St-Hubert, Montréal	8442, boulevard du Haut-Anjou, Anjou
LA FEDERATION QUEBECOISE ANTI-PAUVRETE, INC. *QUEBEC ANTI-POVERTY FEDERATION, INC.* 1461-2493	05 08 75	Montréal	rue Richmond, Acton Vale
FROGIMA INC. 1349-8126	10 11 72	6390, boulevard des Roseraies, Anjou	5120 est, rue Métropolitain, Saint-Léonard
RICHARD GONTHIER INC. 1474-1565	11 02 77	835, Jean-Lanctôt, Beloeil ...	Lambton
GOODMAN PLUMBING & HEATING LTD. 1206-2063	16 02 71	5715, avenue Blossom, Côte-Saint-Luc	200, rue Ronald Drive, Montréal-Ouest
LES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DIAMENT INC. *DIAMENT ELECTRIC INC.* 1339-4408	19 06 73	4850, avenue Plamondon, bureau 9, Montréal	2777, rue Lippé, Saint-Laurent
INVESTISSEMENTS LUMI LTEE *LUMI INVESTMENT LTD.* 1367-5780	01 04 74	Montréal	1343, boulevard Ste-Adèle
LES INVESTISSEMENTS PONTOISE INC. *PONTOISE INVESTMENTS INC.* 1504-8242	30 08 76	1980, rue Norman, Saint-Laurent	5930, boulevard Pie IX, Montréal
LES JARDINS STE-ANNE INC. *ST-ANNE GARDENS INC.* 1463-4083	30 12 75	Québec	438, Isabey, bureau 103, Montréal
LA LIGUE DE TAXIS DE L'OUEST DE MONTREAL INC. 1360-1828	31 10 74	Montréal	795, rue Carson, bureau 5, Dorval
LOCATION ROSEMERE INC. *ROSEMERE LEASING INC.* 1282-9172	21 02 72	Rosemère	180, côte Terrebonne, Saint-Louis-de-Terrebonne
MEDAM LIMITEE 1366-8710	09 09 75	Montréal	1536, boulevard Labelle, Laval

Nom de la compagnie	Date de constitution	Siège social	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
LES MEUBLES DANTEAK INC. *DANTEAK FURNITURE INC.* 1363-7863	28 05 75	937, du Collège, Montréal ...	90 A, boulevard Brunswick, Dollard-des-Ormeaux
MODERN DISPLAY FIXTURES INC. 1116-2773	17 07 43	2395, rue Cartier, Montréal ..	3737, rue Thimens, Saint-Laurent
DONAT MORIN & FILS INC. 1504-8689	07 09 76	Sainte-Julie	6200, rue Maurice-Duplessis, Montréal-Nord
P.C.L. CONSTRUCTION INC. 1247-4045	06 04 72	Pointe-Claire	261, rue Boylan, Dorval
PATISSERIE LES LUNES D'OR INC. 1371-9240	01 04 74	6441, Malicorne, app. 3, Anjou	1389, Ste-Catherine, Montréal
PLOMBERIE DUQUETTE INC. *DUQUETTE PLUMBING INC.* 1467-8205	15 06 76	40, rue Adrien-Robert, Hull	Gatineau
RESTAURANT LA MAISON DES ALPES INC. *ALPENHAUS RESTAURANT INC.* 1120-4005	19 05 67	Montréal	2450, rue Patenaude, Saint-Hubert
THE SEVENTY-SEVEN CORPORATION 1283-9536	21 01 64	420 ouest, rue Lagauchetière, bureau 402, Montréal-Est	40, Belsize, Hampstead
SOPHAQ LTEE 1284-7539	02 01 70	3800, rue Radisson, Montréal	716, Taschereau, Sainte-Thérèse
GEORGES TOUTEN INC. 1262-5794	12 11 68	8030, St-Hubert, Montréal ..	409, rue Ile de France, Longueuil
TRANSPORT ROBERT RICHER INC. *ROBERT RICHER TRANSPORT INC.* 1369-7552	18 10 74	Montréal	58, rue Leboeuf, Grande-Ile

68477-o

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Renseignements sur les compagnies

Avis de dissolution éventuelle de corporations

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu des articles 4, 5*a* et suivants de la Loi des renseignements sur les compagnies, les corporations dont les noms suivent sont en défaut de produire le rapport visé par l'article 4 de ladite loi pour une année ou plus; les corporations sont en conséquence passibles de dissolution sans autre avertissement si elles n'ont pas fourni tous les rapports indiqués en regard de leur nom ainsi que les honoraires prescrits, dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis.

Nom de la compagnie	Adresse	Rapports non produits
A.R. CONSTRUCTION INC. 1469-4392	Chomedey	Initial, 1966 à 1976 incl.
A.S.M. CONSTRUCTION LTEE 1328-1027	Montréal	Initial, 1967 à 1976 incl.

Nom de la compagnie	Adresse	Rapports non produits
AGENCE D'ASSURANCES ST-LAMBERT LTEE 1469-4582	Montréal	Initial, 1961 à 1976 incl.
AIRCRAFT OVERHAUL AND REPAIRS LIMITED 1469-4384	Lac-à-la-Tortue	Initial, 1961 à 1964 incl. et 1966 à 1976 incl.
LES AMBASSADEURS DE ROUYN INC. 1468-9905	Rouyn	Initial, 1967 à 1976 incl.
AM-CAM CONSTRUCTION CO. INC. 1469-9821	Montréal	1959 à 1976 incl.
L'AMICALE DES ANCIENS DE L'ECOLE CARDINAL VILLENEUVE INC. 1469-1737	Québec	Initial, 1966, 1967 et 1969 à 1976 incl.
L'ASSOCIATION DES HOMMES D'AFFAIRES DE L'OUEST DE RIMOUSKI 1469-5902	Rimouski	1961 à 1976 incl.
L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DETAILLANTS PROGRESSIFS DE QUEBEC *QUEBEC PROGRESSIVE RETAIL MERCHANTS ASSOCIATION* 1469-3808	Québec	Initial, 1963 à 1976 incl.
L'ASSOCIATION DES PARENTS DE CHARNY, INC. 1469-3618	Charny	Initial et 1963 à 1976 incl.
L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DU GRAND LAC GAREAU, ST-MATHIEU 1469-6066	Shawinigan	1962 à 1976 incl.
L'ASSOCIATION DES VETERANS DU COMTE LABELLE 1469-6074	Mont-Laurier	1960 à 1976 incl.
L'ASSOCIATION PARENTS-MAITRES DE ST-MICHEL INC. 1468-9897	Trois-Rivières	Initial 1968 à 1976 incl.
ASSOCIATION PROGRESSISTE CONSERVATRICE DE ST-JEAN-IBERVILLE-NAPIERVILLE 1469-1653	Saint-Jean	Initial et 1962 à 1976 incl.
ASSOCIATION PROVINCIALE DES DOCUMENTALISTES EN INFORMATION PROFESSIONNELLE INC. 1468-8360	L'Ancienne-Lorette	1967 à 1976 incl.
L'ASSOCIATION RECREATIVE DE L'AEROPORT DE QUEBEC, ANCIENNE-LORETTE, INC. 1469-3642	L'Ancienne-Lorette	1964 à 1976 incl.
ASSOCIATION ST-MICHEL DES AVEUGLES 1469-4368	Sherbrooke	1962 à 1976 incl.
ASSOCIATION SPORTIVE DE LES ETROITS INC. 1468-9673	Saint-Marc-du-Lac-Long	Initial, 1964 à 1976 incl.

Nom de la compagnie	Adresse	Rapports non produits
L'ASSOCIATION SPORTIVE DES EMPLOYES DES CAISSES POPULAIRES INC. 1469-1562	Québec	Initial et 1962 à 1976 incl.
LES ASSOCIES DE LA CONSTRUCTION IMMOBILIERE DOMONT INC. *DOMONT REAL ESTATE CONSTRUCTION ASSOCIATES INC.* 1469-4350	Montréal	1969 à 1976 incl.
BELISLE, EDITEUR INC. 1156-4952	Québec	1974 à 1976 incl.
BENJAMIN'S LIMITED 1469-4400	Verdun	Initial, 1949, 1964 à 1976 incl.
BERK DEVELOPMENT CORPORATION 1469-4426	Montréal	1964 à 1973 incl.
LE BOEUF ROUGE INC. 1468-9525	Shawinigan	Initial, 1962 à 1976 incl.
BONAVENTURE AND GASPE OIL LIMITED 1469-4434	New-Carlisle	Initial, 1951 à 1976 incl.
BOOKMAN REALTY CO. LTD. 1469-9912	Montréal	Initial, 1956 à 1976 incl.
BUREAU TOURISTIQUE ET ECONOMIQUE DES LAURENTIDES *LAURENTIAN TOURIST AND ECONOMIC BUREAU* 1469-5936	Saint-Jérôme	Initial, 1960 et 1962 à 1976 incl.
CARNAVAL DU PETIT POISSON DES CHENAUX (1963), INC. 1325-4677	Sainte-Anne-de-la-Pérade	Initial, 1966 à 1976 incl.
CENTRE DES LOISIRS DE NOTRE-DAME DE LA GARDE 1326-5145	L'Ile-Perrot	Initial, 1964 à 1969 inc. 1972 à 1976 incl.
CENTRE RECREATIF DE LA VILLE DE CHATEAUGUAY *CHATEAUGUAY RECREATION CENTER* 1469-7924	Châteauguay	1961 à 1976 incl.
CENTRE RECREATIF P.A.P. DE CHIBOUGAMAU INC. 1307-1246	Chibougamau	Initial, 1961 à 1976 incl.
LE CENTRE SPORTIF DU RANG STE-MARGUERITE 1469-1729	Trois-Rivières	1964 à 1976 incl.
LE CERCLE SOCIAL D'ANJOU 1469-6058	D'Anjou	Initial et 1961 à 1976 incl.
JEAN CHARLAND & FILS INC. 1245-2827	Sherbrooke	Initial, 1970, 1975 et 1976
THE CHELSEA CORPORATION 1468-9285	Montréal	1960 à 1971 incl. et 1973 à 1976 incl.

Nom de la compagnie	Adresse	Rapports non produits
CHEVALIERS SPORTIFS ANSE ST-JEAN 1469-1711	L'Anse-Saint-Jean	Initial et 1962 à 1976 incl.
CHEZ TOM INC. 1468-9368	Québec	1970 à 1976 incl.
LE CHOEUR CANADIEN DE VERDUN 1469-4327	Verdun	1961 à 1976 incl.
LE CHOEUR ETIENNE PASCAL TACHE (MONTMAGNY) 1469-4319	Montmagny	1960, 1963 à 1976 incl.
LA CIE DE PLOMBERIE ET CHAUFFAGE SAGE LTEE *SAGE PLUMBING AND HEATING CO. LTD.* 1469-3832	Montréal	1964 à 1976 incl.
LA CIE D'HABITATION LTEE 1469-9920	Pointe-Gatineau	Initial 1950, 1954 à 1976 incl.
CLUB AUTO-SPORT IMPALA *IMPALA SPORT CAR CLUB* 1469-6041	Québec	Initial et 1960 à 1976 incl.
LE CLUB DE PECHE DE NOTRE-DAME DU LAC (LAC A TRUITE) 1469-1695	East Branch Pond	1964 à 1976 incl.
LE CLUB DE SKI DE LA VALLEE DE L'OR INC. *GOLDEN VALLEY SKI CLUB INC.* 1469-5951	Val-d'Or	Initial et 1960 à 1976 incl.
LE CLUB DE SKI GRAND ELAN 1469-3691	Québec	1958 à 1976 incl.
LE CLUB DES ARISTOCRATES INC. 1468-9806	Québec	1965 à 1976 incl.
CLUB DES PARACHUTISTES DE TROIS-RIVIERES INC. 1468-9590	Trois-Rivières	Initial, 1964 à 1976 incl.
CLUB DES SANS-FILISTES AMATEURS DE CHICOUTIMI 1469-1604	Chicoutimi	Initial, 1962, 1963, 1964, 1965, 1967 et 1970 à 1976 incl.
LE CLUB DES TROIS (3) C. 1468-9822	Saint-Pierre	1964 à 1976 incl.
CLUB KILLARNEY *KILLARNEY CLUB* 1469-9839	Québec	1959 à 1976 incl.
CLUB NATIONAL DE LAUZON 1469-6082	Lauzon	1961 à 1976 incl.
CLUB RECREATIF B.A. SHAWINIGAN 1469-9847	Montréal	1959 à 1976 incl.
« CLUB SPORTIF DE VILLE-MARIE » 1469-5928	Ville-Marie	Initial et 1960 à 1976 incl.

Nom de la compagnie	Adresse	Rapports non produits
CLUB SPORTIF SENIOR 1469-9664	Granby	1967 à 1976 incl.
LE CLUB VESPA PROVINCIAL INC. 1468-9814	Québec	1965 à 1976 incl.
LA COMPAGNIE DES ACIERS LAURENTIENS INC. *LAURENTIAN STEEL COMPANY INC.* 1469-5845	Montréal	Initial et 1960 à 1976 incl.
CONSEIL DES OEUVRES DE L'ISLET 1469-1588	Bonsecours	1968 à 1976 incl.
CONSTRUCTION GAUTRAC LIMITEE 1312-9937	Jonquière	Initial, 1966 à 1976 incl.
CO-RO INVESTMENTS LTD. 1469-5985	Montréal	Initial et 1960 à 1976 incl.
COTE ST. LUC RECREATION ASSOCIATION 1469-5969	Côte-Saint-Luc	1960 à 1976 incl.
LA COULEE DE JOLIETTE INC. 1469-1687	Joliette	Initial et 1962 à 1976 incl.
GROYDON CONSTRUCTION LTEE 1469-9672	Mackayville	Initial, 1960 à 1976 incl.
DALI SHOES INC. 1469-4269	Pointe-aux-Trembles	Initial, 1961 à 1976 incl.
DAXA REALTIES LTD 1469-1513	Montréal	1972 à 1976 incl.
PAUL DE MARGERIE INC. 1468-9699	Montréal	Initial, 1964 à 1976 incl.
DELISLE & ASSOCIES INC. *DELISLE & ASSOCIATES INC.* 1468-9871	Montréal	Initial, 1969 à 1976 incl.
DENNIS AND JOHNSON ENTERPRISES LTD. 1468-9723	Montréal	Initial, 1964 à 1976 incl.
DESCHAMPS TRANSPORT INC. 1468-9715	Anjou	Initial, 1964 à 1976 incl.
DINNER OF THE MONTH PLAN LTD. 1468-9707	Montréal	Initial, 1964 à 1976 incl.
DOMAINE DU LAC THOMAS INC. 1468-9855	Montréal	Initial, 1966 à 1976 incl.
DRUMETCO INC. 1176-4750	Drummondville	1972, 1974 à 1976 incl.
R. DUBOIS & FILS INC. 1328-2009	Québec	Initial, 1963 à 1976 incl.
EASTERN SECURITY CORPORATION LTD. 1469-4236	Montréal	Initial, 1962 à 1976 incl.

Nom de la compagnie	Adresse	Rapports non produits
LES EDITIONS FAM INC. 1468-9553	Montréal	1966 à 1976 incl.
EL MOROCCO REALTIES LTD. 1469-5993	Montréal	1961 à 1976 incl.
LES ENTREPRENEURS SAMSON INC. *SAMSON CONTRACTORS INC.* 1468-9939	Montréal	Initial, 1965 à 1976 incl.
LES ENTREPRISES D.D.S.V. INC. 1469-3824	Montréal	1966 à 1976 incl.
LES ENTREPRISES P.B. LTEE 1469-4244	Montréal	1961 à 1976 incl.
ENTREPRISES SECURITE INC. *SECURITY ENTERPRISES INC.* 1469-3709	Pierrefonds	Initial, 1962 à 1976 incl.
L'EQUIPE FOLKLORIQUE « LES ROMANICHELS » INC. 1468-9350	Sainte-Foy	1966, 1968 à 1976 incl.
FAGEN CLOTHING MANUFACTURERS INCORPORATED 1469-4574	Montréal	1949 et 1962 à 1976 incl.
FAMILLE ECOLE DE ST-LAMBERT (CTE CHAMBLY) INC. 1301-1309	Saint-Lambert	Initial, 1957 à 1976 incl.
FAR EAST PEARLS INC. 1469-4277	Montréal	Initial, 1961 à 1976 incl.
FERME AVICOLE DE MANIWAKI INC. 1318-5061	Maniwaki	Initial, 1960, 1961, 1963 à 1976 incl.
FERN REALTY CO. LTD. 1469-9805	Montréal	1965, 1967 à 1976 incl.
FERRONNERIE ROY INC. 1469-4376	Thetford Mines	Initial, 1961 à 1976 incl.
THE FIDELITY PRESS LIMITED 1469-9938	Montréal	1952, 1953, 1966 à 1976 incl.
LES FINES LAMES DU SERVICE DES LOISIRS ST-CHRISTOPHE INC. 1468-9384	Pont-Viau	Initial, 1964, 1966 à 1976 incl.
FLOOR-CRAFT INC. 1468-9798	Montréal	Initial, 1964 à 1976 incl.
H. FORCIER & CIE LTEE 1469-3717	Montréal	Initial, 1962 à 1976 incl.
444 CORPORATION LIMITED 1469-1539	Montréal	Initial et 1964 à 1976 incl.
FOURRURES LOUISE FURS INC. 1326-4510	Montréal	Initial, 1960 à 1976 incl.
FRETSALES CO. LTD. 1468-9889	Montréal	1969 à 1976 incl.

Nom de la compagnie	Adresse	Rapports non produits
LA GARDE PAROISSIALE ST-EUGENE 1469-7882	Cap-de-la-Madeleine	1960, 1962 à 1976 incl.
GARDERIE LISE INC. 1305-4218	Salaberry-de-Valleyfield	Initial, 1972, 1973, 1975 et 1976
GARINTHER ASSOCIATES COMPANY, LIMITED 1469-9946	Montréal	1949, 1954 à 1976 incl.
GELBER REALTY CORPORATION 1469-9961	Montréal	1964 à 1976 incl.
GREEN & GANDALL BUILDING INC. 1469-9953	Montréal	Initial, 1956 à 1976 incl.
G.T. GREEN HARDWARE (QUEBEC) LIMITED 1469-7874	Montréal	1970 à 1976 incl.
GREYSTONE REALTIES INC. 1469-9979	Montréal	Initial, 1951 à 1976 incl.
LE GROUPE LA JOIE DE PEINDRE 1469-1596	Hudson	1962 à 1976 incl.
A. HEBERT INDUSTRIES LTEE *A. HEBERT INDUSTRIES LTD.* 1468-9657	Montréal	Initial, 1964 à 1976 incl.
HOCHELAGA HOLDING CORPORATION 1469-9888	Montréal	Initial,, 1959 à 1976 incl.
HOTEL DELANAUDIERE INC. 1468-9319	Sainte-Anne-de-la-Pérade	Initial, 1966 à 1976 incl.
HUJAN INVESTMENTS INC. 1469-7866	Montréal	Initial, 1959 à 1976 incl.
IDEAS UNLIMITED INC. 1469-9748	Montréal	Initial, 1962 à 1976 incl.
L'IMMEUBLE J.A. TREMBLAY, LIMITEE 1470-0009	Jonquière	Initial, 1964 à 1976 incl.
IMPRIMERIE CONTINENTALE LIMITEE 1469-3683	Québec	1962 à 1976 incl.
L'INDUSTRIE MALO & FRERE LIMITEE 1469-3675	Saint-Ours-sur-Richelieu	Initial, 1962, 1965 à 1976 incl.
LES INDUSTRIES GUENETTE LTEE *GUENETTE INDUSTRIES LTD.* 1469-3667	Montréal	1961 à 1976 incl.
JAYKAY REALTY CORPORATION 1469-9771	Montréal	1963 à 1976 incl.
KIPPAWA LUMBER LTD. 1469-3758	Chicoutimi	Initial, 1963 à 1976 incl.
L.M.S. CONSTRUCTION INC. 1469-3659	Dorion	1967 à 1976 incl.

Nom de la compagnie	Adresse	Rapports non produits
LACHINE HOLDINGS LTD. 1469-7890	Montréal	Initial, 1960 à 1976 incl.
LADY FAIR PATTERNS INC. 1469-7908	Montréal	Initial, 1960 à 1976 incl.
LAKEVIEW PLAZA INC. 1469-9698	Montréal	Initial, 1959 à 1976 incl.
L'ALOUETTE LTEE 1469-3840	Hull	Initial, 1964 à 1976 incl.
LARO INC. 1469-1703	Montréal	Initial et 1964 à 1976 incl.
LAURENTIDE FOOD LTD. 1468-9962	Saint-Laurent	Initial, 1971 à 1976 incl.
LAVOSPHERE INC. 1468-9988	Montréal	1967 à 1976 incl.
LE JACQUES-CARTIER 1469-3626	Salaberry-de-Valleyfield	Initial et 1962
LE MONTCALM INC. 1469-4301	Québec	Initial, 1961 à 1976 incl.
JOS. LEBEL INC. 1468-9293	Montréal	Initial, 1967, 1969 et 1970, 1972 à 1976 incl.
L'ETOILE D'OR 1468-9947	Warwick	Initial, 1965 à 1976 incl.
LIGUE COMMERCIALE DE DARDS DE DRUMMONDVILLE 1469-3600	Drummondville	1963 à 1976 incl.
LA LIGUE DE BALLE-MOLLE DU COMTE DE PORTNEUF 1469-9797	Portneuf-Station	1959 à 1976 incl.
LIGUE DE BALLON BALAI COMMERCIALE ST-JEROME 1469-5860	Saint-Jérôme	Initial et 1960 à 1976 incl.
LIGUE DE BASKET BALL DE SHERBROOKE 1468-9921	Sherbrooke	1965 à 1976 incl.
LIGUE DE HOCKEY PEE WEE SAGUENAY 1468-9996	Arvida	Initial, 1972 à 1976 incl.
LA LIGUE DES CONTRIBUABLES DE ST-THEOPHILE DU LAC 1469-7916	Saint-Théophile	1961 à 1976 incl.
LIGUE DES PATRIOTES DU QUEBEC 1468-9970	Québec	Initial, 1967 à 1976 incl.
LA LIGUE DES PROPRIETAIRES DE LA CITE DE MONTREAL-NORD INC. 1469-5878	Montréal-Nord	Initial et 1963 à 1976 incl.

Nom de la compagnie	Adresse	Rapports non produits
LA LIGUE DES PROPRIETAIRES DE MONTREAL-NORD INC. 1468-9954	Montréal	Initial, 1969 à 1976 incl.
LIGUE INDUSTRIELLE DE BALLON SUR GLACE 1468-9327	Waterloo	1972 à 1976 incl.
THE LINGER CORPORATION 1469-9995	Montréal	1958 à 1976 incl.
LOCATION GERARD NEON INC. 1336-8667	Montréal	Initial, 1973 à 1976 incl.
LOISIRS ST-CAMILLE 1469-4251	Canton de Mansfield	1963 à 1976 incl.
G. LORTIE, B. MARTIN & ASSOCIATES INC. 1468-9574	Montréal	Initial, 1964 à 1976 incl.
M. & D. CONSTRUCTION CO. LTD. 1468-9236	Dollard-des-Ormeaux	Initial, 1971 à 1976 incl.
MAIMONIDES CONCORDANCE INSTITUTE INC. 1468-9731	Montréal	Initial, 1964 à 1976 incl.
MAISON A MOITIE PRIX LTEE *HALF-PRICE HOUSE LTD.* 1469-9813	Montréal	1959 à 1976 incl.
LES MAJORETTES DE MASKINONGE INC. 1468-9616	Maskinongé	Initial, 1964 à 1967 inc. et 1969 à 1976 incl.
EUSEBE MARTEL INC. 1305-1768	Loretteville	1964 à 1976 incl.
MEMOFAX DRY COPY LIMITED 1468-9533	Montréal	1966, 1968 à 1976 incl.
METRO MANUFACTURING INC. 1469-3766	Montréal	Initial, 1962 à 1976 incl.
MODERNI TISSAGE DE CHEVEUX INC. 1468-9830	Québec	Initial, 1970 à 1976 incl.
MORIN LIMITEE 1468-9376	Montréal	Initial, 1963, 1966 à 1976 incl.
N.D.G. MINOR BASEBALL LEAGUE INC. 1469-3782	Montréal	1962, 1964 à 1976 incl.
NATIONAL IMPORT AND MANUFACTURING LTD. 1469-9987	Montréal	1961 à 1976 incl.
NEIJAN CUSTOM TAILORS INC. 1468-9566	Montréal	1968, 1971 à 1976 incl.
NIRDAC INC. 1468-9749	Québec	1966 à 1976 incl.

Nom de la compagnie	Adresse	Rapports non produits
NORTRAC MINING COMPANY, LIMITED (NO PERSONAL LIABILITY) 1468-9301	Montréal	1938 à 1976 incl.
NU-RAY ELECTRIC INC. 1468-9848	Montréal	Initial, 1965 à 1976 incl.
L'O.T.J. « LES LOISIRS DU PLATEAU, INC. » *L'O.T.J. « PLATEAU PLAYGROUND, INC.* 1469-6033	Sainte-Foy	Initial et 1960 à 1976 incl.
OBSERVATOIRE ASTRONOMIQUE DE L'ANCIENNE LORETTE INC. 1468-9392	Lac-Saint-Augustin	1965 à 1976 incl.
L'OEUVRE DES TERRAINS DE JEU DE ST-ANSELME 1469-3790	Saint-Anselme	1963 à 1976 incl.
L'OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX DE LA PAROISSE ST-GREGOIRE DE NAZIANZE, DE BUCKINGHAM 1311-7379	Buckingham	1959, 1970 à 1976 incl.
PACIFIC ATLANTIC CANADIAN INVESTMENT COMPANY LTD. 1234-8363	Montréal	1975 et 1976
PAIN DU NORD INC. 1324-2235	Ferme-Neuve	1966 à 1976 incl.
PAQUIN LIMITEE 1468-9756	Montréal	1964 à 1976 incl.
PARK SPORTING CLUB INC. 1469-5894	Montréal	Initial et 1935 à 1976 incl.
PARSONS ENTERPRISES LTD. 1469-4103	Beaconsfield	1963 à 1976 incl.
PATRY & FILS LIMITEE 1469-5977	Oka	Initial et 1961 à 1976 incl.
PHARMACIES MODERNES INC. 1109-2335	Montréal	1974 à 1976 incl.
A. PLAMONDON & FILS LTEE 1468-9665	Montréal	Initial, 1964 à 1976 incl.
PLEJ CONSTRUCTION LTEE 1469-5944	L'Abord-à-Plouffe	1961, 1962 et 1965 à 1976 incl.
QUEBEC HEALTH STUDIOS LTD 1469-9714	Montréal	Initial, 1959 à 1976 incl.
QUEMEX INVESTMENT CORP. 1469-6017	Montréal	Initial et 1960 à 1976 incl.
QUILL-O-RAMA LTEE 1469-3741	Warwick	1962, 1964 à 1976 incl.
RALE REALTIES INC. 1469-9789	Montréal	1961 à 1976 incl.

Nom de la compagnie	Adresse	Rapports non produits
RAYMOND & FILS INCORPOREE 1469-9730	Saint-Jérôme	Initial, 1962 à 1976 incl.
REMBRANDT CONSTRUCTION INC. 1468-9681	Montréal	Initial, 1966 à 1976 incl.
RENAUD DEVELOPMENT CORPORATION 1468-9400	Montréal	1961 à 1976 incl.
RENDEZ-VOUS MARIN INC. 1469-6199	Venise-en-Québec	Initial, 1960 et 1963 à 1976 incl.
LES ROCKETS DE DRUMMONDVILLE INC. 1469-1570	Drummondville	1962 à 1964 incl. et 1966 à 1976 incl.
ROSSETTI'S RESTAURANT INC. 1469-5910	Montréal	Initial et 1960 à 1976 incl.
ROY & ASSOCIES INC. 1468-9202	Anjou	Initial, 1965 à 1976 incl.
ROY LUMBER LTD. 1469-3865	Rivière-des-Prairies	Initial, 1963 à 1976 incl.
S.S.B. INVESTMENT CORPORATION 1468-9640	Montréal	Initial, 1964 à 1976 incl.
SAGUENAY CAR CLUB INC. 1468-9624	Arvida	Initial, 1966 à 1976 incl.
LOUIS SCHRIER INC. 1194-3354	Montréal	Initial, 1949, 1950, 1951, 1957, 1968 à 1976 incl.
SERVICE DES LOISIRS DE WATERLOO 1469-3634	Waterloo	Initial et 1963 à 1976 incl.
SIMON & CO. LTD. 1469-6025	Montréal	Initial et 1960 à 1976 incl.
LA SOCIETE CANADIENNE DES ARTISTES PEINTRES 1469-5852	Québec	1961 à 1976 incl.
LA SOCIETE DE BIENFAISANCE P. RODOLPHE BARIL 1468-9772	Warwick	1965 à 1976 incl.
LA SOCIETE DE CONSTRUCTION DE L'A.M.C. LTEE 1462-9277	Outremont	Initial, 1962 à 1976 incl.
SOCIETE HISTORIQUE DE MONTMAGNY 1468-9780	Montmagny	1964 à 1976 incl.
LA SOCIETE ST-JACQUES INC. 1468-9541	Montréal	Initial, 1966 à 1976 incl.
LA SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE DE ST-DENIS 1469-4228	Saint-Denis	1961 à 1976 incl.
STUDIO DE PERSONNALITE SUCCES INC. 1468-9228	Québec	1971 à 1976 incl.

Nom de la compagnie	Adresse	Rapports non produits
SUPER COIN WASH INC. 1468-9632	Montréal	Initial, 1964 à 1976 incl.
TECHNOS INC. 1468-9210	Montréal	Initial, 1965 à 1976 incl.
TOURNESOL 1468-9343	Joliette	Initial, 1968 à 1976 incl.
VAN TOGS INC. 1469-1661	Montréal	Initial et 1962 1976 incl.
VETEMENTS BEAUCRAFT LIMITEE *BEAUCRAFT CLOTHES LIMITED* 1469-4418	Montréal	1951, 1954, 1956 à 1973 incl.
J.C. VEZINA LTEE 1469-3725	Notre-Dame-d'Hébertville	Initial, 1966 à 1976 incl.
VICTORIA AUTOS LIMITEE 1469-3857	Québec	Initial, 1965 à 1976 incl.
LA VIEILLE MAISON BLANCHE INC. *YE OLDE WHITE HOUSE INC.* 1468-9251	Sainte-Agathe-des-Monts	Initial, 1965, 1967 à 1976 incl.
VIOLETTES DEVELOPMENT INC. 1469-9896	Montréal	Initial, 1959 à 1976 incl.
WEST-END BOWLARAMA INC. 1469-6009	Montréal	1961 à 1976 incl.

68477-o

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Lettres patentes annulées

Le ministre des Consommateurs, Coopératives, et Institutions financières, donne avis qu'en vertu des articles 4, 5*a* et suivants de la Loi des renseignements sur les compagnies, les corporations dont les noms suivent sont annulées à compter de la date de la publication de ce deuxième avis dans la *Gazette officielle*.

Nom de la compagnie	Adresse	Date de constitution
A & D ELECTRIC CO. LTD. 1329-4434	Montréal	15 10 59
ACIER GENERAL J.B. DE JOLIETTE INC. 1350-9096	Joliette	21 01 74
ACTIVITES JEUNESSE DE STE-SOPHIE INC. 1229-0763	Sainte-Sophie	19 01 72
ADMINISTRATION ALBERT INC. *ALBERT ADMINISTRATION INC.* 1339-3269	Montréal	06 09 73

Nom de la compagnie	Adresse	Date de constitution
ADNOR MINES LIMITED (No Personal Liability) 1298-9893	Montréal	31 07 51
AGENCE J. DUHAMEL & FRERES INC. 1347-5173	Montréal	12 11 73
AGENCES DE CONSTRUCTION, LIMITEE *CONSTRUCTION AGENCIES LIMITED* 1469-4053	Montréal	26 02 41
ALUMINO INC. 1193-8446	Saint-Bruno-de-Montarville	03 10 67
AMENAGEMENTS CAVELIER INC. *CAVELIER DEVELOPMENTS INC.* 1340-5790	Saint-Constant	18 09 73
ANNUC LIMITEE *ANNUC LIMITED* 1344-5937	Montréal	24 10 73
ARLISE HOLDING CORP. 1290-3795	Montréal	08 06 61
ASSOCIATION DES ARTISTES INTERNATIONAUX DU QUEBEC *THE INTERNATIONAL ARTISTS OF QUEBEC ASSOCIATION* 1303-4715	Montréal	18 09 72
L'ASSOCIATION DES EMPLOYES DES SERVICES D'HOTELLERIE DU QUEBEC INC. 1308-6632	Trois-Rivières	28 04 72
L'ASSOCIATION DES INDUSTRIELS LAITIERS DE LA PROVINCE DE QUEBEC INC. *THE PROVINCE OF QUEBEC MILK DEALERS' ASSOCIATION INC.* 1293-3677	Montréal	14 08 34
L'ASSOCIATION DES VENDEURS DISTRIBUTEURS PARAGON INC. 1304-8699	Montréal	22 12 60
L'ASSOCIATION DES VETERANS DE STE-FLORE INC. 1292-4437	Sainte-Flore	18 07 62
ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES ESTIMATEURS EN EXPROPRIATION DU QUEBEC INC. 1292-2118	Montréal	21 10 66
LES ATELIERS CERAMIQUES ONZE CENT SOIXANTE-QUATORZE 1348-6592	Longueuil	07 01 74
AUBERGE LA COLONNADE LTEE 1295-4822	Laval	02 06 72
BEDARD & DARVAULT INC. 1333-3653	Granby	19 02 73
BIJOUTERIE ZODIAQUE LTEE 1359-2373	Lauzon	19 09 74
LE BISTRO ST-MATHIEU INC. 1357-2144	Val-David	14 06 74

Nom de la compagnie	Adresse	Date de constitution
LES BONS COPAINS C.I.P. 1353-6909	Longueuil	15 01 73
BOUCHERIE DU PERE INC. 1240-1956	Saint-Lambert	27 12 68
BOUCHERIE ST-PHILIPPE LTEE 1290-8489	Arvida	05 01 55
BOUTIQUE DU CORDONNIER GATINEAU INC. 1330-3912	Gatineau	08 06 73
BRASSERIE KIAMIKA INC. 1368-5722	Contrecoeur	07 06 74
BREUVAGES RADISSON LTEE 1318-8156	Cap-de-la-Madeleine	04 11 57
BRULEURS A L'HUILE A. PELLETIER INC. 1357-0395	Montréal	14 02 74
BURIN HOLDINGS COMPANY LTD. 1347-7195	Pincourt	03 07 72
CANADIAN HANDBAG MFRS. COUNCIL INC. 1322-7236	Montréal	03 06 68
CAP TIRE SERVICES LTD. 1299-9504	Cap-de-la-Madeleine	20 06 56
LE CENTRE ATHLETIQUE DU NORD INC. « C.A.N. INC. » 1307-5304	Montréal	27 03 53
F. CHAMPIGNY INC. 1199-4134	Sainte-Jovite	06 10 69
CHARBON DE BOIS CASTOR LTEE *BEAVER BRAND CHARCOAL LTD.* 1331-4059	Montréal	07 05 73
CHARTRAND & TREMBLAY CONSTRUCTIONS INC. 1325-5971	Montréal	14 01 54
CHAUFFAGE LEMELIN INC. 1168-6060	Montmagny	31 10 68
CHAUSSURES ST-GILLES LIMITEE *ST-GILLES SHOES LIMITED* 1309-3976	Saint-Gilles	05 04 55
LA CIE DE CONSTRUCTION CABI (1963) LTEE 1315-3747	Montréal	01 02 63
CLUB DE CHASSE ET DE PECHE XAVIER 1279-3600	Saint-Grégoire-de-Greenlay	10 11 56
CLUB DE COURSE DE MOTO-NEIGE DU SAGUENAY INC. 1336-2066	Chicoutimi-Nord	18 01 73
CLUB DE SKI ALPIN ET NORDIQUE INC. 1231-6261	Trois-Rivières	26 08 70

Nom de la compagnie	Adresse	Date de constitution
CLUB DE VOYAGEURS 1344-3866	Normandin	14 05 52
CLUB NAUTIQUE DE REPENTIGNY INC. 1302-3577	Repentigny	20 03 59
CLUB RECREATIF DES LOISIRS ACADIENS DE BEAUHARNOIS INC. 1228-4154	Beauharnois	23 02 61
LES COMMUNICATIONS HARDING QUEBEC LIMITEE *HARDING COMMUNICATIONS QUÉBEC LIMITED* 1368-0533	Montréal	01 05 74
COMPAGNIE AMERICAL LIMITEE 1463-5742	Saint-Eustache-sur-le-Lac	20 03 45
COMPAGNIE DE CONSTRUCTION OAKLAND LTEE *OAKLAND CONSTRUCTION COMPANY LTD.* 1368-4873	Montréal	31 05 74
LA COMPAGNIE DE PIECES D'AUTOMOBILES DE LAPRAIRIE INC. *LAPRAIRIE AUTO PARTS COMPANY INC.* 1338-9168	Laprairie	27 08 73
COMPAGNIE DU CHANDAIL BRAVO LTEE *BRAVO SWEATER COMPANY LTD.* 1315-5601	Saint-Laurent	04 03 69
COMPAGNIE MINIERE LIGNERIS (Libre de Responsabilité Personnelle) 1335-9062	Montréal	01 12 72
CONCOURSE HOLDINGS LTD. 1291-4982	Montréal	13 08 59
CONSTRUCTION LALONDE-CHARBONNEAU INC. 1333-3034	Aspen Lane	13 09 72
CONSTRUCTION MATERA INC. *MATERA CONSTRUCTION INC.* 1355-2997	Saint-Léonard	27 03 74
COPEPCO INC. 1333-4834	Montréal	22 09 72
CORPORATION D'AMENAGEMENT LES PAYS D'EN HAUT *HIGH WILDERNESS DEVELOPMENT CORP.* 1361-4441	Montréal	27 01 75
LA CORPORATION DE GESTIONS EN TERRAINS QUEBEC *QUEBEC LAND HOLDINGS CORPORATION* 1341-0683	Montréal	17 09 73
CORPORATION D'INVESTISSEMENT OPEL *OPEL INVESTMENT CORPORATION* 1368-6753	Montréal	14 06 74
CORPORATION DU CENTENAIRE DE SAINT-JEAN-DE-DIEU, RIVIERE-DU-LOUP 1333-4495	Saint-Jean-de-Dieu	06 10 72
LA CORPORATION HOCKAIR *HOCKAIR CORPORATION* 1330-6303	Montréal	27 03 73

Nom de la compagnie	Adresse	Date de constitution
G. COTE AUTOMOBILE LTEE 1291-5849	Saint-Jovite-Station	24 01 56
DACTYLOGRAPHES ET CAISSES ENREGISTREUSES RAYMOND BOURGAULT LIMITEE 1330-1874	Montréal	14 06 73
DEGRANDPRE, FORTIN, GAGNON, LADOUCEUR, RICHARD & ASSOCIES INC. 1333-1814	Montréal	19 07 72
DELCO PETROLEUM (1971) INC. 1251-7363	Longueuil	05 10 64
DISTRIBUTION LONGUE-POINTE INC. *LONGUE-POINTE DISTRIBUTION INC.* 1331-7524	Longueuil	14 05 73
DISTRIBUTION PAUSCAF INC. 1356-8027	Tracy	24 05 74
DOMAINE ALARY INC. 1359-2829	Saint-Sauveur-des-Monts	24 09 74
DORION AUTO CENTRE INC. 1198-6791	Dorion	09 09 70
EASTERN LEASING INC. 1255-4127	Lennoxville	21 04 66
LES EDITIONS ROUSSEAU INC. 1367-5335	Duvernay	27 03 74
EDITIONS S.P.M. INC. *S.P.M. EDITIONS INC.* 1349-2178	Montréal	23 11 73
EGOPAR INC. 1338-0324	Saint-Jean	23 07 73
JEAN EMARD & ASSOCIES INC. 1351-7909	Saint-Louis-de-Terrebonne	18 01 74
LES EMBOUTEILLAGES PEE-WEE LTEE *PEE-WEE BOTTLING LTD.* 1312-6941	Longueuil	05 10 70
LES ENDUITS DE POLYURETHANE SPECIAL T. INC. *SPECIAL T. POLYURETHANE COATINGS INC.* 1360-5068	Lasalle	28 11 74
LES ENTREPRISES D.D.A. INC. *D.D.A. ENTERPRISES INC.* 1330-4159'	Lachine	29 05 73
LES ENTREPRISES JEAN-LOUIS LIRETTE INC. 1333-1475	Montréal	15 01 73
LES ENTREPRISES MONOBLOC INC. 1330-9158	Longueuil	13 06 73
LES ENTREPRISES PIERRE BONNEAU INC. 1364-2889	Magog	20 06 75

Nom de la compagnie	Adresse	Date de constitution
LES ENTREPRISES ROJO INC. 1351-7180	Montréal	17 12 73
LES ENTREPRISES S.C.E.M. INC. 1360-9425	Montréal	23 12 74
EPICERIE EN GROS LAPORTE INC. *LAPORTE WHOLESALE GROCER INC.* 1367-9378	Montréal	25 04 74
EQUIPEMENT EN CAS D'INCENDIE A.R. INC. *A.R. FIRE EQUIPMENT INC.* 1228-3842	Montréal	12 03 65
EXCAVATION MONTREAL NORD INC. *MONTREAL NORTH EXCAVATION INC.* 1301-0806	Saint-Michel	26 07 61
EXCAVATION SYLVACO INC. *SYLVACO EXCAVATION INC.* 1355-9828	Lac Beauport	13 02 74
FRUITERIE CERCLE ORANGE (BEACONSFIELD) LTEE *ORANGE CIRCLE PRODUCE (BEACONSFIELD) LTD.* 1330-8796	Beaconsfield	05 06 73
FUNG WONG RESTAURANT LTD. 1143-9395	Boucherville	10 01 68
GALA INVESTMENTS INC. 1261-7429	Montréal	26 11 71
GALAXIE OPTICAL INC. 1338-4862	Montréal	13 06 72
LA GALERIE LES GRANDS PEINTRES LTEE 1333-9536	Québec	20 02 73
GARAGE DESJARDINS & FRERES INC. 1141-1667	Ville de l'Abord-à-Plouffe	25 04 56
GROUPE SOCIO-CULTUREL AMIRAL INC. 1232-1824	Montréal	22 10 71
IMPORTATION ET EXPORTATION HARAKA QUEBEC LTEE *HARAKA IMPORT AND EXPORT QUEBEC LTD.* 1336-5515	Montréal	16 07 73
IMPORTATIONS GEREL LTEE *GEREL IMPORT LTD* 1349-3382	Saint-Laurent	07 09 72
IMPORTATIONS VENISE INC. *VENISE IMPORTS INC.* 1333-5807	Montréal	25 01 73
IMPRIMERIE JEAN-PAUL CHARETTE INC. 1355-3045	Joliette	27 03 74
LES INDUSTRIES R. GUEVREMONT INC. 1334-3520	Montréal	09 11 72
INFOSTAT INC. 1331-5056	Saint-Laurent	11 05 73

Nom de la compagnie	Adresse	Date de constitution
INVESTORS ACCEPTANCE EASTERN LTD. 1228-5300	Montréal	17 05 65
J.M.J. STORES INC. 1128-9048	Montréal	15 02 67
JACAMONT INC. 1339-7856	Montréal	23 08 73
JONIER INC. 1337-3105	Chomedey	14 12 72
LACROIX SPORT ET CAMPING INC. 1180-3509	Rock Forest	20 01 67
G.A. LANGLOIS & FILS LTEE 1109-1030	Montréal	12 12 56
LIGUE DE HOCKEY LES COUCHE-TARD DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS 1382-0527	Sainte-Agathe-des-Monts	18 03 74
LOGE TOUNDRA INC. *TUNDRA LODGE INC.* 1332-3035	Montréal	14 09 72
LOISIRS ET VOYAGES DE L'AGE ARGENTE INC. 1368-6159	Valleyfield	10 06 74
EDGAR MAILHOT LTEE 1151-5723	Montréal	24 03 48
MARCHE AUX REMORQUES DE LA RIVE SUD INC. *SOUTHSHORE TRAILER MART INC.* 1298-4787	Greenfield Park	06 10 69
LES MATERIAUX DE CONSTRUCTION ACADIENS LTEE *ACADIAN BUILDING SUPPLIES LTD.* 1310-9293	Morin Heights	16 04 63
METALLURGIE B.B.L. INC. 1359-7539	Sillery	18 10 74
MEUBLES ARIAD INC. *ARIAD FURNITURE INC.* 1311-2594	Drummondville-Sud	11 03 65
MISS CREECE OF CANADA BEAUTY CONTEST (MONTREAL) INC. 1295-2289	Montréal	23 06 69
MONTREAL TAPE CENTER INC. 1315-5213	Montréal	29 05 72
MOULIN A SCIE WINDSOR INC. *WINDSOR SAW MILL INC.* 1355-7251	Windsor	09 04 74
N.D.G. C.R.A.S.H. (COMMUNITY RELIEF AND SOCIAL HELP) 1349-7748	Montréal	30 08 72
NADI MFG. INC. 1117-4018	Montréal	17 11 69

Nom de la compagnie	Adresse	Date de constitution
NETTOYEURS SIMARD INC. *SIMARD CLEANERS INC.* 1328-1092	Lachine	21 01 65
NORTH-STAR PLASTICS INC. 1280-2443	Montréal	23 06 70
LE NOUVEL HOTEL LAPOINTE, (1961) LTEE 1305-9555	Saint-Jérôme	03 05 61
NOUVELLE COMPAGNIE D'EXPLORATION ROUYN LIMITEE *NEW ROUYN EXPLORATION COMPANY LIMITED* 1258-4041	Rouyn-Noranda	05 10 55
PERMALUM (QUEBEC) INC. 1349-8183	Trois-Rivières	15 05 72
PINE DALE OUTERWEAR INC. 1193-4437	Montréal	26 05 65
LES PLACEMENTS ADSTON LTEE *ADSTON HOLDINGS LTD.* 1336-4427	Montréal	21 03 73
LES PLACEMENTS DUSSAULT INC. 1308-9354	Montréal	12 07 50
LES PLACEMENTS SABOURIN INC. 1283-2234	Mont-Laurier	05 10 70
LES PRODUCTIONS JEAN NICHOL INC. 1268-2456	Montréal	20 03 72
LES PRODUITS COMTOIS LTEE 1302-7362	Matagami	10 10 72
PROPRIETES INTERNATIONALES COIN DE SOLEIL INC. *SUN SPOTS INTERNATIONAL PROPERTIES INC.* 1360-8310	Montréal	16 12 74
PUBLICITE RONA LTEE 1314-2153	Saint-Léonard	02 08 67
LES QUINCAILLERS AU DETAIL DE QUEBEC METROPOLITAIN INC. 1288-6057	Lévis	14 04 66
LES REMORQUES DE VOYAGE CARAVANE LIMITEE *CARAVANE TRAVEL TRAILERS LIMITED* 1243-0922	Montréal	27 12 66
RESTAURANT CAN-GUI INC. 1462-1874	Normandin	26 09 75
SALBRON INVESTMENTS LIMITED 1238-1950	Montréal	02 12 63
SALLE A MANGER LA MUSETIERE INC. 1348-1593	Montréal	29 06 72
SALON ADRIEN DE PARIS INC. 1229-5473	Québec	06 09 68

Nom de la compagnie	Adresse	Date de constitution
SALON TRIANON INC. 1294-3981	Montréal	09 10 68
SENTIERS DU VILLAGE VALCARTIER INC. 1359-2480	Valcartier	20 09 74
SERVICE COMMERCIAL D'ENSEIGNES DESROCHERS INC. *DESROCHERS COMMERCIAL SIGNS SERVICE INC.* 1368-8858	Montréal	23 09 74
SERVICE DE BRULEURS A L'HUILE ROSEMONT INC. *ROSEMONT OIL BURNER SERVICE INC.* 1228-3404	Montréal	21 04 69
SERVICE DE SECRETARIAT DE JOLIETTE INC. 1351-0250	Joliette	21 01 74
SERVICE DES LOISIRS ST-MATHIEU 1293-5417	Saint-Michel	11 05 65
LES SERVICES DE PERSONNEL SPECTRE INC. *SPECTRUM PERSONNEL SERVICES INC.* 1333-8371	Montréal	11 11 72
SERVICES MECH-TRONIC LTEE *MECH-TRONIC SERVICES LTD.* 1336-4831	Montréal	08 03 73
SOCIETE DE CONCIERGERIE, D'ENTRETIEN, ET NETTOYAGE DE MONTREAL (S.C.E.N.) INC. 1367-9956	Montréal	29 04 74
SOCIETE DE GESTION ARTISTIQUE LACAILLE INC. 1344-5689	Montréal	23 10 73
SOCIETE DE MERCATIQUE MAGNUM INC. *MAGNUM MARKETING INC.* 1367-5954	Montréal	26 03 74
SOLVEX INC. 1139-2719	Longueuil	27 01 66
STATION DE SERVICE PAPINEAU-BELANGER INC. *PAPINEAU-BELANGER SERVICE STATION INC.* 1336-9269	Montréal	05 12 72
STUDIO DE PHOTO G.E.T. LTEE 1350-6563	Chibougamau	30 11 72
SYSTEMES VIDEO C.A.M. INC. *C.A.M. VIDEO SYSTEMS INC.* 1370-1263	Montréal	23 10 74
O. THERIAULT INC. 1349-4562	Longueuil	11 08 72
TOURAINE PLYWOOD LIMITED 1215-6964	Touraine	09 11 71
LES TRAVAUX SUR CUIR JABBOTT INC. *JABBOTT'S LEATHER CRAFTS INC.* 1367-0484	Montréal	22 09 75

Nom de la compagnie	Adresse	Date de constitution
TROISKO INC. 1349-1246	Saint-Constant	19 06 72
FRANK TURNER INC. 1261-1455	Chicoutimi-Nord	10 11 71
UNION DES DANSEURS SOCIAUX LA FOURMILLE INC. 1355-7624	Brossard	14 09 73
UNIVERSAL T.V. SERVICE INC. 1302-9335	Montréal	24 02 59
VOLAILLES CARDINAL INC. *CARDINAL POULTRY INC.* 1334-1821	Saint-Joachin de Courval	18 04 73

68477-o

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Révocation de dissolution

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, en vertu du paragraphe *a* de l'article 5*f* de la Loi des renseignements sur les compagnies, qu'il a jugé à propos de faire droit à la demande d'intéressés faite dans les délais légaux à l'effet de révoquer la dissolution de

Nom de compagnies	Date de dissolution	Gazette officielle no
IMPRIMERIE ROYALE LTEE	27 04 74	17
JARDIN BELVEDERE INC.	29 03 75	13
ROYAL PRINTING LTD.	27 04 74	17

en vertu de ladite loi et qu'il révoque la dissolution desdites compagnies.

En conséquence, lesdites compagnies sont censées n'avoir jamais été dissoutes en vertu de ladite loi, sans préjudice aux droits acquis par toute personne entre la dissolution et la révocation.

68477-o

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Associations coopératives

ASSOCIATION COOPERATIVE AGRICOLE ST-BRUNO (HEBERTVILLE)

(Loi des associations coopératives)

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, a approuvé le règlement spécial, adopté le 3 mai 1977, de « ASSOCIATION COOPERATIVE AGRICOLE DE ST-BRUNO, LAC ST-JEAN », changeant son nom en celui de « ASSOCIATION COOPERATIVE AGRICOLE ST-BRUNO (HEBERTVILLE) ».

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
68518-o GÉRARD BARBIN.

LA BLEUETIERE COOPERATIVE DE NOTRE-DAME DU ROSAIRE

(Loi des associations coopératives)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi des associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « LA BLEUETIERE COOPERATIVE DE NOTRE-DAME DU ROSAIRE », dont le siège social est situé à Notre-Dame-du-Rosaire, Québec, dans le district électoral de Lac St-Jean.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
68519-o GÉRARD BARBIN.

LA BLEUETIERE COOPERATIVE DE ST-AUGUSTIN

(Loi des associations coopératives)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi des associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « LA BLEUETIERE COOPERATIVE DE ST-AUGUSTIN », dont le siège social est situé à St-Augustin, Québec, dans le district électoral de Roberval.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
68520-o GÉRARD BARBIN.

COOPERATIVE D'HABITATION DE L'ESPLANADE (MONTREAL)

(Loi des associations coopératives)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi des associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPERATIVE D'HABITATION DE L'ESPLANADE (MONTREAL) », dont le siège social est situé à Montréal, Québec, dans le district électoral de Mercier.

Le sous-ministre associé des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
68572-o HUBERT MARCEAU.

COOPERATIVE D'HABITATION ST-SAUVEUR DE QUEBEC

(Loi des associations coopératives)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi des associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPERATIVE D'HABITATION ST-SAUVEUR DE QUEBEC », dont le siège social est situé à Québec, Québec, dans le district électoral de Taschereau.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
68521-o GÉRARD BARBIN.

Avis divers

Municipalité de Belcourt

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30) lors d'une séance régulière tenue le 2 mai 1977, la corporation municipale de Belcourt a adopté le Règlement numéro 144, intitulé: « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières » et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Donné à Belcourt, ce 9 mai 1977.

Le secrétaire-trésorier,
68547-o MME GASTON FALARDEAU.

Municipalité de Champneuf

En vertu de l'article 2 du Projet de loi numéro 47, sanctionné le 23 décembre 1976, la municipalité de Champneuf par le Règlement numéro 5-77 de son conseil, adopté le 5-5-77 a imposé un droit sur le transfert des immeubles situés dans son territoire et la perception de ce droit a été déléguée à la corporation du comté de Abitibi.

Le secrétaire-trésorier,
68548-o D. LAPORTE.

Ville du Lac-Saint-Joseph

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30), lors d'une séance régulière, tenue le 19 avril 1977, le conseil de cette municipalité a adopté le Règlement numéro 42, intitulé: « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières » et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Le secrétaire-trésorier,
68503-o ARMAND LÉTOURNEAU.

Canton de Landrienne

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30) lors d'une séance régulière tenue le 3 mai 1977, la municipalité de Landrienne a adopté le Règlement numéro 63, intitulé: « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières » et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Donné à Landrienne, ce 3 mai 1977.

Le secrétaire-trésorier,
68549-0 JACQUES PERRON.

Municipalité de La Reine

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30) lors d'une séance régulière tenue le premier avril 1977, la municipalité de La Reine campagne a adopté le Règlement numéro 143, intitulé: « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières » et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Donné à La Reine, ce 4 avril 1977.

Le secrétaire-trésorier,
68550-o ANDREA GAUTHIER.

Ville de Lebel-sur-Quévillon

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30), lors d'une séance régulière tenue le 1er mars 1977, le conseil de cette municipalité a adopté le Règlement numéro 126, intitulé: « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Lebel-sur-Quévillon, le 24 mai 1977.

Le greffier,
68504-o CÉCILE FERLAND.

Village de Leclercville

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30), le conseil de cette municipalité a adopté le Règlement numéro 215, intitulé: « Règlement concernant l'imposition d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Le secrétaire-trésorier,
68531- J. MARC BOUCHER.

Municipalité de L'Etang-du-Nord

En vertu de l'article 2 du Projet de loi numéro 47, sanctionné le 23 décembre 1976, la municipalité de L'Etang-du-Nord, par le Règlement numéro 78 de son conseil, adopté le 4 avril 1977 a imposé un droit sur le transfert des immeubles situés dans son territoire et la perception de ce droit a été déléguée à la corporation du comté des Iles-de-la-Madeleine.

Le secrétaire-trésorier,
68505-o ELPHÈGE LE BLANC.

Paroisse de Macamic

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30) lors d'une séance régulière tenue le 3 mai 1977, la municipalité de la paroisse de Macamic a adopté le Règlement numéro 80, intitulé: « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières » et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Donné à Macamic, le 3 mai 1977.

Le secrétaire-trésorier,
68551-o GÉRARD CHAMPAGNE.

Cantons-Unis de Mulgrave et Derry

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30), lors d'une séance régulière tenue le 6 mai 1977, le Conseil de cette municipalité a adopté le Règlement numéro 12 n.s., intitulé: « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Le secrétaire-trésorier,
68552-o GUY CARRIÈRE.

Ville d'Otterburn Park

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30), lors d'une séance régulière tenue le 9 mai 1977, le conseil de cette municipalité a adopté le Règlement numéro 227, intitulé: « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Donné à Otterburn Park, Québec, ce 2e jour du mois de juin 1977.

Le secrétaire-trésorier,
68553-o J.H. PAGÉ.

United Townships of Mulgrave & Derry

Under the Act to authorize municipalities to collect duties on transfers of immoveables (1976, c. 30), and during a regular meeting held on May 6, 1977, the council of this municipality passed By-law 12 N.S. entitled " A By-law respecting the levying and collecting of duties on transfers of immoveables ». This by-law will come into force on the fifteenth day after the publication of this notice.

GUY CARRIÈRE,
68552 *Secretary-Treasurer.*

Town of Otterburn Park

Under the Act to authorize municipalities to collect duties on transfers of immoveables (1976, c. 30), and during a regular meeting held on May 9, 1977, the council of this municipality passed By-law 227 entitled " A Bay-law respecting the levying and collecting of duties on transfers of immoveables ". This by-law will come into force on the fifteenth day after the publication of this notice.

Given at Otterburn Park, Québec, on the 2nd day of June, 1977.

J.H. PAGÉ,
68553 *Secretary-Treasurer.*

Ville de Rigaud

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30), lors d'une séance régulière tenue le 9 mai 1977, le conseil de cette municipalité a adopté le Règlement numéro 282 intitulé: « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières » et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Donné à Rigaud, ce 16e jour de mai 1977.

Le secrétaire-trésorier,
68506-o JEAN-GUY PÉPIN.

Municipalité de Roquemaure
(Abitibi-Ouest)

En vertu de l'article 2 du Projet de loi numéro 47, sanctionné le 23 décembre 1976, la municipalité de Roquemaure par le Règlement numéro 45 de son conseil, adopté le 4 avril 1977, a imposé un droit sur le transfert des immeubles situés dans son territoire et la perception de ce droit a été déléguée à la corporation du comté d'Abitibi.

Le secrétaire-trésorier,
68554-o ANTOINE LACASSE.

Paroisse de Sainte-Croix

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30), lors d'une séance régulière tenue le 1er juin 1976, a imposé un droit sur les transferts d'immeubles situés dans son territoire et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Le secrétaire-trésorier,
68533 JEAN-PAUL LEMAY.

Municipalité de Saint-Jacques-de-Dupuy

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30), lors d'une séance (régulière) tenue le 4 avril 1977, le conseil de cette municipalité a adopté le Règlement numéro 63, intitulé: « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Le secrétaire,
68555-o LÉONA ROCHETTE.

Paroisse de Saint-Jacques-le-Majeur-de-Causapscal

En vertu de l'article 2 du Projet de loi numéro 47, sanctionné le 23 décembre 1976, la municipalité de Saint-Jacques-le-Majeur-de-Causapscal par le Règlement numéro 43 de son conseil, adopté le 4 mai 1977, a imposé un droit sur le transfert des immeubles situés dans son territoire et la perception de ce droit a été déléguée à la corporation du comté de Matapédia.

Le secrétaire-trésorier,
68507-o ANDRÉ ALBERT MORISSETTE.

Paroisse de Saint-Janvier

En vertu de l'article 2 du Projet de loi numéro 47, sanctionné le 23 décembre 1976, la municipalité de Saint-Janvier par le Règlement numéro 62 de son conseil, adopté le 2 avril 1977, a imposé un droit sur le transfert des immeubles situés dans son territoire et la perception de ce droit a été déléguée à la corporation du comté d'Abitibi.

Le secrétaire-trésorier,
68556-o MME ADORA TURGEON BOUCHARD.

Succession Paul Emile Bernier

Avis public est donné que la soussignée, Dame Pauline Jobin, veuve en premières noces et non remariée de M. Paul Emile Bernier, domiciliée au numéro 5160 de la rue Decelles, app. 303, en la cité de Montréal, en la province de Québec, suivant acte passé devant Me Claude-Henri Graton, notaire à Montréal, province de Québec, le trente et un mai, mil neuf cent soixante-dix-sept (1977) et enregistré à Montréal, sous le numéro 2785692, a accepté sous bénéfice d'inventaire, la succession de son dit époux, Paul Emile Bernier, en son vivant dentiste, de la cité de Montréal, et décédé à Montréal le vingt-huit mai, mil neuf cent soixante-seize (1976).

Montréal, ce 2e jour du mois de juin 1977.

68542-o PAULINE JOBIN-BERNIER

Ville de Ville-Marie

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30), lors d'une séance régulière tenue le 21 mars 1977, le conseil de cette municipalité a adopté le Règlement numéro 220 intitulé: « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Le secrétaire-trésorier,
68508-o YVON LARIVIÈRE.

Caisses d'épargne et de crédit

LA CAISSE POPULAIRE DE BEGIN
(Loi des caisses d'épargne et de crédit)

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a approuvé le règlement adopté le 24 novembre 1976 par « LA CAISSE POPULAIRE DE ST-JEAN-L'EVANGELISTE » changeant son nom en celui de « LA CAISSE POPULAIRE DE BEGIN ».

Québec, le 2 juin 1977.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
68540-o GÉRARD BARBIN.

CAISSE POPULAIRE ST-MAURICE-DE-THETFORD
(Loi des caisses d'épargne et de crédit)

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a approuvé le règlement adopté le 26 janvier 1977 par « LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE ST-MAURICE-DE-THETFORD » changeant son nom en celui de « CAISSE POPULAIRE ST-MAURICE-DE-THETFORD ».

Québec, le 2 juin 1977.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
68541-o GÉRARD BARBIN.

Changement de nom — Loi du — *Demandes*

Mohamed Amador

Avis est donné que Mohamed Amador, célibataire, domicilié et résidant au 1160, rue Saint-Jean, app. 8, Québec, district de Québec, a déposé une requête auprès du ministre de la Justice de la province de Québec pour changer son nom de Mohamed Amador en celui de Michel Amador.

Québec, le 11 mars 1977.

Les procureurs du requérant,
68432-23-2-o PROULX, MARQUIS & ROY.

Lise Boudreault

Avis est par la présente que Mlle Lise Boudreault, domiciliée au 754 rue Dorval, Arvida, district de Chicoutimi, demandera au ministre de la Justice l'adoption d'un décret pour changer son nom en celui de Lise Laberge.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Jonquière, ce 25e jour de mai 1977.

Les procureurs de la requérante,
68495-24-2-o GODIN & MICHAUD, *avocats.*

Joseph-Michel Breton

Avis est donné que Joseph Michel Breton, domicilié et résidant à Saint-Zacharie district de Beauce, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil, en vue d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Michel Nadeau.

Les procureurs de la requérante,
68524-o DUTIL, LEBEL, POULIN & POULIOT.

Ernest Richard Cachagee

Avis est par les présentes donné, que Ernest Richard Cachagee, commis à l'admission, domicilié et demeurant au 1400 ouest, avenue des Pins, à Montréal, district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour obtenir un décret changeant son nom en celui de Ernest Richard Cachagee-Holgate.

Le procureur du requérant,
68496-24-2-o JACQUES LABELLE.

Louis Costagliola

Avis est par les présentes donné que Louis Costagliola du 12,200 rue Filion, Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour changer de nom en celui de « Louis Cost ». Ledit changement s'appliquera aussi à son épouse Gilda et à son fils Patrick.

Montréal, le vingt mai 1977.

Le procureur du requérant,
68433-23-2-o MICHELINE DEL VECCHIO, *notaire.*

Cosimo Cretini

Avis est donné par la présente que Cosimo Cretini, domicilé et résidant à 7380 Christophe-Colomb, district de Montréal, s'adressa au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de Cosimo Demitri.

Montréal, le 12 mai 1977

Le procureur du requérant,
68407-23-2-o CYRIL E. SCHWISBERG, C.R.

Noe Cretini

Avis est donné par la présente que Noe Cretini domicilié et résidant à 7380 Christophe-Colomb, district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de Noe Demitri.

Montréal, le 12 mai 1977.

Le procureur du requérant,
68408-23-2-o CYRIL E. SCHWISBERG, C.R.

Heather Ann Davies

Avis est par les présentes donné que Heather Ann Davies, assistant exécutif, domiciliée dans la province de Québec et y résidant au 4760 côte des Neiges, app. 805, dans la ville de Montréal, adresse une requête au lieutenant gouverneur en conseil de la province de Québec pour l'autoriser à changer son nom de famille de Davies à Dubreuil.

Montréal, ce 20e jour de mai 1977.

Les procureurs de la requérante,
68409-23-2-o FISKE, EMERY & LAUZON.

Mario Dionne

Avis est par les présentes donné que M. Richard Lacharité, nommé tuteur à son fils mineur Mario, présente une requête en changement de nom auprès du ministre de la Justice de la province de Québec, afin de modifier le nom de famille de Dionne de son fils Mario, pour celui de Lacharité.

M. Richard Lacharité et son fils Mario sont domiciliés au 45, rue Arel, Saint-Nicéphore, comté de Drummond.

Ce changement de nom n'affectera que le fils du requérant, Mario.

Les procureurs du requérant,
68557-o ANDRÉ BIRON, PROULX, CÔTÉ & THÉROUX.

Ethel Erdell

Avis est donné par les présentes que Ethel Erdell, femme d'affaires, domiciliée et résidant au 5612, avenue Hartwell, en la cité de Côte-Saint-Luc, district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil de la province de Québec afin d'obtenir un décret changeant son nom en celui de Elaine Erdell.

Montréal, le 12 mai 1977.

Les procureurs de la requérante,
68460-23-2 SHAPIRO GREEN & HEINHAKER.

Adel Fahmy

Prenez avis que monsieur Adel Fahmy, domicilié et résidant au 5, Jardin Mérici, app. 401, Québec, district de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un décret du lieutenant-gouverneur en conseil, changeant son nom en celui de Alain Famy.

Les procureurs du requérant,
68525-o BOIVIN, DALLAIRE, LAGACÉ & ASS.

Joseph Florentin

Avis est donné que Joseph Florentin, chauffeur de taxi, résidant et domicilié au 66 Bélair, Saint-Odilon, district de Beauce, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret changeant son nom de Joseph Florentin en celui de Joseph Florian Turcotte.

Les procureurs du requérant,
68434-23-2-o GIROUX & COUTURE *avocats,*

Johanne Guillemette

Avis est donné que Johanne Guillemette, domiciliée au 130, 83e Rue Est, Charlesbourg, district de Québec, a déposé une requête auprès du ministre de la Justice de la province de Québec pour changer son nom de Johanne Guillemette en celui de Johanne Paradis et qu'à défaut de toute opposition auprès dudit ministre, ce dernier recommandera au lieutenant-gouverneur en conseil d'effectuer ledit changement de nom.

Québec, le 27 avril 1977.

Les procureurs de la requérante,
68435-23-2-o BERGERON & BROCHU.

Ryland Parker Beresford Jack

Avis est par les présentes donné que Ryland Parker Beresford Jack, résidant et domicilié au 5725 rue Saint-Jacques, app. 5, en les cité et district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil, afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom de « Ryland Parker Beresford Jack » en celui de « Henry Phillips ».

Montréal, ce 18 mai 1977.

Le procureur du requérant,
68410-23-2-o JOHN GLAZER, AVOCAT.

Jean-Louis Jobin

« Avis est donné que Jean-Louis Jobin, domicilié et résidant à 248 de la rue Brooks à Sherbrooke, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir de porter légalement le nom de Jean-Louis Fournier. »

Le procureur du requérant,
68497-24-2-o GUY MORIN, *avocat.*

Micheline Jobin

« Avis est donné que Micheline Jobin, domiciliée et résidant à 248 de la rue Brooks à Sherbrooke, Québec s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir de porter légalement le nom de Micheline Fournier. »

Le procureur de la requérante,
68498-24-2o GUY MORIN.

Zygmunt-Stanislaw Laszczynski

Avis est par les présentes donné que Zygmunt-Stanislaw Laszczynski, résidant au 5192 avenue Snowdon, ville de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour faire changer son nom en celui de Zygmunt-Stanislaw Lask, et que ce changement concernera également son épouse, Dame Krystyna Maria Szantyr, et ses enfants Monika Laszczynski et Anne Laszczynski, de la même adresse.

Montréal, le 12 mai 1977.

Le procureur du requérant,
68526-o JAN ZASCINSKI.

Joseph Roger Pierre Lepage

Avis est par la présente donné que Joseph Roger Pierre Lepage, domicilié au 467 Théberge, Chicoutimi, district de Chicoutimi, demandera au ministre de la Justice l'adoption d'un décret lui permettant de changer son nom en celui de Pierre Imbeault. Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Chicoutimi, le 1er juin 1977.

Les procureurs du requérant,
ROY, DUCHESNE, PERIGNY,
68527-o VÉZINA & BEAULIEU.

Pierre Malaket

Avis est par la présente donné que Pierre Malaket étudiant, résidant et domicilié au 101, place Charles-Lemoyne app. 911 à Longueuil, district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de Peter Moore.

Longueuil, le 2 mai 1977.

Les procureurs du requérant,
68499-24-2-o PILON, LAPIERRE, LAMARRE ET ASS.

Fernand Milette

Avis est donné par les présentes que Fernand Milette, surveillant, domicilié à 49 King Edward, Greenfield Park, district de Montréal, a l'intention de présenter une demande au secrétaire de la province de Québec en vue d'obtenir une décision du lieutenant-gouverneur en conseil changeant son nom de Fernand Milette en Robert Milette.

Montréal, le 19 mai, 1977.

Le procureur du requérant,
68528-o ZAVIE LEVINE, *avocat.*

Joseph Guy Daniel Nadeau

Avis est donné par les présentes que Joseph Guy Daniel Nadeau, célibataire, domicilié au 3695 de la rue Berry, app. 505 à Montréal, district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret changeant son nom en celui de Marie Christine Nahina Nadeau, et ce changement ne bénéficiera à aucune autre personne liée.

Granby, ce 20 mai 1977.

Les procureurs du requérant,
68529-o LIZOTTE, GRIGNON & BRUN.

Geza Papolczy

Avis est donné que Geza Papolczy, comptable, mari de Magda Gerhardt Papolczy, tous deux de la ville de Brossard, district de Montréal, province de Québec, et y domiciliés et résidant à 1140 Paquette, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour obtenir un décret changeant son nom en celui de Geza Lynd.

Montréal, le 25 mai 1977.

Le procureur du requérant,
68500-24-2-o STEVEN KORDA.

Giuseppe Giovanni Prata

Avis est par les présentes donné que Giuseppe Giovanni Prata, directeur, domicilié au 7575 rue Dollier, en la cité de Saint-Léonard, district de Montréal, fera demande au ministre de la Justice afin d'obtenir un décret du lieutenant-gouverneur en conseil changeant son nom de Giuseppe Giovanni Prata à Joseph Jean Pratte pour son propre bénéfice, ce changement de nom devant aussi profiter à son épouse, Nicole Beauvais et aux enfants mineurs, Marie Nicole Cynthia et Joseph Richard Jean, tous deux nés de ce mariage.

Montréal, ce 25 mai 1977.

Les procureurs du requérant,
MCMASTER, MINNION, PATCH, HYNDMAN,
68501-24-2-o LEGGE, CAMP & PATERSON.

Emmanuel Charles Pierre Rivest

Avis est donné par les présentes que Emmanuel Charles Pierre Rivest, domicilié à 7841 de Nantilly, dans la ville d'Anjou, district de Montréal, a l'intention de présenter une demande au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom de Emmanuel Charles Pierre Rivest en celui de Peter Rivers.

Daté à Montréal, ce 1er juin, 1977.

Les procureurs du requérant,
68530-o TANNY & PRICE.

Helena Rojecki

Avis est par les présentes donné que Helena Rojecki, domiciliée au 3450 carré de Tilly, app. 7, cité de Sainte-Foy, district de Québec, s'adressera au ministre de la Justice de la province de Québec afin d'obtenir un décret du lieutenant-gouverneur en conseil lui permettant de changer son nom en celui de Helen Rojeska.

Sillery, le 11 mai 1977.

Le procureur de la requérante,
68502-24-2-o BENOIT BOULANGER, *notaire.*

Marianne Roy

Avis est donné que mademoiselle Marianne Roy, domiciliée dans le rang 3 est, à Saint-Pascal, district de Kamouraska, province de Québec, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin de changer son nom en celui de Denise Roy.

Rivière-du-Loup, le 20 avril 1977.

Les procureurs de la requérante,
68436-23-2-o LEMIEUX & LEBLOND, *avocats.*

Marie-Antoinette-Hyacinthe Villeneuve

Avis est par les présentes donné que Mme Marie-Antoinette-Hyacinthe Villeneuve, épouse de Michel Simard, domiciliée au 444, rue Paré, Saint-Bruno, district de Roberval, demandera au ministre de la Justice la permission de changer son nom en celui de Marie-Antoinette-Hyacinthe-Jacinthe Villeneuve.

Alma, ce 25 mai 1977.

Les procureurs de la requérante,
68437-23-2-o MORENCY, AUBIN & BANDFORD.

Joseph Warhaftig

Avis est donné que Joseph Warhaftig, exécutif, domicilié et résidant au 3250 Ellendale, appartement 208, dans les ville et district de Montréal, province de Québec, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil de la province de Québec, afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Warhaft. Ce changement de nom s'appliquera également à son épouse, Jenny Schwartz.

Montréal, le 20 mai 1977.

Les procureurs du requérant,
ORENSTEIN, RUBY,
68456-23-2-o MICHELIN, ORENSTEIN.

Compagnies — Loi des

Demandes d'abandon de charte

ART-BURO INC.

Avis est donné que ART-BURO INC., corporation légalement constituée en vertu de la Loi des compagnies, ayant son siège social à 2520, chemin Ste-Foy, Ste-Foy, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, pour obtenir la permission d'abandonner sa charte en vertu de la Loi des compagnies.

Montréal, le 19 mai 1977.

Les procureurs de la requérante,
68479-o GAGNON & SAINT-ARNAUD.

B.V.M. INVESTMENT LTD. PLACEMENT B.V.M. LTEE

Avis est par les présentes donné que B.V.M. INVESTMENT LTD. — PLACEMENT B.V.M. LTEE, une corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies, et ayant son siège social dans la ville de Montréal, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, pour obtenir la permission d'abandonner sa charte selon les dispositions de la Loi des compagnies.

Daté à Montréal, ce 31e jour de mai 1977.

Le secrétaire,
68492-o STEVEN LETOVSKY.

BEAUBIEN PETROLEUM INCORPOREE

Prenez avis que la compagnie BEAUBIEN PETROLEUM INCORPOREE demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Le 13 mai 1977.

Le procureur de la compagnie,
68480-o CLAUDE BROUILLET.

BEAUGENGY LTEE

Avis est par les présentes donnée que la compagnie BEAUGENCY LTEE, constituée en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social dans la ville de Saint-Laurent, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Daté à Troy, Michigan, ce 2e jour de mai 1977.

Le secrétaire adjoint,
68481-o JAMES ROBERT CONNORS.

GERARD BLAIS LIMITEE

Prenez avis que la compagnie GERARD BLAIS LIMITEE demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte.

Sherbrooke, le 3 mai 1977.

Le secrétaire,
68482-o THÉRESE BLAIS.

DAMIEN BOILEAU INC.

Prenez avis que la compagnie DAMIEN BOILEAU INC. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

L'administrateur,
68483-o BERNARD BOILEAU.

LE CHALET DU NORD INC.

Avis est donné qu'en vertu de la première partie de la Loi des compagnies, LE CHALET DU NORD INC. constituée en corporation sous la première partie de la Loi des compagnies le 13 août 1969 et ayant son siège social au Lac Marois à Sainte-Anne-des-Lacs, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Les procureurs de la compagnie,
FORGET, ROCHON,
68484-o PRÉVOST & AUCLAIR.

CODISTAL LTEE

« Prenez avis que la compagnie CODISTAL LTEE demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte. »

Les procureurs de la compagnie,
68485-o BOUCHARD & VOYER, *avocats.*

COUVERTURE ET VENTILATION BEAUMONT INC.

Prenez avis que COUVERTURE ET VENTILATION BEAUMONT INC., corporation légalement constituée en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social à Lévis, district de Québec, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Daté à Québec, le 25 mai 1977.

Le procureur de la compagnie,
68486-o PIERRE JOLI-COEUR.

LES INVESTISSEMENTS M. CROTEAU INC.

Avis est par les présentes donné que la compagnie LES INVESTISSEMENTS M. CROTEAU INC., s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte.

Repentigny, ce 31 mai 1977.

Les procureurs de la compagnie,
68487-o BEAUMIER, LANDRY & ASSOCIÉS.

ITACON INC.

Avis est par les présentes donné que ITACON INC., une corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières de la province de Québec, pour obtenir la permission d'abandonner sa charte selon les dispositions de la Loi des compagnies.

Daté à Montréal, ce 19 jour d'avril, 1977.

Le secrétaire,
68488-o SYLVIE NOTZ.

LITCHFIELD & RUBIN INC.

Avis est par les présentes donné que LITCHFIELD & RUBIN INC., une corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies du Québec, et ayant son siège social dans la ville de Montréal, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province du Québec, pour obtenir la permission d'abandonner sa charte selon les dispositions de la Loi des compagnies.

Daté à Montréal, ce 27e jour d'avril, 1977.

Le secrétaire,
68558-o E. BERNARD RUBIN.

MARLIN INVESTMENT CORP.

Avis est par les présentes donné que MARLIN INVESTMENT CORP., une corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies, et ayant son siège social dans la ville de Montréal, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, pour obtenir la permission d'abandonner sa charte selon les dispositions de la Loi des Compagnies.

Daté à Montréal, ce 1er jour de juin 1977.

Le secrétaire,
68489-o MARION PINES.

P.S.B.G. DION INC.

Prenez avis que P.S.B.G. Dion Inc., 156 Saint-Patrick, Saint-Liboire, province de Québec, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte en vertu de la Loi des compagnies.

Le secrétaire,
68490-o BERTRAND DION.

PARTHENAIS BUILDING CORP.

Avis est par les présentes donné que PARTHENAIS BUILDING CORP., une corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies, et ayant son siège social dans la ville de Montréal, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, pour obtenir la permission d'abandonner sa charte selon les dispositions de la Loi des compagnies.

Daté à Montréal, ce 27e jour de mai 1977.

Le secrétaire,
68491-o ISRAEL FENSTER.

SALMAT CORPORATION LTD. LA CORPORATION SALMAT LTEE

Prenez avis que SALMAT CORPORATION LTD. — LA CORPORATION SALMAT LTEE demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 3 juin 1977.

Le secrétaire,
68534-o SARAH ROZANSKI.

TAVERNE VALOIS INC.

Avis est par les présentes donné que la compagnie TAVERNE VALOIS INC., constituée en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Daté à Montréal, ce 2 juin 1977.

Le procureur de la compagnie,
68559-o G.-ANDRÉ PRIMEAU.

TREETOWN DEVELOPMENTS LTD.

Avis est par les présentes donné que TREETOWN DEVELOPMENTS LTD., une corporation constituée selon la Loi des compagnies du Québec et ayant son siège social à Montréal, Québec, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières pour obtenir l'abandon de sa charte selon les dispositions de la Loi des compagnies.

Montréal, le 20 mai 1977.

Les procureurs pour la requérante,
GREENBLATT, GODINSKY, RESIN
68493-o UDITSKY & GASCO.

VOLTA INC.

Prenez avis que la Compagnie VOLTA INC. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Les procureurs de la compagnie,
LAFLEUR, BROWN, CULVER, WILSON
68494-o & CLAXTON.

Compagnies étrangères — Permis

BURNS MEATS LTD.

Avis est donné qu'en vertu de la Loi des compagnies étrangères, la compagnie « BURNS MEATS LTD. » a été autorisée à faire affaires dans la province.

L'agent principal, aux fins de recevoir les assignations dans les procédures contre ladite compagnie, est M. John A.A. Swift, bureau 3301, 1155 ouest, boulevard Dorchester, Montréal.

Le bureau principal de la compagnie dans la province est établi à 6655, rue Bombardier, Saint-Léonard, district judiciaire de Montréal.

Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,
GÉRARD BARBIN.
68477-o 1476-5465

KNOGO CORPORATION

Avis est donné qu'en vertu de la Loi des compagnies étrangères, la compagnie « KNOGO CORPORATION » a été autorisée à faire affaires dans la province.

L'agent principal, aux fins de recevoir les assignations dans les procédures contre ladite compagnie, est M. Robert A. Hope, gentilhomme, 3400, Tour de la Bourse, Montréal.

Le bureau principal de la conpagnie dans la province est établi à 3400, Tour de la Bourse, Montréal, district judiciaire de Montréal.

Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,
GÉRARD BARBIN.
68477-o 1477-0911

Curatelle publique

Succession James Buckler

Succession de Buckler, James, en son vivant de 651, avenue Rockliffe, Dorval, décédé le 3 mai 1975.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi de la curatelle publique (1971, c. 81 et am.), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.
Tour de la Bourse,
C.P. 51,
Montréal, Québec, H4Z 1J6 68510-o

Succession Henry Landry

Succession de Landry, Henry, en son vivant de Rang 9, Lac-Bécancour, décédé le 15 juin 1976.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi de la curatelle publique (1971, c. 81 et am.), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.
Tour de la Bourse,
Case postale 51,
Montréal, Québec, H4Z 1J6 68538-o

Succession Armand Lefebvre

Succession de Lefebvre, Armand, en son vivant de 2002 rue Dorion, Montréal, Québec, décédé le 10 décembre 1976.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi de la curatelle publique (1971, c. 81 et am.), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.
Tour de la Bourse,
Case postale 51,
Montréal, Québec, H4Z 1J6 68511-o

Succession Maynard Percival Letouzel

Succession de Letouzel, Maynard Percival, en son vivant de Mc Cartney, Gaspé, Québec, décédé le 4 juin 1976.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi de la curatelle publique (1971, c. 81 et am.), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.
Tour de la Bourse
Case postale 51
MONTREAL (Qué.) H4Z 1J6 68512-o

Succession Adrien Ouellette

Succession de Ouellette, Adrien, en son vivant de 125 avenue Dorval, app. 507, Dorval, Québec, décédé le 14 février 1977.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi de la curatelle publique (1971, c. 81 et am.), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.
Tour de la Bourse,
Case postale 51,
Montréal Québec H4Z 1J6 68513-o

Demande(s) à la législature

La Commission scolaire Beauport

Avis est par les présentes donné que la Commission scolaire Beauport s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec, à sa présente ou prochaine session, afin d'obtenir l'adoption d'une loi visant à abolir et éteindre toutes charges, conditions, obligations ou prohibitions pouvant restreindre l'usage ou l'utilisation d'une partie du lot 749 du cadastre de la ville de Beauport (rang Saint-Joseph), dans la division d'enregistrement de Québec, mentionnées dans l'acte de donation immobilière faite par Joseph Binet en faveur de la Corporation scolaire de Saint-Michel-de-Beauport, intervenu le 10 décembre 1881, devant le notaire Joseph-Désiré Marcoux, sous le numéro 63955 de ses minutes et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Québec, sous le numéro B-137-163-63955.

Québec, le 11 mai 1977.

Les procureurs de la requérante,
68156-21-4-o BHERER, BERNIER, COTÉ ET AL.

Cité du Cap-de-la-Madeleine

Avis public est donné par les présentes par le procureur soussigné, que la corporation municipale de la cité du Cap-de-la-Madeleine, comté de Champlain, s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec au cours de la présente session, pour demander l'adoption d'un projet de loi pour le motif suivant, à savoir:

Annuler et radier une servitude créée aux termes de l'acte de vente de « The Model Plan Development Corporation » à Joseph Dalfen, exécuté devant Me Jérôme Loranger, notaire, le 6 décembre 1961 et enregistré sous le numéro 184990;

Cette servitude créée au bénéfice du résidu des lots 557, 558, 559 et 561 (aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse du Cap-de-la-Madeleine) concernait l'utilisation du terrain pour fins commerciales.

Fait et donné à Québec, ce 20 mai 1977.

Le procureur de la ville,
68359-22-4-o GUY PINSONNAULT, *avocat.*

Ville de Charlesbourg

Avis public est donné par les présentes, par les procureurs soussignés, que la ville de Charlesbourg s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec au cours de la présente session pour demander l'adoption d'un projet de loi pour les motifs suivants:

1. Acquérir certains immeubles situés sur le territoire de la corporation municipale de Lac-St-Charles pour l'établissement d'une base de plein air;
2. Créer un comité exécutif dont le rôle est d'exercer les fonctions exécutives du gouvernement de la ville;
3. Autoriser l'enlèvement de la neige sur l'ensemble ou une partie seulement des voies publiques;
4. Rembourser aux contribuables des anciennes municipalités fusionnées certains montants de taxes payés à l'avance;
5. Pouvoir autoriser par règlement la destruction de certains dossiers de la Cour municipale datant de plus de cinq (5) ans;

Et toutes autres matières utiles à la bonne administration des affaires de la ville.

Charlesbourg, ce 17 mai 1977.

Les procureurs de la requérante,
68222-21-4-o DUSSAULT & PELLETIER, *avocats.*

Ville de Fermont

Prenez avis que la ville de Fermont a l'intention de présenter un projet de loi privé relativement à l'acquisition par la ville d'immeubles afin de loger ses employés et/ou officiers municipaux.

Sept-Iles, le 17 mai 1977.

Les procureurs de la ville de Fermont,
68358-22-4-o DIONNE, GAUTHIER & BELANGER.

Liquidation — Loi de la

SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE MAKAMIK

(Loi des sociétés coopératives agricoles)

Avis est donné que lors d'une assemblée générale spéciale des membres de la « SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE MAKAMIK », tenue à Macamic, Québec, dans le district électoral d'Abitibi-Ouest, le 24 mai 1977, il a été résolu de liquider la coopérative et qu'elle soit dissoute, ce conformément aux dispositions de la Loi des sociétés coopératives agricoles et de la Loi de la liquidation des compagnies, et que MM. Léon Talbot, Jacques Dessureault et Joseph Thériault soient nommés liquidateurs.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
68522-o GÉRARD BARBIN.

Loi électorale du Québec

Loi électorale du Québec

Avis concernant une agence de publicité (article 377)

Je donne avis, par les présentes, que l'agence de publicité « Cabana, Séguin Inc. », 3737 boulevard Métropolitain Est, Montréal, était reconnue comme mandataire de monsieur Bernard Vincent, agent officiel de monsieur Bernard Parent, candidat du Parti libéral du Québec dans le district électoral de Prévost, lors des élections générales dont le scrutin a été fixé au 15 novembre 1976.

Québec, le 6 juin 1977.

Le président général des élections,
FRANÇOIS DROUIN,
68543-o *Juge de la Cour provinciale.*

Financement des partis politiques
(Articles 390a et suivants)

Etat sommaire du montant versé au représentant officiel du Parti Québécois, monsieur Pierre Renaud, pour le mois d'avril 1977.

1.	Location de locaux	$ Aucune
2.	Services	4,495.11
3.	Frais de déplacements et location de voiture	Aucun
4.	Articles fournis	3,825.26
5.	Publicité	5,469.63
	Total:	$13,790.00

Le président général des élections,
FRANÇOIS DROUIN,
Juge de la Cour provinciale.

68543-o

Ministère des Affaires municipales

Ville de Percé

J'ai approuvé, en vertu de l'article 19 du chapitre 77 des lois de 1970, « Loi concernant la charte de la ville de Percé », les Règlements numéros 29-74 et 30-74, modifiés par les Règlements numéros 47-76 et 50-77, et le Règlement numéro 28-74, du conseil municipal de la ville de Percé, concernant le lotissement, la construction et le zonage, et la création d'une Commission locale d'urbanisme.

Ces règlements entrent en vigueur le jour de la publication du présent avis dans la *Gazette officielle du Québec*.

Québec, le 31 mai 1977.

Le ministre des Affaires municipales,
68523-o GUY TARDIF.

Ville de Rosemère

J'ai approuvé, en vertu de l'article 22 du chapitre 48 des lois de 1970, « Loi concernant les environs du nouvel aéroport international », le Règlement numéro 334, adopté le 11 août 1975, modifié par le Règlement numéro 334-2, adopté le 8 novembre 1976, du conseil municipal de la ville de Rosemère, concernant le zonage, la construction et le lotissement et la création d'une Commission locale d'urbanisme.

Ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis dans la Gazette officielle du Québec.

Québec, le 30 mai 1977.

Le ministre des Affaires municipales,
68523-o GUY TARDIF.

Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières
Assurances

Avis de suspension de certificats d'agents d'assurance

Conformément à l'article 360 *a*) de la Loi sur les assurances, (1974, c. 70) le Surintendant des assurances donne avis que les certificats d'agents d'assurance des personnes dont les noms suivent, sont suspendus à compter du 29 mai 1977.

Nom	*Dossier*	*Catégorie de certificat*
Monsieur Gaétan Lavoie 16, Larouche, app. 1 Case postale 702 Clermont, Québec	27330	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents.
Monsieur Richard Dery 1580-12e Avenue Grand-Mère Laviolette, Québec	5225	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents.
Monsieur Jean J. Henne 69 est, rue Sherbrooke, app. 17 Montréal, Québec	30053	Assurance sur la vie
Monsieur Robert Lemoine 7875 rue Hochelaga Montréal, Québec	29694	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents.

Nom	*Dossier*	*Catégorie de certificat*
Monsieur Robert Laflamme 3521 est, Henri-Bourassa, app. 408 Montréal, Québec	29707	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents.
Monsieur Richard Lanctot 150, rue Lyette LaSalle, Québec	27943	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents.
Monsieur André Goupil 10713 rue Sainte-Gertrude Montréal-nord, Québec	27939	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents.
Monsieur Roger Dubois 662, rue Barkoff Cap-de-la-Madeleine Champlain, Québec	9183	Assurance sur la vie
Monsieur Richard Dagenais 796, rue Toupin Sainte-Thérèse-en-Haut, Québec	29227	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents.
Monsieur Serge Côté 1348 boulevard Lebel Chambly, Québec	30189	Assurance sur la vie
Monsieur Claude Beauchamp 6701, rue Viau, app. 1 Montréal, Québec	3401	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents.

68477-o

Avis de suspension de certificats d'agents d'assurance

Conformément à l'article 360*a*) de la Loi sur les assurances, (1974, c. 70), le Surintendant des assurances donne avis que les certificats d'agents d'assurance des personnes dont les noms suivent, sont suspendus à compter du 2 juin 1977.

Nom	*Dossier*	*Catégorie de certificat*
Monsieur Roland Roy R.R. no 1 Cheneville Papineau, Québec	28214	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents.
Monsieur Jean-Pierre Poirier 60 des Pins. Duvernay, Laval Québec	27935	Assurance sur la vie
M. Steyne O. Samuel 945 Elifton Montréal, Québec	25173	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents.
M. Aimé Duclos 116 rue Otter app. 3 Sept-Iles, Québec	9248	Assurance sur la vie
M. Hillel Benchimol 10, Thornton Drive Dollard-des-Ormeaux Québec	29405	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents.
M. Bernard Bernstein 107 Barnett Road Dollard-des-Ormeaux Québec	4394	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents.
M. Paul Boucher 849 boulevard de l'Hôpital Val-d'Or, Québec	29391	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents.
M. Louis Carbonneau 75, rue St-Sylvestre app. 27 Longueuil, Québec	28994	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents.
Madame Paule B. Côté C.P. 210 Carleton, Québec	5221	Assurance sur la vie
M. Yvon Croteau 15B, Saint-Joachim Pointe-Claire, Québec	29083	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents.
M. Jean Filiatrault 681, rue Laviolette St-Jérôme, Québec	9905	Assurance sur la vie
M. Gilles Goyer 780 de Roussillion, app. 4 Longueuil, Québec	24227	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents.
M. Georges Marcotte 6000 est, boulevard Metropolitain Suite 110 Montréal, Québec	24260	Assurance sur la vie

Nom	*Dossier*	*Catégorie de certificat*
M. Gilbert Plourde 159, rue Principale, app. 1 Lac-Bouchette Roberval, Québec	28972	Assurance contre la maladie ou les accidents.

Le Surintendant des assurances,
68477-o ROGER-A. CAMARAIRE.

Avis de suspension de certificats d'agents d'assurance

Conformément à l'article 360*a*) de la Loi sur les assurances, (1974, c. 70), le Surintendant des assurances donne avis que les certificats d'agents d'assurance des personnes dont les noms suivent, sont suspendus à compter du 6 juin 1977.

Nom	*Dossier*	*Catégorie de certificat*
Mme Colombe Dumont 850 Didace Magog Orford, Québec	28949	Assurance contre la maladie ou les accidents
M. André Voyer 2373 Lemieux Duberger, Québec	29128	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Roger Lavoie 2465 Evangeline app. 401 Giffard, Québec Québec	25491	Assurance contre la maladie ou les accidents.
M. Réjean Bolduc Rang 1 Saint-Odilon Beauce, Québec	30209	Assurance contre la maladie ou les accidents.
M. Christian Francey R.R. no 3 Sutton, Québec	29739	Assurance sur la vie
M. Michel Garbugli 341 est, Auger Alma, Québec	27422	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Joseph Kiliko 1662 rue Ledoux Sherbrooke, Québec	27334	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents.

Le Surintendant des assurances,
68477-o RIGER-A. CAMARAIRE.

Avis de suspension de certificats d'experts en sinistres

Conformément à l'article 360 *a*) de la Loi sur les assurances, (1974, c. 70) le Surintendant des assurances donne avis que les certificats d'experts en sinistres des personnes dont les noms suivent, sont suspendus à compter du 29 mai 1977.

Nom	*Dossier*	*Catégorie de certificat*
Monsieur Kimpton Blanchette 104, rue Sorensen Sept-Iles, Québec	4775	Général 1re classe
Monsieur Frank Saia 560, de Fatima Duvernay, Laval, Québec	29541	Général 2e classe

68477-0

COMPAGNIES DE FIDEICOMMIS

NELSON TRUST COMPANY
LA COMPAGNIE DE FIDUCIE NELSON

Avis est donné que NELCON TRUST COMPANY — LA COMPAGNIE DE FIDUCIE NELCON, une compagnie ayant son siège social dans la province de Québec, constituée par lettres patentes émises en conformité de la Loi des compagnies fiduciaires (Canada), a changé son nom de NELCON TRUST COMPANY — LA COMPAGNIE DE FIDUCIE NELCON en celui de NELSON TRUST COMPANY — LA COMPAGNIE DE FIDUCIE NELSON.

Le secrétaire
68539-o JOHN J. BERTON

Régie de l'électricité et du gaz

GAZ METROPOLITAIN, INC.

Révision des tarifs

Avis est par la présente donné que GAZ METROPOLITAIN, INC., distributeur aux termes de la Loi de la Régie de l'électricité et du gaz (S.R.Q., 1964, c. 87 et am.) a, par sa requête 2680-77 en date du 14 avril 1977, demandé à la Régie de l'électricité et du gaz d'approuver une augmentation de tarif lui permettant d'obtenir des revenus additionnels de $10,076,000.

La requérante demande également d'approuver une majoration de taux provisoires de $0.1528 par mpc à compter du 1er mai 1977 pour lui permettre de récupérer au cours de l'année 1977 un montant de $6,423,000 réparti entre les consommateurs assujettis aux tarifs 1, 2, 3 et 4.

La Régie entendra cette requête lors d'une audience publique le mercredi 22 juin 1977 à 10:15 heures, au siège social de la Régie au 2100 rue Drummond, 2e étage, Montréal, Québec.

Toute personne peut obtenir une copie de la requête en s'adressant au soussigné.

Toute personne désirant soumettre des représentations quant à la requête pourra le faire en s'adressant au soussigné, avant le 17 juin 1977.

Le secrétaire par intérim,
GILLES BONNEAU, C.G.A.
Régie de l'électricité et du gaz.
2100, rue Drummond
Montréal, Québec H3G 1X1 68532-o

Société coopérative agricole

SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE BEAUDRY

(*Loi des sociétés coopératives agricoles*)

Avis est donné que la SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE BEAUDRY, dont le siège social était situé à Beaudry, dans le district électoral de Rouyn-Noranda, a été dissoute le 2 mai 1977, ce conformément aux dispositions de la Loi des sociétés coopératives agricoles et de la Loi de la liquidation des compagnies.

Le sous-ministre associé des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
68546-o HUBERT MARCEAU.

Soumissions — Demandes de

Ville d'Anjou

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Léonce Maltais, greffier, Hôtel de ville, 7701, boulevard Louis-H.-Lafontaine, ville d'Anjou, Québec jusqu'à 8:00 heures du soir, le mardi 5 juillet 1977, pour l'achat de $4,724,000 d'obligations de la ville d'Anjou datées du 1er août 1977 et remboursables en série du 1er août 1978 au 1er août 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 1er février et 1er août de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 1er août 1977.

Tableau d'amortissement — $4,724,000 — 20 ans

Année	Capital
1er août 1978	$143,000
1er août 1979	152,000
1er août 1980	166,000
1er août 1981	180,000
1er août 1982	196,000
1er août 1983	212,000
1er août 1984	227,000
1er août 1985	248,000
1er août 1986	270,000
1er août 1987	291,000
1er août 1988	176,000

Année	Capital
1er août 1989	193,000
1er août 1990	213,000
1er août 1991	234,000
1er août 1992	257,000
1er août 1993	257,000
1er août 1994	283,000
1er août 1995	310,000
1er août 1996	341,000
1er août 1997	375,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $375,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 1er août 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission, ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $375,000 et seul cet excédent rachetables par anticipation au pair le 1er août de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La ville d'Anjou s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 1er août 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 427 — $12,500; 448 — $2,600; 451 — $6,900; 540 — $8,000; 542 — $14,000; 546 — $8,500; 608-A — $73,500; 664 — $721,000 — renouvellement d'emprunt; 455-A — $200,000 — fonds de roulement; 782-D — $3,000 — expropriations; 848-A — $31,500; 911-A — $3,000; 980-A — $8,500 — voirie; 983-A — $7,500 — aqueduc, égouts; 984 — $33,500 — voirie; 1004 — $400,000 — aménagement du parc Haut Anjou; 1016 — $37,500 — voirie; 1024 — $6,500 — aqueduc, égouts; 1025 — $15,500 — aqueduc, égouts; 1048 — $4,500 — expropriations; 1052-A — $270,000 — coût excédentaire à l'aréna; 1056 — $76,000 — éclairage; 1057-A — $6,000 — aqueduc, égouts; 1058 — $47,000 — voirie; 1059 — $6,500 — éclairage; 1067 — $14,500 — expropriations; 1071 — $20,000 — expropriations; 1073 — $500,000 — aqueduc, égouts; 1079 — $600,000 — voirie; 1082 — $7,000 — expropriations; 1083 — $40,000 — aqueduc, égouts; 1084 — $62,000 — voirie, éclairage; 1096 — $26,000 — aqueduc, égouts; 1097 — $65,000 — plantation d'arbres; 1098 — $93,000 — achat d'équipement; 1099 — $16,000 — aqueduc, égouts; 1100 — $22,500 — voirie; 1102 — $85,000 — aménagement ilôts de verdure; 1103 — $43,500 — aqueduc, égouts; 1105 — $176,000 — aqueduc, égouts; 1113 — $950,000 — quote part de la ville pour l'autoroute 25.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 8.00 heures du soir, le mardi 5 juillet 1977, à l'Hôtel de ville, 7701, boulevard Louis-H.-Lafontaine, ville d'Anjou, Québec.

Le conseil se réserve de droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville d'Anjou, ce 7 juin 1977.

Le greffier,
LÉONCE MALTAIS.

Hôtel de ville,
7701, boulevard Louis-H.-Lafontaine,
ville d'Anjou, Québec,
Téléphone: 352-4440, code 514 68535-o

Canton Chatham
(Argenteuil)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Roland Cadieux, secrétaire-trésorier, au bureau municipal, case postale 51, Saint-Philippe-d'Argenteuil, comté d'Argenteuil, Québec, jusqu'à 7.30 heures du soir, le mardi 5 juillet 1977, pour l'achat de $1,350,000 d'obligations du canton Chatham datées du 25 juillet 1977 et remboursables en série du 25 juillet 1978 au 25 juillet 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 25

janvier et 25 juillet de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 25 juillet 1977.

Tableau d'amortissement — $1,350,000 — 20 ans

Année	Capital
25 juillet 1978	$ 70,000
25 juillet 1979	77,000
25 juillet 1980	85,000
25 juillet 1981	94,000
25 juillet 1982	104,000
25 juillet 1983	115,000
25 juillet 1984	127,000
25 juillet 1985	140,000
25 juillet 1986	155,000
25 juillet 1987	171,000
25 juillet 1988	13,000
25 juillet 1989	14,000
25 juillet 1990	16,000
25 juillet 1991	18,000
25 juillet 1992	19,000
25 juillet 1993	21,000
25 juillet 1994	24,000
25 juillet 1995	26,000
25 juillet 1996	29,000
25 juillet 1997	32,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $32,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 25 juillet 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront compoter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $32,000 et seul cet excédent sera rachetables par anticipation au pair le 25 juillet de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

Le canton Chatham s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 25 juillet 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du Règlement numéro 212 — $1,350,000 — aqueduc et égouts.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 7.30 heures du soir, le mardi 5 juillet 1977, au bureau municipal, case postale 51, Saint-Philippe-d'Argenteuil, compté d'Argenteuil, Québec.

Le conseil se réserve de droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Canton Chartham, comté d'Argenteuil, ce 8 juin 1977.

Le secrétaire-trésorier,
ROLAND CADIEUX.

Bureau municipal,
case postale 51,
Saint-Philippe-d'Argenteuil,
comté d'Argenteuil, Québec
Téléphone: 562-9121, code 514 68573-o

Village de Deschaillons-sur-Saint-Laurent
(Comté de Lotbinière)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Gaétan Lemay, secrétaire-trésorier, bureau municipal, Deschaillons-sur-Saint-Laurent, comté de Lotbinière, Québec jusqu'à 5.00 heures de l'après-midi, et par après jusqu'à 8.00 heures du soir à la Salle municipale, édifice des Chevaliers de Colomb, Deschaillons-sur-Saint-Laurent, Québec, le mercredi 6 juillet 1977, pour l'achat de

$282,000 d'obligations du village de Deschaillons-sur-Saint-Laurent, datées du 25 juillet 1977 et remboursables en série du 25 juillet 1978 au 25 juillet 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 25 janvier et 25 juillet de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 25 juillet 1977.

Tableau d'amortissement — $282,000 — 20 ans

Année	Capital
25 juillet 1978	$ 5,000
25 juillet 1979	5,000
25 juillet 1980	6,000
25 juillet 1981	6,000
25 juillet 1982	7,000
25 juillet 1983	8,000
25 juillet 1984	9,000
25 juillet 1985	9,000
25 juillet 1986	10,000
25 juillet 1987	10,500
25 juillet 1988	11,000
25 juillet 1989	13,500
25 juillet 1990	14,500
25 juillet 1991	15,500
25 juillet 1992	16,500
25 juillet 1993	18,500
25 juillet 1994	20,500
25 juillet 1995	22,000
25 juillet 1996	24,000
25 juillet 1997	50,500

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $50,500 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte des tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 25 juillet 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'échéance du 25 juillet 1997 au montant de $50,500 comprend un solde de $23,500 renouvelable pour une période de 9 ans, et échéant comme suit.

Année	Capital
25 juillet 1998	$2,000
25 juillet 1999	2,500
25 juillet 2000	2,500
25 juillet 2001	2,500
25 juillet 2002	2,500
25 juillet 2003	2,500
25 juillet 2004	3,000
25 juillet 2005	3,000
25 juillet 2006	3,000

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $50,500 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 25 juillet de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément aux tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

Le village de Deschaillons-sur-Saint-Laurent s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 25 juillet 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 73 — $47,500 — renouvellement d'emprunt; 86(92) — $4,500 — aqueduc, égouts; 102 — $230,000 — aqueduc, égouts.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 8.00 heures du soir, le mercredi 6 juillet 1977, à la Salle municipale, édifice des Chevaliers de Colomb, Deschaillons-sur-Saint-Laurent, comté de Lotbinière, Québec.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Village de Deschaillons-sur-Saint-Laurent, comté de Lotbinière, ce 7 mai 1977.

Le secrétaire-trésorier,
GAÉTAN LEMAY.

Bureau municipal,
Deschaillons-sur-Saint-Laurent,
Comté de Lotbinière, Québec, G0S 1G0
Téléphone: 292-2085, code 819 68536-o

Commission scolaire Grand-Pré
(Siège social: Ville de Louiseville, comté de Maskinongé, Québec)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Denis Chrétien, directeur général, Centre administratif, 103, Saint-Laurent, ville de Louiseville, comté de Maskinongé, Québec, jusqu'à 8.00 heures du soir, le mardi 5 juillet 1977, pour l'achat de $1,499,500 d'obligations de la commission scolaire Grand-Pré datées du 25 juillet 1977 et remboursables en séries du 25 juillet 1978 au 25 juillet 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 25 janvier et 25 juillet de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 25 juillet 1977.

Tableau d'amortissement — $1,499,500 — 20 ans

Année	Capital
25 juillet 1978	$ 33,500
25 juillet 1979	37,000
25 juillet 1980	40,000
25 juillet 1981	44,000
25 juillet 1982	48,000
25 juillet 1983	53,000
25 juillet 1984	59,000
25 juillet 1985	65,000
25 juillet 1986	71,000
25 juillet 1987	78,000
25 juillet 1988	61,000
25 juillet 1989	67,000
25 juillet 1990	74,000
25 juillet 1991	81,000
25 juillet 1992	89,000
25 juillet 1993	98,000
25 juillet 1994	108,000
25 juillet 1995	119,000
25 juillet 1996	130,000
25 juillet 1997	144,000

La commission scolaire Grand-Pré se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la loi des subventions aux commissions scolaires (1968, c. 63) (Bill 64), demandera au ministre de l'Education d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommis, entre les mains du ministre des Finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, pour cette dernière modalité, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $144,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 25 juillet 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $144,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation, au pair, le 25 juillet de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission, conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire Grand-Pré s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 25 juillet 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire.

Lesdites obligations seront émises en vertu des résolutions datées du 10 mars 1977 — $1,344,000 — construction d'une école élémentaire à Yamachiche; 3 mai 1977 — $155,500 — dépenses d'immobilisations.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue à 8.00 heures du soir, le mardi 5 juillet 1977, au centre administratif, 103, Saint-Laurent, ville de Louiseville, comté de Maskinongé, Québec.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Louiseville, comté de Maskinongé, ce 8 juin 1977.

Le directeur général,
DENIS CHRÉTIEN.

Centre administratif,
103, Saint-Laurent,
ville de Louiseville,
comté de Maskinongé, Québec, J5V 2L6
Téléphone: 228-2771, code 819 68574-o

Commission scolaire régionale Lapointe

(Siège social: Ville de Jonquière,
comté de Jonquière, Québec)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Lionel Girard, directeur général, centre administratif, 280, rue Saint-Joseph, ville de Jonquière, comté de Jonquière, Québec, jusqu'à 5.00 heures de l'après-midi, le lundi 4 juillet 1977, pour l'achat de $989,500 d'obligations de la commission scolaire régionale Lapointe, datées du 25 juillet 1977 et remboursables en série du 25 juillet 1978 au 25 juillet 1987 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 25 janvier et 25 juillet de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 25 juillet 1977.

Tableau d'amortissement — $989,500 — 10 ans

Année	Capital
25 juillet 1978	$ 63,500
25 juillet 1979	70,000
25 juillet 1980	76,000
25 juillet 1981	84,000
25 juillet 1983	92,000
25 juillet 1983	100,000
25 juillet 1984	110,000
25 juillet 1985	119,000
25 juillet 1986	131,000
25 juillet 1987	144,000

La commission scolaire régionale Lapointe, se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la Loi des subventions aux commissions scolaires (1968, c. 63) (Bill 64), demandera au ministre de l'Education d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommis, entre les mains du ministre des Finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire régionale Lapointe s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 25 juillet 1977, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des résolutions datées du 1/9/65 — $128,500 — renouvellement d'emprunt; 11/5/77 — $861,000 — dépenses d'immobilisations.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue à 5.00 heures de l'après-midi, le lundi 4 juillet 1977, au centre administratif, 280, rue Saint-Joseph, ville de Jonquière, comté de Jonquière, Québec.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Jonquière, comté de Jonquière, ce 8 juin 1977.

Le directeur général,
LIONEL GIRARD.

Centre administratif,
280, rue Saint-Joseph,
Ville de Jonquière,
Comté de Jonquière, Québec
Téléphone: 542-7551, code 418 68576-o

La commission scolaire régionale de la Mauricie
(Siège social: Ville de Shawinigan-Sud, Québec)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Julien Houde, directeur général, au Centre administratif, 390, 3e Avenue, Shawinigan-Sud, comté Saint-Maurice, Québec, G9N 6V7, jusqu'à 5.00 heures de l'après-midi, le jeudi 7 juillet 1977 et par après jusqu'à 8.00 heures du soir à l'école polyvalente Durocher, 300, 7e Rue, Grand'Mère, comté Laviolette, Québec, pour l'achat de $1,014,500 d'obligations de la commission scolaire régionale de la Mauricie datées du 25 juillet 1977 et remboursables en série du 25 juillet 1978 au 25 juillet 1987 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 25 juillet et 25 janvier de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 25 juillet 1977.

Tableau d'amortissement — $1,014,500 — 10 ans

Année	Capital
25 juillet 1978	$ 63,500
25 juillet 1979	70,000
25 juillet 1980	77,000
25 juillet 1981	85,000
25 juillet 1982	93,000
25 juillet 1983	103,000
25 juillet 1984	112,000
25 juillet 1985	124,000
25 juillet 1986	137,000
25 juillet 1987	150,000

La commission scolaire régionale de la Mauricie, se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la Loi des subventions aux commissions scolaires (1968, c. 63) (Bill 64) demandera au ministre de l'Education d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommis, entre les mains du ministre des Finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire régionale de la Mauricie s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 25 juillet 1977, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des résolutions datées du 24-4-75 — $67,500 — rachat d'immobilisation — 5-5-77 — $947,000 — dépenses d'immobilisations.

Les soumissions seront ouvertes et considérés à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue le jeudi 7 juillet 1977, à 8.00 heures du soir, à l'école polyvalente Durocher, 300, 7e Rue, Grand'Mère, comté de Laviolette, Québec.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Shawinigan-Sud, comté Saint-Maurice, ce 9 juin 1977.

Le directeur général,
JULIEN HOUDE.

Centre administratif,
390, 3e Avenue,
Shawinigan-Sud,
comté Saint-Maurice, Québec, G9N 6V7,
Téléphone: 536-2601, code 819 68575-o

Ville de Saint-Basile-le-Grand
(Comté de Chambly)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Gilles Champagne, secrétaire-trésorier, Hôtel de ville, 204, rue Principale, case postale 400, Saint-Basile-le-Grand, comté de Chambly, Québec, jusqu'à 8.00 heures du soir, le lundi 4 juillet 1977, pour l'achat de $1,103,000 d'obligations de la ville de Saint-Basile-le-Grand datées du 25 juillet 1977 et remboursables en série du 25 juillet 1978 au 25 juillet 2007 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 25 janvier et 25 juillet de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 25 juillet 1977.

Tableau d'amortissement — $1,103,000 — 20 ans

Année	Capital
25 juillet 1978	$ 21,000
25 juillet 1979	22,000
25 juillet 1980	24,000
25 juillet 1981	27,000
25 juillet 1982	29,000
25 juillet 1983	33,000
25 juillet 1984	36,000
25 juillet 1985	38,000
25 juillet 1986	42,000
25 juillet 1987	45,000
25 juillet 1988	49,000
25 juillet 1989	53,000
25 juillet 1990	57,000
25 juillet 1991	60,000
25 juillet 1992	66,000
25 juillet 1993	75,000
25 juillet 1994	82,000
25 juillet 1995	89,000
25 juillet 1996	98,000
25 juillet 1997	157,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $157,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte des tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 25 juillet 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'échéance du 25 juillet 1997 au montant de $157,000 comprend un solde de $51,000 renouvelable pour une période de 10 ans, et échéant comme suit:

Année	Capital
25 juillet 1998	$3,000
25 juillet 1999	4,000
25 juillet 2000	4,000
25 juillet 2001	4,000
25 juillet 2002	5,000
25 juillet 2003	5,000
25 juillet 2004	6,000
25 juillet 2005	6,000
25 juillet 2006	7,000
25 juillet 2007	7,000

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $157,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 25 juillet de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément aux tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La ville de Saint-Basile-le-Grand s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 25 juillet 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 145 — $17,500 — renouvellement d'emprunt; 149 (160) — $54,000 — renouvellement d'emprunt; 151 — $7,900 — renouvellement d'emprunt; 157 — $32,300 — renouvellement d'emprunt; 161 — $12,600 — renouvellement d'emprunt; 176 — $120,200 — renouvellement d'emprunt; 82 — $1,500 — voirie, aqueduc, égouts; 124 — $30,000 — voirie, aqueduc, égouts; 138 — $7,000 — voirie, aqueduc, égouts; 159 — $301,000 — voirie, aqueduc, égouts; 161 — $79,000 — voirie; 164 — $89,000 — aqueduc, égouts; 170 — $170,000 — aqueduc, égouts; 179 — $44,000 — voirie, 180 — $97,000 — voirie, aqueduc, égouts; 183 — $16,000 — achat d'équipement; 186 — $24,000 — frais de refinancement.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas qui sera tenue à 8.00 heures du soir, le lundi 4 juillet 1977, à l'Hôtel de ville, 204, rue Principale, case postale 400, Saint-Basile-le-Grand, comté de Chambly, Québec.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Saint-Basile-le-Grand, comté de Chambly, ce 31 mai 1977.

Le secrétaire-trésorier,
GILLES CHAMPAGNE.

Hôtel de ville,
204, rue Principale, case postale 400,
Saint-Basile-le-Grand, comté de Chambly,
Québec, J0L 1S0
Téléphone: 653-4261, code 514 68509-o

Commission scolaire de Trois-Rivières
(Siège social: Ville de Trois-Rivières, comté de Trois-Rivières, Québec)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Guy Filteau, directeur général, Centre administratif, 1025, rue Marguerite-Bourgeois, Trois-Rivières, comté de Trois-Rivières, Québec, G9A 5K2, jusqu'à 7.30 heures du soir, le lundi 4 juillet 1977, pour l'achat de $335,500 d'obligations de la commission scolaire de Trois-Rivières, datées du 25 juillet 1977 et remboursables en série du 25 juillet 1978 au 25 juillet 1987 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 25 janvier et 25 juillet de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission: cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 25 juillet 1977.

Tableau d'amortissement — $335,500 — 10 ans

Année	Capital
25 juillet 1978	$21,500
25 juillet 1979	23,000
25 juillet 1980	25,000
25 juillet 1981	28,000
25 juillet 1982	31,000
25 juillet 1983	34,000
25 juillet 1984	37,000
25 juillet 1985	41,000
25 juillet 1986	45,000
25 juillet 1987	50,000

La commission scolaire de Trois-Rivières, se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la Loi des subventions aux commissions scolaires (1968, c. 63) (Bill 64), demandera au ministre de l'Education d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommis, entre les mains du ministre des Finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire de Trois-Rivières s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 25 juillet 1977, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de la résolution datée du 18-08-75 — $335,500 — dépenses d'immobilisations.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue, le lundi 4 juillet 1977, à 7.30 heures du soir, au Centre administratif, 1025, rue Marguerite-Bourgeois, Trois-Rivières, comté de Trois-Rivières, Québec G9A 5K2.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Trois-Rivières, comté de Trois-Rivières, ce 8 juin 1977.

Le directeur général,
GUY FILTEAU.

Centre administratif,
1025, rue Marguerite-Bourgeois,
Trois-Rivières,
comté de Trois-Rivières, Québec, G9A 5K2
Téléphone: 374-3505, code 819 68577-o

Ville de Vaudreuil
(Comté de Vaudreuil-Soulanges)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné J.A. Yvon Lavoie, greffier, Hôtel de ville, 419, boulevard Roche, ville de Vaudreuil, comté de Vaudreuil-Soulanges, Québec, J7V 2M9 jusqu'à 7.30 heures du soir, le mercredi 6 juillet 1977, pour l'achat de $1,113,000 d'obligations de la ville de Vaudreuil datées du 25 juillet 1977 et remboursables en série du 25 juillet 1978 au 25 juillet 2008 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 25 janvier et 25 juillet de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 25 juillet 1977.

Tableau d'amortissement — $1,113,000 — 20 ans

Année	Capital
25 juillet 1978	$ 30,000
25 juillet 1979	32,000
25 juillet 1980	33,000
25 juillet 1981	35,000
25 juillet 1982	40,000
25 juillet 1983	39,000
25 juillet 1984	41,000
25 juillet 1985	45,000
25 juillet 1986	50,000
25 juillet 1987	51,000
25 juillet 1988	49,000
25 juillet 1989	53,000
25 juillet 1990	57,000
25 juillet 1991	62,000
25 juillet 1992	67,000
25 juillet 1993	72,000
25 juillet 1994	77,000
25 juillet 1995	84,000
25 juillet 1996	91,000
25 juillet 1997	105,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $105,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte des tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 25 juillet 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront compter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'échéance du 25 juillet 1997 au montant de $105,000 comprend un solde de $8,000 renouvelable pour une période de 10 ans, et échéant comme suit:

Année	Capital
25 juillet 1998	$ 500
25 juillet 1999	500
25 juillet 2000	500
25 juillet 2001	500
25 juillet 2002	1,000
25 juillet 2003	1,000
25 juillet 2004	1,000
25 juillet 2005	1,000
25 juillet 2006	1,000
25 juillet 2007	1,000

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe

20 ans pour un montant supérieur à $105,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 25 juillet de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément aux tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La ville de Vaudreuil s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 25 juillet 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 12 — $11,200; 23 — $12,500; 25 — $36,000; 46 — $375,800; 47 — $20,500 — renouvellement d'emprunt; 149 — $15,000 — aqueduc, égouts, voirie; 168 — $39,000 — éclairage; 175 — $218,500 — voirie; 184 — $312,000 — aqueduc, égouts; 187 — $45,000 — voirie; 201 — $27,500 — frais de refinancement;

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 7.30 heures du soir, le mercredi 6 juillet 1977, à l'Hôtel de ville, 419, boulevard Roche, ville de Vaudreuil, comté de Vaudreuil-Soulanges, Québec J7V 2M9.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Vaudreuil, comté de Vaudreuil-Soulanges, ce 6 juin 1977.

Le greffier,
J.A. YVON LAVOIE.

Hôtel de ville,
419, boulevard Roche,
ville de Vaudreuil,
comté de Vaudreuil-Soulanges, Québec, J7V 2M9
Téléphone: 455-3371, code 514 68537-o

Syndicats professionnels

ASSOCIATION DES DIETETISTES CADRES DU QUEBEC

(Loi des syndicats professionnels)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 19 avril 1977, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de « ASSOCIATION DES DIETETISTES CADRES DU QUEBEC », avec son siège social situé à Montréal, district judiciaire de Montréal.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
GÉRARD BARBIN.

68514-o 1472-2573

ASSOCIATION DES EMPLOYES CADRES DE LA CITE DE MONTREAL-NORD

(Loi des syndicats professionnels)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 28 avril 1977, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de « ASSOCIATION DES EMPLOYES CADRES DE LA CITE DE MONTREAL-NORD », avec siège social situé à Montréal-Nord, district judiciaire de Montréal.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
GÉRARD BARBIN.

68515-o 1475-1101

ASSOCIATION DES EMPLOYES D'HOPITAUX DE JOLIETTE INC.

(Loi des syndicats professionnels)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 3 mai 1977, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de « ASSOCIATION DES EMPLOYES D'HOPITAUX DE JOLIETTE INC. », avec siège social situé au numéro 190, rue Montcalm, Joliette, district judiciaire de Joliette.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
GÉRARD BARBIN.

68516-o 1471-7003

L'ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS EN STRUCTURE METALLIQUE DE ST-JEROME

(Loi des syndicats professionnels)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 16 août 1974, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de « L'ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS EN STRUCTURE METALLIQUE DE ST-JEROME », avec siège social situé à Saint-Jérôme, district judiciaire de Terrebonne.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
ALBERT JESSOP.

68545-o 1358-1020

LE SYNDICAT DES PRODUCTEURS AGRICOLES DU SABLE (U.P.A.)

(Loi des syndicats professionnels)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 3 septembre 1976, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de « LE SYNDICAT DES PRODUCTEURS AGRICOLES DU SABLE (U.P.A.) », avec siège social à Saint-Cuthbert, district judiciaire de Joliette.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
ALBERT JESSOP.

68517-o 1362-3350

Ventes par licitation

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-François
No 450-05-001005-75

ALPHA MARTIN, domicilié à Sherbrooke, dans le district de Saint-François, demandeur, *vs* DAME YVONNE BERGERON MARTIN, domiciliée à 339 rue Victoria à Magog, district de Saint-François, Défenderesse.

« Le lot numéro quatre cent vingt-deux (422) de la ville de Magog avec toutes bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances; ainsi que des droits et prétentions du vendeur, mais sans aucune garantie à ce propos, sur une certaine partie non subdivisée du lot numéro quatre cent dix-neuf (419) au plan officiel de la ville de Magog, contigu et limitrophe vers le nord-ouest au lot 422 ici vendu de forme triangulaire bornée vers le sud-est par le lot 422 susdit, vers les 2 autres côtés par d'autres parties dudit lot 419, qui seraient représentés par la prolongation en ligne droite et jusqu'à leur point de rencontre; d'une ligne imaginaire qui serait la prolongation vers le nord-ouest de la division entre les lots 422 et 421; d'une ligne imaginaire qui serait la prolongation vers le nord-est de la division entre les lots 418 et 423 »

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Saint-François ou à son mandataire, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication est fixé à: $3,906.25.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement à Stanstead Plain, Québec, MARDI, le DIX-NEUVIÈME jour de juillet 1977, à DIX heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
JEAN-GUY BISSON.

Bureau du shérif,
Palais de justice,
Sherbrooke, ce 8 juin 1977. 68581-o

Sales by Licitation

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Saint-François
No. 450-05-001005-75

ALPHA MARTIN, domiciled in Sherbrooke, in the District of Saint-François, plaintiff, *vs* DAME YVONNE BERGERON MARTIN, domiciled at 339 Victoria Street, Magog, District of Saint-François, defendant.

"Lot four hundred and twenty-two (422) of the City of Magog, with all the buildings constructed there, appurtenances and dependencies; and with all the rights and claims of the vendor, but without any guarantee in this respect, over a certain unsubdivided part of lot four hundred and nineteen (419) on the official plan of the City of Magog, adjacent to and bordering on lot 422, now being sold, on the northwest, and triangular in shape, bounded on the southeast by lot 422 and on the two other sides by other parts of lot 419, said to be represented by the extension in a straight line, to the point where they meet, of an imaginary line said to be the extension to the northwest of the line separating lots 422 and 421, and another imaginary line said to be the extension to the northeast of the line separating lots 418 and 423".

The minimum amount the purchaser must pay the Sheriff of the District of Saint-François or his mandatary at the time of adjudication, in cash or by certified cheque, is $3,906.25.

To be sold at the Registry Office in Stanstead Plain, Québec, on TUESDAY, the NINETEENTH day of JULY, 1977, at TEN o'clock in the morning.

JEAN-GUY BISSON,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Court House,
Sherbrooke, Québec, June 8, 1977. 68581

Ventes par Shérifs

Sheriff's Sales

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

PUBLIC NOTICE, is hereby given that the undermentioned LANDS and TENEMENTS have been seized, and will be sold at the respective times and places mentioned below.

Abitibi

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Abitibi
705-05-000963-76

BANQUE CANADIENNE NATIONALE, corporation légalement constituée, ayant son siège social en les cité et district de Montréal, partie demanderesse, *vs* YVON LOISELLE, domicilié au 213, Gammelin, Repentigny, district de Joliette, partie défenderesse.

« Un terrain connu et désigné comme étant le lot cinq cent quatre-vingt-trois du bloc un (1-583) du cadastre officiel du canton d'Isle-Dieu dans la ville de Matagami, division d'enregistrement d'Abitibi, avec une maison mobile stationnaire de marque PMC 1973, mesurant douze pieds de largeur par soixante pieds de profondeur, placée sur ledit lot, circonstances et dépendances. »

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 C.P.C., le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du shérif du district d'Abitibi, est fixé à $200, représentant 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement d'Abitibi, au Palais de justice à Amos, JEUDI, le VINGT ET UNIEME jour de JUILLET 1977, à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN GRENIER.

Bureau du shérif,
District d'Abitibi,
Amos, le 30 mai 1977. 68560

Fieri Facias de Terris
Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Abitibi
705-05-000963-76

BANK CANADIAN NATIONAL, a legally constituted corporation whose head office is in the City and District of Montreal, plaintiff, v. YVON LOISELLE, domiciled at 213 Gammelin, Repentigny, District of Joliette, defendant.

"Land known and designated as lot five hundred and eighty-three of Block One (1-583) on the official cadastre for the Township of Isle-Dieu and in the Town of Matagami, Abitibi Registration Division, with the fixed PMC 1973 mobile home, twelve feet wide and sixty feet long, situated on that lot, appurtenances and dependencies."

The minimum amount the purchaser must pay at the time of adjudication, in cash or by certified cheque made to the order of the Sheriff of the District of Abitibi, and subject to the right of retention under article 689 C.C.P., is $200, which represents 25% of the municipal assessment.

To be sold at the Abitibi Registry Office, in the Court House in Amos, on THURSDAY, the TWENTY-FIRST day of JULY, 1977, at THREE o'clock in the afternoon.

JEAN GRENIER.
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
District of Abitibi,
Amos, May 30, 1977. 68560-o

Beauce

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Beauce
No. 350-02-000227-77

CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE LA CHAUDIÈRE, corporation légalement constituée en vertu de la Loi des caisses d'épargne et de crédit ayant son siège social au 3500 boulevard Dionne, Saint-Georges-Ouest, Beauce, demanderesse *vs* CLAUDE VACHON, domicilié au 537, 2e Avenue, Saint-Georges, Beauce.

« Un terrain situé à Saint-Georges, comté de Beauce, connu comme étant la redivision numéro quatre de la subdivision numéro cinq du lot originaire numéro six cent onze (611-5-4) du plan amendé d'une partie du cadastre de la paroisse de Saint-Georges, comté de Beauce, maintenant de la municipalité du village de Saint-Georges-Est, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances portant le numéro civique 537- 2e Avenue, ville Saint-Georges, comté de Beauce. Une lisière de terrain située à Saint-Georges, comté de Beauce, connue comme étant une partie de la redivision numéro huit de la subdivision cinq du lot originaire numéro six cent onze (611-5-8) du plan amendé d'une partie du cadastre de la paroisse de Saint-Georges, comté de Beauce, maintenant de la municipalité du village de Saint-Georges-Est. Cette lisière de terrain mesure, en mesures anglaises, neuf pieds (9′) de largeur le long de la 2e Avenue, plus ou moins, comprenant tout le terrain qu'il y a à partir du terrain en premier lieu décrit jusqu'au décalage du mur de pierre le long de la 2e Avenue, par cent cinq pieds (105′) de profondeur. Cette lisière de terrain est bornée comme suit: vers le sud-ouest à la 2e Avenue, vers le nord-ouest à partie du même lot appartenant à M. Fortunat Fortier ou représentants, vers le nord-est au lot numéro six cent onze, subdivision cinq, redivision neuf (611-5-9), vers le sud-est au terrain en premier lieu décrit avec bâtisses ci-dessus construites, circonstances et dépendances. La mise à prix est fixée à $4,650 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent comptant ou chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Beauce à Beauceville le VINGTIÈME jour de JUILLET à DEUX heures de l'après-midi.

Le shérif adjoint,
ROGER LE HOUX.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Saint-Joseph, Beauce, le 1er juin 1977. 68561-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Provincial Court — District of Beauce
No. 350-02-000227-77

CAISSE D'ETABLISSEMENT DE LA CHAUDIERE, a corporation legally constituted under the Savings and Credit Unions Act, whose head office is at 3500 Dionne Boulevard, Saint-Georges-Ouest, Beauce, plaintiff, *v.* CLAUDE VACHON, domiciled at 537 2nd Avenue, Saint-Georges, Beauce.

"Land located in Saint-Georges, Beauce County, known as redivision four of subdivision five of original lot six hundred and eleven (611-5-4) on the amended plan of part of the cadastre for the Parish of Saint-Georges, Beauce County, now in the Municipality of the Village of Saint-Georges-Est, with the buildings constructed there, appurtenances and dependencies, bearing civic number 537 2nd Avenue in the Town of Saint-Georges, Beauce County. A strip of land located in Saint-Georges, Beauce County, known as part of redivision eight of subdivision five of original lot six hundred and eleven (611-5-8) on the amended plan of part of the cadastre for the Parish of Saint-Georges, Beauce County, now in the Municipality of the Village of Saint-Georges-Est. This strip of land is nine feet (9′) wide, English measure, along 2nd Avenue, more or less, including all the land between the land described above and the recess in the stone wall along 2nd Avenue, and one hundred and five feet (105′) deep, all in English measure. This strip of land is bounded as follows: on the southwest by 2nd Avenue, on the northwest by part of the same lot belonging to Mr. Fortunat Fortier or representatives, on the northeast by redivision nine of subdivision five of lot six hundred and eleven, (611-5-9), and on the southeast by the land described above, with the buildings constructed there, appurtenances and dependencies." The upset price, which the purchaser must pay the sheriff in cash or by certified cheque at the time of adjudication, is $4,650.

To be sold at the Beauce Division Registry Office, in Beauceville, on the TWENTIETH day of JULY, 1977, at TWO o'clock in the afternoon.

ROGER LE HOUX,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Saint-Joseph, Beauce, June 1, 1977. 68561

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Beauce
No 480-02-000004-77

BENOIT POULIN, domicilié et résidant en la municipalité de Courcelles, comté de Frontenac, demandeur, *vs* R. TANGUAY ET FILS INC., corporation légalement constituée, ayant sa place d'affaires en la municipalité de La Guadeloupe, comté de Frontenac, district de Beauce, défenderesse.

« Un emplacement de terrain, situé en la municipalité de La Guadeloupe, connu et désigné comme étant partie du lot originaire numéro vingt-quatre B (Ptie 24-B), du cadastre pour le rang A, du canton de Forsyth, comté de Frontenac; mesurant deux cent soixante-quinze pieds (275') de largeur en front sur le chemin public, ainsi qu'à la profondeur; sur une profondeur de deux cent soixante-six pieds (266') environ étant aujourd'hui connu comme étant le lot numéro huit de la subdivision du lot numéro vingt-quatre B (24-B-8), du rang A, Forsyth;

« Un autre morceau de terrain également situé dans la municipalité de La Guadeloupe, étant partie du lot numéro vingt-quatre A (Ptie 24-A) pour le cadastre du rang A du canton de Forsyth, comté de Frontenac; borné en front vers le nord par le chemin public; à la profondeur au sud, au terrain de Philippe Lachance ou représentants, (le ruisseau formant la ligne de division du terrain vendu, et est sur le terrain vendu); d'un côté, vers l'est, au terrain de Henri-Louis Beaudry ou représentants, à la clôture actuelle (celle qui est le plus à l'ouest, du terrain dudit Henri-Louis Beaudry); et de l'autre côté, vers l'ouest, au terrain de Odilon Morin, ou représentants. Tel que le tout se trouve actuellement avec toutes bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à la somme de $2,103 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu séparément au bureau d'enregistrement de Frontenac à Lac-Mégantic le VINGT ET UNIEME jour de JUILLET 1977 à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif adjoint,
ROGER LE HOUX.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Saint-Joseph, Beauce le 2 juin 1977. 68578-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Provincial Court — District of Beauce
No. 480-02-000004-77

BENOIT POULIN, domiciled and residing in the Municipality of Courcelles, Frontenac County, plaintiff, v. R. TANGUAY ET FILS INC., a legally constituted corporation having its place of business in the Municipality of La Guadeloupe, Frontenac County, District of Beauce, defendant.

"Land located in the Municipality of La Guadeloupe, known and designated as part of original lot twenty-four B (Pt. 24B) on the cadastre for Range A, Forsyth Township, Frontenac County; measuring two hundred and seventy-five feet (275') in width in front along the public road, and along the depth, and approximately two hundred and sixty-six feet (266') now known as lot eight of the subdivision of lot twenty-four B (24-B-8) of Range A, Forsyth Township;

Land located in the Municipality of La Guadeloupe, being part of lot twenty-four A (Pt 24.A) on the cadastre for Range A of Forsyth Township, Frontenanc County; bounded in front on the north by the public road, along the depth on the south, by the land of Philippe Lachance or representatives (the creek forming the dividing line for the land to be sold, and being on that land); on one side on the east, by the land of Henri-Louis Beaudry or representatives, by the fence there (the westernmost fence on the land of Henri-Louis Beaudry); and on the other side on the west, by the land of Odilon Morin or representatives. The whole as it now stands with all the buildings constructed there, approtenances and dependencies."

The upset price is $2,013, which the purchaser must pay to the sheriff, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication.

To be sold separately at the Frontenanc County Registry Office in Lac-Mégantic, on the TWENTY-FIRST day of JULY, 1977, at TEN o'clock in the morning.

ROGER LE HOUX.
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Saint-Joseph, Beauce
June 2, 1977. 68578

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Beauce
No 350-02-000238-77

PAUL HENRI ROY, résidant et domicilié à Saint-Joseph, Beauce, faisant affaires sous le nom de J.O. Roy & Fils Enr., 344 avenue du Palais, Saint-Joseph-de-Beauce, demandeur, *vs* DENIS GIROUX, résidant et domicilié au 173 Route du Golf, Saint-Georges-Est, Beauce, défendeur.

« Un emplacement situé à ville Saint-Georges, comté de Beauce, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro cinq cent cinquante-sept (Ptie 557) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Georges, comté de Beauce. Mesures anglaises: cet emplacement mesure cent pieds (100') de largeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest sur cent seize pieds (116') de profondeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest. Bornes: vers le sud-est à la route du Golf, vers le sud-ouest à partie du même lot appartenant à Elie Poulin, vers le nord-ouest à partie du même lot appartenant à Clément Veilleux et vers le nord-est à partie du même lot appartenant à Yvan Poulin. »

La mise à prix est fixée à $2,925 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Beauce à Beauceville le VINGTIÈME jour de JUILLET à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif-adjoint,
ROGER LE HOUX.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Saint-Joseph, Beauce, le 1er juin 1977. 68568-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province of Québec
Provincial Court — District of Beauce
No. 350-02-000238-77

PAUL HENRI ROY, residing and domiciled in Saint-Joseph, Beauce, carrying on business under the name J.O. Roy & Fils Enr., 344 Du Palais Avenue, Saint-Joseph-de-Beauce, plaintiff, v. DENIS GIROUX, residing and domiciled at 173 Du Golf Highway, Saint-Georges-Est, Beauce, defendant.

" Land located in the Town of Saint-Georges, Beauce County, known and designated as part of lot five hundred and fifty-seven (Pt. 557) on the official cadastre for the Parish of Saint-Georges, Beauce County. This land is one hundred feet (100') wide on its southeast and northwest lines and one hundred and sixteen feet (116') deep on its northeast and southwest lines, English measure. It is bounded on the southeast by Du Golf Highway, on the southwest by part of the same lot belonging to Elie Poulin, on the northwest by part of the same lot belonging to Clément Veilleux and on the northeast by part of the same lot belonging to Yvan Poulin. "

The upsed price, which the purchaser must pay the sheriff in cash or by certified cheque at the time of adjudication, is $2,925.

To be sold at the Beauce Registry Office, in Beauceville, on the TWENTIETH day of JULY, 1977, at TEN o'clock in the morning.

ROGER LE HOUX,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Saint-Joseph, Beauce, June 1, 1977. 68568

Bedford

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bedford
No 500-05-0007202-763

BANQUE ROYALE DU CANADA, corps politique légalement constitué en corporation ayant son siège social dans les cité et district de Montréal, demanderesse, *vs* PIERRE LACROIX, domicilié au 16, rue Dorchester, à Bromont et NICOLE LACROIX de la même place, défendeurs.

Fieri Facias de Terris
Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Bedford
No. 500-05-0007202-763

THE ROYAL BANK OF CANADA, a legally constituted corporation, having its head office in the City and District of Montreal, plaintiff, *vs* PIERRE LACROIX, domiciled at 16 Dorchester Street, Bromont, and NICOLE LACROIX, same address, defendants.

« Le lot numéro quarante-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent vingt-quatre (324-49) au cadastre officiel du canton de Brome; de forme trapézoïdale, borné au sud-est par le lot 324-57 (rue Dorchester); au sud-ouest par le lot 324-50; au nord-ouest par les lots 324-37 et 324-38; au nord-est par le lot 324-48; ledit lot mesurant soixante-quinze pieds (75') de largeur sur une profondeur de cent cinq pieds (105') dans sa ligne nord-est, et de cent huit pieds et un dixième (108.1') dans sa ligne sud-ouest; contenant en superficie sept mille neuf cent quatre-vingt-onze pieds carrés (7,991 pi. ca.), mesure anglaise.

Une partie du lot numéro cinquante de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent vingt-quatre (ptie 324-50) au cadastre susdit, mesurant dix pieds (10') dans ses lignes nord-ouest et sud-est, sur toute la profondeur dudit lot dans ses lignes sud-ouest et nord-est.

Le lot trente-neuf de la subdivision officielle du lot originaire trois cent vingt-quatre (324-39) au cadastre officiel du canton de Brome.

Avec les bâtiments dessus construits, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à $21,525 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté Brome, Knowlton, Palais de justice de Cowansville, province de Québec, le VINGT-SEPTIEME jour de JUILLET 1977, à DEUX heures de l'après-midi.

Le shérif.
P.-E. BELISLE.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Cowansville, le 27 mai 1977. 68544-o

" Lot number forty-nine of the official subdivision of original lot number three hundred and twenty-four (324-49) on the official cadastre for the Township of Brome, of trapezoidal form, bounded on the southeast by lot 324-57 (Dorchester Street); on the southwest by lot number 324-50; on the northwest by lots 324-37 and 324-38; and on the northeast by lot number 324-48, measuring seventy-five feet (75') in width by a depth of one hundred and five feet (105') on its northeast line and one hundred and eight and one-tenth feet (108.1') on its southwest line; containing an area of seven thousand nine hundred and ninety-one square feet (7,991.0 sq. ft.), English measure.

Part of lot number fifty of the official subdivision of original lot number three hundred and twenty-four (Pt. 324-50) on the aforesaid cadastre, measuring ten feet (10') on its northwest and southeast lines, by all of the depth of that lot on its southwest and northeast lines.

" Lot thirty-nine of the official subdivision of original lot three hundred and twenty-four (324-39) of the official cadastre for the Township of Brome.

With the buildings erected there, appurtenances and dependencies.

The upset price is $21,525, which the purchaser must pay the Sheriff, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication.

To be sold at the Brome County Registry Office, Knowlton, in the Cowansville Court House, Province of Québec, on the TWENTY-SEVENTH day of JULY, 1977, at TWO o'clock in the afternoon.

P. E. BELISLE,
Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Cowansville, May 27, 1977. 68544-o

Chicoutimi

Fieri Facias
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Chicoutimi
No 200-02-002003-772

M. DESHANAIS INC., corporation légalement constituée ayant son siège social à Québec, demanderesse, *vs* GILLES MAILLOUX, hommes d'affaires domicilié et résidant à 754, Versailles, Jonquière, district de Chicoutimi, Québec, défendeur.

Fieri Facias
Canada — Province of Québec
Provincial Court — District of Chicoutimi
No. 200-02-002003-772

M. DESHARNAIS INC., a legally constituted corporation whose head office is in Québec City, plaintiff, v. GILLES MAILLOUX, businessman, domiciled and residing at 754 Versailles, Jonquière, District of Chicoutimi, Québec, defendant.

« Un lopin de terre ou emplacement, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton Jonquière, comme étant le lot numéro vingt-A-cent trente-six (lot no 20-A-136), dans le rang trois (Rg III) dudit canton; » Avec bâtisse, circonstances et dépendances dessus construites.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au shérif suivant l'article 688-*a*-C.P.C., au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé, est fixé à $5967.50, soit 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chicoutimi, au Palais de justice de Chicoutimi, le VINGT-HUITIEME jour du mois de JUILLET 1977, à DIX heures du matin.

Chicoutimi, le 2 juin 1977.

Le shérif,
JEAN-CLAUDE BASQUE.

68562-o

"Land known and designated on the official plan and in the book or reference of the cadastre for Jonquière Township as lot twenty-A-one hundred and thirty-six (lot (20-A-136), Range Three (Rge. III), of that township;

With the building, appurtenances and dependencies constructed there."

The minimum amount the purchaser must pay the sheriff in cash or by certified cheque at the time of adjudication, under article 688*a* C.C.P., is $5967.50, which represents 25% of the municipal assessment.

To be sold at the Chicoutimi Registry Office, in the Chicoutimi Court House, on the TWENTY-EIGHTH day of JULY, 1977, at TEN o'clock in the morning.

Chicoutimi, June 2, 1977.

JEAN-CLAUDE BASQUE,
Sheriff.

68562

Fieri Facias

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Chicoutimi
No 150-05-001043-76
Shérif: 527-76

LIQUEURS SAGUENAY LTEE, corporation légalement constituée et ayant une place d'affaires sur le boulevard Talbot à Chicoutimi, district de Chicoutimi, demanderesse, *vs* LAURENT GIRARD, demeurant et domicilié au 110 rue St-François, ville de la Baie, secteur Bagotville, district de Chicoutimi, défendeur.

« Un terrain mesurant cent cinq pieds (105′) de largeur, en front, sur la rue Saint-Louis, cent trente pieds (130′) dans sa ligne nord, quarante-huit pieds (48′) dans sa ligne sud et cent-trente-quatre pieds (134′) dans sa ligne sud-ouest, lequel terrain est formé du lot numéro trois cent quarante-vingt-cinq (340-25) et cette partie des lots numéros trois cent quarante-vingt-quatre (340-24) trois cent quarante-vingt-six (340-26) et trois cent quarante-vingt-sept (340-27) du cadastre officiel du village de Bagotville, lequel terrain est borné à l'est à la rue Saint-Louis, au nord au résidu dudit lot numéro trois cent quarante-vingt-quatre (340-24) suivant une ligne droite étant le prolongement en ligne droite, vers l'ouest de la ligne médiane de la rue Gravel, au sud au résidu desdits lots numéros trois cent quarante-vingt-sept (340-27) et trois cent quarante-vingt-six (340-26) et au sud-ouest à la ligne sud-ouest des lots numéros trois cent quarante-vingt-quatre (340-24), trois cent quarante-vingt-cinq (340-25) et trois cent quarante-vingt-six (340-26); avec bâtisse et toute dépendance. »

Fieri Facias

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Chicoutimi
No. 150-05-001043-76
Sheriff 527-76

LIQUEURS SAGUENAY LTEE, a legally constituted corporation having a place of business on Talbot Boulevard in Chicoutimi, District of Chicoutimi, plaintiff, v. LAURENT GIRARD, residing and domiciled at 110 Saint-François Street, Town of La Baie, Bagotville sector, District of Chicoutimi, defendant.

"Land measuring one hundred and five feet (105′) in width in front, on Saint-Louis Street, one hundred and thirty feet (130′) on its north line, forty-eight feet (48′) on its south line and one hundred and thirty-four feet (134′) on its southwest line, consisting of lot three hundred and forty — twenty-five (340-25) and part of lots three hundred and forty — twenty-four (340-24), three hundred and forty — twenty-six (340-26) and three hundred and forty — twenty-seven (340-27) on the official cadastre for the Village of Bagotville, bounded on the east by Saint-Louis Street, on the north by the remainder of lot three hundred and forty — twenty-four (340-24) along a straight line which is the extension westward in a straight line of the median line of Gravel Street, on the south by the remainder of lots three hundred and forty — twenty-seven (340-27) and three hundred and forty — twenty-six (340-26), and on the southwest by the southwest line of lots three hundred and forty — twenty-four (340-24), three hundred and forty — twenty-five (340-25) and three hundred and forty — twenty-six (340-26); with the building and all dependencies."

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chicoutimi, au Palais de justice de Chicoutimi, le VINGT-HUITIEME jour du mois de JUILLET 1977, à DEUX heures de l'après-midi.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au shérif suivant l'article 688-*a*) C.P.C., au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé est fixé à $10,780, soit 25% de l'évaluation municipale.

Chicoutimi, le 2 juin 1977.

Le shérif,
68563-o JEAN-CLAUDE BASQUE.

The minimum amount the purchaser must pay the sheriff in cash or by certified cheque at the time of adjudication, under article 688*a* C.C.P., is $10,780, which represents 25% of the municipal assessment.

To be sold at the Chicoutimi Registry Office, in the Chicoutimi Court House, on the TWENTY-EIGHTH day of JULY, 1977, at TWO o'clock in the afternoon.

Chicoutimi, June 2, 1977.

JEAN-CLAUDE BASQUE,
68563 *Sheriff.*

Drummondville

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Drummond
Bref No 405-05-000127-77

BANQUE FEDERALE DU DEVELOPPEMENT, corporation bancaire constituée par Loi du parlement du Canada ayant une place d'affaires à 228 rue Hériot, Drummondville, district de Drummond, demanderesse, *vs* CLAUDE YARGEAU, homme d'affaires domicilié à 1229 boulevard Tourville, Saint-Nicéphore, district de Drummond, défendeur.

Un emplacement sis et situé en la municipalité de Saint-Nicéphore, connu et désigné comme étant les subdivisions numéros trente-huit, et trente-neuf du lot originaire numéro trois cent trente-quatre (334-38, 334-39) aux plan et livre de renvoi officiels pour le cadastre du canton de Wickham. (334-38 et 334-39, Wickham).

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances et portant l'adresse civique numéro 1229, boulevard Tourville, Saint-Nicéphore, comté de Drummond.

Avec toutes les bâtisses et améliorations dessus érigées, en voie de construction ou à être érigées sur ledit immeuble et comprenant la machinerie, outillage, les agencements, engins, fournaises et bouilloires, moteurs et accessoires qui sont ou deviendront la propriété de l'emprunteur, et installés ou à être installés dans ladite bâtisse ou sur ledit immeuble, et qui sont ou deviendront immeubles par nature ou par destination.

Tel que le tout se trouve actuellement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes y attachées.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication, est fixé à $832.50.

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Drummond
Writ No. 405-05-000127-77

FEDERAL BUSINESS DEVELOPMENT BANK, a banking corporation constituted by statute of the Parliament of Canada, having a place of business at 228 Hériot Street, Drummondville, District of Drummond, plaintiff, v. CLAUDE YARGEAU, businessman, domiciled at 1229 Tourville Boulevard, Saint-Nicéphore, District of Drummond, defendant.

Land located in the Municipality of Saint-Nicéphore, known and designated as subdivisions thirty-eight and thirty-nine of original lot three hundred and thirty-four (334-38 and 334-39) on the official plan and in the book of reference of the cadastre for Wickham Township (334-38 and 334-39, Wickham).

With the buildings constructed there, appurtenances and dependencies, bearing civic number 1229 Tourville Boulevard, Saint-Nicéphore, Drummond County.

With all the buildings and improvements constructed, under construction or to be constructed on that immoveable, including the machinery, equipment, fixtures, devices, furnaces and boilers, motors and accessories which are or will become the property of the borrower, which are installed or are to be installed in that building or upon that immoveable, and which are or will become immoveables by nature or by destination.

The whole as it now stands, with all the active and passive, apparent and unapparent servitudes attached to it.

The minimum amount the purchaser must pay the sheriff in cash or by certified cheque at the time of adjudication is $832.50.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Drummond, 1680 boulevard Saint-Joseph, Drummondville, JEUDI le QUATORZIEME jour de JUILLET 1977, à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif,
STEPHEN DOLAN.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Drummondville, le 2 juin 1977. 68564-o

To be sold at the Drummond Registry Office, 1680 Saint-Joseph Boulevard, Drummondville, on THURSDAY, the FOURTEENTH day of JULY, 1977, at TEN o'clock in the morning.

STEPHEN DOLAN,
Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Drummondville, June 2, 1977. 68564

Iberville

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Iberville
No 05-000478-76

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL, corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires au 266 ouest, rue Saint-Jacques à Montréal, district judiciaire de Montréal, demanderesse, *vs* LES JARDINS DU HAUT RICHELIEU INC., compagnie légalement constituée ayant son siège social à Saint-Luc, district judiciaire de Saint-Jean et RAYMOND PONCET, résidant et domicilié au 11, rue Louis-Liénard de Beaujeu, Saint-Luc, district judiciaire de Saint-Jean, et JEAN-GUY BEAUDOIN, résidant et domicilié au boulevard Saint-Luc, à Saint-Luc, district judiciaire de Saint-Jean, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Saint-Jean, 320, boulevard Séminaire, à Saint-Jean, mis-en-cause.

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro trente-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-quize (95-37) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Luc.

Avec bâtisse y érigée au numéro 17 de la rue Louis-Liénard-de-Beaujeu, à Saint-Luc.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de la débitrice. »

Le montant minimum de l'adjudicataire devra verser audit shérif en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication, est fixé à 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Saint-Jean, comté de Saint-Jean, 320, boulevard Séminaire, Saint-Jean, province de Québec, le PREMIER jour du mois D'AOUT 1977, à DIX heures de l'avant-midi. midi.

Le shérif,
CLAUDE AUDET.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Saint-Jean, 2 juin 1977. 68584-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Iberville
No. 05-000478-76

THE MONTREAL CITY AND DISTRICT SAVINGS BANK, a legally constituted corporation whose main place of business is at 266 Saint-Jacques Street West, Montreal, Judicial District of Montreal, plaintiff, *v.* LES JARDINS DU HAUT RICHELIEU INC., a legally constituted corporation whose head office is at Saint-Luc, Judicial District of Saint-Jean, and RAYMOND PONCET, residing and domiciled at 11 Louis-Liénard-de-Beaujeu Street, Saint-Luc, Judicial District of Saint-Jean, and JEAN-GUY BEAUDOIN, residing and domiciled on Saint-Luc Boulevard, Saint-Luc, Judicial District of Saint-Jean, defendants, and THE REGISTRAR for Saint-Jean, 320 Séminaire Boulevard, Saint-Jean, *mis en cause.*

"An immoveable known and designated as lot thirty-seven of the official subdivision of original lot ninety-five (95-37) on the official cadastre for the Parish of Saint-Luc.

With the building constructed there, at civic number 17 Louis-Liénard-de-Beaujeu Street, Saint-Luc.

The whole as it nows stands, without exception or reservation by the debtor."

The minimum amount the purchaser must pay the sheriff at the time of adjudication, in cash or by certified cheque, is equal to 25% of the municipal assessment.

To be sold at the Registry Office for Saint-Jean, Saint-Jean County, 320 Séminaire Boulevard, Saint-Jean, Province of Québec, on the FIRST day of AUGUST, 1977, at TEN o'clock in the morning.

CLAUDE AUDET,
Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Saint-Jean, June 2, 1977. 68584

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Iberville
No: 05-000455-76

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL, corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires au 266 ouest, rue Saint-Jacques à Montréal, district judiciaire de Montréal, demanderesse, *vs* LES JARDINS DU HAUT-RICHELIEU INC., compagnie légalement constituée ayant son siège social à Saint-Luc, district de Saint-Jean, et RAYMOND PONCET, résidant et domicilié au 11, Louis-Liénard-de-Beaujeu, Saint-Luc, district de Saint-Jean et JEAN-GUY BEAUDOIN, résidant et domicilié sur le boulevard Saint-Luc, à Saint-Luc, district de Saint-Jean, défendeurs, et LE REGISTRATEUR de Saint-Jean, 320, boulevard Séminaire, Saint-Jean, district d'Iberville, mis-en-cause.

1. « Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro cent trente-quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-quinze (95-134) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Luc.

Avec bâtisse y érigée au chemin Saint-André, numéro 15, à Saint-Luc.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de la débitrice. »

2. « Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro vingt-cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-quinze (95-25) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Luc.

Avec bâtisse y érigée au numéro 14 de la rue Louis-Liénard-de-Beaujeu, à Saint-Luc.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de la débitrice. »

3. « Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro vingt-six de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-quinze (95-26) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Luc.

Avec bâtisse y érigée au numéro 16 de la rue Louis-Liénard-de-Beaujeu, à Saint-Luc.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de la débitrice. »

4. « Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro quarante de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-quinze (95-40) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Luc.

Avec bâtisse y érigée au numéro 11 de la rue Louis-Liénard-de-Beaujeu, à Saint-Luc.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de la débitrice. »

5. « Un immeuble connu et désigné comme étant les lots numéros quarante-quatre, quarante-cinq et qua-

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Iberville
No. 05-000455-76

THE MONTREAL CITY AND DISTRICT SAVINGS BANK, a legally constituted corporation having its main business establishment at 266 Saint James Street West, Montreal, Judicial District of Montreal, plaintiff, *vs* LES JARDINS DU HAUT-RICHELIEU INC., a legally constituted corporation having its head office in Saint-Luc, District of Saint-Jean, and RAYMOND PONCET, residing and domiciled at 11 Louis-Liénard-de-Beaujeu, Saint-Luc, District of Saint-Jean, and JEAN-GUY BEAUDOIN, residing and domiciled on Saint-Luc Boulevard, Saint-Luc, District of Saint-Jean, defendants, and THE REGISTRAR for Saint-Jean, 320 Séminaire Boulevard, Saint-Jean, District of Iberville, *mis-en-cause*.

1. "Land known and designated as lot one hundred and thirty-four of the official subdivision of original lot ninety-five (95-134) on the official cadastre for the Parish of Saint-Luc.

With the building constructed on it, at 15 Saint-André Road, Saint-Luc.

As the whole now stands, without any exception or reserve on the part of the debtor."

2. "Land known and designated as lot twenty-five of the official subdivision of original lot ninety-five (95-25) on the official cadastre for the Parish of Saint-Luc.

With the building constructed on it at 14 Louis-Liénard-de-Beaujeu Street, Saint-Luc.

As the whole now stands, without any exception or reserve on the part of the debtor."

3. Land known and designated as lot twenty-six of the official subdivision of original lot ninety-five (95-26) on the official cadastre for the Parish of Saint-Luc.

With the building constructed on it at 16 Louis-Liénard-de-Beaujeu Street, Saint-Luc.

As the whole now stands, without any exception or reserve on the part of the debtor."

4. "Land known and designated as lot forty of the official subdivision of original lot ninety-five (95-40) on the official cadastre for the Parish of Saint-Luc.

With the building constructed on it at 11 Louis-Liénard-de-Beaujeu Street, Saint-Luc.

As the whole now stands, without exception or reserve on the part of the debtor."

5. "Land known and designated as lots forty-four, forty-five and forty-six of the official subdivision of ori-

rante-six de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-quinze (95-44, 45 et 46) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Luc.

Avec bâtisse y érigée au numéro 5 de la rue Louis-Liénard-de-Beaujeu, à Saint-Luc.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de la débitrice. »

6. « Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro cinquante de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-quinze (95-50) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Luc.

Avec bâtisse y érigée au numéro 47 du chemin Saint-André, à Saint-Luc.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de la débitrice. »

7. « Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro cinquante et un de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-quinze (95-51) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Luc.

Avec bâtisse y érigée au numéro 49 du chemin Saint-André à Saint-Luc.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de la débitrice. »

8. « Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro cinquante-cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-quinze (95-55) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Luc.

Avec bâtisse y érigée au numéro 57 du chemin Saint-André, à Saint-Luc.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de la débitrice. »

9. « Un immeuble connu et désigné comme étant les lots numéros cinquante-sept, cinquante-huit et cinquante-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-quinze (95-57, 58 et 59) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Luc.

Avec bâtisse y érigée au numéro 6 de la rue François-Blanchet, à Saint-Luc.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de la débitrice. »

10. « Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro soixante et soixante et un de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-quinze (95-60 et 61) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Luc.

Avec bâtisse y érigée au numéro 10 de la rue François-Blanchet, à Saint-Luc.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de la débitrice. »

11. « Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro cent trente-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-quinze (95-133) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Luc.

Avec bâtisse y érigée au chemin Saint-André, numéro 17, à Saint-Luc.

ginal lot ninety-five (95-44, 45 and 46) on the official cadastre for the Parish of Saint-Luc.

With the building constructed on it at 5 Louis-Liénard-de-Beaujeu Street, Saint-Luc.

As the whole now stands, without exception or reserve on the part of the debtor."

6. "Land known and designated as lot fifty of the official subdivision of original lot ninety-five (95-50) on the official cadastre for the Parish of Saint-Luc.

With the building constructed on it at 47 Saint-André Road, Saint-Luc.

As the whole now stands, without any exception or reserve on the part of the debtor."

7. "Land known and designated as lot fifty-one of the official subdivision of original lot ninety-five (95-51) on the official cadastre for the Parish of Saint-Luc.

With the building constructed on it at 49 Saint-André Road, Saint-Luc.

As the whole now stands, without any exception or reserve on the part of the debtor."

8. "Land known and designated as lot fifty-five of the official subdivision of original lot ninety-five (95-55) on the official cadastre for the Parish of Saint-Luc.

With the building constructed on it at 57 Saint-André Road, Saint-Luc.

As the whole now stands, without any exception or reserve on the part of the debtor."

9. "Land known and designated as lots fifty-seven, fifty-eight, and fifty-nine of the official subdivision of original lot ninety-five (95-57, 58 and 59) on the official cadastre for the Parish of Saint-Luc.

With the building constructed on it at 6 François-Blanchet Street, Saint-Luc.

As the whole now stands, without any exception or reserve on the part of the debtor."

10. "Land known and designated as lots sixty and sixty-one of the official subdivision of original lot ninety-five (95-60 and 61) on the official cadastre for the Parish of Saint-Luc.

With the building constructed on it at 10 François-Blanchet Street, Saint-Luc.

As the whole now stands, without any exception or reserve on the part of the debtor."

11. "Land known and designated as lot one hundred and thirty-three of the official subdivision of original lot ninety-five (95-133) on the official cadastre for the Parish of Saint-Luc.

With the building constructed on it at 17 St-André Road, Saint-Luc.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de la débitrice. »

12. « Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro cent trente-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-quinze (95-137) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Luc.

Avec bâtisse y érigée au numéro 5 de la rue Pierre-Paul-de-Maray, à Saint-Luc.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de la débitrice. »

13. « Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro cent quarante-cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-quinze (95-145) du cadastre officiel de la paroise de Saint-Luc.

Avec bâtisse y érigée au numéro 23 de la rue Pierre-Paul-de-Maray, à Saint-Luc.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de la débitrice. »

14. « Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro cent quarante-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-quinze (95-147) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Luc.

Avec bâtisse y érigée au numéro 27 de la rue Pierre-Paul-de-Maray, à Saint-Luc.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de la débitrice. »

15. « Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro cent quarante-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-quinze (95-148) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Luc.

Avec bâtisse y érigée au numéro 29 de la rue Pierre-Paul-de-Maray, à Saint-Luc.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de la débitrice. »

16. « Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro cent quatre-vingt de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-quinze (95-180) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Luc.

Avec bâtisse y érigée au numéro 17 de la rue Pierre-Radisson, à Saint-Luc.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de la débitrice. »

17. « Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro cent soixante-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-quinze (95-168) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Luc.

Avec bâtisse y érigée au numéro 10 de la rue Pierre-Paul-de-Maray, à Saint-Luc.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de la débitrice. »

18. « Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro cent soixante et onze de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-quinze (95-171) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Luc.

As the whole now stands, without any exception or reserve on the part of the debtor."

12. "Land known and designated as lot one hundred and thirty-seven of the official subdivision of original lot ninety-five (95-137) on the official cadastre for the Parish of Saint-Luc.

With the building constructed on it at 5 Pierre-Paul-de-Maray Street, Saint-Luc.

As the whole now stands, without any exception or reserve on the part of the debtor."

13. "Land known and designated as lot one hundred and forty-five of the official subdivision of original lot ninety-five (95-145) on the official cadastre for the Parish of Saint-Luc.

With the building constructed on it at 23 Pierre-Paul-de-Maray Street, Saint-Luc.

As the whole now stands, without any exception or reserve on the part of the debtor."

14. "Land known and designated as lot one hundred and forty-seven of the official subdivision of original lot ninety-five (95-147) on the official cadastre for the Parish of Saint-Luc.

With the building constructed on it at 27 Pierre-Paul-de-Maray Street, Saint-Luc.

As the whole now stands, without any exception or reserve on the part of the debtor."

15. "Land known and designated as lot one hundred and forty-eight of the official subdivision of original lot ninety-five (95-148) on the official cadastre for the Parish of Saint-Luc.

With the building constructed on it at 29 Pierre-Paul-de-Maray Street, Saint-Luc.

As the whole now stands, without any exception or reserve on the part of the debtor."

16. "Land known and designated as lot one hundred and eighty of the official subdivision of original lot ninety-five (95-180) on the official cadastre for the Parish of Saint-Luc.

With the building constructed on it at 17 Pierre Radisson Street, Saint-Luc.

As the whole now stands, without any exception or reserve on the part of the debtor."

17. "Land known and designated as lot one hundred and sixty-eight of the official subdivision of original lot ninety-five (95-168) on the official cadastre for the Parish of Saint-Luc.

With the building constructed on it at 10 Pierre-Paul-de-Maray Street, Saint-Luc.

As the whole now stands, without any exception or reserve on the part of the debtor."

18. "Land known and designated as lot one hundred and seventy-one of the official subdivision of original lot ninety-five (95-171) on the official cadastre for the Parish of Saint-Luc.

Avec bâtisse y érigée au numéro 4 de la rue Pierre-Paul-de-Maray, à Saint-Luc.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de la débitrice. »

19. « Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro cent soixante-douze de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-quinze (95-172) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Luc.

Avec bâtisse y érigée au numéro 2 de la rue Pierre-Paul-de-Maray, à Saint-Luc.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de la débitrice. »

20. « Un immeuble connu et désigné, comme étant le lot numéro cinquante-quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-quinze (95-54) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Luc.

Avec bâtisse y érigée au numéro 55 du chemin Saint-André, à Saint-Luc.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de la débitrice. »

Le montant minimum de l'adjudicataire devra verser audit shérif en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication, est fixé à 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu séparément au bureau d'enregistrement de Saint-Jean comté de Saint-Jean, 320, boulevard Séminaire, le 3 août 1977, de 10:00 à 12:00 heures et, si nécessaire, au même endroit, aux dates et heures suivantes:

le 5 août 1977, de 10:00 à 12:00 heures;
le 9 août 1977, de 10:00 à 12:00 heures;
le 11 août 1977, de 10:00 à 12:00 heures;
le 15 août 1977, de 10:00 à 12:00 heures.

Le shérif,
CLAUDE AUDET.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Saint-Jean, le 6 juin 1977. 68585-o

With the building constructed on it at 4 Pierre-Paul-de-Maray Street, Saint-Luc.

As the whole now stands, without any exception or reserve on the part of the debtor."

19. "Land known and designated as lot one hundred and seventy-two of the official subdivision of original lot ninety-five (95-172) on the official cadastre for the Parish of Saint-Luc.

With the building constructed on it at 2 Pierre-Paul-de-Maray Street, Saint-Luc.

As the whole now stands, without any exception or reserve on the part of the debtor."

20. "Land known and designated as lot fifty-four of the official subdivision of original lot ninety-five (95-54) on the official cadastre for the Parish of Saint-Luc.

With the building constructed on it at 55 Saint-André Road, Saint-Luc.

As the whole now stands, without any exception or reserve on the part of the debtor."

The minimum amount the purchaser must pay the Sheriff, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication, is 25% of the municipal assessment.

To be sold separately at Saint-Jean Registry Office, County of Saint-Jean, 320 Séminaire Boulevard, on the third day of august 1977, between ten and twelve o'clock in the morning, and if necessary, at the same address, on the following dates and at the following time:

On the fifth day of august 1977, from ten to twelve o'clock in the morning;

On the ninth day of august 1977, from ten to twelve o'clock in the morning;

On the eleventh day of august 1977, from ten to twelve o'clock in the morning;

On the fifteenth day of august 1977, from ten to twelve o'clock in the morning.

CLAUDE AUDET,
Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Saint-Jean, June 6, 1977. 68585

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Iberville
No 05-000454-76

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL, corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires au 266 ouest, rue Saint-Jacques à Montréal, district judiciaire de Montréal, demanderesse, *vs* LES JARDINS DU HAUT RICHELIEU INC., compagnie légalement constituée

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Iberville
No. 05-000454-76

THE MONTREAL CITY AND DISTRICT SAVINGS BANK, a legally constituted corporation having its main business establishment at 266 St. James Street West, Montreal, Judicial District of Montreal, plaintiff, *vs* LES JARDINS DU HAUT-RICHELIEU INC., a legally constituted corporation having its head

ayant son siège social à Saint-Luc, district de Saint-Jean, et RAYMOND PONCET, résidant et domicilié au 11, Louis-Liénard-de-Beaujeu, Saint-Luc, district de Saint-Jean et JEAN-GUY BEAUDOIN, résidant et domicilié sur le boulevard Saint-Luc, à Saint-Luc district de Saint-Jean, défendeurs, et LE REGISTRATEUR de Saint-Jean, 320 boulevard Séminaire, Saint-Jean, district d'Iberville, mis-en-cause.

1. « Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro soixante et un de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-seize (96-61) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Luc.

Avec bâtisse y érigée au numéro 26 de la rue Pierre-Radisson, à Saint-Luc.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de la débitrice. »

2. « Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro soixante de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-seize, (96-60) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Luc.

Avec bâtisse y érigée au numéro 28 de la rue Pierre Radisson, à Saint-Luc.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de la débitrice. »

3. « Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro cinquante-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-seize (96-59) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Luc.

Avec bâtisse y érigée au numéro 33 de la rue Pierre-Radisson, à Saint-Luc.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de la débitrice. »

4. « Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro cinquante-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-seize (96-58) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Luc.

Avec bâtisse y érigée au numéro 31 de la rue Pierre-Radisson, à Saint-Luc.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de la débitrice. »

5. « Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro cinquante-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-seize (96-57) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Luc.

Avec bâtisse y érigée au numéro 29 de la rue Pierre-Radisson, à Saint-Luc.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de la débitrice. »

6. « Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro cinquante-six de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-seize (96-56) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Luc.

Avec bâtisse y érigée au numéro 27 de la rue Pierre-Radisson à Saint-Luc.

office in Saint-Luc, District of Saint-Jean, and RAYMOND PONCET, residing and domiciled at 11 Louis-Liénard-de-Beaujeu, Saint-Luc, District of Saint-Jean, and, JEAN-GUY BEAUDOIN, residing and domiciled on Saint-Luc Boulevard, Saint-Luc, District of Saint-Jean, defendants and THE REGISTRAR for Saint-Jean, 320 Seminaire Boulevard, Saint-Jean, District of Iberville, *mis en cause*.

1. Land known and designated as lot sixty-one of the official subdivision of original lot ninety-six (96-61) on the official cadastre for the Parish of Saint-Luc. With the building erected there at 26 Pierre-Radisson Street, Saint-Luc.

The whole as it now stands without any exception or reserve on the part of the debtor.

2. Land known and designated as lot sixty of the of ficial subdivision of original lot ninety-six (96-60) on the official cadastre for the Parish of Saint-Luc. With the building erected there at 28 Pierre-Radisson Street, Saint-Luc.

The whole as it now stands without any exception or reserve on the part of the debtor.

3. Land known and designated as lot fifty-nine of the official subdivision of original lot ninety-six (96-59) on the official cadastre for the Parish of Saint-Luc. With the building erected there at 33 Pierre-Radisson Street, Saint-Luc.

The whole as it now stands without any exception or reserve on the part of the debtor.

4. Land known and designated as lot fifty-eight of the official subdivision or original lot ninety-six (96-58) on the official cadastre for the Parish of Saint-Luc. With the building erected there at 31 Pierre-Radisson Street, Saint-Luc.

The whole as it now stands without any exception or reserve on the part of the debtor.

5. Land known and designated as lot fifty-seven of the official subdivision of original lot ninety-six (96-57) on the official cadastre for the Parish of Saint-Luc. With the building erected there at 29 Pierre-Radisson Street, Saint-Luc.

The whole as it now stands without any exception or reserve on the part of the debtor.

6. Land known and designated as lot fifty-six of the official subdivision of original lot ninety-six (96-56) on the official cadastre for the Parish of Saint-Luc. With the building erected there at 27 Pierre-Radisson Street, Saint-Luc.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de la débitrice. »

7. « Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro cent soixante-dix-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-quinze (95-177) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Luc.

Avec bâtisse y érigée au numéro 9 de la rue Pierre-Radisson, à Saint-Luc.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de la débitrice. »

8. « Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro cent soixante-dix-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-quinze (95-178) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Luc.

Avec bâtisse y érigée au numéro 11, de la rue Pierre-Radisson à Saint-Luc.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de la débitrice. »

9. « Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro cent soixante-dix-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-quinze (95-179) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Luc.

Avec bâtisse y érigée au numéro 15 de la rue Pierre-Radisson, à Saint-Luc.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de la débitrice. »

10. « Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro cent quatre-vingt-un de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-quinze (95-181) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Luc.

Avec bâtisse y érigée au numéro 19 de la rue Pierre-Radisson, à Saint-Luc.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de la débitrice. »

11. « Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro cent quatre-vingt-deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-quinze (95-182) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Luc.

Avec bâtisse y érigée au numéro 21, de la rue Pierre-Radisson à Saint-Luc.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de la débitrice. »

12. « Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro cent quatre-vingt-quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-quinze (95-184) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Luc.

Avec bâtisse y érigée au numéro 23 de la rue Pierre-Radisson à Saint-Luc.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de la débitrice. »

13. « Un immeuble connu et désigné comme étant le lot cent quatre-vingt-cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-quinze (95-185) et du lot numéro cinquante-cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre vingt-seize (95-55) du

The whole as it now stands without any exception or reserve on the part of the debtor.

7. Land known and designated as lot one hundred and seventy-seven of the official subdivision of original lot ninety-five (95-177) on the official cadastre for the Parish of Saint-Luc. With the building erected there at 9 Pierre-Radisson Street, Saint-Luc.

The whole as it now stands without any exception or reserve on the part of the debtor.

8. Land known and designated as lot one hundred and seventy-eight of the official subdivision of original lot ninety-five (95-178) on the official cadastre for the Parish of Saint-Luc. With the building erected there at 11 Pierre-Radisson Street, Saint-Luc.

The whole as it now stands without any exception or reserve on the part of the debtor.

9. Land known and designated as lot one hundred and seventy-nine of the official subdivision of original lot ninety-five (95-179) on the official cadastre for the Parish of Saint-Luc. With the building erected there at 15 Pierre-Radisson Street, Saint-Luc.

The whole as it now stands without any exception or reserve on the part of the debtor.

10. Land known and designated as lot one hundred and eighty-one of the official subdivision of original lot ninety-five (95-181) on the official cadastre for the Parish of Saint-Luc. With the building erected there at 19 Pierre-Radisson Street, Saint-Luc.

The whole as it now stands without any exception or reserve on the part of the debtor.

11. Land known and designated as lot one hundred and eighty-two of the official subdivision of original lot ninety-five (95-182) on the official cadastre for the Parish of Saint-Luc. With the building erected there at 21 Pierre-Radisson Street, Saint-Luc.

The whole as it now stands without any exception or reserve on the part of the debtor.

12. Land known and designated as lot one hundred and eighty-four of the official subdivision of original lot ninety-five (95-184) on the official cadastre for the Parish of Saint-Luc. With the building erected there at 23 Pierre-Radisson Street, Saint-Luc.

The whole as it now stands without any exception or reserve on the part of the debtor.

13. Land known and designated as lot one hundred and eighty-five of the official subdivision of original lot ninety-five (95-185) and of lot fifty-five of the official subdivision of original lot ninety-six (96-55) on the official cadastre for the Parish of Saint-Luc. With the

cadastre officiel de la paroisse de Saint-Luc.

Avec bâtisse y érigée au numéro 25 de la rue Pierre-Radisson, à Saint-Luc.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de la débitrice. »

14. « Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro cent quatre-vingt-six de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-quinze (95-186) et du lot numéro soixante-deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-seize (96-62) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Luc.

Avec bâtisse y érigée au numéro 24 de la rue Pierre-Radisson, à Saint-Luc.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de la débitrice. »

15. « Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro cent quatre-vingt-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-quinze (95-187) et du lot numéro soixante-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-seize (96-63) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Luc.

Avec bâtisse y érigée au numéro 22, de la rue Pierre-Radisson, à Saint-Luc.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de la débitrice. »

16.« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro cent quatre-vingt-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-quinze (95-188) et du lot numéro soixante-quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-seize (96-64) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Luc.

Avec bâtisse y érigée au numéro 20, de la rue Pierre-Radisson, à Saint-Luc.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de la débitrice. »

17. « Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro cent quatre-vingt-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-quinze (95-189) et du lot numéro soixante-cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-seize (96-65) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Luc.

Avec bâtisse y érigée au numéro 18, de la rue Pierre-Radisson, à Saint-Luc.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de la débitrice. »

18. « Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro cent quatre-vingt-dix de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt quinze (95-190) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Luc.

Avec bâtisse y érigée au numéro 16 de la rue Pierre-Radisson, à Saint-Luc.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de la débitrice. »

building erected there at 25 Pierre-Radisson Street, Saint-Luc.

The whole as it now stands without any exception or reserve on the part of the debtor.

14. Land known and designated as lot one hundred and eighty-six of the official subdivision of original lot ninety-five (95-186) and of lot sixty-two of the official subdivision of original lot ninety-six (96-62) on the official cadastre for the Parish of Saint-Luc. With the building erected there at 24 Pierre-Radisson Street, Saint-Luc.

The whole as it now stands without any exception or reserve on the part of the debtor.

15. Land known and designated as lot one hundred and eighty-seven of the official subdivision of original lot ninety-five (95-187) and of lot sixty-three of the official subdivision of original lot ninety-six (96-63) on the official cadastre for the Parish of Saint-Luc. With the building erected there at 22 Pierre-Radisson Street, Saint-Luc.

The whole as it now stands without any exception or reserve on the part of the debtor.

16. Land known and designated as lot one hundred and eighty-eight of the official subdivision of original lot ninety-five (95-188) and of lot sixty-four of the official subdivision of original lot ninety-six (96-64) on the official cadastre for the Parish of Saint-Luc. With the building erected there at 20 Pierre-Radisson Street, Saint-Luc.

The whole as it now stands without any exception or reserve on the part of the debtor.

17. Land known and designated as lot one hundred and eighty-nine of the official subdivision of original lot ninety-five (95-189) and of lot sixty-five of the official subdivision of original lot ninety-six (96-65) on the official cadastre for the Parish of Saint-Luc. With the building erected there at 18 Pierre-Radisson Street, Saint-Luc.

The whole as it now stands without any exception or reserve on the part of the debtor.

18. Land known and designated as lot one hundred and ninety of the official subdivision of original lot ninety-five (95-190) on the official cadastre for the Parish of Saint-Luc. With the building erected there at 16 Pierre-Radisson Street, Saint-Luc.

The whole as it now stands without any exception or reserve on the part of the debtor.

19. « Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro cent quatre-vingt-onze de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-quinze (95-191) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Luc.

Avec bâtisse y érigée au numéro 14, de la rue Pierre-Radisson, à Saint-Luc.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de la débitrice. »

20. « Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro cent quatre-vingt-douze de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-quinze (95-192) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Luc.

Avec bâtisse y érigée au numéro 12 de la rue Pierre-Radisson, à Saint-Luc.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de la débitrice. »

21. « Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro cent quatre-vingt-treize de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-quinze (95-193) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Luc.

Avec bâtisse y érigée au numéro 10 de la rue Pierre-Radisson, à Saint-Luc.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de la débitrice. »

22. « Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro cent quatre-vingt-quatorze de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-quinze (95-194) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Luc.

Avec bâtisse y érigée au numéro 8, de la rue Pierre-Radisson à Saint-Luc.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de la débitrice. »

23. « Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro cent quatre-vingt-quinze de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-quinze (95-195) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Luc.

Avec bâtisse y érigée, au numéro 6 de la rue Pierre-Radisson, à Saint-Luc.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de la débitrice. »

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser audit shérif en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication, est fixé à 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu séparément au bureau d'enregistrement de Saint-Jean, comté de Saint-Jean, 320, boulevard Séminaire, Saint-Jean, le 26 juillet 1977, de 10:00 heures à 15:00 heures et, si nécessaire, aux dates et heures suivantes:

le 27 juillet 1977, de 10:00 à 15:00 heures

le 28 juillet 1977, de 10:00 à 15:00 heures;

19. Land known and designated as lot one hundred and ninety-one of the official subdivision of original lot ninety-five (95-191) on the official cadastre for the Parish of Saint-Luc. With the building erected there at 14 Pierre-Radisson Street, Saint-Luc.

The whole as it now stands without any exception or reserve on the part of the debtor.

20. Land known and designated as lot one hundred and ninety-two of the official subdivision of original lot ninety-five (95-192) on the official cadastre for the Parish of Saint-Luc. With the building erected there at 12 Pierre-Radisson Street, Saint-Luc.

The whole as it now stands without any exception or reserve on the part of the debtor.

21. Land known and designated as lot one hundred and ninety-three of the official subdivision of original lot ninety-five (95-193) on the official cadastre for the Parish of Saint-Luc. With the building erected there at 10 Pierre-Radisson Street, Saint-Luc.

The whole as it now stands without any exception or reserve on the part of the debtor.

22. Land known and designated as lot one hundred and ninety-four of the official subdivision of original lot ninety-five (95-194) on the official cadastre for the Parish of Saint-Luc. With the building erected there at 8 Pierre-Radisson Street, Saint-Luc.

The whole as it now stands without any exception or reserve on the part of the debtor.

23. Land known and designated as lot one hundred and ninety-five of the official subdivision of original lot ninety-five (95-195) on the official cadastre for the Parish of Saint-Luc. With the building erected there at 6 Pierre-Radisson Street, Saint-Luc.

The whole as it now stands without any exception or reserve on the part of the debtor.

The minimum amount the purchaser must pay to the sheriff, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication, is 25% of the municipal assessment.

To be sold separately at the Saint-Jean Registry Office, Saint-Jean County, 320 Séminaire Boulevard, Saint-Jean, on july twenty-sixty 1977, between ten o'clock in the morning and three o'clock in the afternoon, and if necessary, on the following dates and at the following times:

On july twenty-seventh, 1977, between ten o'clock in the morning and three o'clock in the afternoon;

On july twenty-eight, 1977, between ten o'clock in the morning and three o'clock in the afternoon;

le 1er août 1977, à partir de 11 heures.

Le shérif,
CLAUDE AUDET.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Saint-Jean, le 6 juin 1977. 68586-o

On august first, 1977, from eleven o'clock in the morning.

CLAUDE AUDET,
Sheriff

Sheriff's Office,
Superior Court,
Saint-Jean, June 6, 1977. 68586

Joliette

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Joliette
No 705-05-001 141-75

FIDUCIE DU QUEBEC, corporation légalement constituée ayant son siège social et sa principale place d'affaires au complexe Desjardins, suite 1422, C.P. 34, Montréal, district de Montréal, autrefois connue sous le nom de SOCIETE DE FIDUCIE DU QUEBEC et dont le nom a été changé par lettres patentes supplémentaires émises par le gouvernement provincial, demanderesse, *vs* R. DUBOIS & FILS LIMITEE, corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires à Sainte-Mélanie, district judiciaire de Joliette, maintenant en faillite ayant fait cession de ses biens dans le dossier 705-11-000-044-74 du district judiciaire de Joliette, défenderesse et *Al.*

« Un immeuble sis en la ville de Joliette sur la rue Marsolais, et comprenant:

1. le numéro dix de la subdivision officielle du numéro originaire soixante-seize (76-10) au cadastre officiel de la paroisse Saint-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette, mesurant deux cent cinquante pieds dans sa ligne nord-ouest, deux cent trente-trois pieds dans sa ligne nord-est, trois cent seize pieds dans sa ligne sud-est, quarante et un pieds et sept dixièmes de pied dans sa ligne sud-ouest, cent quatorze pieds et neuf dixièmes de pied le long d'un arc de cercle ayant un rayon de quatre-vingt-six degrés dans sa ligne ouest et cent sept pieds et soixante-cinq centièmes de pied dans une autre ligne sud-ouest et ayant une superficie de soixante-six mille sept cent soixante-douze pieds carrés mesure anglaise et plus ou moins;

2. toutes bâtisses dessus construites, notamment celle portant le numéro 1375 de ladite rue Marsolais et comprenant quarante-quatre logements;

3. circonstances et dépendances;

4. toutes servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, légales ou établies. Tel que le tout se trouve présentement. »

Fieri Facias de Terris
Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Québec
No. 705-05-001 141-75

FIDUCIE DU QUEBEC, a legally constituted corporation, having its head office and principal place of business in Complexe Desjardins, Suite 1422, P.O. Box 34, Montreal, District of Montreal, formerly called SOCIETE DE FIDUCIE DU QUEBEC, and whose name was changed by supplementary letters patent issued by the provincial government, plaintiff, v. R. DUBOIS ET FILS LIMITEE, a legally constituted corporation, having its head office and principal place of business at Sainte-Mélanie, Judicial District of Joliette, now in bankruptcy, having made a transfer of its property in file number 705-11-000-044-74 of the Judicial District of Joliette, defendant, et *al.*

"An immoveable located of Marsolais Street in the City of Joliette, and comprising:

1. lot ten of the official subdivision of original lot seventy-six (76-10) on the official cadastre for the Parish of Saint-Charles-Borromée, Joliette Registration Division, measuring two hundred and fifty feet along its northwest line, three hundred and sixteen feet along its southeast line, forty-one and seven-tenths feet along its southwest line, one hundred and fourteen and nine-tenths feet along the arc of a circle having a radius of eighty-six degrees along its western line and one hundred and seven and sixty-five hundredths feet along another southwestern line, and having an area of sixty-six thousand seven hundred and seventy-two square feet, English measure and more or less;

2. all the buildings constructed there, particularly that bearing number 1375 Marsolais Street and comprising forty-four dwellings;

3. appurtenances and dependencies;

4. all active and passive, apparent or unapparent, legal or established servitudes. The whole as it nows stands."

L'immeuble apparaît présentement comme étant la propriété de R. Dubois & Fils Limitée, compagnie en faillite et dont le syndic est Donald Bouchard.

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 C.P., le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé, est fixé à $11,678.25 représentant 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Joliette, 577 rue Notre-Dame, à Joliette, MARDI, le NEUVIEME jour de AOUT 1977, à ONZE heures de l'avant-midi.

Le shérif adjoint,
GINETTE MALO.

Bureau du shérif,
Palais de justice,
Joliette, le 7 juin 1977. 68582-o

The immoveable now appears to be the property of R. Dubois & Fils Limitée, a bankrupt company whose trustee is Donald Bouchard.

Subject to the right of retention provided under article 689 C.C.P., the minimum amount which the purchaser must pay at the time of adjudication, in cash or by certified cheque, is $11,678.25, representing 25% of the municipal assessment.

To be sold at the office of the Joliette Registration Division, 577 Notre-Dame Street, Joliette, on TUESDAY, the NINTH day of AUGUST, 1977, at ELEVEN o'clock in the morning.

GINETTE MALO,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Court House,
Joliette. June 7, 1977 68582

Montréal

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500 05-001459-773

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 276 ouest, rue Saint-Jacques, dans la ville et le district de Montréal, demanderesse, *vs* LOUIS ROBERT MARTEN, résidant au 9055 ouest, boulevard Gouin, dans la ville et le district de Montréal, défendeur, et LE REGISTRATEUR de Montréal, mis-en-cause,

« Un immeuble situé sur la Vingt-Cinquième Avenue, Montréal, quartier Rosemont, connu et désigné comme étant le lot numéro mille cinq cent soixante-quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quatre-vingt-douze (192-1564) du cadastre officiel du village incorporé de la Côte-de-la-Visitation.

Avec toutes les bâtisses dessus érigées et notamment un maison et ses dépendances portant le numéro civique 6730, 25e Avenue, (Rosemont) Montréal.

Ainsi que le tout se trouve présentement sans aucune exception ni réserve, et plus spécialement sujet aux servitudes réciproques de vue établies aux termes des actes de servitudes enregistrés sous les numéros 1,902,404, 1,896,120 et 1,869,388. »

La mise à prix est fixée à $23,750 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au Palais de justice de Montréal, 10 est, rue St-Antoine, (salle 10.56), le

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Montreal
No. 500 05-001459-773

THE MONTREAL CITY AND DISTRICT SAVINGS BANK, a legally constituted corporation, having its head office at 276 Saint-James Street West, in the City and District of Montreal, plaintiff, *vs* LOUIS ROBERT MARTEN, residing at 9055 Gouin Boulevard West, in the City and District of Montreal, defendant, and THE REGISTRAR for Montreal, *mis-en-cause*.

"An immoveable located on Twenty-Fifth Avenue, Montreal, in Rosemont Ward, known and designated as lot one thousand five hundred and sixty-four of the official subdivision of original lot one hundred and ninety-two (192-1564) on the official cadastre for the Incorporated Village of Côte-de-la-Visitation.

With all the buildings constructed there, namely a house and all appurtenances bearing civic number 6730-25th Avenue (Rosemont), Montreal.

As the whole presently stands without any exception or reservation, and more particularly subject to reciprocal servitudes of view established under the deeds of servitude registered under numbers 1,902,404, 1,896,120 and 1,869,388."

The upset price is $23,750, which the purchaser must pay the Sheriff, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication.

To be sold at the Sheriff's Office, in the Montreal Court House, 10 Saint-Antoine Street East, Suite 10.56,

QUATORZIEME jour de JUILLET, 1977, à ONZE heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Montréal, le 6 juin 1977. 68587-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500 05-003816-772

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 276 ouest, rue Saint-Jacques dans la ville et le district de Montréal, demanderesse, *vs* JEAN-LOUIS GERVAIS, résidant au 3535 avenue Papineau, suite 2001, dans la ville et le district de Montréal, défendeur, et LE REGISTRATEUR de Montréal, mis-en-cause.

« Un lot sis à Montréal, comprenant un lot de terre désigné sous le numéro mille cent quarante-six (1146) au cadastre officiel du quartier Saint-Jacques, et une maison portant les numéros civiques 1167 à 1175 est, rue Ontario et 2000, rue Montcalm, circonstances et dépendances.

Avec tous droits inhérents et toutes servitudes ».

La mise à prix est fixée à $8,850 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au Palais de justice de Montréal, 10 est, rue Saint-Antoine, (suite 10.56), le QUINZIEME jour de JUILLET 1977, à ONZE heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Montréal, le 6 juin 1977. 68588-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500 05-024113-761

LA SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT, corporation légalement constituée par une Loi du Parlement du Canada, ayant son siège social à Ottawa, et sa principale place d'affaires dans la province de Québec, à ville Mont-Royal, district de Montréal, demanderesse, *vs* LES HABITATIONS

on the FOURTEENTH day of JULY 1977, at ELEVEN o'clock in the morning.

PAUL ST-MARTIN,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Montreal, June 6, 1977. 68587

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Montreal
No. 500 05-003816-772

THE MONTREAL CITY AND DISTRICT SAVINGS BANK, a legally constituted corporation, having its head office at 276 Saint-James Street West, in the City and District of Montreal, plaintiff, *vs* JEAN-LOUIS GERVAIS, residing at 3535 Papineau Avenue, Suite 2001, in the City and District of Montreal, defendant, and THE REGISTRAR for Montreal, *mis-en-cause*.

"Land located in Montreal, comprising the lot designated as number one thousand one hundred and forty-six (1146) on the official cadastre for Saint-Jacques Ward, with a house bearing civic numbers 1167 to 1175 Ontario Street East and 2000 Montcalm Street, appurtenances and dependencies.

Including all the rights and servitudes attached to this immoveable."

The upset price is $8,850, which the purchaser must pay the Sheriff, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication.

To be sold at the Sheriff's Office, in the Montreal Court House, 10 Saint-Antoine Street East, (Suite 10.56) on the FIFTEENTH day of JULY 1977, at ELEVEN o'clock in the morning.

PAUL ST-MARTIN,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Montreal, June 6, 1977. 68588

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Montreal
No. 500 05-024113-761

CENTRAL MORTGAGE AND HOUSING CORPORATION, legally constituted under an Act of the Parliament of Canada, having its head office in Ottawa and its main business establishment in the Province of Québec in the Town of Mount Royal, District of Montreal, plaintiff, *vs* LES HABITATIONS

ST-BERNARD LTEE, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 4141 ouest, rue Sherbrooke, dans les ville et district de Montréal, défenderesse, et LE REGISTRATEUR de Montréal, mis-en-cause.

« Un emplacement ayant front sur la rue Quesnel dans la ville de Montréal, connu et désigné sous une partie des lots numéros vingt et un, vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre et vingt-cinq de la subdivision du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-six (P. 386-21, P. 386-22, P. 386-23, P. 386-24, P. 386-25) des plan et livre de renvoi officiels de la municipalité de la paroisse de Montréal, division d'enregistrement de Montréal.

Cedit emplacement est composé comme suit:

a) Partie du lot no 386-21 mesurant treize pieds six pouces (13'6") dans la ligne Sud-est en front, soixante-deux pieds trois pouces (62'3") dans la ligne Sud-Ouest, vingt et un pieds cinq pouces (21'5") dans la ligne Nord-Ouest en arrière soixante-deux pieds et un demi pouce (62'½") dans la ligne nord-est.

Contenant en superficie mille soixante et onze pieds carrés (1,071.00). borne au Nord-Est par une autre Partie du lot no; 386-21, au Sud-Est par le lot no. 386-20 (rue Quesnel) au Sud-Ouest par une partie du lot no. 386-22, au Nord-Ouest par le lot no. 386-41 (rue Blake).

b) Partie du lot no. 386-22 mesurant vingt-deux pieds six pouces (22'6") de largeur sur une profondeur de soixante-deux pieds trois pouces (62'3") dans la ligne Nord-Est et sur une profondeur de soixante-deux pieds six pouces (62'6") dans la ligne Sud-Ouest.

Contenant en superficie mille quatre cent trois pieds carrés (1,403.00). borne au Nord-Est par une Partie du lot no. 386-21, au Sud-Est par une autre Partie du lot no. 386-22 (rue Quesnel), au Sud-Ouest, par une partie du lot no. 386-23, au Nord-Ouest, par le lot no. 386-41 (rue Blake).

c) Partie du lot no. 386-23 mesurant vingt-deux pieds six pouces (22'6") de largeur sur une profondeur de soixante-deux pieds six pouces (62'6") dans la ligne Nord-Est et sur une profondeur de soixante-deux pieds neuf pouces (62'9") dans la ligne Sud-Ouest.

Contenant en superficie mille quatre cent neuf pieds carrés (1,409.00). borne au Nord-Est par une Partie du lot no. 386-22, au Sud-Est par une autre partie du lot no. 386-23, (rue Quesnel), au Sud-Ouest par une Partie du lot no. 386-24, au Nord-Ouest par le lot no. 386-41 (rue Blake).

d) Partie du lot no. 386-24 mesurant vingt-deux pieds six pouces (22'6") de largeur sur une profondeur de soixante-deux pieds neuf pouces (62'9") dans la ligne Nord-Est et sur une profondeur de soixante-trois pieds (63.0) dans la ligne Sud-Ouest.

Contenant en superficie mille quatre cent quinze pieds carrés (1,415.00) borne au Nord-Est par une partie du lot no. 386-23, au Sud-Est par une autre partie

ST-BERNARD LTEE, a legally constituted corporation, having its head office at 4141 Sherbrooke Street West, in the City and District of Montreal, defendant, and THE REGISTRAR FOR MONTREAL, *mis-en-cause.*

"Land fronting on Quesnel Street in the City of Montreal, known and designated as part of lots twenty-one, twenty-two, twenty-three, twenty-four and twenty-five of the subdivision of original lot three hundred and eighty-six (Pt 386-21, Pt 386-22, Pt 386-23, Pt 386-24, Pt 386-25) on the official plan and in the book of reference for the municipality of the Parish of Montreal, Montreal Registration Division.

This land comprises the following:

(a) Part of lot 386-21 measuring thirteen feet and six inches (13'6") on the southeast line in front, sixty-two feet and three inches (62'3") on the southwest line, twenty-one feet and five inches (21'5") on the northwest line in rear and sixty-two feet and half an inch (62'½") on the northeast line.

Having an area of one thousand and seventy-one square feet (1,071 sq. ft). Bounded on the northeast by another part of lot 386-21; on the southeast by lot 386-20 (Quesnel Street); on the southwest by part of lot 386-22; on the northwest by lot 386-41 (Blake Street).

(b) Part of lot 386-22, measuring twenty-two feet and six inches (22'6") in width by sixty-two feet and three inches (62'3") in depth on the northeast line and sixty-two feet and six inches (62'6") in depth on the southwest line.

Having an area of one thousand four hundred and three square feet (1,403 sq. ft). Bounded on the northeast by part of lot 386-21; on the southeast by another part of lot 386-22 (Quesnel Street); on the southwest by part of lot 386-23; on the northwest by lot 386-41 (Blake Street).

(c) Part of lot 386-23, neasuring twenty-two feet and six inches (22'6") in width by sixty-two feet and six inches (62'6") in depth on the northeast line and sixty-two feet and nine inches (62'9") in depth on the southwest line.

Having an area of one thousand four hundred and nine square feet (1,409 sq. ft). Bounded on the northeast by part of lot 386-22; on the southeast by another part of lot 386-23 (Quesnel Street); on the southwest by part of lot 386-24; on the northwest by lot 386-41 (Blake Street).

(d) Part of lot 386-24, measuring twenty-two feet and six inches (22'6") in width by sixty-two feet and nine inches (62'9") in depth on the northeast line and sixty-three feet (63') in depth on the southwest line.

Having an area of one thousand four hundred and fifteen square feet (1,415 sq. ft). Bounded on the northeast by part of lot 386-23; on the southeast by another

du lot no. 386-24 (rue Quesnel), au Sud-Ouest par une partie du lot no. 386-25, au Nord-Ouest par le lot no. 386-41 (rue Blake).

e) Partie du lot no. 386-25, mesurant vingt-deux pieds six pouces (22'6") de largeur sur une profondeur de soixante-trois pieds (63.0) dans la ligne Nord-Est et sur une profondeur de soixante-trois pieds trois pouces (63'3") dans la ligne Sud-Ouest.

Contenant en superficie mille quatre cent vingt pieds carrés (1420.00). borne au Nord-Est par une partie du lot no. 386-24, au Sud-Est par une autre partie du lot no. 386-25 (rue Quesnel) au Sud-Ouest par une partie du lot no. 386-26, au Nord-Ouest par le lot no. 386-41 (rue Blake).

Tel que le tout se trouve dans un Certificat de Localisation préparé par J. André Laferrière, A.G., daté le six mai, Mil Neuf Cent Soixante et Dix sous le numéro 6240.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les bâtisses érigées sur la dit emplacement, et portant les numéros civiques 2503 à 2531 de la dite rue Quesnel, en la Cité de Montréal, et droit de passage en commun avec tous autres y ayant droit, dans la ruelle située à l'arrière du dit immeuble. »

La mise à prix est fixée à $7,875.00 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication POUR être vendu au bureau du shérif, au Palais de justice de Montréal, 10 est, rue St-Antoine, chambre 10.56, le QUINZIEME jour de JUILLET, 1977, (15ième), à DEUX heures TRENTE de l'après-midi.

Shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour Supérieure
Montréal, le 7 juin 1977. 68589-o

part of lot 386-24 (Quesnel Street); on the southwest by part of lot 386-25; on the northwest by lot 386-41 (Blake Street).

(e) Part of lot 386-25, measuring twenty-two feet and six inches (22'6") in width by sixty-three feet (63') in depth on the northeast line and sixty-three feet and three inches (63'3") in depth on the southwest line.

Having an area of one thousand four hundred and twenty square feet (1,420 sq. ft). Bounded on the northeast by part of lot 386-24; on the southeast by another part of lot 386-25 (Quesnel Street); on the southwest by part of lot 386-26; on the northwest by lot 386-41 (Blake Street).

The whole as described in a location ticket prepared by J. André Laferrière, Q.L.S., on May 6, 1970, under number 6240.

As the whole presently stands, with all the buildings constructed on that land and bearing civic numbers 2503 to 2531 Quesnel Street, in the City of Montreal, including a right of way in common with all others entitled thereto, in the lane located at the rear of this immoveable."

The upset price is $7,875, which the purchaser must pay the Sheriff, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication.

To be sold at the Sheriff's Office, in the Montreal Court House, 10 Saint-Antoine Street East, Room 10.56, on the FIFTEENTH day of JULY 1977, at TWO THIRTY o'clock in the afternoon.

PAUL ST-MARTIN,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Montreal, June 7, 1977. 68589

Québec

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour municipale — District de Québec
No 576 de 1975
S-4775

LA VILLE DE QUEBEC, corporation légalement constituée, ayant son siège social dans les ville et district de Québec, demanderesse, *vs* MME JEANNE D'ARC ST-LAURENT, du 1060 rue Filion, Les Saules, Québec, défenderesse.

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Municipal Court — District of Québec
No. 576 of 1975
S-4775

THE CITY OF QUEBEC, a legally constituted corporation whose head office is in the City and District of Québec, plaintiff, *v.* MRS. JEANNE D'ARC ST-LAURENT, of 1060 Filion Street, Les Saules, Québec, defendant.

« Un emplacement de forme parallélogrammatique à prendre et à distraire du lot soixante-deux des subdivisions du lot originaire deux mille trois cent quarante et un-D (2341-D-62) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Sauveur, de la cité de Québec, borné au sud-ouest en front par la rue Dieppe, au nord-ouest par la partie restante du susdit lot 2341-D-62, au nord-est par les lots 2341-C-62, 2341-C-71, 2341-C-60, au sud-est par la rue Napoléon;

Ledit immeuble mesurant une largeur de cinquante pieds (50.0 pi.) sur la rue Dieppe par toute la profondeur qui est de quatre-vingt pieds plus ou moins, avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances et portant le numéro civique 800 de la rue Napoléon à Québec, division d'enregistrement de Québec. »

La mise à prix est fixée à $5,350 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif de Québec, 39 rue Saint-Louis, Québec, le VINGT-SIXIÈME jour de JUILLET 1977, à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif adjoint,
J. ROLAND RENAULD.

Bureau du shérif,
Cour municipale,
Québec, le 8 juin 1977. 68569-o

"Land in the form of a parallelogram to be subtracted from lot sixty-two of the subdivisions of original lot two thousand three hundred and forty-one-D (2341-D-62) on the official cadastre for the Parish of Saint-Sauveur, in the City of Québec, bounded in front to the southwest by Dieppe Street, on the northwest by the remaining part of lot 2341-D-62, on the northeast by lots 2341-C-62, 2341-C-71 and 2341-C-60, and on the southeast by Napoléon Street;

This immoveable if fifty feet (50.0 ft.) wide along Dieppe Street by the full depth of eighty feet, more or less, with the building constructed there, appurtenances and dependencies, bearing civic number 800 Napoléon Street, Québec City, Québec Registration Division."

The upset price, which the purchaser must pay the sheriff in cash or by certified cheque at the time of adjudication, is $5,350.

To be sold at the office of the Sheriff of Québec, 39 Saint-Louis Street, Québec City, on the TWENTY-SIXTH day of JULY, 1977, at TEN o'clock in the morning.

J. ROLAND RENAULT,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Municipal Court,
Québec, June 8, 1977. 68569

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-003197-766
S-5063

CONTINENTAL DISCOUNT CORPORATION, corps politique et incorporé ayant une place d'affaires au 2750, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy, Québec 10, demandeur, *vs* GAETAN PARE, résidant et domicilié au 1652, 9e Avenue, Charny, Québec, défendeur.

« Un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot originaire six cent vingt-huit (628) du cadastre officiel de Saint-Romuald-d'Etchemin, comté de Lévis;

Mesurant cinquante pieds (50') de front le long de la 9e Avenue sur cent trente pieds (130'0) de profondeur, mesure anglaise, borné au sud-ouest par le lot 628-106 (droit de passage), au sud-est par la 9e Avenue, au nord-est par Madame John Mc Naughton ou représentants, au nord-ouest par une autre partie 628-108 (Mme John Mc Naughton).

Le tout avec bâtisse à deux logements dessus construits, circonstances et dépendances, laquelle porte le numéro civique de 1652, 9e Avenue, en la ville de Charny, province de Québec.

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Québec
No. 200-05-003197-766
S-5063

CONTINENTAL DISCOUNT CORPORATION, an incorporated body, having a place of business at 2750 Sainte-Foy Road, Sainte-Foy, Québec, plaintiff, v. GAETAN PARE, domiciled and residing at 1652 9th Avenue, Charny, Québec, défendant.

Land known and designated as part of original lot six hundred and twenty-eight (628) on the official cadastre for Saint-Romuald d'Etchemin, Lévis County;

Measuring fifty feet (50') in front along 9th Avenue and one hundred and thirty feet feet (130') in depth, English measure, bounded on the southwest by lot 628-106 (right of way), on the southeast by 9th Avenue, on the northeast by the property of Mrs. John McNaughton or representatives, and on the northwest by another part of lot 628-108 (Mrs. John McNaughton).

The whole with a building containing two lodgings constructed there appurtenances and dependencies, bearing civic number 1652 9th Avenue, Town of Charny, Province of Québec.

La mise à prix est fixée à $6,995 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de 113 Lévis, Saint-Georges Ouest, Lévis, le VINGT-DEUXIEME jour de JUILLET 1977, à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif adjoint,
J. ROLAND RENAULT.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Québec, le 8 juin 1977. 68580-o

The upset price is $6,995. which the purchaser must pay to the sheriff, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication.

To be sold at the Lévis Registry Office, 113 Saint-Georges West, Lévis, on the TWENTY-SECOND day of JULY, 1977, at TEN o'clock in the morning.

J. ROLAND RENAULT,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office
Superior Court,
Québec. June 8, 1977 68580

Richelieu

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Richelieu
No 765-02-000074-77

MICHEL MORIN, électricien, demeurant et résidant à Sainte-Victoire, district de Richelieu, demandeur, *vs* GUY GOUDREAU, demeurant et résidant au 2344, Chenal-du-Moine, Sainte-Anne-de-Sorel, district de Richelieu, défendeur.

Un emplacement sis en la municipalité de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel, ayant front sur le côté sud du chemin du Chenal-du-Moine, connu et désigné au cadastre officiel de ladite paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel, comme faisant partie du lot numéro soixante-deux (Ptie no 62); mesurant quatre-vingt-dix-sept pieds (97.0') en front le long du chemin du Chenal-du-Moine, quatre-vingt-dix-sept pieds (97.0') dans sa ligne sud, sur cent quatre-vingt pieds (180.0') de profondeur dans chacune de ses lignes latérales est et ouest; tenant en front ou vers le nord, le chemin du Chenal-du-Moine, en profondeur ou vers le sud, autre partie du lot no 62 de M. Bibeau ou représentant, d'un côté, vers l'est, autre partie du lot no 62 susdit de Roland Goudreau et d'autre côté, vers l'ouest, la ligne de division des lots nos 62 et 63 dudit cadastre.

Tel que le tout se trouve présentement, avec les bâtisses y érigées, portant le numéro civique 2344 du Chenal-du-Moine, à Sainte-Anne-de-Sorel, circonstances et dépendances et toutes servitudes.

A distraire, cependant, les quinze pieds (15.0') de largeur, à compter de la ligne de division desdits lots nos 62 et 63 sur la profondeur du lot, réservés par Joseph Bibeau, aux termes de l'acte de vente enregistré à Sorel, sous le no 93-957.

Fieri Facias de Terris
Canada — Province of Québec
Provincial Court — District of Richelieu
No. 765-02-000074-77

MICHEL MORIN, electrician, domiciled and residing at Sainte-Victoire, District of Richelieu, plaintiff, v. GUY GOUDREAU, domiciled and residing at 2344 Chenal-du-Moine, Sainte-Anne-de-Sorel, District of Richelieu, defendant.

Land located in the Municipality of the Parish of Sainte-Anne-de-Sorel, fronting on the south side of Chenal-du-Moine Road, known and designated on the official cadastre for the Parish of Sainte-Anne-de-Sorel as forming part of lot sixty two (Pt. 62); measuring ninety-seven feet (97.0') in front along Chenal-du-Moine Road, ninety-seven feet (97.0') along its southern line, and one hundred and eighty feet (180.0') in depth along its eastern and western lines; bordering in front or on the north, Chenal-du-Moine Road, in depth or on the south, another part of lot 62 belonging to Mr. Bibeau or representative, on one side, on the east, another part of lot 62 belonging to Roland Goudreau, and on the other side on the west, the line dividing lots 62 and 63 of that cadastre.

The whole as it now stands, with the buildings constructed there, bearing civic number 2344 Chenal-du-Moine, Sainte-Anne-de-Sorel, appurtenances and dependencies, and all servitudes less a fifteen foot (15.0') width, measured from the line dividing lots 62 and 63 along the depth of the lot, reserved by Joseph Bibeau under a deed of sale registered at Sorel under number 93-957.

La mise à prix est de 25% de l'évaluation municipale payable en argent et par chèque visé. Note: au moment de l'annonce, l'immeuble présentement offert en vente ne portait d'évaluation municipale il en portera peut-être une à la date de la vente.

Pour ledit immeuble être vendu en justice au bureau d'enregistrement, division de Richelieu, 46, rue Charlotte, à Sorel, le 29 JUILLET 1977 à QUATORZE heures.

Sorel, le 2 juin 1977.

Le shérif,
FRANÇOIS GÉLINAS.
68570-o

The upset price is 25% of the municipal assessment payable in cash or by certified cheque. Note: at the time of the notice, the immoveable herein offered for sale bore no municipal assessment; it may have one by the time of the sale.

This immoveable is to be sold at the Registry Office, Richelieu Division, 46 Charlotte Street, Sorel, on the TWENTY-NINTH day of JULY, 1977, at TWO o'clock in the afternoon.

Sorel, June 2, 1977.

FRANÇOIS GÉLINAS,
Sheriff.
68570

Saint-François

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — district de Saint-François
No 450-05-000754-74

S.E. DESMARAIS & CIE LIMITEE, corporation légalement constituée en vertu de la Loi des compagnies du Québec, ayant son siège social à Richmond, district de Saint-François, partie demanderesse, vs ANDRE MORIN, contrôleur, domicilié et résidant à 650 Chambly, Sherbrooke, district de Saint-François, partie défenderesse.

« Un certain morceau de terrain connu et désigné comme étant la re-subdivision numéro un de la subdivision numéro soixante et un du lot originaire numéro cent neuf (109-61-1) aux plan et livre de renvoi officiels pour la ville de Richmond. Un certain morceau de terrain connu et désigné comme la subdivision numéro soixante-deux du lot originaire numéro cent neuf (109-62) aux plan et livre de renvoi officiels pour la ville de Richmond. Un certain morceau de terrain connu et désigné comme étant la re-subdivision numéro un de la subdivision numéro soixante-trois du lot originaire numéro cent neuf (109-63-1) aux plan et livre de renvoi officiels pour la ville de Richmond. »

Le montant minimum que l'adjudicataire devra payer au shérif du district de Saint-François ou à son mandataire, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication est fixé à $31,025.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement, édifice Hôtel de ville, à Richmond, Québec, MERCREDI, le VINGTIEME jour de JUILLET 1977, à DIX heures de la matinée.

Le shérif adjoint
JEAN-GUY BISSON.

Bureau du shérif,
Palais de justice,
Sherbrooke, Québec, ce 8 juin 1977. 68583-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Saint-François
No. 450-05-000754-74

S.E. DESMARAIS & CIE LIMITEE, a corporation legally constituted under the Companies Act of Québec, whose head office is in Richmond, District of Saint-François, plaintiff, v. ANDRE MORIN, controller, domiciled and residing at 650 Chambly, Sherbrooke, District of Saint-François, defendant.

"Land known and designated as resubdivision one of subdivision sixty-one of original lot one hundred and nine (109-61-1) on the official plan and in the book of reference for the Town of Richmond. Land known and designated as subdivision sixty-two of original lot one hundred and nine (109-62) on the official plan and in the book of reference for the Town of Richmond. Land known and designated as resubdivision one of subdivision sixty-three of original lot one hundred and nine (109-63-1) on the official plan and in the book of reference for the Town of Richmond."

The minimum amount the purchaser must pay the Sheriff of the District of Saint-François or his mandatary at the time of adjudication, in cash or by certified cheque, is $31,025.

To be sold *en bloc* at the Registry Office, in the Town Hall, Richmond, Québec, on WEDNESDAY, the TWENTIETH day of JULY, 1977, at TEN o'clock in the morning.

JEAN-GUY BISSON,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Court House,
Sherbrooke, Québec, June 8, 1977. 68583

St-Hyacinthe

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-Hyacinthe
No 750-05-000411-75

MARCEL CHABOT, domicilié au 716 de la rue Maple à Mc Masterville, faisant affaire sous la raison sociale de « Marcel Chabot Excavation », demandeur, *vs* DOMAINE DU LAC HURON INC., corporation légalement constituée ayant une place d'affaires à Sainte-Madeleine, route 9, comté de St-Hyacinthe, défenderesse.

Des emplacements situés à Sainte-Madeleine, division d'enregistrement de Saint-Hyacinthe, désignés au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Madeleine, sous les numéros dix-huit, dix-neuf, vingt, vingt-deux, vingt-quatre et vingt-cinq de la subdivision du lot originaire numéro deux cent quarante-sept (247-18, 247-19, 247-20, 247-22, 247-24, 247-25) et cinquante-sept, cinquante-huit et soixante et un de la subdivision du lot originaire numéro deux cent cinquante et un (251-57, 251-58, 251-61).

Les mises à prix se feront à partir de $62.50 pour les lots 247-18, 247-19, 247-20, 247-24 et 247-25, à partir de $68.75 pour le lot 247-22, et à partir de $43.75 pour les lots 251-57, 251-58 et 251-61. Ces montants minimums devront être payés au moment même de la vente, en argent ou par chèque certifié à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Saint-Hyacinthe, au numéro 3100, boulevard Laframboise, chambre 101, le MERCREDI, VINGT-SEPTIEME jour de JUILLET 1977, à NEUF heures et TRENTE.

Le shérif adjoint,
MARCEL LEMONDE.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Saint-Hyacinthe,
le 25 mai 1977. 68566-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-Hyacinthe
NO: 750-05-000108-76

LA MACHINERIE IDEALE CIE LTEE, corps politique dûment constitué ayant une place d'affaires à Saint-Césaire, demanderesse, *vs* LE PORCELET DU

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Saint-Hyacinthe
No. 750-05-000411-75

MARCEL CHABOT, domiciled at 716 Maple Street, McMasterville, operating a business under the firm name of "Marcel Chabot Excavation", plaintiff, v. DOMAINE DU LAC HURON INC., a legally constituted corporation having a place of business at Sainte-Madeleine, Route 9, County of Saint-Hyacinthe, defendant. Land located at Sainte-Madeleine, Saint-Hyacinthe Registration Division, designated on the official cadastre for the Parish of Sainte-Madeleine under number eighteen, nineteen, twenty, twenty-two, twenty-four and twenty-five of the subdivision of original lot two hundred and forty-seven (247-18, 247-19, 247-20, 247-22, 247-24, 247-25) and lots fifty seven, fifty-eight and sixty-one of the subdivision of original lot two hundred and fifty-one (251-57, 251-58, 251-61).

The upset prices are $62.50 for lots 247-18, 247-19, 247-20, 247-24 and 247-25, $68.75 for lot 247-22, and $43.75 for lots 251-57, 251-58 and 251-61.

These minimum amounts must be paid at the time of sale, in cash or by certified cheque payable to the Minister of Finance.

To be sold at the Saint-Hyacinthe Registry Office, Room 101, 3100 Laframboise Boulevard, on WEDNESDAY, the TWENTY-SEVENTH day of JULY, 1977, at NINE-THIRTY in the morning.

MARCEL LAMONDE,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Saint-Hyacinthe.
May 25, 1977. 68566

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-Hyacinthe
No. 750-05-000108-76

LA MACHINERIE IDEALE CIE LTEE, a duly constituted corporation, having a place of business at Saint-Césaire, plaintiff, *v.* LE PORCELET DU QUEBEC

QUEBEC INC., corps politique dûment constitué ayant une place d'affaires à Saint-Angèle-de-Monnoir, défenderesse.

Un terrain situé en ladite paroisse de Sainte-Angèle-de-Monnoir, comté de Rouville, composé de trois parties du lot originaire numéro deux cent quarante (Pties 240) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Angèle, division d'enregistrement de Rouville, ci-après décrites, savoir:

1. Un morceau de terrain mesurant deux cent quatre (204) pieds de largeur sur une profondeur de neuf cent seize pieds (916'), mesures anglaises, formant partie dudit lot no 240 du cadastre de la paroisse de Sainte-Angèle et borné: en front, vers le nord, par le chemin public du rang du Ford Georges; en profondeur, vers le sud, partie par le morceau du terrain ci-après décrit et pour une petite partie par une autre partie du même lot restant à M. Hubert Choquette ou représentant; et d'un côté vers l'est par une autre partie du même lot restant à M. Hubert Choquette ou représentant; et de l'autre côté, vers l'ouest, par la terre no 238 appartenant à M. Albert Patenaude ou représentant.

2. Un autre morceau de terrain, adjacent à celui ci-dessus décrit et à la profondeur de ce dernier, mesurant cent quarante-huit pieds (148') de largeur sur une profondeur de trois cent soixante-trois pieds (363'), mesures anglaises, formant partie dudit lot no 240, et borné; en front, vers le nord, par le terrain en premier lieu ci-dessus décrit; en profondeur, vers le sud, par le terrain ci-après décrit; d'un côté, vers l'est, par la partie dudit lot no 240 restant à M. Hubert Choquette; et de l'autre côté, vers l'ouest par ledit lot no 238 appartenant à M. Albert Patenaude ou représentant;

3. Un autre morceau de terrain, adjacent à celui ci-dessus décrit en deuxième lieu et à la profondeur de celui-ci, mesurant deux cent quatre pieds (204') de largeur sur une profondeur de douze cent trente-six pieds (1236') mesures anglaises, formant partie dudit lot no 240, et borné: en front, vers le nord, par la majeure partie par le terrain en deuxième lieu sus-décrit et pour une petite partie par le terrain formant partie du même lot et restant à M. Hubert Choquette ou représentant; en profondeur, vers le sud, par la partie dudit lot no 240 restant à M. Hubert Choquette ou représentant; d'un côté à l'est, par la partie dudit lot no 240 restant à M. Hubert Choquette ou représentant; et de l'autre côté, vers l'ouest, par le dit lot no 238 appartenant à M. Albert Patenaude ou représentant;

Le tout avec toutes les constructions y érigées et avec toutes les servitudes y attachées.

La mise à prix se fera à partir de $5,722.50. L'adjudicataire devra payer ce montant minimum le jour de la vente, au moment de l'adjudication, par chèque certifié à l'ordre du ministre des finances.

INC., a duly constituted corporation, having a place of business at Sainte-Angèle-de-Monnoir, defendant.

Land located in the Parish of Sainte-Angèle-de-Monnoir, Rouville County, consisting of three parts of original lot two hundred and forty (Pts. 240) on the official plan and in the book of reference for the Parish of Sainte-Angèle, Rouville Registration Division, described as follows:

1. Land measuring two hundred and four feet (204') in width and nine hundred and sixteen feet (916') in depth, English measure, forming part of lot 240 on the cadastre for the Parish of Sainte-Angèle and bounded in front, on the north, by the public road of Ford Georges Range; in depth, on the south, partly by the land described below and partly by another part of the same lot belonging to Hubert Choquette or representative; on one side on the east by another part of the same lot belonging to Hubert Choquette or representative; and on the other side, on the west, by lot 238 belonging to Albert Patenaude or representative.

2. Land adjacent to that described and along its depth, measuring one hundred and forty-eight feet (148') in width and three hundred and sixty-three feet (363') in depth, English measure, forming part of lot 240, and bounded in front, on the north, by the land described in paragraph 1; in depth, on the south, by the land described in paragraph 3 on one side, on the east, by the part of lot 240 belonging to Hubert Choquette; and on the other side, on the west, by lot 238 belonging to Albert Patenaude or representative;

3. Land adjacent to that described in paragraph 2 and along its depth, measuring two hundred and four feet (204') in width and twelve hundred and thirty-six feet (1236') in depth, English measure, forming part of lot 240, and bounded in front, on the north, by the larger part of the land described in paragraph 2 and also partly by the land forming part of the same lot and belonging to Hubert Choquette or representative; in depth, on the south, by the part of lot 240 belonging to Hubert Choquette or representative; on one side, on the east, by the part of lot 240 belonging to Hubert Choquette or representative; and on the other side, on the west, by lot 238 belonging to Albert Patenaude or representative;

The whole with the constructions built there and with all the attached servitudes.

The upset price is $5,722.50. The purchaser must pay this minimum amount on the day of the sale, at the time of adjudication, by certified cheque payable to the Minister of Finance.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Rouville, à Marieville, au no 1601 de la rue Edmond-Guillet, le JEUDI, VINGT-HUITIÈME jour de JUILLET 1977, à DEUX heures de l'après-midi.

Le shérif adjoint,
MARCEL LEMONDE.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Saint-Hyacinthe, le 25 mai 1977. 68565-o

To be sold at the Rouveille County Registry Office, 1601 Edmond-Guillet Street, Marieville, on THURSDAY, the TWENTY-EIGHTH day of JULY, 1977, at TWO o'clock in the afternoon.

MARCEL LEMONDE,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Saint-Hyacinthe, May 25, 1977. 68565

Témiscamingue

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Témiscamingue
No 610-05-000028-76

BANQUE CANADIENNE NATIONALE, corporation légalement constituée, ayant son siège social dans les district et cité de Montréal, Québec, demanderesse, *vs* JEAN-MARIE GAUTHIER, domicilié à Fugèreville, dans le district de Témiscamingue, Québec, défendeur.

Une ferme située dans la municipalité de Fugèreville connue et désignée comme étant formée du lot un, rang six, Canton de Baby (1, R. 6, Baby) dans la division d'enregistrement de Témiscamingue.

Le tout avec bâtisses dessus érigées, circonstances et dépendances et sujet à toutes les servitudes actives et passives pouvant grever ces lots.

Sauf et à distraire du lot un, rang six, canton de Baby (1, R. 6, Baby), une lisière de terrain vendue au ministère de la Voirie du Québec, aux termes d'un acte de vente enregistré sous le numéro 52414.

La mise à prix est fixée à $1,800 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Témiscamingue, Palais de justice de Ville-Marie, province de Québec, le VINGT-HUITIEME jour de JUILLET 1977, à ONZE heures de l'avant-midi.

Le shérif,
JEAN-PAUL HALLÉE.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Ville-Marie, le 1er Juin 1977. 68571

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Témiscamingue
No. 610-05-000028-76

BANK CANADIAN NATIONAL, a legally constituted corporation whose head office is in the District and City of Montreal, Québec, plaintiff, v. JEAN-MARIE GAUTHIER, domiciled at Fugèreville, in the District of Témiscamingue, Québec, defendant.

A farm located in the Municipality of Fugèreville, known and designated as consisting of lot one, Range Six, Baby Township (1, Rge. 6, Baby), in the Témiscamingue Registration Division.

The whole with the buildings constructed there, appurtenances and dependencies, and subject to all the active and passive servitudes which may encumber these lots.

Less, from lot one, Range Six, Baby Township (1, Rge. 6, Baby), a strip of land sold to the Québec Roads Department under a deed of sale registered under number 52414.

The upset price, which the purchaser must pay the sheriff in cash or by certified cheque at the time of adjudication, is $1,800.

To be sold at the Témiscamingue County Registry Office, in the Ville-Marie Court House, Province of Québec, on the TWENTY-EIGHTH day of JULY, 1977, at ELEVEN o'clock in the morning.

JEAN-PAUL HALLÉE,
Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Ville-Marie, June 1, 1977. 68571

Trois-Rivières

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Trois-Rivières
No 12-444

BENOIT HELIE INC., corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au numéro 450, du boulevard Sainte-Madeleine, en la cité du Cap-de-la-Madeleine, district de Trois-Rivières, demandeur, *vs* MARCEL DUPONT, domicilié au numéro 2120, Rang Sainte-Marguerite, à Saint-Maurice, district de Trois-Rivières, défendeur, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Champlain, à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, 151, rue Principale, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, comté de Champlain, mis-en-cause.

Un immeuble ayant front sur le rang Sainte-Marguerite, en la municipalité de Saint-Maurice, connu et désigné comme étant partie du lot numéro quatre cent trente et un du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Maurice, comté de Champlain (431).

Avec la maison construite sur ledit immeuble.

La mise à prix est fixée à $1,125 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Champlain, 151, rue Principale, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, comté de Champlain, le TRENTE ET UNIEME jour d'AOUT 1977, à TROIS heures de l'après-midi.

Le shérif adjoint,
FERNANDE TURGEON.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Trois-Rivières,
le 31 mai 1977.

68567-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Provincial Court — District of Trois-Rivières
No. 12-444

BENOIT HELIE, INC., a legally constituted corporation, having a place of business at 450 Sainte-Madeleine Boulevard, in the City of Cap-de-la-Madeleine, District of Trois-Rivières, plaintiff, v. MARCEL DUPONT, domiciled at 2120, Sainte-Marguerite Range, Saint-Maurice, District of Trois-Rivières, defendant, and THE REGISTRAR for the Champlain Registration Division, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, 151 Principal Street, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Champlain County, *mis en cause*.

An immoveable fronting on Sainte-Marguerite Range, in the Municipality of Saint-Maurice, known and designated as part of lot four hundred and thirty-one on the official cadastre of the Parish of Saint-Maurice, Champlain County. (431).

With the house constructed on that immoveable.

The upset price is $1,125, which the purchaser must pay to the sheriff, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication.

To be sold at the Champlain County Registry Office, 151 Principale Street, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Champlain County, on the THIRTY-FIRST day of AUGUST, 1977, at THREE o'clock in the afternoon.

FERNANDE TURGEON,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Trois-Rivières
May 31, 1977

68567

Erratum

LA BLEUETIERE COOPERATIVE DE FALARDEAU

Rubrique: Associations coopératives
Edition: numéro 22 du 4 juin 1977

A la page 5194, le titre de l'avis aurait du se lire: « LA BLEUETIERE COOPERATIVE DE FALARDEAU » au lieu de: « LA BLEUTERIE COOPERATIVE DE FALARDEAU ».

68476

Ville de Vaudreuil

Veuillez noter qu'une erreur s'est glissée lors de la publication, le 28 mai 1977, d'un avis annonçant que la ville susmentionnée se prévalait de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30).

Le titre du dernier avis de la page 5009 aurait dû se lire: Ville de Vaudreuil » au lieu de: « Municipalité de Sacré-Coeur ».

68476-o

HOPITAL WEST END WEST END HOSPITAL

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que l'avis paru dans la *Gazette officielle du Québec*, le 6 octobre 1973, à la page 5707 du numéro 40, annulant la compagnie « HOPITAL WEST END — WEST END HOSPITAL » en vertu des articles 4, 5*a* et suivants de la Loi des renseignements sur les compagnies doit être considéré comme nul et de nul effet.

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

68477-o 1327-7520

Gazette	*Rubrique*	*Page*	*Lire:*	*Au lieu de:*
21 (28/05/77)	Lettres patentes (1re partie)	4983	INDUSTRIES DE TRICOTAGE PERT INC. PERT KNITTING INDUSTRIES INC. 1476-6778	INDUSTRIE DE TRICOTAGE PERT INC. PERT KNITTING INDUSTRIES INC. 1476-6778

INDEX No 24

Partie I: avis juridiques

ASSOCIATIONS COOPERATIVES

ASSOCIATION COOPERATIVE AGRICOLE ST-BRUNO (HEBERTVILLE) (*Changement de nom*) 5586
BLEUETIERE COOPERATIVE DE FALARDEAU (LA) (*Erratum*) 5641
BLEUETIERE COOPERATIVE DE NOTRE-DAME DU ROSAIRE (LA) (*Formation*) 5586
BLEUETIERE COOPERATIVE DE ST-AUGUSTIN (LA) (*Formation*) 5586
COOPERATIVE D'HABITATION DE L'ESPLANADE (MONTREAL) (*Formation*) 5586
COOPERATIVE D'HABITATION ST-SAUVEUR DE QUEBEC (*Formation*) 5586

AVIS DIVERS

BELCOURT, MUNICIPALITE (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) 5586
CHAMPNEUF, MUNICIPALITE (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) 5587
LAC SAINT-JOSEPH, VILLE, (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) 5587
LANDRIENNE, CANTON (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) 5587
LA REINE (CAMPAGNE), MUNICIPALITE (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) 5587
LEBEL-SUR-QUEVILLON, VILLE (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) 5587
LECLERCVILLE, VILLE (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) 5587
L'ETANG-DU-NORD, MUNICIPALITE (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) 5587
MACAMIC, PAROISSE (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) 5587
MULGRAVE ET DERRY, CANTONS-UNIS (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) 5588
OTTERBURN PARK, VILLE (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) 5588
RIGAUD, VILLE (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) 5588
ROQUEMAURE, MUNICIPALITE (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) 5588
SAINTE-CROIX, PAROISSE (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) 5588
SAINT-JACQUES-DE-DUPUY, MUNICIPALITE (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) 5589
SAINT-JACQUES-LE-MAJEUR-DE-CAUSAPSCAL, PAROISSE (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) . 5589
SAINT-JANVIER, PAROISSE (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) 5589
SUCCESSION PAUL EMILE BERNIER (*Bénéfice d'inventaire*) 5589
VAUDREUIL, VILLE (*Mutations immobilières, 1976, c. 30*) (*Erratum*) 5641
VILLE-MARIE, VILLE (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) 5589

CAISSES D'EPARGNE ET DE CREDIT

CAISSE POPULAIRE DE BEGIN (LA) (*Changement de nom*) 5589
CAISSE POPULAIRE ST-MAURICE-DE-THETFORD (*Changement de nom*) 5589

CHANGEMENT DE NOM — LOI DU

DEMANDES

AMADOR, MOHAMED 5590
BOUDREAULT, LISE 5590
BRETON, JOSEPH MICHEL 5590
CACHAGEE, ERNEST RICHARD 5590
COSTAGLIOLA, LOUIS 5590
CRETINI, COSIMO 5590
CRETINI, NOE 5590
DAVIES, HEATHER ANN 5590
DIONNE, MARIO 5590
ERDELL, ETHEL 5591
FAHMY, ADEL 5591
FLORENTIN, JOSEPH 5591
GUILLEMETTE, JOHANNE 5591
JACK, RYLAND PARKER BERESFORD 5591
JOBIN, JEAN-LOUIS 5591
JOBIN, MICHELINE 5591
LASZCZYNSKI, ZYGMUNT-STANISLAW 5591

CHANGEMENT DE NOM— LOI DU

(suite)

LEPAGE, JOSEPH ROGER PIERRE 5591
MALAKET, PIERRE 5592
MILETTE, FERNAND 5592
NADEAU, JOSEPH GUY DANIEL 5592
PAPOLCZY, GEZA 5592
PRATA, GIUSEPPE GIOVANNI 5592
RIVEST, EMMANUEL CHARLES PIERRE 5592
ROJECKI, HELENA 5592
ROY, MARIANNE 5592
VILLENEUVE, MARIE, ANTOINETTE, HYACINTHE 5593
WARHAFTIG, JOSEPH 5593

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

DECISIONS RENDUES 5478
DECISIONS RENDUES (*Errata*) 5533
INTRODUCTION DE REQUETES:
— MONTREAL 5440
— QUEBEC 5457
REQUETES EFFECTUEES CONFORMEMENT AU REGLEMENT NO 12, ART. 12.77 ET SUIVANTS
(*Camionnage en vrac*) 5474

COMPAGNIES — LOI DES

ABANDONS DE CHARTE

ENTREPRISES QUEMONT LTEE (LES) 5535
QUEMONT ENTERPRISES LTD. 5527
ST. LUC VETS TAXI INC. 5535
SNAG PROOF LIMITED 5535

ADMINISTRATEURS (ARTICLE 84)

ACTIVE ELECTRONIC SALES CORPORATION 5535
ASSURANCE AIME DUCLOS INC. 5535
AUBERGE DU POULET INC. 5535
BEAUMONT IMPORTS INC. 5535
BOULAY (HENRI) AND SON INC. 5535
BOULAY (HENRI) ET FILS INC. 5535
BOVIMPORT INC. 5535
CENTRE MEDICAL ROULEAU INC. 5535
CLUB SOCIAL TERRASSE CADIEUX INC. 5535
CORPORATION DE PLACEMENTS TRANSBEC LTEE (LA) 5535
CORPORATION DE VENTES ELECTRONIQUES ACTIVE 5535
COTE (MAURICE) AUTOMOBILES INC. 5536
DUCLOS (AIME) ASSURANCE INC. 5536
ENTREPRISES LAMONTAGNE ET FILS INC. (LES) 5536
FONDS LAURENTIEN INC. (LE) 5536
HODGSON (C.J.) & CIE INC. 5536
HODGSON (C.J.) & CO. INC. 5536
IMMEUBLES LA CREMIERE LTEE (LES) 5536
IMPORTATIONS BEAUMONT INC. (LES) 5536
LANGLOIS (A. & R.) INC. 5536
LAURENTIAN FUND INC. (THE) 5536
MARCHE D'ANIMAUX TALBOT INC. 5536
MARSHALL (G.K.) & PARTNERS LIMITED 5536
MEN-DES INC. 5536
MICENE INVESTMENT CORP. 5536
POIRIER (MARC) INC. 5536
PRATTE-MORRISSETTE INC. 5536

ADMINISTRATEURS (ARTICLE 84)

(suite)

RESTAURANT LE PALAIS ORIENTAL DE TERREBONNE INC. 5536
ROY & LESSARD INC. 5536
SPACE ELECTRONIC SALES CORP. 5536
STRATTON INC. 5536
SURVEYER, NENNIGER & CHENEVERT INC. 5536
TERREBONNE ORIENTAL PALACE RESTAURANT INC. 5536
TRANSBEC INVESTMENTS CORPORATION LTD. 5535
VISIONIC INC. 5536

CHANGEMENT DE NOM

AMENAGEMENT B.O.F. LIMITEE 5537
B.O.F. DEVELOPMENT LIMITED 5537
BOUTIQUE UNI-DEUX (ST-HUBERT) LTEE 5537
CANADIAN ELECTROLYTIC ZINC LIMITED 5537
COMPAGNIE D'IMPORTATION DE COSMETIQUES LIMITEE (LA) 5537
CORPORATION D'INVESTISSEMENTS M.G.S. (LA) 5537
COSMETIC IMPORT COMPANY LIMITED 5537
EAU DE SOURCE DE LAURENTIENNE LIMITEE 5537
GESTIONS J. & W. INC. 5537
INDUSTRIES NORI INC. (LES) 5537
J. & W. HOLDINGS INC. 5537
LAURENTIAN SPRING WATER LIMITED 5537
M.G.S. INVESTMENT CORP. 5537
PAVAGE DE LA RIVE SUD INC. 5537
SERVICES P.D.S. LTEE 5537
STURMAN (MICHAEL) SYSTEMS LTD. 5537
SYSTEMES MICHAEL STRUMAN LTEE (LES) 5537
TOITURES DESORMEAUX & FILS LTEE (LES) 5537
ZINC ELECTROLYTIQUE DU CANADA LIMITEE 5537

DEMANDES D'ABANDON DE CHARTE

ART-BURO INC. 5593
B.V.M. INVESTMENT LTD. 5593
BEAUBIEN PETROLEUM INCORPOREE 5593
BEAUGENCY LTEE 5593
BLAIS (GERARD) LTEE 5593
BOILEAU, DAMIEN INC. 5594
CHALET DU NORD INC. (LE) 5594
CODISTAL LTEE 5594
CORPORATION SALMAT LTEE (LA) 5595
COUVERTURE ET VENTILATION BEAUMONT INC. 5594
INVESTISSEMENTS M. CROTEAU INC. (LES) 5594
ITACON INC. 5594
LITCHFIELD & RUBIN INC. 5594
MARLIN INVESTMENT CORP. 5594
P.S.B.G. DION INC. 5594
PARTHENAIS BUILDING CORP. 5595
PLACEMENT B.V.M. LTEE 5593
SALMAT CORPORATION LTD. 5595
TAVERNE VALOIS INC. 5595
TREETOWN DEVELOPMENTS LTD. 5595
VOLTA INC. 5595

DOMICILE LEGAL (ARTICLE 30)

AGAPA INVESTMENTS LTD. 5546
AMEUBLEMENT ROGER ALLAIN INC. 5538
APPARTEMENTS REGNEAU LTEE (LES) 5538

DOMICILE LEGAL (ARTICLE 30)

(suite)

ARTIGESCO INC. 5538
ASSOCIATION DES ARTISTES ET ARTISANS DE LA REGION DE COWANSVILLE INC. 5538
ASSOCIATION DES CAMIONNEURS DE THETFORD MINES INC. 5538
ASSOCIATION DES COUREURS AUTOMOBILE DE MONTREAL (A.C.A.M.) 5538
ASSOCIATION GENERALE DES ETUDIANTS DE MONTMORENCY INC. A.G.E.M. 5538
ASSOCIATION DES REEDUCATEURS DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN-COTE-NORD INC. 5538
ASSOCIATION TECHNIQUE DU TOURISME A.T.T. INC. 5538
ASSURANCES MICHEL BROSSEAU LTEE 5538
ASTOR REALTIES CORP. 5538
ASTRALIB INC. 5538
ATCO EASTERN LTD. 5538
ATCO EST LTEE 5538
ATELIER DE MUSIQUE ARVIDA INC. 5538
ATELIER DES MEDIA POPULAIRES DE SHAWINIGAN 5539
AUBERQUINZE INC. 5539
AUTO KIROUAC INC. 5539
AUTOS ADRIEN PELLETIER INC. 5539
AUTOS ST-DAMASE (1977) INC. 5539
B.A. TRANSPORT LIMITED 5548
B.S.L. ENTERPRISES INC. 5542
BACHAND ELECTRIC LTD. 5539
BACHAND ELECTRIQUE LTEE 5539
BASE DE PLEIN-AIR LE PETIT BONHEUR INC. 5539
BATEAUX ALOUETTE INC. (LES) 5539
BAZOOKA MINES LIMITED 5539
BLOCS LA SONDE INC. (LES) 5539
BOUTIQUE DE CUIR ROLANDE INC. 5539
BRASSERIE VINCENT DE LAVAL INC. 5539
BROSPEC LIMITED 5539
BROSPEC LIMITEE 5539
BROSSEAU (MICHEL) ASSURANCES LTD. 5539
C.L. INSULATION INC. 5544
C P ASSOCIATES LIMITED 5539
CALADRO INC. 5539
CARIGNAN & GRAVEL, ASSURANCES, INC. 5539
CARON EAVESTROUGHS LTD. 5543
CENTRE DE LOISIRS ST-ANTOINE 5539
CENTRE D'ETUDE ET DE COOPERATION INTERNATIONALE 5539
CENTRE DU GOLF U. F. O. INC. 5540
CENTRE H.E.T. INC. 5540
CHAMPLAIN POULTRY LTD. 5548
CHAMPLAIN SUPERPORT INC. 5543
CHEVALIERS DE COLOMB, CONSEIL MANSEAU NO 3317 5540
CHEVALIERS DE COLOMB, CONSEIL YOUVILLE NO 3715 5541
CHEVALIERS DE COLOMB DE BEAUCEVILLE INC., CONSEIL BEAUCEVILLE NO 2910 5540
CHEVALIERS DE COLOMB DE CHIBOUGAMAU INC., CONSEIL CHIBOUGAMAU NO 5198 5540
CHEVALIERS DE COLOMB DE ST-GABRIEL DE BRANDON INC., CONSEIL ST-GABRIEL NO 3045 5541
CHEVALIERS DE COLOMB DE THURSO, CONSEIL NO. 4252 5540
CHODOS INVESTMENTS LTD. 5540
CHORALE DE REPENTIGNY INC. (LA) 5540
CLUB CANOT D'ECORCE INC. 5540
CLUB CYCLISTE HAUT-RICHELIEU INC. 5540
CLUB DE GOLF MONT-ST-HILAIRE INC. 5540
CLUB DE L'AGE D'OR ST-URBAIN DE LAVAL 5540
CLUB DE NATATION LAVAL 5540
CLUB DE SACS DE SABLE DE LA PRAIRIE 5540
CLUB RADIO AMATEUR DE THETFORD MINES 5540
CLUB SURPRENANT 5540

DOMICILE LEGAL (ARTICLE 30)

(suite)

COLE & JADE SANITATION SYSTEM LTD. 5548
COMMUNAUTE SEPHARADE DU QUEBEC 5540
COMPAGNIE DE GESTION LOUIS LAFRANCE INC. (LA) 5540
CONSEIL QUEBECOIS DE LA MOTONEIGE INC. 5541
CONSTRUCTION WINDSOR LTEE 5541
CORPORATION DU MOULIN LEGARE INC. 5541
CRAWFORD CONTRACTORS INC. 5541
D'AOUST (H.) LTD. — LTEE 5541
DEBOSSELAGE F. & F. LEVESQUE INC. 5541
DECELLES SUPER MARKET LTD. 5541
DELISLE (H.J.) INC. 5541
DELTRO INC. 5541
DEMOLITION POINTE-AUX-TREMBLES INC. 5541
DES ROSIERS (ARMAND), INC. 5541
DEVELOPPEMENT STE-AGATHE-SUR-LE-LAC INC. 5541
DISTRIBUTION INTERNATIONALE SIGMA INC. 5541
DISTRIBUTIONS GERAND INC. 5541
DISTRIBUTIONS ROUVILLE LTEE (LES) 5541
DUCHARME (L.) & FILS LTEE 5542
DUMAIS (G.) AUTOMOBILE LTEE 5542
EASY TAXIS LIMITED 5542
ENTREPRENEUR ELECTRICIEN L. POTVIN INC. 5542
ENTREPRISES B.S.L. INC. 5542
ENTREPRISES D'ELECTRICITE ANDRE FILION INC. (LES) 5542
ENTREPRISES D'ELECTRICITE J.M.N. INC. 5542
ENTREPRISES D'ELECTRICITE LAURIER SABOURIN LIMITEE (LES) 5542
ENTREPRISES J.P. & A. GAUTHIER LTEE 5542
ENTREPRISES LOUIS & MICHEL INC. (LES) 5542
ENTREPRISES M.V.M. INC. (LES) 5542
ENTREPRISES Q.G. INC. 5542
ENTREPRISES RHEAL DESJARDINS INC. (LES) 5542
ENTREPRISES VICOFOR INC. (LES) 5542
ENTREPRISES WILHELMY LTEE 5542
ESSAT INC. 5542
FEMMES, CHEFS DE FAMILLE 5542
FERLAND (R.) INC. 5542
FERRAILLE ET DEMOLITION RAICEK INC. 5543
FESTIVAL DES ARTISANS DE STE-ROSE-DU-NORD (LE) 5543
FLEMAR INC. 5543
FONDATION DE L'ATHLETE QUEBECOIS (LA) 5543
FONTAINE (PIERRE E.) INC. 5543
FOURNITURES SCOLAIRES ETCO LIMITEE 5543
FRANKLYN ASSOCIATES LTD. 5543
G.A.L. RESTAURANT LTD. 5547
G.M. SCREEN PROCESS INC. 5547
GANT CONSTRUCTION COMPANY LIMITED (THE) 5543
GESTIONS SYMETRIE INC. 5543
GOUTTIERES CARON LTEE 5543
GUIDE DE SECURITE INC. (LE) 5543
HABITAT MOBILE TERREBONNE INC. 5543
HABITATIONS ICOMAC LIMITEE 5543
HAVRE CHAMPLAIN INC. 5543
HELLENIC LADIES BENEVOLENT SOCIETY 5543
HUISSON, SERVICE D'HELICOPTERES LTEE 5543
ICOMAC HABITATIONS LIMITED 5543
IMMEUBLES PARJO INC. (LES) 5543
IMMEUBLES QUATRE-T INC. (LES) 5544
IMPORTATIONS PERREAULT INC. (LES) 5544

DOMICILE LEGAL (ARTICLE 30)

(suite)

INDUSTRIES BO-MAR INC. 5544
INVESTISSEMENTS BLEUER & REZNIK INC. 5544
INVESTISSEMENTS MATADOR LTEE (LES) 5544
INVESTISSEMENTS RIVCO LTEE (LES) 5544
ISOLATION C.L. INC. 5544
J.M.N. ELECTRIC INC. 5542
JARDAM HOLDINGS INC. 5544
JEAN-MARC BINDERY INC. 5546
JEUNES ENTREPRISES DE SAINT-JEAN-IBERVILLE-ST-LUC (LES) 5544
JONAH RESTAURANT LTD. 5544
JO-RI TEXTILE ASSOCIATES CORPORATION 5544
KARDOUCHE (MICHEL) INC. 5544
KILOCONTROL INC. 5544
KIRKLAND PLAZA INC. 5544
KIROUAC AUTO INC. 5539
KRIBBO INC. 5544
LAVAL SWIMMING CLUB 5540
LAVERGNE (GERALD) INC. 5544
LE TOURVILLE INC. 5544
LEBLANC (ROGER) AIRCRAFT PARTS AND SUPPLIES INC. 5546
LENNOX RESTAURANT INC. 5544
LIGUE D'ACTION NATIONALE 5544
LOGGING DEVELOPMENT CORPORATION 5544
LOISIRS STE-ANGELE DE MONNOIR INC. 5545
LOISIRS ST-THOMAS INC. 5545
MAGNETO AUTO ELECTRIC (1976) LIMITED 5545
MAGNETO, ELECTRICITE D'AUTO (1976) LIMITEE 5545
MAISON DES CUIRS C.D.M. INC. (LA) 5545
MANUFACTURE BEN INC. 5545
MARCHE PAU-LI INC. 5545
MARKEL DEVELOPMENT CORP. 5545
MARTIN (GEORGES H.) INC. 5545
MARTIN (J.G.) TRANSPORT INC. 5548
MARTIN SCREW PRODUCTS INC. 5545
MATADOR INVESTMENTS LTD. 5544
MOTEL DU GALET INC. 5545
MOUVEMENT COMMUNICATION-CULTURE DE MONTREAL INC. 5545
MUDLAC GOLD MINES LIMITED (*N.P.L.*) 5545
MULTIPRIX B.M. INC. 5545
MUNROE (MAURICE) & ED. LTD. 5545
MUNROE (MAURICE) & ED. LTEE 5545
NEW COLLEGE RESTAURANT & SNACK BAR INC. 5545
NEW EARTH RESIDENCES INC. 5547
O.T.J. DE L'ASSOMPTION DE NOTRE-DAME INC. 5545
PALETTES IBERVILLE INC. 5545
PAUZE (ROLAND) & FILS INC. 5545
PAVILLON VILLE-MARIE INC. (LE) 5546
PELLETIER (ADRIEN) AUTOS INC. 5539
PELLETIER (MARCEL) INC. 5546
PIECES D'AUTO CARPENTIER INC. (LES) 5546
PIECES D'AUTO G.M.B. INC. 5546
PIECES ET ACCESSOIRES D'AVION ROGER LEBLANC INC. (LES) 5546
PLACEMENTS AGAPA LTEE (LES) 5546
PLACEMENTS LAURIER INC. (LES) 5546
PLACEMENTS WINDSOR LTEE (LES) 5546
PLANTE (LEON) INC. 5546
PLANTROPICA INC. 5546
POINTE-AUX-TREMBLES DEMOLITION INC. 5541

DOMICILE LEGAL (ARTICLE 30)

(suite)

POWERTRON CORPORATION (1965) LTD. 5547
PROCOMAD INC. 5546
PRODUCTIONS MONTREALAISES LA FUSION INC. (LES) 5546
PRODUITS DE LA BOULANGERIE VAN HORNE INC. (LES) 5546
PROMOTIONS SOLEIL DE NOS HIVERS LTEE (LES) 5546
PUBLIBEC INC. 5546
QUEBEC ATHLETES' FOUNDATION (THE) 5543
RADIATEURS LEPINE INC. 5546
RADIO AMATEUR LES COPAINS 5546
RAICEK'S SCRAP AND DEMOLITION INC. 5543
REAL PEAT MOSS INC. 5548
RELIURE JEAN-MARC INC. 5546
RENAUD (J.B.) & CIE INCORPOREE 5547
RESIDENCES TERRE NOUVELLE INC. 5547
RESSORTS D'AUTO THETFORD INC. 5547
RESTAURANT G.A.L. LTEE 5547
RIVCO INVESTMENTS LTD. 5544
ROLANDE LEATHER BOUTIQUE INC. 5539
ROLLAIR INC. 5547
RUBIN (RON) INC. 5547
SABOURIN (LAURIER) ELECTRIC LIMITED 5542
SALON MATIGNON LTD. (LE) 5547
SASSEVILLE (CLAUDE) & FILS LTEE 5547
SECURITY GUIDE INC. (THE) 5543
SERIGRAPHIE G.M. INC. 5547
SERVICE BENEVOLE DE MONTREAL INC. 5547
SERVICE DE PERSONNEL DE SHERBROOKE INC. 5547
SERVICE DES LOISIRS D'ACTON VALE INCORPOREE 5547
SERVICE SHELL PIE X INC. 5547
SERVICES HOTELLIERS HOBEC INC. (LES) 5547
SIGMA INTERNATIONAL DISTRIBUTION INC. 5541
SISCA LTEE 5547
SOCIETE DE LOCATION DE RAWDON INC. 5547
SOCIETE D'EXPANSION DE L'EST (LA) 5547
SOCIETE D'INFORMATIQUE BRENTWOOD LTEE (LA) 5547
SOCIETE POWERTRON (1965) LTEE 5547
SPORTS INTERNATIONAL OF QUEBEC 5548
SPORTS INTERNATIONAUX DE QUEBEC 5548
STARR (SYD) TRAVEL INC. 5548
STELTEK INC. 5548
STIRLING INVESTMENT CORP. 5548
SYMMETRY HOLDINGS INC. 5543
SYSTEME D'ASSAINISSEMENT COLE & JADE LTEE 5548
TAXCORP INC. 5548
TECNOBEC INC. 5548
TERREBONNE MOBILE HOMES COURT INC. 5543
THETFORD AUTO SPRING INC. 5547
TOURBE MOUSSEUSE REAL INC. 5548
TOURNOI ATOME ST-VICTOR INC. 5548
TOURVILLE INC. (LE) 5544
TRANSPORT B.A. LIMITEE 5548
TRANSPORT J.G. MARTIN INC. 5548
TRANSPORTS SAGUER INC. (LES) 5548
TRIUMPH AGENCY LIMITED 5548
URBAN INVESTMENT CORP. 5548
VALORINVEST (CANADA) LTD. 5548
VAN HORNE BAKERY PRODUCTS INC. 5546
VOLAILLES CHAMPLAIN LTEE (LES) 5548

DOMICILE LEGAL (ARTICLE 30)

(suite)

VOLUNTEER BUREAU OF MONTREAL INC. ... 5547
VOYAGES SYD STARR INC. ... 5548
WINDSOR CONSTRUCTION LTD. ... 5541
WINDSOR INVESTMENTS LTD. ... 5546
YORK TAXI LTD. ... 5548

LETTRES PATENTES (1re PARTIE)

ACOUSTIQUE A. MARCOTTE INC. ... 5549
ADCO PRODUCTIONS LTD. ... 5555
AMENAGEMENTS MURIELLE INC. (LES) ... 5549
ANIMALERIE DAUPHIN INC. ... 5549
APPALACHES GRANITE INC. ... 5553
ARBRES DE L'EST INC. (LES) ... 5549
ARSENEAULT (ADELARD) INC. ... 5549
ASSOCIATION DES PECHEURS COTIERS DE PABOS-MILLS ET NEWPORT INC. ... 5549
ASSURANCES J.A. TREMBLAY INC. ... 5549
ATLAS INTERIOR SYSTEM INC. ... 5556
AUDET (ROGER) ENTERPRISES INC. ... 5552
AUTOBUS BEAUREGARD INC. (LES) ... 5549
AUTOMOBILES MARCEL DESLANDES INC. (LES) ... 5549
AVANT-GARDE PRINTING SERVICE INC. ... 5556
B.G. FURNITURE INC. ... 5554
BAR DEN INC. (LE) ... 5549
BARDEAUX & CEDRES ST-HONORE INC. ... 5549
BEAUREGARD (LORENZO) ET FILS INC. ... 5549
BELIVEAU (JEAN PAUL) INC. ... 5549
BLUTEAU & FRERES INC. ... 5549
BOITE CULTURELLE LE VENT DU NORD INC. (LA) ... 5549
BOTTIER DE VILLE-MARIE INC. (LE) ... 5549
BOUTIQUE DE SPORTS S.S. INC. ... 5549
BOUTIQUE LATINO-QUEBECOISE INC. ... 5549
BOUTIQUE LES TRUMUCHES INC. ... 5549
BOUTIQUE MODE ET SPORT DU SAGUENAY INC. ... 5550
BOUTIQUE SPHINX LTEE ... 5550
BRUNET (GILLES), GRAPHISTE INC. ... 5550
CAGEMENT INC. ... 5550
CARRIERES NATALIE INC. ... 5550
CENTRE SOCIAL ET SPORTIF LA CAVEE INC. (LE) ... 5550
CERAMIQUES O.J.S. INC. (LES) ... 5550
CHICOINE & ST-ONGE INC. ... 5550
COIFFURE JEAN-GUY INC. ... 5550
COMITE RECREATIF CHRIST-ROI DE CHATEAUGUAY ... 5550
CONSTRUCTION EUGENE TURCOT LTEE ... 5550
CONSTRUCTION GILLES BOUCHER INC. ... 5550
CONSTRUCTION LUCIEN FRECHETTE INC. ... 5550
CONSTRUCTION M.R.B. INC. ... 5550
CONSTRUCTIONS GERARD HEBERT INC. (LES) ... 5550
CONSTRUCTIONS JEAN-LOUIS THIFFAULT INC. (LES) ... 5550
CONTITAILORING INC. ... 5556
CORPORATION D'INVESTISSEMENT DE L'ILE LONGUE ... 5550
COUTURE B.G.B. ST-PIE INC. ... 5550
DECOR CITADELLE INC. ... 5550
DECOR ST-SAUVEUR INC. ... 5550
DECORATION J. LYMAN ET M. BELANGER INC. ... 5550
DEMERS (D. ET M.) INC. ... 5551
DEPANNEUR DOMAINE DELAND INC. ... 5551

LETTRES PATENTES (1re PARTIE)

(suite)

DOMAINE DU CHARME INC. 5551
DOMAINE L'ERMITAGE DU PARC INC. 5551
DROLET (ARTHUR P.) INC. 5551
ECOCENTRES LTD. 5551
ECOCENTRES LTEE 5551
EDITIONS MILLE ROCHES INC. (LES) 5551
ELEVAGES G. PELLETIER INC. (LES) 5551
ELEVATEURS NORMAND INC. (LES) 5551
ENTREPRISES ANDRE BERTHIAUME INC. (LES) 5551
ENTREPRISES BAGADE INC. (LES) 5551
ENTREPRISES BANEL INC. (LES) 5551
ENTREPRISES C.T.G.T. INC. (LES) 5551
ENTREPRISES CHIASSON ET RIGAUD INC. (LES) 5551
ENTREPRISES CRYSTALMETH LTEE (LES) 5551
ENTREPRISES D.N.V. INC. (LES) 5551
ENTREPRISES DAYER INC. (LES) 5551
ENTREPRISES GYNCO INC. (LES) 5551
ENTREPRISES J. & N. GAGNON INC. (LES) 5551
ENTREPRISES J.P. COMPAGNAT INC. (LES) 5551
ENTREPRISES PAHSIEN INC. 5551
ENTREPRISES PIRANA (QUEBEC) LTEE (LES) 5552
ENTREPRISES RAY. LAPORTE INC. (LES) 5552
ENTREPRISES RAYMOND CHAINEY ET FILS INC. (LES) 5552
ENTREPRISES ROGER AUDET INC. (LES) 5552
EPICERIE BRILLANT INC. 5552
EQUIPEMENTS R.D. INC. 5552
ESCADO INC. 5552
EXCAVATION L. PERRAS INC. 5552
FERME JOLY-BOCAGE INC. 5552
FILOTEX LTEE 5552
FLEURY (JEAN-CLAUDE) INC. 5552
FONDATIONS WICKHAM INC. (LES) 5552
FORTIN, MORENCY & ASSOCIES INC. 5552
FRAGEMAG INC. 5552
GARAGE P. ET J. INC. 5552
GAREAU, (MICHELLE) FLEURISTE INC. 5552
GEBCO INC. 5552
GESTIONS MARJEX INC. (LES) 5552
GESTIONS MIPALIP INC. 5552
GESTIONS VIDROS INC. 5552
GICLAIRE INC. 5553
GODMER (PIERRETTE) INC. 5553
GRANITS APPALACHES INC. (LES) 5553
GRONDIN (IRENEE) & FILS LTEE 5553
GROUPE N.A.V.I.A. INC. (LE) 5553
HARVEY (JOS E.) & FILS INC. 5553
HOTELLERIE BON ACCUEIL INC. 5553
HOULE (MICHEL) INC. 5553
HUILES B. & D. LIMITEE (LES) 5553
IMMEUBLES REJEAN LAVOIE INC. 5553
IMMEUBLES S. GAUTHIER INC. (LES) 5553
IMMOBOURG INC. 5553
IMPRIMERIE BELLE FEUILLE INC. 5553
IMPRIMERIE STE-HELENE INC. 5553
INDUSTRIES DE CIMENT LA GUADELOUPE INC. (LES) 5553
INDUSTRIES DE TRICOTAGE PERT INC. (*Erratum*) 5641
INDUSTRIES DUJOLE INC. (LES) 5553
INDUSTRIES LECO (QUEBEC) LIMITEE (LES) 5553

LETTRES PATENTES (1re PARTIE)

(suite)

INSPECTION PERISCOPE INC. 5553
INVESTISSEMENTS DU NORD-OUEST LTEE (LES) 5553
ISOLATION OMEGA INC. 5553
ISOLATIONS R.G.C. INC. 5554
JENALURE INC. 5554
JIBECH INC. 5554
JUTRAS (GERMAIN) INC. 5554
LABO DES ESPACES VERTS INC. (LE) 5554
LAHAIE (ELPHEGE) INC. 5554
LALIBERTE (MICHEL) ET ASSOCIES INC. 5554
LARIVIERE & FRERES 1977 LTEE 5554
LEBEAU (DOLLARD) INC. 5554
LECO INDUSTRIES (QUEBEC) LIMITED 5553
LIBRE ENTRETIEN RIGAUD INC. 5554
LOCATION MASKA INC. 5554
M.R.B. CONSTRUCTION INC. 5550
MAGASINS D'ESCOMPTES ET D'OBJETS VARIES DE SOMERLED LIMITEE 5554
MAISONS MOBILES ANGE-AIME BOUFFARD INC. 5554
MANUFACTURE YARA INC. 5554
MARINA BEAUDRY INC. 5554
MARINA ST-PAUL LTEE 5554
MECANIQUE PERGA INC. 5554
MERCERIE QUATRE AS INC. 5554
METAUX FRAVIC INC. 5554
MEUBLES B.G. INC. 5554
MIPALIP HOLDINGS INC. 5552
MODE VALET INC. 5555
MORBEK INC. 5555
NETTOYEUR REAL INC. 5555
NORTH WEST INVESTMENTS LTD. 5553
OMEGA INSULATION INC. 5553
ORFIN INC. 5555
PERGA MECHANIC INC. 5554
PERT KNITTING INDUSTRIES INC. (*Erratum*) 5641
PIECES D'AUTOS L.T.P. INC. 5555
PISCINES DE L'EST INC. (LES) 5555
PISCINES DES HAUTEURS INC. 5555
PLACAGES NICOLET-SUD INC. 5555
PLACEMENTS JACPAR INC. (LES) 5555
PLURIBEC INC. 5555
POTAGER DE FARNHAM INC. (LE) 5555
PRODUCTIONS ADCO LTEE 5555
PRODUCTIONS FANTEL (1977) INC. (LES) 5555
PRODUCTIONS M.A.N. INC. (LES) 5555
PRODUITS ALIMENTAIRES GALAXIE INC. (LES) 5555
QUINCAILLERIE NOEL INC. 5555
RADIO ET COMMUNICATIONS MONT-BRUNO INC. 5555
RENOVATIONS J.M.D. LTEE 5555
RENOVATIONS ST-FELICIEN INC. (LES) 5555
RESTAURANT & BAR-SALON L'EPINETTE ROUGE INC. 5555
RESTAURANT L.T.S. INC. 5555
RESTAURANT PIZZERIA NICOLETTE LIMITEE 5556
RICHARD (DONALD) INC. 5556
ROBERVAL LITHO INC. 5556
ST-HONORE CEDAR & SCHINGLE INC. 5549
SALON DE LA CHASSE DE MONTREAL INC. 5556
SALON EDITH GAUTHIER INC. 5556
SANIPCO LIMITED 5556

LETTRES PATENTES (1re PARTIE)

(suite)

SANIPCO LIMITEE 5556
SECURITE ELECTRONIQUE PLANTE INC. 5556
SERVICE D'IMPRIMERIE AVANT-GARDE INC. 5556
SOCIETE DE GESTION ROTTANGER LTEE 5556
SOMERLED DISCOUNT AND VARIETY STORE LIMITED 5554
SYSTEMES INTERIEURS ATLAS INC. (LES) 5556
TAILLEUR CONTI INC. 5556
TECHNODIESEL INC. 5556
TELECHEQUE INC. 5556
TELEVISION LEONARD INC. 5556
TERRASSE LAPALME & FRERES INC. 5556
TRADUCTION MONTAGNAISE SEPT-ILES INC. 5556
TRANSPORT B.M. & R. POTVIN INC. 5556
TRANSPORT EMILE BELLEHUMEUR INC. 5556
TRANSPORT FUGEREVILLE INC. 5556
TRANSPORT HEROUX INC. 5556
TRANSPORT IMBEAULT & FILS INC. 5557
TRANSPORT JOSEPH GAGNON INC. 5557
UNIMBEC INC. 5557
VALET FASHION INC. 5555
VEITEC INC. 5557
VIDROS HOLDINGS INC. 5552
VINYLE DENIS FOURNIER LTEE 5557

LETTRES PATENTES (3e PARTIE)

ASSOCIATION CHASSE & PECHE DE ST-CHARLES-DE-MANDEVILLE INC. (L') 5557
ASSOCIATION DE SOCCER-FOOTBALL DE LAVAL SUD 5557
ASSOCIATION DES GOLFEURS THERESIENS INC. 5557
ASSOCIATION DES MARCHANDS DE PIECES D'AUTOMOBILES DES CANTONS DE L'EST INC. 5557
ASSOCIATION DES PARENTS ET ANIMATEURS I.M.P.A.C. (L') 5557
ASSOCIATION DES PAYEURS DE TAXES D'OUTREMONT 5557
ASSOCIATION DES POMPIERS DE VILLE D'ANJOU INC. (L') 5557
ASSOCIATION PANNESE DE MONTREAL INC. (L') 5557
ASSOCIATION PLEIN AIR 106 INC. 5557
ASSOCIATION TOURISTIQUE BEAUCE-APPALACHES INC. 5557
ATELIERS ALTERNATIFS INC. (LES) 5558
AUXILIAIRES DU CENTRE HOSPITALIER ST-FRANÇOIS D'ASSISE DE LA SARRE INC. (LES) 5558
CENTRE DE PLEIN-AIR KENNEBEC 5558
CENTRE SOCIAL ET CULTUREL ST-ALEXANDRE INC. 5558
CERCLE SOCIAL LE RENDEZ-VOUS DES MILITANTS INC. (LES) 5558
CHOEUR DES GONDOLIERS INC. (LE) 5558
CLUB DE BASEBALL JUNIOR D'ALMA 5558
CLUB DE CURLING JOLIETTE INC. 5558
CLUB DE L'AGE D'OR AU COEUR DE L'AMITIE, INC. (LE) 5558
CLUB DE L'AGE D'OR DE SAINTE-CLAIRE 5558
CLUB DE L'AGE D'OR ST-LOUIS-DE-GONZAGUE INC. (LE) 5558
CLUB DE MOTO PATRIOTES LOUSTICS INC. 5558
CLUB DE RADIO ORSAINVILLE INC. 5558
CLUB DE RADIO-COMMUNICATIONS LES MESSAGERS DE BEDFORD INC. 5558
CLUB DE SKI DE FOND DE CHANDLER INC. 5558
CLUB DE SKI DE FOND DE COWANSVILLE INC. 5558
CLUB DE SKI NAUTIQUE LES ESPADONS DU LAC HENEAULT 5558
CLUB D'EQUITATION DE PASCALIS 5558
CLUB DES SPORTIFS DE LADYSMITH INC. (LE) 5558
CLUB EQUESTRE DE LEBEL-SUR-QUEVILLON INC. 5559
CLUB LIAISION ET INFORMATION DE VILLE D'ANJOU INC. 5559
CLUB MOTOSPORT QUEBEC METROPOLITAIN INC. 5559

LETTRES PATENTES (3e PARTIE)

(suite)

CLUB OPTIMISTE D'ANGERS 5559
CLUB RADIO FAUCON INC. 5559
CLUB RADIO PIONNIER INC. 5559
CLUB SOCIAL LOISIRS F.X. DROLET 5559
COMITE DE LOISIRS CULTURELS DE CHAMBORD 5559
ECOLE PREPARATOIRE DE MUSIQUE DE RIMOUSKI INC. 5559
FONDATION DE LA RECHERCHE MEDICALE DU JEWISH GENERAL HOSPITAL (QUEBEC) 5559
FONDATION SEPHARADE DE LA TORAH 5559
GARDERIE L'OASIS DES PETITS 5559
GROUPE COMPOSITE DE PHOTOGRAPHES D'ART 5559
GROUPE DE THEATRE ESPAGNOL VALLE INCLAN (G.T.E.V.I.) 5559
JEWISH GENERAL HOSPITAL MEDICAL RESEARCH FOUNDATION (QUEBEC) 5559
LADYSMITH SPORTSMEN'S CLUB INC. (THE) 5558
LIGUE DE BALLE LENTE DE CHIBOUGAMAU INC. 5559
LIGUE DE HOCKEY DU LUNDI SOIR 5559
LIGUE DE SOCCER MINEUR DE ST-JEAN INC. 5559
LOISIRS DE BAIE-JOHAN-BEETZ 5559
MOUVEMENT DE L'AMITIE DE VICTORIAVILLE INC. 5559
RALLIEMENT DES CITOYENS DU GRAND MISTASSINI (LE) 5559
RESOI LTEE 5560
SEPHARDIC TORAH FOUNDATION 5559
VIe CONGRES INTERNATIONAL SUR LA STIMULATION CARDIAQUE 5560
VIth WORLD SYMPOSIUM ON CARDIAC PACING 5560
SOCIETE JE VEUX GRANDIR 5560
TRANSPORT LIBERTE INC. 5560

LETTRES PATENTES SUPPLEMENTAIRES

ACOUSTICS & PARTITIONS INC. 5560
AYOTTE (HIPPOLYTE) INC. 5560
BARRETTE-CHAPAIS LTD. 5560
BARRETTE-CHAPAIS LTEE 5560
C.J.D.L. HOLDING INC. 5561
CANCO CONCRETERS CO. LIMITED 5560
CENTRE DU ROUTIER DE LA CAPITALE INC. 5560
CENTRE JOUR INC. 5560
CHAMPLAIN MUSIC LTD. 5562
CLUB PAROISSIAL DE NAPIERVILLE INC. (LE) 5562
CLUB RICHELIEU RIMOUSKI 5560
CLUB RICHELIEU VAL D'OR INC. 5560
COMPACTEURS D. & L. INC. 5561
COMPAGNIE DE DISTRIBUTION DE TABAC DU GRAND MONTREAL INC. (LA) 5561
COMPTOIR AGRICOLE DE ST-LAMBERT INC. 5561
CONSTRUCTION WALLCRETE LTEE 5561
COUSINEAU, LACROIX & ASSOCIES INC. 5561
CREDIT DU LAC INC. 5561
D. & L. COMPACTORS INC. 5561
DAVES RADIO & ELECTRICAL SERVICE CO. LTD. 5561
ECLAIRAGE STYLE TIFFANY INC. 5561
ECOLE DE CONDUITE LAUZON (LIMOILOU) INC. 5561
ECOLE DE CONDUITE LAUZON (ST-PASCAL) INC. 5561
ELECTRO SAGUENAY LTEE 5561
ENTREPRISES L.P. BROSSEAU LTEE (LES) 5561
EPICERIE MAURICE THERRIEN INC. 5561
EUROBEC INVESTMENTS INC. 5562
FERMES LOUISBOURG INC. (LES) 5561
FISHERY PRODUCTS HARBOUR BRETON LIMITED 5562
GARAGE LUC VAILLANCOURT INC. 5561

LETTRES PATENTES SUPPLEMENTAIRES

(suite)

GARON (ISIDORE) LTEE 5561
GESTION C.J.D.L. INC. 5561
GUILDE DES MANUFACTURIERS DE LA ROBE ET DU VETEMENT SPORT DE MONTREAL (LA) 5562
GULF REALTIES, LAPRAIRIE INC. 5562
IMMEUBLES GULF, LAPRAIRIE INC. 5562
INDUSTRIES P.H.L. INC. 5562
LARAMEE (CLAUDE) INC. 5562
LIBRAIRIE MONTREALAISE LIMITEE 5562
LIBRAIRIE P.L. LTEE 5562
LOUISBOURG FARMS INC. 5561
MOBILIER JEANNOIS INC. (LE) 5562
MONTREAL BOOK ROOM LIMITED 5562
MONTREAL DRESS AND SPORTSWEAR MANUFACTURER'S GUILD 5562
MORNEAU (B.) & FILS INC. 5562
MUSIQUE CHAMPLAIN LTEE 5562
PLACEMENTS C.G.R.D. LTEE 5562
PLACEMENTS EUROBEC INC. 5562
PRODUITS DE LA MER HARBOUR BRETON LIMITEE (LES) 5562
RAYMOR PAINTING CO. LTD. 5562
RAYMOR PEINTURES CIE LTEE 5562
ST-AMANT (FERNAND) INC. 5562
SOCIETE IMMOBILIERE GESINVEST LTEE 5562
TELEDISTRIBUTION CABLOUIS INC. 5562
TIFFANY STYLE LIFHTING INC. 5561
WALLCRETE CONSTRUCTION LTD. 5561

SIEGE SOCIAL (ARTICLE 84)

A.B. CONTROLS INC. 5563
ALLIED FASHIONS LTD. 5563
ALPENHAUS RESTAURANT INC. 5565
APRIL CARAVANS INC. 5563
ASSOCIATION QUEBECOISE DE TELEDETECTION (L') 5563
ATELIERS GRAPHIQUES G.B. INC. (LES) 5563
AUBERGE DU POULET INC. 5563
AUTOBUS GAUTHIER INC. 5563
BADEAU (FRANÇOIS) LTEE 5563
BEAUDIN PUBLICITE INC. 5563
BIJOUTERIE M. LAVIGNE LTEE 5563
CAFE BEAUCOUP LTEE 5563
CARAVANES APRIL INC. (LES) 5563
CASSAL SUPPLY CORP. 5563
CLUB ANJOU 5563
COMPAGNIE DE BOIS EAGLE (LACHUTE) LIMITEE (LA) 5563
CONSTRUCTION & RENOVATION LACHUTE INC. 5563
CONSTRUCTION JUNIK LTEE 5563
CONSULTANTS GILLES DESORMEAUX, INC. 5563
DANIA HOLDINGS LTD. 5564
DANTEAK FURNITURE INC. 5000
DESORMEAUX (GILLES) CONSULTANTS, INC. 5565
DIAMENT ELECTRIC INC. 5564
DISTRIBUTIONS TECNOFAB LTEE (LES) 5564
DUQUETTE PLUMBING INC. 5565
EAGLE LUMBER COMPANY (LACHUTE) LIMITED (THE) 5563
ECONOPAC INC. 5564
ELESTMA INC. 5564
ENTREPRISES N. DUBOIS LTEE (LES) 5564
FEDERATION PROVINCIALE DE JUDO ET DISCIPLINES ASSIMILEES 5564

SIEGE SOCIAL (ARTICLE 84)

(suite)

FEDERATION QUEBECOISE ANTI-PAUVRETE, INC. (LA) 5564
FROGIMA INC. 5564
GONTHIER (RICHARD) INC. 5564
GOODMAN PLUMBING & HEATING LTD. 5564
INSTALLATIONS ELECTRIQUES DIAMENT INC. (LES) 5564
INVESTISSEMENTS LUMI LTEE 5564
INVESTISSEMENTS PONTOISE INC. (LES) 5564
JARDINS STE-ANNE INC. (LES) 5564
LACHUTE CONSTRUCTION & RENOVATION INC. 5563
LIGUE DE TAXIS DE L'OUEST DE MONTREAL INC. (LA) 5564
LOCATION ROSEMERE INC. 5564
LUMI INVESTMENT LTD. 5564
MEDAM LIMITEE 5564
MEUBLES DANTEAK INC. (LES) 5565
MODERN DISPLAY FIXTURES INC. 5565
MORIN (DONAT) & FILS INC. 5565
P.C.L. CONSTRUCTION INC. 5565
PATISSERIE LES LUNES D'OR INC. 5565
PLOMBERIE DUQUETTE INC. 5565
PONTOISE INVESTMENTS INC. 5564
QUEBEC ANTI-POVERTY FEDERATION, INC. 5564
RESTAURANT LA MAISON DES ALPES INC. 5565
RICHER (ROBERT) TRANSPORT INC. 5565
ROSEMERE LEASING INC. 5564
ST-ANNE GARDENS INC. 5564
SEVENTY-SEVEN CORPORATION (THE) 5565
SOPHAQ LTEE 5565
TOUTEN (GEORGES) INC. 5565
TRANSPORT ROBERT RICHER INC. 5565

COMPAGNIES ETRANGERES

PERMIS:

BURNS MEATS LTD. 5595
KNOGO CORPORATION 5595

CURATELLE PUBLIQUE

AVIS DE QUALITE:

BUCKLER, JAMES 5596
LANDRY, HENRY 5596
LEFEBVRE, ARMAND 5596
LETOUZEL, MAYNARD PERCIVAL 5596
OUELLETTE, ADRIEN 5596

DEMANDE A LA LEGISLATURE

BEAUPORT, COMMISSION SCOLAIRE 5596
CAP-DE-LA-MADELEINE, CITÉ 5597
CHARLESBOURG, VILLE 5597
FERMONT, VILLE 5597

LIQUIDATION DES COMPAGNIES, LOI DE LA

SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE MAKAMIK 5597

LOI ELECTORALE DU QUEBEC

AGENCE DE PUBLICITE (*Article 377*) 5597
PARTI QUEBECOIS, ETAT SOMMAIRE DU MONTANT VERSE AU REPRESENTANT OFFICIEL POUR LE MOIS D'AVRIL 1977 5598

MINISTERES

AFFAIRES MUNICIPALES

DIVERS:

PERCE, VILLE (*Création d'une commission d'urbanisme*) 5598
ROSEMERE, VILLE (*Création d'une commission d'urbanisme*) 5598

CONSOMMATEURS, COOPERATIVES ET INSTITUTIONS FINANCIERES

ASSURANCES:

AGENTS D'ASSURANCES, AVIS DE SUSPENSION DE CERTIFICATS 5598
EXPERTS EN SINISTRES, AVIS DE SUSPENSION DE CERTIFICATS 5560

COMPAGNIES DE FIDEICOMMIS:

COMPAGNIE DE FIDUCIE NELSON (LA) (*Changement de nom*) 5560
NELSON TRUST COMPANY 5560

REGIE DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ

GAZ METROPOLITAIN, INC. (*Requête*) 5601

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS

A.R. CONSTRUCTION INC. 5565
A.S.M. CONSTRUCTION LTEE 5565
AGENCE D'ASSURANCES ST-LAMBERT LTEE 5566
AIRCRAFT OVERHAUL AND REPAIRS LIMITED 5566
AMBASSADEURS DE ROUYN INC. (LES) 5566
AM-CAN CONSTRUCTION CO. INC. 5566
AMICALE DES ANCIENS DE L'ECOLE CARDINAL VILLENEUVE INC. (L') 5566
ASSOCIATION DES HOMMES D'AFFAIRES DE L'OUEST DE RIMOUSKI (L') 5566
ASSOCIATION DES MARCHANDS DETAILLANTS PROGRESSIFS DE QUEBEC (L') 5566
ASSOCIATION DES PARENTS DE CHARNY, INC. (L') 5566
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DU GRAND LAC GAREAU, ST-MATHIEU (L') 5566
ASSOCIATION DES VETERANS DU COMTE LABELLE (L') 5566
ASSOCIATION PARENTS-MAITRES DE ST-MICHEL INC. (L') 5566
ASSOCIATION PROGRESSISTE CONSERVATRICE DE ST-JEAN-IBERVILLE-NAPIERVILLE 5566
ASSOCIATION PROVINCIALE DES DOCUMENTALISTES EN INFORMATION PROFESSIONNELLE INC. 5566
ASSOCIATION RECREATIVE DE L'AEROPORT DE QUEBEC, ANCIENNE-LORETTE INC. (L') 5566
ASSOCIATION ST-MICHEL DES AVEUGLES 5566
ASSOCIATION SPORTIVE DE LES ETROITS INC. 5566
ASSOCIATION SPORTIVE DES EMPLOYES DES CAISSES POPULAIRES INC. (L') 5567
ASSOCIES DE LA CONSTRUCTION IMMOBILIERE DOMONT INC. (LES) 5567
BEAUCRAFT CLOTHES LIMITED 5567
BELISLE, EDITEUR INC. 5567
BENJAMIN'S LIMITED 5567
BERK DEVELOPMENT CORPORATION 5567
BOEUF ROUGE INC. (LE) 5567
BONAVENTURE AND GASPE OIL LIMITED 5567
BOOKMAN REALTY CO. LTD. 5567
BUREAU TOURISTIQUE ET ECONOMIQUE DES LAURENTIDES 5567
CARNAVAL DU PETIT POISSON DES CHENAUX (1963), INC. 5567
CENTRE DES LOISIRS DE NOTRE-DAME DE LA GARDE 5567
CENTRE RECREATIF DE LA VILLE DE CHATEAUGUAY 5567
CENTRE RECREATIF P.A.P. DE CHIBOUGAMAU INC. 5567

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS (suite)

CENTRE SPORTIF DU RANG STE-MARGUERITE (LE) 5567
CERCLE SOCIAL D'ANJOU (LE) 5567
CHARLAND (JEAN) & FILS INC. 5567
CHATEAUGUAY RECREATION CENTER 5567
CHELSEA CORPORATION (THE) 5567
CHEVALIERS SPORTIFS ANSE ST-JEAN 5568
CHEZ TOM INC. 5568
CHOEUR CANADIEN DE VERDUN (LE) 5568
CHOEUR ETIENNE PASCAL TACHE (MONTMAGNY) (LE) 5568
CIE DE PLOMBERIE ET CHAUFFAGE SAGE LTEE (LA) 5568
CIE D'HABITATION LTEE (LA) 5568
CLUB AUTO-SPORT IMPALA 5568
CLUB DE PECHE DE NOTRE-DAME DU LAC (LAC A TRUITE) (LE) 5568
CLUB DE SKI DE LA VALLEE DE L'OR INC. (LE) 5568
CLUB DE SKI GRAND ELAN (LE) 5568
CLUB DES ARISTOCRATES INC. (LE) 5568
CLUB DES PARACHUTISTES DE TROIS-RIVIERES INC. 5568
CLUB DES SANS-FILISTES AMATEURS DE CHICOUTIMI 5568
CLUB DES TROIS (3) C. (LE) 5568
CLUB KILLARNEY 5568
CLUB NATIONAL DE LAUZON 5568
CLUB RECREATIF B.A. SHAWINIGAN 5568
« CLUB SPORTIF DE VILLE-MARIE » 5568
CLUB SPORTIF SENIOR 5569
CLUB VESPA PROVINCIAL INC. (LE) 5569
COMPAGNIE DES ACIERS LAURENTIENS INC. (LA) 5569
CONSEIL DES OEUVRES DE L'ISLET 5569
CONSTRUCTION GAUTRAC LIMITEE 5569
CO-RO INVESTMENTS LTD. 5569
COTE ST. LUC RECREATION ASSOCIATION 5569
COULEE DE JOLIETTE INC. (LA) 5569
CROYDON CONSTRUCTION LTEE 5569
DALI SHOES INC. 5569
DAXA REALTIES LTD. 5569
DE MARGERIE (PAUL) INC. 5569
DELISLE & ASSOCIATES INC. 5569
DELISLE & ASSOCIES INC. 5569
DENNIS AND JOHNSON ENTERPRISES LTD. 5569
DESCHAMPS TRANSPORT INC. 5569
DINNER OF THE MONTH PLAN LTD. 5569
DOMAINE DU LAC THOMAS INC. 5569
DOMONT REAL ESTATE CONSTRUCTION ASSOCIATES INC. 5567
DRUMETCO INC. 5569
DUBOIS R. & FILS INC. 5569
EASTERN SECURITY CORPORATION LTD. 5569
EDITIONS FAM INC. (LES) 5570
EL MOROCCO REALTIES LTD. 5570
ENTREPRENEURS SAMSON INC. (LES) 5570
ENTREPRISES D.D.S.V. INC. (LES) 5570
ENTREPRISES P.B. LTEE (LES) 5570
ENTREPRISES SECURITE INC. 5570
EQUIPE FOLKLORIQUE « LES ROMANICHELS » INC. (L') 5570
ETOILE D'OR (L') 5570
FAGEN CLOTHING MANUFACTURERS INCORPORATED 5570
FAMILLE ECOLE DE ST-LAMBERT (CTE CHAMBLY) INC. 5570
FAR EAST PEARLS INC. 5570
FERME AVICOLE DE MANIWAKI INC. 5570
FERN REALTY CO. LTD. 5570

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS (suite)

FERRONNERIE ROY INC. 5570
FIDELITY PRESS LIMITED (THE) 5570
FINES LAMES DU SERVICE DES LOISIRS ST-CHRISTOPHE INC. (LES) 5570
FLOOR-CRAFT INC. 5570
FORCIER (H.) & CIE LTEE 5570
444 CORPORATION LIMITED 5570
FOURRURES LOUISE FURS INC. 5570
FRETSALES CO. LTD. 5570
GARDE PAROISSIALE ST-EUGENE (LA) 5571
GARDERIE LISE INC. 5571
GARINTHER ASSOCIATES COMPANY, LIMITED 5571
GELBER REALTY CORPORATION 5571
GREEN & GANDALL BUILDING INC. 5571
GREEN (G.T.) HARDWARE (QUEBEC) LIMITED 5571
CREYSTONE REALTIES INC. 5571
GROUPE LA JOIE DE PEINDRE (LE) 5571
GUENETTE INDUSTRIES LTD. 5571
GOLDEN VALLEY SKI CLUB INC. 5568
HALF PRICE HOUSE LTD. 5573
HEBERT (A.) INDUSTRIES LTD. 5571
HEBERT (A.) INDUSTRIES LTEE 5571
HOCHELAGA HOLDING CORPORATION 5571
HOTEL DELANAUDIERE INC. 5571
HUJAN INVESTMENTS INC. 5571
IDEAS UNLIMITED INC. 5571
IMMEUBLE J.A. TREMBLAY, LIMITEE (L') 5571
IMPALA SPORT CAR CLUB 5568
IMPRIMERIE CONTINENTALE LIMITEE 5571
INDUSTRIES MALO & FRERE LIMITEE (L') 5571
IMDUSTRIES GUENETTE LTEE (LES) 5571
JACQUES-CARTIER (LE) 5572
JAYKAY REALTY CORPORATION 5571
KILLARNEY CLUB 5568
KIPPAWA LUMBER LTD. 5571
L.M.S. CONSTRUCTION INC. 5571
LACHINE HOLDINGS LTD. 5572
LADY FAIR PATTERNS INC. 5572
LAKEVIEW PLAZA INC. 5572
L'ALOUETTE LTEE 5572
LARO INC. 5572
LAURENTIAN TOURIST AND ECONOMIC BUREAU 5567
LAURENTIAN STEEL COMPANY INC. 5569
LAURENTIDE FOOD LTD. 5572
LAVOSPHERE INC. 5572
LE JACQUES-CARTIER 5572
LE MONTCALM INC. 5572
LEBEL (JOS.) INC. 5572
L'ETOILE D'OR 5572
LIGUE COMMERCIALE DE DARDS DE DRUMMONDVILLE 5572
LIGUE DE BALLE-MOLLE DU COMTE DE PORTNEUF (LA) 5572
LIGUE DE BALLON BALAI COMMERCIALE ST-JEROME 5572
LIGUE DE BASKET BALL DE SHERBROOKE 5572
LIGUE DE HOCKEY PEE WEE SAGUENAY 5572
LIGUE DES CONTRIBUABLES DE ST-THEOPHILE DU LAC (LA) 5572
LIGUE DES PATRIOTES DU QUEBEC 5572
LIGUE DES PROPRIETAIRES DE LA CITE DE MONTREAL-NORD INC. (LA) 5572
LIGUE DES PROPRIETAIRES DE MONTREAL-NORD INC. (LA) 5573
LIGUE INDUSTRIELLE DE BALLON SUR GLACE 5573

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS (suite)

LINGER CORPORATION (THE) 5573
LOCATION GERARD NEON INC. 5573
LOISIRS ST-CAMILLE 5573
LORTIE, (G.) B. MARTIN & ASSOCIATES INC. 5573
M. & D. CONSTRUCTION CO. LTD. 5573
MAIMONIDES CONCORDANCE INSTITUTE INC. 5573
MAISON A MOITIE PRIX LTEE 5573
MAJORETTES DE MASKINONGE INC. (LES) 5573
MARTEL (EUSEBE) INC. 5573
MEMOFAX DRY COPY LIMITED 5573
METRO MANUFACTURING INC. 5573
MODERNI TISSAGE DE CHEVEUX INC. 5573
MONTCALM INC. (LE) 5572
MORIN LIMITEE 5573
N.D.G. MINOR BASEBALL LEAGUE INC. 5573
NATIONAL IMPORT AND MANUFACTURING LTD. 5573
NEIJAN CUSTOM TAILORS INC. 5573
NIRDAC INC. 5573
NORTRAC MINING COMPANY, LIMITED (*N.P.L.*) 5574
NU-RAY ELECTRIC INC. 5574
O.T.J. « LES LOISIRS DU PLATEAU, INC. » (L') 5574
O.T.J. « PLATEAU PLAYGROUND, INC. (L') 5574
OBSERVATOIRE ASTRONOMIQUE DE L'ANCIENNE-LORETTE INC. 5574
OEUVRE DES TERRAINS DE JEU DE ST-ANSELME (L') 5574
OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX DE LA PAROISSE ST-GREGOIRE DE NAZIANZE, DE BUCKINGHAM (L') 5574
PACIFIC ATLANTIC CANADIAN INVESTMENT COMPANY LTD. 5574
PAIN DU NORD INC. 5574
PAQUIN LIMITEE 5574
PARK SPORTING CLUB INC. 5574
PARSONS ENTERPRISES LTD. 5574
PATRY & FILS LIMITEE 5574
PHARMACIES MODERNES INC. 5574
PLAMONDON (A.) & FILS LTEE 5574
PLEJ CONSTRUCTION LTEE 5574
QUEBEC HEALTH STUDIOS LTD. 5574
QUEBEC PROGRESSIVE RETAIL MERCHANTS ASSOCIATION 5566
QUEMEX INVESTMENT CORP. 5574
QUILL-O-RAMA LTEE 5574
RALE REALTIES INC. 5574
RAYMOND & FILS INCORPOREE 5575
REMBRANDT CONSTRUCTION INC. 5575
RENAUD DEVELOPMENT CORPORATION 5575
RENDEZ-VOUS MARIN INC. 5575
ROCKETS DE DRUMMONDVILLE INC. (LES) 5575
ROSSETTI'S RESTAURANT INC. 5575
ROY & ASSOCIES INC. 5575
ROY LUMBER LTD. 5575
S.S.B. INVESTMENT CORPORATION 5575
SAGE PLUMBING AND HEATING CO. LTD. 5568
SAGUENAY CAR CLUB INC. 5575
SAMSON CONTRACTORS INC. 5570
SCHRIER (LOUIS) INC. 5575
SECURITY ENTERPRISES INC. 5570
SERVICE DES LOISIRS DE WATERLOO 5575
SIMON & CO. LTD. 5575
SOCIETE CANADIENNE DES ARTISTES PEINTRES (LA) 5575

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS (suite)

SOCIETE DE BIENFAISANCE P. RODOLPHE BARIL (LA) 5575
SOCIETE DE CONSTRUCTION DE L'A.M.C. LTEE (LA) 5575
SOCIETE HISTORIQUE DE MONTMAGNY 5575
SOCIETE ST-JACQUES INC. (LA) 5575
SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE DE ST-DENIS (LA) 5575
STUDIO DE PERSONNALITE SUCCES INC. 5575
SUPER COIN WASH INC. 5576
TECHNOS INC. 5576
TOURNESOL 5576
VAN TOGS INC. 5576
VETEMENTS BEAUCRAFT LIMITEE 5576
VEZINA (J.C.) LTEE 5576
VICTORIA AUTOS LIMITEE 5576
VIEILLE MAISON BLANCHE INC. (LA) 5576
VIOLETTES DEVELOPMENT INC. 5576
WEST-END BOWLARAMA INC. 5576
YE OLDE WHITE HOUSE INC. 5576

LETTRES PATENTES ANNULEES:

A. & D. ELECTRIC CO. LTD. 5576
A.R. FIRE EQUIPMENT INC. 5581
ACADIAN BUILDING SUPPLIES LTD. 5582
ACIER GENERAL J.B. DE JOLIETTE INC. 5576
ACTIVITES JEUNESSE DE STE-SOPHIE INC. 5576
ADMINISTRATION ALBERT INC. 5576
ADNOR MINES LIMITED (*N.P.L.*) 5577
ADSTON HOLDINGS LTD. 5583
AGENCE J. DUHAMEL & FRERES INC. 5577
AGENCES DE CONSTRUCTION, LIMITEE 5577
ALBERT ADMINISTRATION INC. 5576
ALUMINO INC. 5577
AMENAGEMENTS CAVELIER INC. 5577
ANNUC LIMITED 5577
ANNUC LIMITEE 5577
ARIAD FURNITURE INC. 5577
ARLISE HOLDING CORP. 5577
ASSOCIATION DES ARTISTES INTERNATIONAUX DU QUEBEC 5577
ASSOCIATION DES EMPLOYES DES SERVICES D'HOTELLERIE DU QUEBEC INC. (L') 5577
ASSOCIATION DES INDUSTRIELS LAITIERS DE LA PROVINCE DE QUEBEC INC. (L') 5577
ASSOCIATION DES VENDEURS DISTRIBUTEURS PARAGON INC. (L') 5577
ASSOCIATION DES VETERANS DE STE-FLORE INC. (L') 5577
ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES ESTIMATEURS EN EXPROPRIATION DU QUEBEC INC. 5577
ATELIERS CERAMIQUES ONZE CENT SOIXANTE-QUATORZE (LES) 5577
AUBERGE LA COLONNADE LTEE 5577
BEAVER BRAND CHARCOAL LTD. 5578
BEDARD & DARVAULT INC. 5577
BIJOUTERIE ZODIAQUE LTEE 5577
BISTRO ST-MATHIEU INC. (LE) 5577
BONS COPAINS C.I.P. (LES) 5578
BOUCHERIE DU PERE INC. 5578
BOUCHERIE ST-PHILIPPE LTEE 5578
BOUTIQUE DU CORDONNIER GATINEAU INC. 5578
BRASSERIE KIAMIKA INC. 5578
BRAVO SWEATER COMPANY LTD. 5579
BREUVAGES RADISSON LTEE 5578
BRULEURS A L'HUILE A. PELLETIER INC. 5578
BURIN HOLDINGS COMPANY LTD. 5578

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES

LETTRES PATENTES ANNULEES (suite)

C.A.M. VIDEO SYSTEMS INC. 5584
CANADIAN HANDBAG MFRS. COUNCIL INC. 5578
CAP TIRE SERVICES LTD. 5578
CARAVANE TRAVEL TRAILERS LIMITED 5583
CARDINAL POULTRY INC. 5585
CAVELIER DEVELOPMENTS INC. 5577
CENTRE ATHLETIQUE DU NORD INC. « C.A.N INC. » (LE) 5578
CHAMPIGNY (F.) INC. 5578
CHARBON DE BOIS CASTOR LTEE 5578
CHARTRAND & TREMBLAY CONSTRUCTIONS INC. 5578
CHAUFFAGE LEMELIN INC. 5578
CHAUSSURES ST-GILLES LIMITEE 5578
CIE DE CONSTRUCTION CABI (1963) LTEE (LA) 5578
CLUB DE CHASSE ET DE PECHE XAVIER 5578
CLUB DE COURSE DE MOTO-NEIGE DU SAGUENAY INC. 5578
CLUB DE SKI ALPIN ET NORDIQUE INC. 5578
CLUB DE VOYAGEURS 5579
CLUB NAUTIQUE DE REPENTIGNY INC. 5579
CLUB RECREATIF DES LOISIRS ACADIENS DE BEAUHARNOIS INC. 5579
COMMUNICATIONS HARDING QUEBEC LIMITEE (LES) 5579
COMPAGNIE AMERICAL LIMITEE 5579
COMPAGNIE DE CONSTRUCTION OAKLAND LTEE 5579
COMPAGNIE DE PIECES D'AUTOMOBILES DE LAPRAIRIE INC. (LA) 5579
COMPAGNIE DU CHANFAIL BRAVO LTEE 5579
COMPAGNIE MINIERE LIGNERIS (*L.R.P.*) 5579
CONCOURSE HOLDINGS LTD. 5579
CONSTRUCTION AGENCIES LIMITED 5577
CONSTRUCTION LALONDE-CHARBONNEAU INC. 5579
CONSTRUCTION MATERA INC. 5579
COPEPCO INC. 5579
CORPORATION D'AMENAGEMENT LES PAYS D'EN HAUT 5579
CORPORATION DE GESTIONS EN TERRAINS QUEBEC (LA) 5579
CORPORATION D'INVESTISSEMENT OPEL 5579
CORPORATION DU CENTENAIRE DE SAINT-JEAN-DE-DIEU, RIVIERE-DU-LOUP 5579
CORPORATION HOCKAIR (LA) 5579
COTE (G.) AUTOMOBILE LTEE 5580
D.D.A. ENTERPRISES INC. 5580
DACTYLOGRAPHES ET CAISSES ENREGISTREUSES RAYMOND BOURGAULT LIMITEE 5580
DEGRANDPRE, FORTIN, GAGNON, LADOUCEUR, RICHARD & ASSOCIES INC. 5580
DELCO PETROLEUM (1971) INC. 5580
DESROCHERS COMMERCIAL SIGNS SERVICE INC. 5584
DISTRIBUTION LONGUE-POINTE INC. 5580
DISTRIBUTION PAUSCAF INC. 5580
DOMAINE ALARY INC. 5580
DORION AUTO CENTRE INC. 5580
EASTERN LEASING INC. 5580
EDITIONS ROUSEAU INC. (LES) 5580
EDITIONS S.P.M. INC 5580
EGOPAR INC. 5580
EMARD (JEAN) & ASSOCIES INC. 5580
EMBOUTEILLAGES PEE-WEE LTEE (LES) 5580
ENDUITS DE POLYURETHANE SPECIAL T. INC. (LES) 5580
ENTREPRISES D.D.A. INC. (LES) 5580
ENTREPRISES JEAN-LOUIS LIRETTE INC. (LES) 5580
ENTREPRISES MONOBLOC INC. (LES) 5580
ENTREPRISES PIERRE BONNEAU INC. (LES) 5580
ENTREPRISES ROJO INC. (LES) 5581
ENTREPRISES S.C.E.M. INC. (LES) 5581

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES

LETTRES PATENTES ANNULEES:(suite)

EPICERIE EN GROS LAPORTE INC. 5581
EQUIPEMENT EN CAS D'INCENDIE A.R. INC. 5581
EXCAVATION MONTREAL NORD INC. 5581
EXCAVATION SYLVACO INC. 5581
FRUITERIE CERCLE ORANGE (BEACONSFIELD) LTEE 5581
FUNG WONG RESTAURANT LTD. 5581
GALA INVESTMENTS INC. 5581
GALAXIE OPTICAL INC. 5581
GALERIE LES GRANDS PEINTRES LTEE (LA) 5581
GARAGE DESJARDINS & FRERES INC. 5581
GEREL IMPORT LTD. 5581
GROUPE SOCIO-CULTUREL AMIRAL INC. 5581
HARAKA IMPORT AND EXPORT QUEBEC LTD. 5581
HARDING COMMUNICATIONS QUEBEC LIMITED 5571
HIGH WILDERNESS DEVELOPMENT CORP. 5571
HOCKAIR CORPORATION 5571
HOPITAL WEST END (*Révocation d'avis*) 5641
IMPORTATION ET EXPORTATION HARAKA QUEBEC LTEE 5581
IMPORTATIONS GEREL LTEE 5581
IMPORTATIONS VENISE INC. 5581
IMPRIMERIE JEAN-PAUL CHARETTE INC. 5581
INDUSTRIES R. GUEVREMONT INC. (LES) 5581
INFOSTAT INC. 5581
INTERNATIONAL ARTISTS OF QUEBEC ASSOCIATION (THE) 5577
INVESTORS ACCEPTANCE EASTERN LTD. 5582
J.M.J. STORES INC. 5582
JABBOTT'S LEATHER CRAFTS INC. 5584
JACAMONT INC. 5582
JONIER INC. 5582
LACROIX SPORT ET CAMPING INC. 5582
LANGLOIS (G.A.) & FILS LTEE 5582
LAPORTE WHOLESALE GROCER INC. 5581
LAPRAIRIE AUTO PARTS COMPANY INC. 5579
LIGUE DE HOCKEY LES COUCHE-TARD DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS 5582
LOGE TOUNDRA INC. 5582
LOISIRS ET VOYAGES DE L'AGE ARGENTE INC. 5582
LONGUE-POINTE DISTRIBUTION INC. 5580
MAGNUM MARKETING INC. 5584
MAILHOT (EDGAR) LTEE 5582
MARCHE AUX REMORQUES DE LA RIVE SUD INC. 5582
MATERA CONSTRUCTION INC. 5579
MATERIAUX DE CONSTRUCTION ACADIENS LTEE (LES) 5582
MECH-TRONIC SERVICES LTD. 5582
METALLURGIE B.B.L. INC. 5582
MEUBLES ARIAD INC. 5582
MISS GREECE OF CANADA BEAUTY CONTEST (MONTREAL) INC. 5582
MONTREAL NORTH EXCAVATION INC. 5581
MONTREAL TAPE CENTER INC. 5582
MOULIN A SCIE WINDSOR INC. 5582
N.D.G. C.R.A.S.H. (COMMUNITY RELIEF AND SOCIAL HELP) 5582
NADI MFG. INC. 5582
NETTOYEURS SIMARD INC. 5583
NEW ROUYN EXPLORATION COMPANY LIMITED 5583
NORTH-STAR PLASTICS INC. 5583
NOUVEL HOTEL LAPOINTE, (1961) LTEE (LE) 5583
NOUVELLE COMPAGNIE D'EXPLORATION ROUYN LIMITEE 5583
OAKLAND CONSTRUCTION COMPANY LTD. 5579
OPEL INVESTMENT CORPORATION 5579

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES

LETTRES PATENTES ANNULEES: (suite)

ORANGE CIRCLE PRODUCE (BEACONSFIELD) LTD. 5581
PAPINEAU-BELANGER SERVICE STATION INC. 5584
PEE-WEE BOTTLING LTD. 5580
PERMALUM (QUEBEC) INC. 5583
PINE DALE OUTERWEAR INC. 5583
PLACEMENTS ADSTON LTEE (LES) 5583
PLACEMENTS DUSSAULT INC. (LES) 5583
PLACEMENTS SABOURIN INC. (LES) 5583
PRODUCTIONS JEAN NICHOL INC. (LES) 5583
PRODUITS COMTOIS LTEE (LES) 5583
PROPRIETES INTERNATIONALES COIN DE SOLEIL INC. 5583
PROVINCE OF QUEBEC MILK DEALERS' ASSOCIATION INC. (THE) 5577
PUBLICITE RONA LTEE 5583
QUEBEC LAND HOLDINGS CORPORATION 5579
QUINCAILLERIE AU DETAIL DE QUEBEC METROPOLITAIN INC. (LES) 5583
REMORQUES DE VOYAGE CARAVANE LIMITEE (LES) 5583
RESTAURANT CAN-GUI INC. 5583
ROSEMONT OIL BURNER SERVICE INC. 5584
S.P.M. EDITIONS INC. 5580
ST-GILLES SHOES LIMITED 5578
SALBRON INVESTMENTS LIMITED 5583
SALLE A MANGER LA MUSETIERE INC. 5583
SALON ADRIEN DE PARIS INC. 5583
SALON TRIANON INC. 5584
SENTIERS DU VILLAGE VALCATIER INC. 5584
SERVICE COMMERCIAL D'ENSEIGNES DESROCHERS INC. 5584
SERVICE DE BRULEURS A L'HUILE ROSEMONT INC. 5584
SERVICE DE SECRETARIAT DE JOLIETTE INC. 5584
SERVICE DES LOISIRS ST-MATHIEU 5584
SERVICES DE PERSONNEL SPECTRE INC. (LES) 5584
SERVICES MECH-TRONIC LTEE 5584
SIMARD CLEANERS INC. 5583
SOCIETE DE CONCIERGERIE, D'ENTRETIEN, ET NETTOYAGE DE MONTREAL (S.C.E.N.) INC. .. 5584
SOCIETE DE GESTION ARTISTIQUE LACAILLE INC. 5584
SOCIETE DE MERCATIQUE MAGNUM INC. 5584
SOLVEX INC. 5584
SOUTHSHORE TRAILER MART INC. 5582
SPECIAL T. POLYURETHANE COATINGS INC. 5580
SPECTRUM PERSONNEL SERVICES INC. 5584
STATION DE SERVICE PAPINEAU-BELANGER INC. 5584
STUDIO DE PHOTO G.E.T. LTEE 5584
SUN SPOTS INTERNATIONAL PROPERTIES INC. 5583
SYLVACO EXCAVATION INC. 5583
SYSTEMES VIDEO C.A.M. INC. 5584
THERIAULT (O.) INC. 5584
TOURAINE PLYWOOD LIMITED 5584
TRAVAUX SUR CUIR JABBOTT INC. (LES) 5584
TROISKO INC. 5585
TUNDRA LODGE INC. 5582
TURNER (FRANK) INC. 5585
UNION DES DANSEURS SOCIAUX LA FOURMILLE INC. 5585
UNIVERSAL T.V. SERVICE INC. 5585
VENISE IMPORTS INC. 5581
VOLAILLES CARDINAL INC. 5585
WEST END HOSPITAL (*Révocation d'avis*) 5641
WINDSOR SAY MILL INC. 5582

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES

Révocation de dissolution

IMPRIMERIE ROYALE LTEE 5585
JARDIN BELVEDERE INC. 5585
ROYAL PRINTING LTD. 5585

SOCIETES COOPERATIVES AGRICOLES

SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE BEAUDRY *(Dissolution)* 5601

SOUMISSIONS

ANJOU, VILLE 5601
CHATHAM, CANTON 5602
DESCHAILLONS-SUR-SAINT-LAURENT, VILLAGE 5603
GRAND-PRE, COMMISSION SCOLAIRE 5605
MAURICIE, COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE 5607
SAINT-BASILE-LE-GRAND, VILLE 5608
TROIS-RIVIERES, COMMISSION SCOLAIRE 5609
VAUDREUIL, VILLE 5610

SYNDICATS PROFESSIONNELS

ASSOCIATION DES DIETETISTES CADRES DU QUEBEC *(Constitution)* 5611
ASSOCIATION DES EMPLOYES CADRES DE LA CITE DE MONTREAL-NORD *(Constitution)* 5611
ASSOCIATION DES EMPLOYES D'HOPITAUX DE JOLIETTE INC. *(Constitution)* 5611
ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS EN STRUCTURE METALLIQUE DE ST-JEROME (L') *(Constitution)* 5611
SYNDICAT DES PRODUCTEURS AGRICOLES DU SABLE (U.P.A.) (LE) *(Constitution)* 5612

VENTES

LICITATION

MARTIN *vs* MARTIN 5612

PAR SHERIFS

ABITIBI

BANK CANADIAN NATIONAL *vs* LOISELLE 5613
BANQUE CANADIENNE NATIONALE (LA) *vs* LOISELLE 5613

BEAUCE

CAISSE D'ETABLISSEMENT DE LA CHAUDIERE *vs* VACHON 5614
POULIN *vs* TANGUAY (R.) ET FILS INC. 5615
ROY *vs* GIROUX 5616

BEDFORD

BANQUE ROYALE DU CANADA *vs* LACROIX ET AL 5616
ROYAL BANK OF CANADA (THE) *vs* LACROIX ET AL 5616

CHICOUTIMI

DESHARNAIS (M.) INC. *vs* MAILLOUX 5617
LIQUEURS SAGUENAY LTEE *vs* GIRARD 5618

DRUMMOND

BANQUE FEDERALE DE DEVELOPPEMENT *vs* YARGEAU 5619
FEDERAL BUSINESS DEVELOPMENT BANK *vs* YARGEAU 5619

IBERVILLE

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL *vs* LES JARDINS DU HAUT-RICHELIEU INC. 5620
BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL *vs* LES JARDINS DU HAUT-RICHELIEU INC. 5621
BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL *vs* LES JARDINS DU HAUT-RICHELIEU INC. 5624
MONTREAL CITY AND DISTRICT SAVINGS BANK (THE) *vs* LES JARDINS DU HAUT-RICHELIEU INC. 5620
MONTREAL CITY AND DISTRICT SAVINGS BANK (THE) *vs* LES JARDINS DU HAUT-RICHELIEU INC. 5621
MONTREAL CITY AND DISTRICT SAVINGS BANK (THE) *vs* LES JARDINS DU HAUT-RICHELIEU INC. 5624

JOLIETTE

FIDUCIE DU QUEBEC *vs* DUBOIS ET AL 5629

MONTREAL

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL (LA) *vs* MARTEN 5630
BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL (LA) *vs* GERVAIS 5631
CENTRAL MORTGAGE AND HOUSING CORPORATION *vs* LES HABITATIONS ST-BERNARD LTEE 5631
MONTREAL CITY AND DISTRICT SAVINGS BANK (THE) *vs* MARTEN 5630
MONTREAL CITY AND DISTRICT SAVINGS BANK (THE) *vs* GERVAIS 5631
SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUE ET DE LOGEMENT (LA) *vs* LES HABITATIONS ST-BERNARD LTEE 5631

QUEBEC

CONTINENTAL DISCOUNT CORPORATION *vs* PARE 5634
QUEBEC, VILLE - *vs* - *ST-LAURENT* 5633

RICHELIEU

MORIN *vs* GOUDREAU 5635

SAINT-FRANCOIS

DESMARAIS (S.E.) & CIE LTEE *vs* MORIN 5636

SAINT-HYACINTHE

CHABOT *vs* DOMAINE DU LAC HURON INC. 5637
MACHINERIE IDEALE CIE LTEE (LA) *vs* LE PORCELET DU QUEBEC INC. 5637

TEMISCAMINGUE

BANK CANADIAN NATIONAL *vs* GAUTHIER 5639
BANQUE CANADIENNE NATIONALE *vs* GAUTHIER 5639

TROIS-RIVIERES

HELIE (BENOIT) INC. *vs* DUPONT 5640

SOMMAIRE

ASSOCIATION COOPERATIVES 5586

AVIS DIVERS 5586

CAISSES D'EPARGNE ET DE CREDIT 5589

CHANGEMENT DE NOM, LOI DU 5590

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC 5440

COMPAGNIES, AVIS CONCERNANT LA LOI DES 5535

COMPAGNIES ETRANGERES 5595

CURATELLE PUBLIQUE 5596

DEMANDE A LA LEGISLATURE 5596

LOI ELECTORALE DU QUEBEC 5597

MINISTERES 5598

REGIE DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ 5601

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES 5565

SOCIETES COOPERATIVES AGRICOLES 5601

SOUMISSIONS 5601

SYNDICATS PROFESSIONNELS 5611

VENTES:

- LICITATION 5612
- PAR SHERIFS 5613

nouveautés

ADMINISTRATION PUBLIQUE

Convention collective de travail entre le Gouvernement du Québec et l'Association professionnelle des chirurgiens-dentistes du gouvernement du Québec: 1976-1979

Min. Fonction publique
Québec, 1977. 178 p., format de poche
ISBN 0-7754-2776-4
EOQ 2954, broché **$ 1.00**

CULTURE QUÉBÉCOISE

Le naufrage de l' "Éléphant"

Min. Communications. Éditeur officiel du Québec
Québec, 1977. Carte en couleur, 62 X 50 cm
EOQ 2959 **$ 1.95**

Cette carte, dessinée à Québec en 1729 par Mahier, illustre les efforts déployés pour sauver les naufragés de l' "Éléphant" échoué en aval de l'Ile d'Orléans dans la nuit du 31 août au 1er septembre 1729 sur les "battures du Cap Brûlé". Une perspective de la haute et de la basse ville de Québec paraît sur cette carte.

JUSTICE ET LÉGISLATION

Lois du Québec = *Statutes of Québec: 1976*

Assemblée nationale du Québec
Québec, 1977. 448-LXXXIV p., 25 cm
ISBN 0-7754-2775-6
EOQ 2957, relié toile **$ 25.00**

COMMUNICATIONS

INUKTITUORUTIT:
Grammaire purement esquimaude

par Lucien Schneider

Min. Richesses naturelles

Deuxième cycle: Volume 1
Québec, 1976. 156 p., 28 cm
ISBN 0-7754-2780-2
EOQ 2960, broché **$ 2.00**

Deuxième cycle: Volume 2
Québec, 1976. 123 p., 28 cm
ISBN 0-7754-2781-0
EOQ 2961, broché **$ 2.00**

Deuxième cycle: Volume 3
Québec, 1976. 129 p., 28 cm
ISBN 0-7754-2782-9
EOQ 2962, broché **$ 2.00**

Troisième cycle
Québec, 1976. 109 p., 28 cm
ISBN 0-7754-2783-7
EOQ 2963, broché **$ 2.00**

La politica del Québec rispetto alla lingua francese:
La politique québécoise de la langue française

Min. Conseil exécutif
Québec, 1977. 85 p., 28 cm
ISBN 0-7754-2777-2
EOQ 2955, broché **$ 0.75**

Québec's Policy on the French language:
March 1977

Min. Conseil exécutif
Québec, 1977. 109 p., 28 cm
ISBN 0-7754-2778-0
EOQ 2956, broché **$ 0.75**

L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC

1283, BOUL. CHAREST OUEST
QUÉBEC G1N 2C9

Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
Cité parlementaire, Québec
G1N 2C9

Canada Post Postes Canada
Postage paid Port payé
Third class Troisième classe
Permis No 167
Lévis

Bibliothèque Nationale G0G12
Dépôt légal
1700, St-Denis
Montréal 129, P.Q. H2X 3K6

RECUEIL DES ORDONNANCES DE LA RÉGIE DES SERVICES PUBLICS (1975/76) R.S.P.

Cette publication de la Régie des services publics regroupe l'ensemble des ordonnances émises par la Régie en matière de câblodistribution et de téléphonie notamment, au cours de l'année judiciaire comprise entre le 1er juillet 1975 et le 30 juin 1976.

3 Volumes, 1844 pages
EOQ 2935, brochés $ 30.00

Commandes postales

Éditeur officiel du Québec
1283, boul. Charest ouest
Québec
G1N 2C9

Toute commande à l'Editeur officiel du Québec est payable d avance par chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC
1700, RUE SAINT-DENIS
MONTRÉAL 18